

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ D'ORAN ES-SENIA
FACULTE DES LETTRES, DES LANGUES ET DES ARTS
DEPARTEMENT DES LANGUES LATINES
SECTION DE FRANÇAIS

Ecole Doctorale de français : Pôle Ouest
Thèse de Doctorat
Option : Didactique du français langue étrangère
Intitulé de la thèse

Analyse des besoins langagiers en milieu professionnel :

Analyse des besoins langagiers en milieu professionnel :
cas de la SONATRACH

Présentée par :

Melle. BENBACHIR Naziha

Sous la direction de :

Mme. BENAMAR Aïcha -Maître de recherche -CRASC

M. CUQ Jean-Pierre - Professeur des universités- Université de Nice

Composition du jury :

Président : Mme. SARI Fewzia -Professeur –Université d'Oran

Rapporteur: Mme. BENAMAR Aïcha -Maître de recherche- CRASC

Co-rapporteur: M. CUQ Jean-Pierre -Professeur des universités- Université de Nice

Examineurs :

Mme. BOUTALEB Djamilia -Maître de conférences 'A'- Université d'Oran

M. BOUCHARD Robert- Professeur des universités- Université de Lyon

M.GHELLAL Abdelkader -Maître de conférences 'A'- Université d'Oran

Année universitaire : 2009-2010



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

A mes parents

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à Monsieur Jean-Pierre CUQ et Madame Aicha BENAMAR pour leur encadrement et pour m'avoir soutenu chacun à sa manière durant toutes ces années de travail.

Leurs encouragements leurs conseils, leurs remarques pertinentes et constructives ont largement contribué à cadrer au fur et à mesure mon projet.

Mes sincères remerciements vont aussi aux membres du jury, Madame Fewzia SARI, Monsieur Abdlekader Ghellal, Monsieur Robert Bouchard et Madame Djamila Boutaleb qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Je remercie tout particulièrement Madame Madeleine Madeleine ROLLE-BOUMLIC, Madame Fewzia SARI et Madame Jacqueline BILLIEZ, qui grâce à la mise en place du projet de coopération l'école doctorale ont participé à ma trajectoire universitaire actuelle.

Mes remerciements et ma gratitude vont à tous ceux qui ont accepté de témoigner sur leurs vies avec les langues (à la Sonatrach et en dehors de la Sonatrach), puis d'avoir, pour beaucoup d'entre eux, répondu à mes diverses sollicitations. Un remerciement plus particulier à : Salima, Ourab, Mokhtar, Ali, Karim, Bali, Yasmine, Tahar, Rabeh, Samir, Nadjet, Mohamed, Nabiha, Dadi, Djamila, Nadira, Aziz, Rabie, Fatiha.

Je remercie infiniment l'ancien Chef de Département des Ressources Humaines et la responsable de la formation de m'avoir facilité l'entrée à la SONATRACH.

Une pensée particulière à la mémoire de Madame Aicha RAMDANE, jeune recrue à la direction AVAL qui s'est investie pendant notre période d'induction et m'a facilitée l'organisation de l'enquête.

Je remercie particulièrement pour les relectures, les conseils, les partages d'expériences et les échanges scientifiques Patricia LAMBERT, Farida SAHLI et Mohamed TOUATI.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Un immense merci enfin à mes parents, à mes frères, à Djamila, à Farida et à Rabia, qui ont su montrer beaucoup de compréhension. Je les remercie également pour leur soutien constant et leur amour qui m'a soutenue et motivée dans mes efforts.



Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

*« Une langue ça ne sert pas seulement à communiquer (...)
une langue ça sert tout autant et peut être surtout à s'identifier »*

Jean-Pierre CUQ

ommaire

Introduction	01
<u>Première partie: Problématique de recherche et cadre méthodologique: une approche ethnographique- Présentation du terrain: Sonatrach- Situation sociolinguistique de l'Algérie.</u>	
<u>1- Problématique de recherche et l'enquête de terrain</u>	11
1-1 Questionnement initial	11
1-2 Formulation de pistes de recherche	11
1-3 Cadre théorique	12
1-3-1 Plurilinguisme et contact de langues	12
2- Pourquoi une approche ethnographique ?	18
2-1 Approche sociolinguistique ethnographique.....	19
2-2 Un travail de terrain.....	21
2-2-1 L'approche ethnographique « classique ».....	25
2-2-2 Posture de recherche.....	27
2-2-3 Une subjectivité assumée	28
<u>3- La pratique de la recherche et la description du site</u>	29
3-1 L'accès au terrain.....	30
3-1-1 L'induction (préenquête).....	31
3-1-2 L'entrée au terrain : Enquête.....	33
4- Présentation du terrain	34
4-1 Le choix du terrain	34
4-2 Présentation du complexe : La fiche technique.....	35
4-2-1 Les départements.....	36
4-2-2 Les services	36
4-2-3 La sous-direction personnel	36
4-2-4 La sous-direction exploitation.....	36
4-2-5 L'organigramme.....	37

.....	37
a- Les cadres supérieurs	37
b- Les cadres moyens	37
c- Les maîtrises.....	37
d- Les exécutants.....	38
4-2-7 L'effectif du personnel.....	38
5- Sonatrach : La carte de visite.....	40
5-1 Les activités de la Sonatrach.....	40
5-1-1 L'activité Amont.....	41
5-1-2 L'activité Aval.....	41
5-1-3 L'activité de transport par canalisation	42
5-1-4 L'activité de commercialisation.....	43
5-2 La macrostructure de la Sonatrach.....	43
5-2-1 La direction générale.....	43
5-2-2 Les activités opérationnelles	44
5-2-3 Les activités fonctionnelles	44
5-2-4 La macrostructure de la Sonatrach (schéma).....	45
5-3 Le bilan des activités de la Sonatrach.....	46
6- L'historique de la Sonatrach.....	48
6-1 Le redressement révolutionnaire.....	50
6-2 La nationalisation des hydrocarbures.....	51
6-2-1 Les textes de loi des hydrocarbures depuis l'indépendance.....	53
6-2-1-1 La nouvelle loi des hydrocarbures 86-14.....	53
6-2-1-2 La loi 91-21, une nouvelle stratégie.....	54
6-2-1-3 La loi 05-07.....	55
<u>2- La Situation sociolinguistique de l'Algérie</u>	60
2-1 La langue arabe.....	60
2-1-1 L'arabe classique.....	60
2-1-2 L'arabe dialectal	60

.....	61
2-1-4 Le rapport entre arabe classique (AC)/et arabe moderne (AM).....	61
2-2 Le berbère	62
2-3 Les langues étrangères.....	64
3- Les pratiques langagières des algériens	68
3-1 Le plurilinguisme de la société algérienne.....	69
3-2 L’alternance codique: (emprunt et interférence).....	70
3-3 L’arabisation du système éducatif.....	71
3-3-1 L’alternance arabe standard/arabe dialectal/ français.....	74
3-3-1-1 Dans le milieu scolaire	75
3-3-1-2 Dans le discours politique.....	75
4- La politique linguistique de l’Algérie.....	77
4-1 Qu’est-ce qu’une politique linguistique?.....	77
4-2 La planification linguistique	78
4-3 La politique linguistique algérienne.....	80
4-4 Y a-t-il eu une politique linguistique en Algérie ?.....	80
4-4-1 La politique de l’arabisation du système éducatif	83
4-4-2 L’arabisation de 1965.....	85
4-4-3 L’arabisation depuis 1980.....	88
5- La question linguistique depuis 1988.....	90
6- La politique « linguisticoéconomique » algérienne.....	92
6-1 Quelle (s) langue(s) pour l’économie algérienne ?.....	93
6-1-1 La promulgation de la constitution algérienne nationale	97
6-1-2 La généralisation de l’utilisation de la langue nationale.....	99
7- L’état des lieux	103
8- La politique linguistique de la Sonatrach.....	105
8-1 La généralisation de la langue nationale en 1986.....	105
8-1-1 Les règles fondamentales de la loi	107
8-2 La feuille de route de 1988 jusqu’à nos jours.....	107

questionnaire.

1- Enquête ethnographique dans le complexe GP1Z	116
1-1 Constitution des échantillons.....	116
1-2 Démarches entreprises	116
1-3 Préenquête	117
1-4 Stage pratique.....	117
1-4-1 Difficultés rencontrées	118
1-4-2 Planification et le déroulement des entretiens	119
1-4-3 Le premier jour	119
1-5 Constitution et présentation des échantillons.....	122
1-6 « Vue du ciel »	123
1-6-1 L'échantillon : le tableau des profils biographiques	124
1-6-2 Le profil des sujets réunis	125
1-6-3 Le déroulement des entretiens.....	126
1-7 La communauté (réseau) socioprofessionnel	127
1-7-1 Le groupe professionnel	128
1-7-1-1 Le plan de configuration	129
1-7-2 Le réseau professionnel	129
A- Le service administratif 1.....	130
B- Le service administratif 2.....	130
C-Les services techniques 3.....	131
D-le service administratif4.....	131
1-7-3 Le réseau restaurant.....	132
1-7-3-1 Le réseau de Samir (le gardien de la norme) « A ».....	132
1-7-3-2 Le réseau de Nabiha « B ».....	132
1-7-3-3 Le réseau de Salima « C ».....	133
1-7-3-4 Le réseau de Tahar (le passeur de frontières) « D ».....	133
1-7-3-5 Le réseau de Yasmine « E ».....	133
1-7-3-6 Le réseau de Mokhtar « F ».....	133
1-7-3-7 Le réseau de Rabeh « G ».....	133
1-7-3-8 Le réseau de Fatiha « H ».....	134

1-8 La relation enquêtrice/enquêté(e) s.....	134
1-9 L'entretien biographique.....	136
- Le recueil d'une biographie langagière	137
<u>2- Analyse du questionnaire</u>	140
2-1 La présentation des services	141
2-1-1 Le service étude et développement.....	141
2-1-2 Le service juridique	141
2-1-3 Le service stockage et expédition.....	141
2-1-4 Le service formation	141
2-2 Les rubriques thématiques du questionnaire retenues.....	141
2-3 Objectifs généraux de l'enquête par questionnaire.....	142
2-4- Déroulement de passations.....	142
2-5- Echantillon réalisé.....	142
Tableau 1 : l'effectif du personnel.....	143
Tableau 2 : l'âge du personnel.....	143
Tableau 3 : la répartition par sexe	144
Tableau 4 : l'expérience professionnelle.....	146
Tableau 5 : le niveau d'études.....	147
3- Le répertoire verbal du personnel	148
Tableau 1: les langues parlées	148
3-1-L'arabe en première position	148
Tableau 2: les langues comprises.....	150
3-2-L'arabe et le français à égalité.....	150
Tableau 3: les langues écrites.....	151
3-3-Le français, la première langue écrite.....	151
Tableau 4: les langues lues.....	152
Tableau 5: les langues apprises	153
3-4 Un parcours scolaire hétérogène.....	154

» la plus parlée	154
3-6 Le français, 2 ^{ème} langue véhiculaire : « cohabitation », contact/conflit	156
4-Le marché des langues dans le complexe	158
Tableau1 a) Contacts avec les collègues (oral).....	158
- Technique : oral	158
- Administratif : Oral	159
Tableau 1 b) Contacts avec les collègues (écrit).....	160
- Technique	160
- Administratif.....	160
Tableau 2 a) Contacts avec la hiérarchie (oral).....	161
- Technique	161
- Administratif.....	162
Tableau 2 b) Contacts avec la hiérarchie (écrit).....	163
- Technique.....	163
- Administratif.....	164
Tableau 3 a) Contacts avec le partenaire étranger (oral).....	164
- Technique.....	164
- Administratif	165
Tableau 3 b) Contacts avec le partenaire étranger (écrit).....	166
- Technique.....	166
- Administratif.....	166
4-1 L'arabe dialectal (L1) : Première langue à statut informel	167
4-2 Le français langue (L2) « officielle »: dominante socialement mais dominée juridiquement	168
5- Les langues en contexte extra-professionnel.....	170
- Tableau 1): Contact familial.....	170
Technique.....	170
- Tableau 2) : Contact amical	170

.....	170
- Tableau 3) : Contact familial.....	171
Administratif	171
- Tableau 4) : Contact amical.....	171
Administratif	171
6- Le français en dehors du travail.....	172
Tableau 1) : Technique	172
Tableau 2) : Administratif.....	172
7- L'utilisation du français avec une autre langue.....	173
Tableau 1) : Technique	173
Tableau 2) : Administratif.....	173
8- Les langues utilisées au contact du français	174
Tableau 1) : Technique.....	174
Tableau 2) : Administratif.....	175
9- Etre bilingue	176
Tableau 1) : Technique.....	176
Tableau 2) : Administratif.....	177
10- L'importance des langues dans le fonctionnement de l'entreprise.....	179
Tableau 1) : Technique.....	179
Tableau 2) : Administratif.....	179
11-Le classement des langues par ordre d'importance.....	180
Tableau 1) : Technique.....	180
Le tableau 2) : Administratif	180

1- La biographie langagière	185
1-1 Le répertoire verbal	185
1-1-1 La langue arabe apprise à l'école	187
1-1-1-1 L'arabe classique.....	188
1-1-1-2 L'arabe dialectal	188
1-1-1-3 L'arabe moderne.....	188
1-1-2 Une frontière entre les deux variétés.....	190
1-1-2-1 Ce n'est pas de l'arabe.....	191
1-1-2-2 L'arabe associé.....	193
1-1-2-3 L'arabe une affirmation identitaire.....	193
1-1-3 Le tamazight L1.....	194
1-1-4 Le français L2/L3	195
1-1-4-1 Déjà-là.....	196
1-1-4-2 C'est un capital	197
1-1-4-3 Le rôle de la fratrie dans la transmission des langues	198
1-1-4-4 Le français : un attachement familial	198
1-1-4-5 Le milieu et les médias	200
1-1-5 D'autres langues	200
1-2 Les compétences	201
1-2-1 Une insécurité vis-à-vis de la langue arabe/un attachement au français.....	201
1-2-2 Un déséquilibre dans le contexte	203
1-2-3 Le déséquilibre et la trajectoire sociale.....	205
- Un plurilinguisme revendiqué.....	212
1-2-4 Un déséquilibre et dynamique plurilingue.....	212
1-2-4-1 Une compétence plurielle.....	214
1-2-4-2 Un capital plurilingue et pluriculturel.....	215
1-2-4-3 Les trois langues	216
1-2-4-4 Une conscience ethno/sociolinguistique.....	217
1-2-4-5 L'arabe une revendication identitaire.....	218
1-2-4-6 Les quatre compétences	218
1-2-4-7 Un capital plurilingue et semilinguisme.....	220

.....	223
1-3-1 Une pratique hétérogène.....	223
1-3-2 La pratique bilingue et l'éveil aux langues.....	225
1-3-3 Une pratique monolingue	225
1-3-4 Le réseau amical et la dynamique plurilingue.....	227
<u>2- La biographie interculturelle</u>	230
2-1 Une histoire familiale et une expérience personnelle (physique/virtuelle)	230
2-1-1 Une mobilité physique et virtuelle précoce.....	232
2-1-2 Une mobilité et une expérience intergénérationnelle.....	233
2-1-3 Une mobilité physique/virtuelle, familiale et professionnelle	233
2-1-3-1 Une expérience de migration	235
2-1-3-2 La mobilité et l'adaptation.....	236
2-1-3-3 La mobilité professionnelle.....	237
2-2 La mobilité chez les jeunes recrues	238
2-2-1 Pas de mobilité physique.....	238
2-2-2 La mobilité et le blocage face à l'altérité.....	239
2-2-3 Pas de voyage pour les exécutants.....	239
2-3 Une pratique médiatique et stratégie d'apprentissage plurilingue	240
2-3-1 Une exposition plurilingue et éveil aux langues.....	240
2-3-2 Les médias et la circulation interlinguistique.....	241
2-3-2-1 La musique comme facteur d'apprentissage	242
2-3-2 2 Une pratique médiatique limitée.....	244
2-3-2 3 Une pratique bi-plurilingue.....	245
2-4 La Pratique littéraciée et plurilittéraciée	248
2-4-1 Une pratique ancienne.....	248
2-4-1-1 Une pratique plurilittéraciée professionnelle.....	249
2-4-2 La plurilittéraciée professionnelle comme stratégie d'apprentissage.....	249
2-4-3 La plurilittéraciée et la médiation.....	250
2-4-4 Une pratique plurilittéraciée fréquente.....	251
2-4-5 Une pratique plurilittéraciée et littéraciée limitée	252
2-4-5 1 Une pratique plurilittéraciée spécialisée	254

représentations et construction d'identités bi-/plurilingues à la Sonatrach

<u>1- Le contexte et l'interaction en milieu professionnel</u>	260
1-1 La Sonatrach : « l'état dans l'état »	260
1-1-1 La Sonatrach transgresse les frontières : « L'entre deux langues ».....	261
1-1-2 Une insécurité en milieu formel exolingue.....	263
1-1-3 Un bi-plurilinguisme professionnel : le français langue de travail.....	264
1-1-3-1 L'arabe hors circuit professionnel.....	265
1-1-3-2 Le français langue véhiculaire et dynamique plurilingue.....	267
1-1-3-3 Le français et l'anglais : langues de travail.....	269
1-1-3-4 Un mixage naturel.....	269
1-1-3-5 Le tout français.....	271
1-2 Le contexte d'interaction et d'échange informel	272
1-2-1 L'échange informel.....	272
1-2-1-1 L'arabe « we code ».....	273
1-2-1-2 Une pratique bilingue.....	273
1-2-1-3 La langue et le réseau social : Des frontières se dressent.....	274
- Le français par respect.....	276
1-2-1-4 La pratique de l'écrit.....	278
1-3 Les langues dans un cadre plus formel	279
1-3-1 Les relations asymétriques: pratiques hétérogènes.....	280
1-3-2 La pratique bilingue.....	281
1-3-3 Une situation d'apprentissage : L'axe unilingue-exolingue.....	283
1-3-4 Le français : une langue officielle.....	284
1-3-5 Le contact formel : Des séquences potentiellement acquisitionnelles (SPA)....	286
1-3-5-1 L'exolinguisme et le parler bilingue.....	289
1-3-6 La symétrie et l'exolinguisme.....	290
1-3-7 L'exolinguisme et l'insécurité.....	291
1-3-8 L'asymétrie/la symétrie et l'exolinguisme : une situation normale.....	292
- Le parler bilingue et la symétrie.....	292

professionnel.....	294
1-3-9 L'exolinguisme et la transmission : dans un sens inverse.....	295
1-4 Les langues dans un contexte international.....	298
1-4-1 Un contact virtuel : le français domine.....	299
- Une répartition fonctionnelle : le français, est une exigence.....	300
1-4-2 La politique des partenaires étrangers: une reconnaissance.....	301
1-4-3 Le français L1 même si on maîtrise l'anglais.....	302
1-4-4 Pas d'anglais.....	303
1-4-5 Pas de contact avec les étrangers	305
<u>2-L'analyse des représentations.....</u>	307
2-1 Le regard sur les langues et les cultures.....	311
2-1-1 Le français une langue de contact	312
2-1-2 Le français : une porte ouverte.....	314
2-1-3 Le capital plurilingue et l'affirmation(s) identitaire(s).....	317
2-1-4 Un capital bi-plurilingue dynamique.....	318
- Pas d'extrémisme.....	319
2-1-5 La Sonatrach: un marché bi-plurilingue.....	320
2-1-6 L'arabe une entité/le français un facilitateur.....	323
2-1-7 Le français : une langue de référence.....	324
- Capital plurilingue et affirmation identitaire.....	324
2-1-8 Un contentieux dépassé.....	325
2-2 Le discours sur les compétences.....	326
2-2-1 Une affirmation identitaire/une insécurité statutaire.....	326
2-2-2 Une proximité « géoprofessionnelle »: la circulation interlinguistique.....	327
- L'option arabe.....	328
2-2-2-1 Seulement l'arabe/ Seulement le français	330
2-3 L'apprentissage des langues.....	332
2-3-1 Le français une langue hypercentrale.....	332
- Une distance vis-à-vis de l'anglais.....	332
- La stigmatisation de la langue arabe.....	333



La Sonatrach ?	335
2-4-1 La conscience identitaire et l'enjeu statutaire.....	335
2-4-2 Le français : une langue véhiculaire	337
2-4-3 On est des arabes	337
2-4-4 La dynamique plurilingue et la proximité psychotypologique.....	338
2-4-5 L'option français	340
2-5 La désignation bilingue	341
2-5-1 L'arabisante	341
2-5-2 Une synthèse: entre deux langues et deux identités.....	341
2-5-3 Le Bilingue: équilibre/déséquilibre.....	342
2-5-4 L'affirmation bi-plurilingue.....	344
2-5-5 Une compétence plurilingue et pluriculturelle.....	346
2-5-6 Le bilinguisme social.....	346
Conclusion générale	349
Bibliographie	353

RODUCTION

Notre travail s'inscrit dans le champ d'une sociolinguistique ethnographique des terrains professionnels dont les principes reposent sur la participation du chercheur à la communauté étudiée, afin de comprendre les comportements des acteurs qui la composent; la recherche est basée sur des approches qualitatives et quantitatives au cours d'une enquête menée depuis plusieurs années à la Sonatrach.

Une recherche ethnographique c'est, selon la formule de Beaud et Weber « *aller voir de plus près la réalité sociale, quitte à aller à l'encontre des visions officielles* » (1997: 10).

Suite à cette réflexion, nous avons pensé qu'une observation sur une courte durée et sans engagement de notre part risquerait de ne nous révéler qu'une vision réductrice et appauvrie du terrain.

Voilà pourquoi, afin d'éviter ce problème, ainsi que le phénomène bien connu du paradoxe de l'observateur, nous avons souhaité inscrire nos observations dans la durée: il nous a semblé qu'elle était la plus adéquate pour instaurer une véritable relation avec nos informateurs et recueillir des matériaux empiriques fiables.

L'approche ethnographique ne serait, aux yeux de certains, qu'un ensemble de méthodes de recherche, voire de simples techniques. Pour d'autres, et nous partageons cette seconde conception, c'est plutôt une façon de se situer face à la réalité socioprofessionnelle et face à la connaissance de cette réalité, qui par ailleurs est multiple.

C'est un engagement dans un paradigme de recherche qui implique des choix, des valeurs et des préférences, et une façon parmi d'autres de se poser en tant que chercheur. Comme le sociologue, le didactologue choisit un paradigme de recherche en fonction de l'objet, et aussi de ses propres goûts et de la représentation de sa tâche et de son rôle de chercheur, comme l'a si bien dit Bertaux:

particulière pour étudier tel ou tel objet sociologique, ce choix n'a rien d'anodin. Il engage la personne qui fera la recherche dans un certain rapport au terrain, certaines pratiques existentielles: il contient en filigrane certaines formes de pensée et en exclut d'autres. Bref ce qui est en jeu, en réalité, ce sont quelques années de la vie d'un (e) sociologue. Aussi dans la mesure où il/elle contrôle le choix de sa méthode, la décision se prendra bien plus en fonction de penchants profonds que de considérations rationnelles. Et c'est très bien ainsi, car pour faire un bon travail de recherche il faut d'abord avoir envie de le faire » (Bertaux, 1988: 16).

Epouser une perspective ethnographique présuppose une conception multiple et holistique de la réalité, ce qui signifie s'interdire de chercher la vérité et de faire des prédictions. La recherche ethnographique est interprétative.

En préambule, il convient de souligner que si nos observations à la Sonatrach ont pu avoir lieu et se dérouler dans de « bonnes conditions », c'est grâce à une convention signée entre l'entreprise et l'université⁽¹⁾. Toutefois, c'est le réseau de relations interpersonnelles que nous avons tissé au cours de notre pré-enquête qui nous a largement facilité l'accès à l'entreprise.

Un élément central chez les ethnographes: les relations humaines qui préexistent à la recherche et celles qui s'établissent au cours de l'enquête tissant une complicité entre le chercheur et les divers acteurs de la communauté professionnelle.

Le projet visait à saisir et décrire la réalité sociolinguistique de l'entreprise à travers sa gestion des langues utilisées « les langues à la Sonatrach ».

Ces considérations font que nous adopterons une stratégie de réflexion qui nous permet de rédiger notre travail en quatre parties certes distinctes mais complémentaires, dont nous exposons les points essentiels ci-dessous:

¹ Voir annexe 1 p. 2.

est le cadre général dans lequel s'inscrit notre recherche en ce sens qu'elle rend compte tout d'abord de la problématique qui nous préoccupe ainsi que des appuis théoriques et méthodes dont elle procède. En outre, elle renferme des données sociohistoriques susceptibles de jeter un certain éclairage sur l'objet étudié.

La première partie interroge également la situation sociolinguistique de l'Algérie et la politique/planification linguistique qui s'est développée au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle, coïncidant avec la fin des empires coloniaux et l'avènement d'entités nationales nouvelles.

Une politique fondée sur le centralisme politico-administratif qui considère le plurilinguisme comme un « problème» (Benrabah, 2007: 55).

« En effet, lorsque les Etats anciennement colonisés ont accédé à l'indépendance, leurs élites n'ont souvent fait que reproduire les idéologies dominantes chez leurs vis-à-vis de l'ex-puissance coloniale» (Benrabah, 2007: 56-57).

La question des langues a toujours été une question politique ; la ramener à un ordre technique rassure et constitue sans doute le meilleur moyen pour que les politiques ne s'attaquent pas à la racine du mal. C'est à ce prix que les chercheurs doivent contribuer, à fournir les moyens scientifiques d'atteindre cette racine qui peuvent engendrer « *une action modificatrice sur les « cadres politiques » à l'intérieur desquels se situe « l'activité de recherche didactique » (Cuq, 1992: 142)» (Moussirou-Mouyama, 2007:78-79).*

Cette partie retrace aussi, pas à pas les caractéristiques historiques, sociales et linguistiques du site social de la recherche.

Qu'est que la SONATRACH ? La société nationale de transport et de commercialisation des hydrocarbures.

art dans un projet d'envergure nationale assurant le contrôle des ressources en hydrocarbures pour les mettre au service du développement.

Près d'un demi siècle après sa création, la Sonatrach s'affirme à la fois au service du développement et de l'édification d'une infrastructure énergétique moderne et prospère, de l'émergence d'une entreprise de rang mondial; la Sonatrach est bien, à tous ces égards « une entreprise pas comme les autres » incarnant l'état propriétaire, l'état entrepreneur et l'état « stratège ».

La deuxième partie viendra compléter la description du contexte dans lequel s'est déroulé la recherche (le complexe de production).

Présentant les conditions de production des données pendant une année d'observation et les modalités pratiques de la recherche ethnographique sur le terrain local.

Réalisée dans le cadre de la convention de recherche que l'on vient d'évoquer, une enquête par questionnaire (auprès du personnel)⁽²⁾, a fourni des éléments qui permettront d'esquisser un panorama des pratiques linguistiques (professionnel/extra-professionnel). La présentation de quelques résultats de ces enquêtes viendra donc compléter la description du contexte, d'un point de vue proprement sociolinguistique. Des analyses descriptives de cette partie permettront de poser, les principales questions qui constituent la problématique de recherche.

Ceci explique notre parti pris pour l'adoption des entretiens biographiques⁽³⁾, comme outil de recherche, qui propose une vision plus détaillée des profils des sujets enquêtés, de leur réseau de socialisation (professionnel) et de leur dynamique langagière.

A.Blanchet et A.Gotman (1992: 17) rappellent que pour l'école de Chicago, « *les récits de vie s'attachent à saisir l'individu dans son espace temporel, dans son histoire et dans sa trajectoire pour atteindre à travers lui la dynamique du changement social* ».

La troisième partie appréhende la biographie langagière de nos informateurs, de l'ensemble des expériences linguistiques vécues et accumulées à un moment donné de leur existence.

² Voir annexe 2 p. 2-9.

³ Voir annexe 2 le protocole de l'entretien destiné aux cadres moyens et au premier responsable du complexe p.10.

l'expression (la biographie langagière) renvoie à

l'ensemble des expériences.

Apparaissant comme autant de portraits (parfois) flous, (quelquefois) contradictoires, (toujours) représentatives de l'expérience linguistique vécue par les dits sujets, les biographies langagières deviennent un outil incontournable pour dévoiler les parcours d'acquisition des idiomes et les dynamiques à l'œuvre, à la fois sur les plans individuel et collectif et « *mettre en évidence les circonstances optimales de contact* » (Dabène et Billiez, 1984: 9-10).

Il s'agit de raconter, de mettre en mots ou en images, de prendre conscience en réhabilitant éventuellement les bribes occultées (soi) et de construire, chemin faisant, le répertoire-paysage.

Utilisé essentiellement dans des cadres scolaires tel que l'école primaire, cette dimension de l'(auto)biographie langagière a pu être intégrée de façon productive: en lycée professionnel (Lambert, 2005), en formation d'enseignants (Perregaux, 2002), et en formation d'étudiants (Molinié, 2002).

« c'est (...) dans une perspective de type écologique qu'il y aurait sans doute lieu de repenser aujourd'hui ce qui se joue dans les rapports entre les classes et leurs environnements » (Coste, 2002b).

Outil sociodidactique, la biographie langagière s'appuie à notre sens sur des principes que l'on peut rapprocher du grand thème de l'écologie⁽⁴⁾, qui propose grille(s) d'analyse et repères pour l'action, avec le contexte comme objet central (Pallotti, 2002).

Enfin la quatrième partie s'ouvre dans un premier temps sur l'étude sociolinguistique qui met en relief les pratiques linguistiques au sein de l'entreprise. Cette partie s'attache à décrire le second niveau « le micro » envisagé dans sa réalité discursive et interactionniste.

⁴DOMPMARTIN-NORMAND C. (2007) : « Un outil sociodidactique écologique pour la classe des langues: les (auto) biographies langagières », in Lambert, Millet, Rispaïl. & Trimail (éds.), *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique, Mélanges offerts à Jacqueline Billiez*, Paris, L'Harmattan, 247-257.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

tions entre certains formats/schémas d'interactions
préalables, et leur potentiel dans la construction/ co-construction bi-plurilingue.

Dans un deuxième temps, l'analyse vise l'étude des représentations qui constitue pour les sociolinguistes comme pour les didacticiens des langues, un enjeu de taille, d'une part pour mieux comprendre certains phénomènes liés à l'usage et à l'appropriation des langues et d'autre part, pour réfléchir à la mise en oeuvre d'actions didactiques appropriées dans une perspective ouverte à la construction d'identité bi-plurilingue en milieu professionnel.

PREMIERE PARTIE

- **PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE ET CADRE METHODOLOGIQUE: UNE APPROCHE ETHNOGRAPHIQUE**
- **PRESENTATION DU TERRAIN: LA SONATRACH**
- **SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE L'ALGERIE**

<u>1- Problématique de recherche et l'enquête de terrain</u>	11
1-1 Questionnement initial	11
1-2 Formulation de pistes de recherche	11
1-3 Cadre théorique	12
1-3-1 Plurilinguisme et contact de langues	12
2- Pourquoi une approche ethnographique ?	18
2-1 Approche sociolinguistique ethnographique	19
2-2 Un travail de terrain	21
2-2-1 L'approche ethnographique « classique »	25
2-2-2 Posture de recherche	27
2-2-3 Une subjectivité assumée	28
<u>3- La pratique de la recherche et la description du site</u>	29
3-1 L'accès au terrain	30
3-1-1 L'induction (préenquête)	31
3-1-2 L'entrée au terrain : Enquête	33
4- Présentation du terrain	34
4-1 Le choix du terrain	34
4-2 Présentation du complexe : La fiche technique	35
4-2-1 Les départements	36
4-2-2 Les services	36
4-2-3 La sous-direction personnel	36
4-2-4 La sous-direction exploitation	36
4-2-5 L'organigramme	37
4-2-6 Le personnel du complexe	37
a- Les cadres supérieurs	37
b- Les cadres moyens	37

c- Les maîtrises.....	37
d- Les exécutants.....	38
4-2-7 L'effectif du personnel.....	38
5- Sonatrach : La carte de visite.....	40
5-1 Les activités de la Sonatrach.....	40
5-1-1 L'activité Amont.....	41
5-1-2 L'activité Aval.....	41
5-1-3 L'activité de transport par canalisation	42
5-1-4 L'activité de commercialisation.....	43
5-2 La macrostructure de la Sonatrach.....	43
5-2-1 La direction générale.....	43
5-2-2 Les activités opérationnelles	44
5-2-3 Les activités fonctionnelles	44
5-2-4 La macrostructure de la Sonatrach (schéma).....	45
5-3 Le bilan des activités de la Sonatrach.....	46
6- L'historique de la Sonatrach.....	48
6-1 Le redressement révolutionnaire.....	50
6-2 La nationalisation des hydrocarbures.....	51
6-2-1 Les textes de loi des hydrocarbures depuis l'indépendance.....	53
6-2-1-1 La nouvelle loi des hydrocarbures 86-14.....	53
6-2-1-2 La loi 91-21, une nouvelle stratégie.....	54
6-2-1-3 La loi 05-07.....	55
<u>2- La Situation sociolinguistique de l'Algérie</u>	60
2-1 La langue arabe.....	60
2-1-1 L'arabe classique.....	60
2-1-2 L'arabe dialectal	60
2-1-3 L'arabe moderne.....	61

2-1-4 Le rapport entre arabe classique (AC)/et arabe moderne (AM).....	61
2-2 Le berbère	62
2-3 Les langues étrangères.....	64
3- Les pratiques langagières des algériens	68
3-1 Le plurilinguisme de la société algérienne.....	69
3-2 L’alternance codique: (emprunt et interférence).....	70
3-3 L’arabisation du système éducatif.....	71
3-3-1 L’alternance arabe standard/arabe dialectal/ français.....	74
3-3-1-1 Dans le milieu scolaire	75
3-3-1-2 Dans le discours politique.....	75
4- La politique linguistique de l’Algérie.....	77
4-1 Qu’est-ce qu’une politique linguistique?.....	77
4-2 La planification linguistique	78
4-3 La politique linguistique algérienne.....	80
4-4 Y a-t-il eu une politique linguistique en Algérie ?.....	80
4-4-1 La politique de l’arabisation du système éducatif	83
4-4-2 L’arabisation de 1965.....	85
4-4-3 L’arabisation depuis 1980.....	88
5- La question linguistique depuis 1988.....	90
6- La politique « linguisticoéconomique » algérienne.....	92
6-1 Quelle (s) langue(s) pour l’économie algérienne ?.....	93
6-1-1 La promulgation de la constitution algérienne nationale	97
6-1-2 La généralisation de l’utilisation de la langue nationale.....	99
7- L’état des lieux	103
8- La politique linguistique de la Sonatrach.....	105
8-1 La généralisation de la langue nationale en 1986.....	105
8-1-1 Les règles fondamentales de la loi	107
8-2 La feuille de route de 1988 jusqu’à nos jours.....	107

Cette première partie consiste à revenir sur les pas de notre questionnement initial dont découlent la problématique, les objectifs et les hypothèses qui ont pu émerger des premiers recueils de données. Puis nous allons présenter les caractéristiques de la démarche méthodologique entreprise ainsi que la situation sociolinguistique.

1- Problématique de recherche et l'enquête de terrain

Le cadrage méthodologique qui va être esquissé dans cette partie introductive va permettre de présenter le projet de recherche et d'inscrire le travail dans une démarche sociolinguistique ethnographique.

1-1 Questionnement initial

Le questionnement initial lié à notre enquête exploratoire nous a amenée à définir ainsi l'objet de notre recherche : étudier, dans une perspective ethnographique, la gestion du plurilinguisme en milieu professionnel. La Sonatrach reflète la complexité du paysage linguistique algérien, comment fait-elle face au plurilinguisme?

En affinant davantage on aura à répondre aux questions suivantes:

- Comment se constituent les répertoires plurilingues?
- Ces répertoires évoluent, s'enrichissent, se maintiennent, se perdent ou coexistent dans l'entreprise?
- Quelles fonctions/valeurs les sujets attribuent-ils aux langues de leur répertoire?

A l'issue de la phase exploratoire des entretiens biographiques nous étions convaincue que l'entreprise participe activement à la construction d'identités plurielles.

Ce travail consiste donc à réfléchir plus largement à la manière dont se construisent les identités plurielles dans l'entreprise.

1-2 Formulation de pistes de recherche

L'analyse de l'enquête de terrain a permis également la formulation des premières hypothèses :

- La première piste de recherche :

Nous considérons que seuls les discours des acteurs sociaux peuvent nous renseigner sur la situation sociolinguistique, en dépit d'un discours officiel occultant la réalité plurilingue qui se matérialise dans les pratiques effectives de nos informateurs.

- La deuxième piste de recherche :

Il est possible que la Sonatrach mette en œuvre des stratégies qui permettent de gérer le déséquilibre de ses sujets et qui favorisent la construction d'une interlangue de manière dynamique.

- La troisième piste de recherche :

En troisième lieu, le postulat consiste à penser que la Sonatrach favorise l'émergence de différentes identités qui constituent les facettes d'une seule et même personnalité, et qui peuvent être interprétées comme des composantes d'une identité complexe voire plurielle.

1-3 Cadre théorique

C'est dans le champ sociolinguistique des contacts de langue et du plurilinguisme que l'on peut opérer une sélection d'outils conceptuels, pour tenter d'appréhender la construction de l'identité plurilingue.

1-3-1 Plurilinguisme et contact de langues

Depuis une quinzaine d'années, dans le champ de la sociolinguistique mais aussi dans la didactique des langues, le bilinguisme est remplacé par le « plurilinguisme » ou plus récemment par le bi-plurilinguisme.

La linguistique contemporaine s'est d'abord construite sur la base d'une idéologie monolingue. Plusieurs facteurs surdéterminent le stéréotype suivant lequel l'idéologie prend l'unilinguisme qui est investi dans la conception occidentale de l'état- nation par l'adéquation un pays-une langue.

Le modèle assumé étant celui du locuteur natif de la langue 2, les performances des apprenants étaient mesurées à l'aune du « parfait » monolingue et évaluées par rapport à cette norme « idéale » et perfectionniste.

Au cours du XXe siècle, est né le mythe du « bilingue parfait » selon cette idéologie, la personne bilingue serait donc quelqu'un de « doublement et parfaitement monolingue », possédant des compétences égales et symétriquement équilibrées dans les deux langues. En somme, n'est pas bilingue qui veut ou qui se déclare ou se sent tel.

Ce n'est que vers les années 80, suite à des travaux de Grosjean, 1982 de Lüdi et Py, 2002, que le phénomène du bilinguisme est analysé de façon plus réaliste à considérer même l'apprenant en classe de langue étrangère comme un « bilingue en devenir » (Py, 1997).

Avec les années 1990 et 2000, en Europe, c'est moins le bilinguisme qui est thématiqué que le multilinguisme et le plurilinguisme, le premier étant, selon la définition adoptée par le conseil de l'Europe ⁽¹⁾:

« le multilinguisme désigne ici exclusivement la présence de plusieurs langues dans un lieu donné, indépendamment de ceux qui les parlent : par exemple, le fait que deux langues soient présentes dans un territoire ne permet pas de savoir si les habitants connaissent l'une et l'autre ou s'ils ne connaissent que l'une d'entre elles » (Beacco et Byram, 2003: 16).

Le deuxième indiquant plutôt le répertoire plurilingue des locuteurs où l'« on distingue le "plurilinguisme" du "multilinguisme" qui est la connaissance d'un certain nombre de

¹ « Le conseil de l'Europe créé en 1949, au début de la guerre froide, le Conseil de l'Europe est une organisation intergouvernementale regroupant à l'origine 10 pays d'Europe de l'Ouest et en rassemblant 44 en 2002, sur l'ensemble du continent. Instrument de concertation, notamment dans le domaine des droits de l'homme et du citoyen (cour européenne des droits de l'homme), le Conseil de l'Europe a pour organes principaux un comité des Affaires étrangères et une assemblée parlementaire » (Cuq, 2003 :52).

langues ou la coexistence de langues différentes dans une société donnée » (Cadre européen commun de référence pour les langues, 2001: 12) ⁽²⁾

Ce sont les institutions européennes qui s'attellent à la diffusion d'idées favorables au plurilinguisme scolaire (Coste, 2006b).

Le conseil de l'Europe prône, en effet, le plurilinguisme alors que l'Union Européenne, affiche des finalités au service d'une économie plus compétitive, la connaissance de deux langues étrangères en « plus » de sa langue maternelle.

Les travaux du conseil de l'Europe proposent des définitions développées et argumentées de la notion de plurilinguisme ; ces travaux envisagent un enseignement des langues qui ne se réduit pas à la simple juxtaposition d'enseignements cloisonnés de différentes langues : le conseil de l'Europe propose et définit un concept global des langues enseignées notamment à travers l'articulation des notions de plurilinguisme, de répertoire plurilingue et de compétence plurilingue dont les fonctions sont explicitées dans le Cadre européen commun de référence pour les langues :

« l'approche plurilingue met l'accent sur le fait que, au fur et à mesure que l'expérience langagière d'un individu dans son contexte culturel s'étend de la langue familiale à celle du groupe social puis à celle d'autres groupes (que ce soit par apprentissage scolaire ou sur le tas), il/elle ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent » (CECR, 2001: 12).

² « Le cadre européen commun de référence pour les langues est un document de référence élaboré à l'initiative et au sein du conseil de l'Europe, au titre de projets « langues vivantes », et destiné, d'une part, à faciliter les échanges entre différents acteurs du domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues et, d'autre part, à assister chacun de ces différents acteurs dans la réflexion et la prise de décision intéressant son propre domaine d'intervention » (Cuq, 2003 :38).

Ainsi, le plurilinguisme se construit à partir du répertoire linguistique, conçu comme une : « *compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un acteur qui maîtrise, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel* » (Coste, Moore & Zarate, 1997).

Cette définition tend à relativiser l'importance de la maîtrise normative des langues, et l'accent est mis sur l'importance de savoir-faire sociolangagier fondée sur des compétences partielles et hétérogènes.

La notion de plurilinguisme y est précisée dans son double aspect de « compétences » et de « valeurs ».

Le plurilinguisme est à entendre comme: « *la capacité intrinsèque de tout locuteur à employer et à apprendre, seul ou par un enseignement, plus d'une langue. Cette compétence à utiliser plusieurs langues, à des degrés de compétence différents et pour des buts distincts est définie dans le cadre européen commun de référence, (.....)*

- *Une valeur éducative fondant la tolérance linguistique : la prise de conscience par un locuteur du caractère plurilingue de ses compétences peut l'amener à accorder une valeur égale à chacune des variétés utilisées par lui-même et par les autres locuteurs, même si celles-ci n'ont pas les mêmes fonctions (communication privée, professionnelle, officielle, langue d'appartenance). Mais cette prise de conscience doit être accompagnée et structurée par l'Ecole, car elle n'est aucunement automatique (d'où l'expression: le plurilinguisme comme valeur)* » (Beacco et Byram, 2003: 15-16).

Le double volet de la notion prend en compte, d'un côté le locuteur dans son identité langagière plurielle et, de l'autre, la valeur éducationnelle du plurilinguisme, que l'école est appelée à développer.

Les citations des textes du Conseil de l'Europe dressent un bel argumentaire éducatif en faveur du plurilinguisme.

Coste énumère les enjeux des langues et de la pluralité:

« - les valeurs et les droits: les langues en tant que constitutives de l'identité et que véhicule d'un patrimoine collectif doivent être préservées dans leur multiplicité et leur diversité et les droits linguistiques respectés comme faisant partie des droits de l'homme et du citoyen ;

- L'intégration et la cohésion sociale ainsi que la citoyenneté : reconnaître les langues et les cultures des minorités est une condition pour l'adhésion et la participation à une société plurielle ; assumer et assurer la pluralité des langues est indispensable pour un plein exercice de la citoyenneté, pour le progrès de la cohésion sociale et la pratique de la citoyenneté démocratique;

- le développement du plurilinguisme : la perspective d'une lingua franca comme seul moyen de communication est abandonnée au profit d'une valorisation de toutes les ressources linguistiques du locuteur;

- La mobilité professionnelle et sociale: la compétence même déséquilibrée dans diverses langues représente un avantage aussi bien comme moyen de promotion et de réussite sociale que comme condition pour le maintien d'une activité rémunérée;

- La construction et la transmission des connaissances : il est important qu'elle ne se fasse pas exclusivement dans une lingua franca ; l'enseignement bi-/plurilingue permet de travailler sur des champs théoriques et techniques à travers l'emploi de plusieurs langues, ce qui représente un investissement en termes de diversité de références théoriques, d'accès à des modèles appartenant à des traditions distinctes, d'enrichissement des instruments conceptuels, de créativité intellectuelle et d'imaginaire plus riche ;

- L'évaluation et la certification des compétences : l'exigence de pouvoir disposer de normes internationales, d'harmonisation ou de comparaison des diplômes et des certifications est de plus en plus fortement ressentie. Cette exigence ne doit toutefois pas faire l'impasse sur les spécificités des enseignements bi-/plurilingues caractérisés par un emploi véhiculaire de deux ou plusieurs langues, spécificités qui doivent faire l'objet d'une attention particulière » (In Aymonod et alii, 2006).

Assumer le plurilinguisme, en somme, implique que la pluralité et la diversité des langues soient avant tout perçues et vécues comme un atout et non pas un handicap, on observe en effet le passage et l'évolution d'une terminologie sur la base « pluri »: plurilinguisme, répertoire plurilingue, pluriculturelle (Py (dir), 2000; Coste, 2001, 2003; Castellotti (Dir), 2001) et également la présence de la forme « bi-pluri »: compétence bi-plurilingue, enseignement bi-plurilingue (Billiez et al, 2000; Billiez, Trimaille, 2001; Sabatier, 2004; Billiez, 2005; Lambert, 2005; Castellotti et Moore, 2007) qui marque ainsi une opposition à la vision unitaire et associe la compétence en deux langues ou plus.

Depuis les travaux du conseil de l'Europe, le plurilinguisme ne doit pas être simplement considéré comme une démultiplication de bilinguisme, mais il convient de poser le bilinguisme comme un cas particulier de plurilinguisme (Coste, 2001).

Le locuteur bilingue fait face à des situations de communication variées, différentes et changeantes qui peuvent être monolingues ou bilingues avec de nombreuses variantes entre les deux, se situant à chaque fois sur le continuum variationnel (en fonction de l'interlocuteur et de ses compétences langagières, de la situation, du sujet, des stratégies linguistiques, etc...).

Deprez (Hérédia-Deprez, 1991 :70) rappelle que les compétences communicatives originales, qui composent le répertoire verbal du locuteur plurilingue, doivent être appréhendées dans leur ensemble en précisant que :

« les plus récentes recherches ont montré de façon convaincante que le sujet placé au contact de plusieurs systèmes linguistiques développe un ensemble de compétences original qui ne se résume pas à la simple superposition de plusieurs systèmes. Cet ensemble de compétences que -nous appellerons le répertoire verbal doit être appréhendé dans sa globalité » (Hérédia – Deprez, 1991: 70).

La compétence plurilingue et pluriculturelle valorise ainsi un ensemble de ressources en termes de parcours d'expérience et de contacts de langues, différenciellement mobilisables en contexte, dans leur diversité.

Ces ressources linguistiques et culturelles constituent des atouts potentiels pour les plurilingues, et un capital symbolique dont la gestion modèle des territoires identitaires et des positionnements sociaux et d'apprentissage.

Dans cette lignée, nous avons apporté une attention particulière dans notre recherche à l'usage quotidien de la langue au répertoire des langues utilisées, aux valeurs et aux pratiques accordées aux langues.

Dans un premier temps, il nous a semblé nécessaire d'explicitier la démarche méthodologique empruntée.

2- Pourquoi une approche ethnographique?

L'approche ethnographique cherche à comprendre ce qui se passe dans les terrains (éducatifs et professionnels), dans un but qui dépasse une simple révision des activités: recueillir des données et des résultats qui changent nos conceptions.

Une recherche, donc, qui ne se fait pas le dos tourné à la réalité du terrain, mais qui part de cette réalité pour construire une compréhension.

L'intérêt d'une recherche empirique dans les milieux professionnels, c'est la volonté de connaître ce qui demeure encore trop opaque c'est-à-dire non seulement les comportements, les interactions, les façons de faire observables, mais aussi et surtout les savoirs tacites, les systèmes de représentations qui régissent ce monde de vie particulier, les habitudes et les attentes des participants.

Le cadrage théorique et méthodologique qui va être esquissé dans cette première partie emprunte l'un des multiples itinéraires possibles pour appréhender le champ historiquement protéiforme de la sociolinguistique.

Cet itinéraire se fonde sur un regard sélectif de la constitution et du développement de cette discipline, motivé par la volonté de délimiter le cadre théorique. Il permettra

d'inscrire ce travail dans une démarche sociolinguistique ethnographique³. une attention particulière sera portée à des conceptions sociologiques et linguistiques ainsi qu'à des méthodes qui ont fondé et qui caractérisent quelques uns des principes directeurs de ce type d'approche.

L'ensemble de la recherche présentée ayant été effectuée dans le cadre d'une convention entre l'université et la Sonatrach qui constitue le site de la recherche, cette entreprise fera l'objet, d'une première description permettant d'en saisir les principales caractéristiques, une enquête par questionnaire (auprès du personnel) a fourni des éléments qui permettront d'esquisser un panorama sur les usages et les pratiques langagières. La présentation de quelques résultats de ces enquêtes viendra donc compléter la description du contexte, d'un point de vue plus proprement didactique et sociolinguistique.

Les questions auxquelles ce travail tentera d'apporter des éléments de réponse se sont en effet formées et précisées au fil de la pratique de la recherche, laquelle nous a, entre autres conduite à participer pendant trois ans, dont trois mois intensifs, à la vie du personnel du complexe.

2-1 Approche sociolinguistique ethnographique

C'est à partir des années 1960 que des chercheurs s'attribuent collectivement, mais de façon unifiée à la réflexion sur le langage et les langues ainsi qu'à la remise en question de la définition de l'objet de la linguistique.

Aujourd'hui, est-il encore besoin de rappeler les conditions dans lesquelles ont émergé cet ensemble de conceptions et pratiques de la linguistique? Ce rappel des origines peut en effet apparaître comme l'accomplissement d'un rituel ou la manifestation d'un habitus propre aux sociolinguistes. Mais au-delà du rituel, il ne nous semble pas inutile dans un champ qui demeure foisonnant et hétérogène. De fait, aujourd'hui, nombreux sont ceux qui se réclament en réaction aux modèles structuralistes et générativistes coupés des phénomènes sociaux (calvet, 2002: 46).

³ Que l'on peut qualifier de linguistique de terrain (Blanchet, 2000a)

Cette posture réactive a ainsi sans doute permis à la sociolinguistique de se construire et peut être lui permet- elle encore de se définir dans les champs des sciences du langage. Pour des raisons qui relèvent peut être autant des marquages institutionnels, de positionnements et pratiques ou idéologiques que de choix épistémologiques, la portée de la célèbre formule colonialiste "*la sociolinguistique est la linguistique*" est néanmoins demeurée très relative.

Dans ce contexte politique et institutionnel de recherche, qui incite à la pluri-disciplinarité tout en tolérant assez mal les brouillages disciplinaires, ce déficit de légitimité peut être un effet d'un développement local du champ, au cours duquel, contrairement aux contextes anglo-saxons, aucun des deux "grands" paradigmes, variationniste et interactionnel ne s'est véritablement imposé.

La souplesse de son balisage renvoie à la diversité théorique, pratique et thématique des premiers pas de la sociolinguistique, au début des années 60 aux Etats-Unis.

A cette époque, les discussions et les hésitations qui accompagnent l'émergence du nouveau champ disciplinaire, par exemple lors de la conférence de l'UCLA⁽⁴⁾ portent sur plusieurs points:

Réintégrer les langues dans leurs contextes sociohistoriques de production et les envisager comme des systèmes variants implique en effet l'adaptation conjointe de l'appareil conceptuel et les outils méthodologiques.

Cet autre regard porté sur la communication verbale, et, corollairement, sur les locuteurs conduisait aussi les chercheurs sur de nouveaux terrains, et autour de nouveaux objets pour l'étude desquels l'élaboration d'un modèle théorique et pratique commun pouvait sembler une gageure.

⁴ Qui a réuni en 1964, 26 participants (Henri Birnbaum, William Bright, Margaret Bryan, Myles Dillon, Charles Ferguson, John Fisher, Paul Friedrich, Harold Garfinkel, Paul Garuin, John Gumperz, Finar Haugen, Henry Hoengswald, Dell Hymes, Milka Ivic, Gerlad Kelley, William Labov, Howard Low, Madeleine Mathiot, Raven Mc David, Herbert Paper, Irvin Richarson, José Pedro Rona, William Samarin, Andrée Sjoberg et Robert Stockwell.

La multiplicité actuelle des objets, des points de vue et des outils du champ s'explique sans doute au fil de sa construction par le parcours qui mène des questions initialement posées par la sociologie du langage à la sociolinguistique et que draine des objets et des approches diversifiées par des chercheurs venus d'horizons divers.

La volonté commune de renouveler "*l'attention sur l'étude du comportement linguistique dans les communautés réelles*" (Gumperz, 1989: 22) a néanmoins constitué, dès les débuts, un dénominateur commun aux différentes approches. C'est en particulier sur cette volonté que reposent:

- le rejet du travail sur des énoncés fabriqués;
- l'étude des variations intra et /ou interlinguistique;
- un intérêt accru pour les interactions interpersonnelles;
- et la prise en compte des contextes (macro et/ou micro) de production des discours. Cette attention naissante pour les comportements linguistiques dans des contextes de communication in vivo allait conduire le parti des sociolinguistes vers des approches ethnographiques, certains d'entre eux portant sur des terrains éducatifs et institutionnel ⁽⁵⁾.

La mise en question de l'objet de la linguistique, "la langue", impliquait bien une réorientation de la discipline elle-même, de ses théories, et de ses outils. Des contributions décisives à ce tournant furent notamment apportées par l'ethnographie de la communication par la sociolinguistique interactionnelle ainsi que la pratique sociolinguistique évolutive de William Labov.

2-2 Un travail de terrain

Le programme théorique que se fixe l'ethnographie de la communication (Gumperz & Hymes, 1972) n'est donc pas d'étudier "la langue", mais les façons de parler en usage dans les communautés de parole (speech community).

⁵ LAMBERT, P. (2005) : *Les répertoires plurilectaux de jeunes filles d'un lycée professionnel. Une approche sociolinguistique ethnographique*. Thèse de doctorat, Université Stendhal Grenoble3, 22.

Dans ce cadre conceptuel, l'unité de description et d'analyse n'est pas le phonème, le code référentiel ou la structure grammaticale, mais l'évènement de communication. Les ethnographes de communication ne cherchent pas non plus à décrire la compétence linguistique en tant que capacité d'un locuteur idéal à former des phrases grammaticales, mais envisagent les locuteurs comme des membres de communautés qui assument, grâce à la parole, des rôles sociaux par le choix des langues, de lectures ou de styles, ainsi que par les fonctions qu'ils attribuent à ces choix.

Cette pratique de la sociolinguistique ne se limite donc pas à l'étude de langues ou de variétés de langues particulières, mais elle inclut l'analyse de complexité et du plurilinguisme des "communautés réelles" (Hymes, 1984: 148).

Cette sociolinguistique implique l'élaboration des outils de recueil, d'observation et de description des pratiques langagières en tant que pratiques sociales.

Une pratique scientifique engage toujours une théorie de l'objet, et le choix d'une méthode d'enquête sociolinguistique repose donc à la fois sur la théorie linguistique et sociologique.

La question de la sociologie de référence se pose alors, question à laquelle William Labov apporte un élément de réponse en relativisant la pertinence de l'approche fondée sur l'échantillonnage statistique et le recueil de données au moyen d'entretiens individuels.

Dans *le parler ordinaire*, il évoque ainsi de façon détaillée l'évolution de sa pratique de recherche.

« Voilà déjà quelque temps que nous consacrons l'essentiel de nos recherches sur la communauté linguistique à la langue telle qu'elle s'emploie au sein des groupes primaires composés de pairs en situation naturelle d'interaction face à face (...) Ce faisant, nous nous éloignons toujours plus de l'ancienne tradition des études sociolinguistiques, qui s'appuyaient sur des interviews d'individus pris isolément au sein d'échantillons élaborés (...) et nous rejoignons une méthode d'inspiration ethnographique dont la 1^{ère} esquisse est due à Gumperz, avec ses travaux sur la Norvège (1964). Certes, l'échantillonnage aléatoire demeure une

procédure indispensable dès lors que l'on entend décrire la structure sociolinguistique générale de la communauté (..)Il n'en reste pas moins que le fait d'extraire un individu de son réseau social et d'enregistrer son discours alors qu'on est seul avec lui pose de graves problèmes au niveau de l'explication et de l'interprétation. Aussi il nous paraît probable que l'échantillonnage aléatoire ne servira plus à l'avenir qu'à choisir des individus que l'on étudiera ensuite dans le cadre des groupes sociaux où ils agissent ordinairement » (Labov, 1978 1972 :176-7).

William Labov confirme dans les propos cités que l'objet 1^{er} de sa sociolinguistique demeure la langue vernaculaire, il se démarque des approches de Dell Hymes et de John Gumperz.

Le vernaculaire, tel que William Labov le conçoit, étant la propriété du groupe et non de l'individu, c'est la voie ethnographique qui devrait en effet permettre d'en saisir la cohérence systémique. Autrement dit, dans la terminologie de John Gumperz, ce vernaculaire serait une composante du répertoire verbal d'une communauté de parole, qui ne peut être décrit que par ce type de démarche.

Vu sous cet angle, la sociolinguistique labovienne dans cette phase de développement partage donc à bien des égards, certains fondements épistémologiques avec celle de John Gumperz et de Dell Hymes.

D'ailleurs, après plusieurs années de développements quelque peu indépendants des deux paradigmes dits "variationniste" et "interactionnel", des tentatives de théoriques et pratiques de mise en synergie des différentes approches sociolinguistiques semblent vouloir aujourd'hui s'affirmer davantage.

L'appréhension des phénomènes linguistiques s'appuient notamment sur les notions de "réseaux sociaux" de "styles", de "plurilectalisme", invitant à combiner une connaissance ethnographique du terrain et des sujets, et la description qualitative et/ou quantitative des

données langagières (cf, entre autres, Milroy, 1987; Ludi Py, 1995; Eckert, 2004 2000; Blanchet, 2000a; Mondada, 2001; Heller, 2002 ; Chambers et al, 2002; Milroy & Gordon, 2003; Gadet, 2003a et b).

Les chercheurs engagés sur ces voies convergent, s'ajustent et contribuent à des changements en cours dans l'ensemble du paysage des sciences humaines et sociales, en reposant en quelque sorte les questions des relations entre les facteurs "sociaux" et "internes" de la variation linguistique et celle du rôle du langage dans les dynamiques sociales.

Dans plusieurs travaux (entre autre Eckert, 2004 2000, Shilling-Estes, 2002) le "style" tend à être envisagé comme une "ressource" pour les locuteurs, et la tâche du sociolinguiste y est conçue comme la mise à jour de pratiques localement saillantes à travers lesquelles les locuteurs catégorisent le langage, les autres membres de la communauté, le monde environnant (Gadet, 2003b: 110).

La connaissance approfondie du terrain est envisagée comme le préalable à toute autre investigation quels qu'en soient par ailleurs les objectifs spécifiques (descriptions formelles au niveau des systèmes, analyses de discours, analyses conversationnelles/ interactionnelles, application didactique).

Le principe commun de base est donc bien le travail de terrain (field Work)⁽⁶⁾ au sein d'une communauté donnée ou d'un groupe donné.

Les différentes "approches ethnographiques" nous amènent donc à clarifier l'usage qui en est fait dans ce travail.

A distinguer entre des "macro" et des "micro" ethnographies, les macro-ethnographies, telles qu'elles se sont d'abord développées aux Etats-Unis, sont marquées par une tradition anthropologique de l'éducation qui consiste à envisager le terrain comme un lieu de transmission culturelle au sein d'une communauté.

Ces premières orientations se fondent sur une imprégnation du contexte par des immersions participantes prolongées.

⁶ WOODS, P. (1979): *The Divided School*. London, Routledge and Kegan Paul .

Les volets "micro" de l'ethnographie renvoient aux travaux d'éthnométhodologues pour lesquels la participation et l'observation de longue durée constituent moins un principe de base que l'enregistrement d'interactions verbales *in vivo* et *in situ* (Lambert, 2005 :26).

Présentées comme complémentaires par Winkin (1992), ces deux orientations correspondent ainsi à celles repérées par Georges Lapassade (1991) qui distingue deux principales démarches ethnographiques (sur les terrains scolaires), l'une marquée par l'interactionnisme symbolique et l'autre par l'éthnométhodologie.

Cette comparaison le conduit à qualifier l'approche de Peter Woods (1977) de classique, fondée sur la participation active à la vie du groupe social étudié, et celle de Hugh Mehan (1974)⁽⁷⁾ « d'armée » c'est-à-dire équipée d'appareils d'enregistrement (magnétophone, vidéo) mais non participante.

Ces deux types d'approches n'ont pas été combinées dans la démarche que nous avons entreprise : ce sont des travaux issus de la démarche ethnographique.

2-2-1 L'approche ethnographique «classique»

Après la 2^{ème} guerre mondiale, la sociologie française s'est institutionnalisée, par une coupure nette entre la sociologie et l'anthropologie qui a longtemps freiné la circulation des méthodes d'enquête entre les deux disciplines (Beaud et Weber, 2003) et l'enquête de terrain, en sociologie s'en est trouvée marginalisée.

Au début des années quatre vingt, la "crise" des grands paradigmes théoriques, et les critiques adressées aux enquêtes statistiques au profit de la conception constructiviste des phénomènes sociaux ont amené des sociologues français à revenir au terrain.

Ce n'est donc que récemment qu'un "retour" à l'ethnographie s'est opéré par un détour tardif par certains courants interactionnistes de la sociologie américaine, et particulièrement par celle dite "de Chicago"(Beaud et Weber, 2003:307).

⁷ MEHAN, H. (1974): « Accomplishing classroom lessons », in Cicourel et al., *Language Use and School Performance*, New York, Academic press.

A la suite du développement de la nouvelle sociologie de l'éducation britannique, dont Peter Woods est l'une des figures emblématiques, et de l'intégration d'outils propres aux démarches qualitatives, c'est notamment sur les terrains scolaires que ce retour s'est opéré. Des sociologues de l'éducation ont commencé à mettre en œuvre des démarches "classiques"(Lapassade,1991) dans des écoles et des collèges , pour tenter de décrire les dynamiques intergroupes, les processus de socialisation qui s'y déroulent, tout en prenant dans cette perspective interactionniste, la place du langage dans les phénomènes étudiés. Il s'agit généralement, sur ce dernier plan, d'analyses très ouvertes, dans lesquelles les interactions tendent à être rapportées aux contextes interactionnels immédiats qu'aux structurations sociales englobantes.

Pour notre travail de recherche, c'est une approche se situant entre la macro et la micro ethnographie qui a été entreprise. Une approche que nous qualifions de « classique » mais non « armée »⁽⁸⁾.

L'orientation ethnographique que nous avons choisie nous amène donc à procéder à la description du site dans lequel s'est déroulée la recherche et, au fil des descriptions de la pratique et des contextes du terrain, à l'exploitation détaillée de la combinaison des modes de production des données. Seront également décrits, nos rapports avec différents groupes sociaux et professionnels rencontrés sur le terrain; en effet les interactions entre l'enquêtrice et l'ensemble des sujets enquêtés constituent l'un des principaux matériaux de recherche. Il n'est pas question de mettre en scène l'activité et la subjectivité du chercheur, mais de tenter de les intégrer à l'analyse des conditions dans lesquelles s'est déroulée la recherche (Bourdieu & Wacquant, 1992) les descriptions autant que les réflexions méthodologiques qui suivent font par conséquent partie intégrante de l'analyse.

⁸ Nous n'étions pas autorisée à enregistrer pendant la période d'enquête, nous nous sommes alors limitée à notre cher journal de bord.

Les données proviennent de divers types de méthodes communes à l'ethnographie et à la sociolinguistique ethnographique: des observations directes, des procédés de recension (dont la tenue d'un journal de terrain), de la collecte de divers types de sources écrites, la réalisation d'entretiens semi-dirigés et d'une enquête exploratoire par questionnaire.

2-2-2 Posture de recherche

Pour cerner les postures de recherche adoptées, dans le cadre de l'enquête ethnographique, il faut tenir compte des relations spécifiques aux objets et avec les sujets de la recherche, relations induites notamment par le cadre conventionnel dans lequel cette enquête a été menée.

Dans le cadre d'enquête ethnographique s'appuyant sur une immersion prolongée et des observations répétées Bogdan et Taylor définissent l'observation comme étant:

« une recherche caractérisée par une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets , dans le milieu de ces derniers » (Lapassade, site web).

Une observation participante doit permettre de mieux appréhender les sujets en s'approchant de leurs catégories de pensées:

« cela conduit à restituer une logique d'acteurs à rendre leur comportements, leur cohérence, à révéler le rapport au monde que chacun manifeste à travers les pratiques observables » (Arborio & Fournier, 1998: 8).

Elle permet également de résister aux constructions discursives des acteurs sur leurs pratiques pour s'assurer de la réalité de ces pratiques (1999:6) :

« (...) il est illusoire de penser qu'à la seule condition d'être directe, l'observation suffise à accéder à des événements se déroulant comme tel indépendamment de la situation d'observation».

Cette remarque d'Arborio et Fournier (1999: 85) met en lumière le phénomène du « paradoxe de l'observateur » théorisé par Labov (1976 :289) (vouloir observer une situation telle qu'elle se déroulerait si on ne l'observait pas est une véritable utopie).

Nombre de chercheurs ont été tenté de trouver des stratégies visant à supprimer ce phénomène. Cela nous a semblé une mauvaise démarche: Le fait de se questionner sur des problèmes d'ordre technique afin de dépasser ce paradoxe alors que précisément nous n'avons pas à le dépasser, car faisant nous-mêmes parties de la situation, revient à nier sa subjectivité. Au contraire accepter de ne pas pouvoir le dépasser c'est dépasser sa subjectivité et à partir de là pouvoir la mettre à distance, et prendre en compte les effets de cette subjectivité quant à la qualité de nos observations.

2-2-3 Une subjectivité assumée

Partant du postulat précédemment accepté que, par notre simple présence nous modifions la situation, il est dès lors nécessaire et important de mesurer les effets de cette subjectivité sur la recherche. Nous avons dû accepter que toutes nos données sont construites, qu'aucune n'est brute et ce, fût- ce même dans la façon de les recueillir. Nous n'oublions pas non plus que : *« les interactions entre enquêteur et enquêtés (..) ont aussi des effets sur les matériaux recueillis et sur les analyses qui en sont faites »* (Arborio Fournier 1999: 85).

Il faut toujours garder à l'esprit que nos résultats ne sont pas la réalité mais notre point de vue particulier sur cette réalité .En tant qu'être humain, nous sommes forcément incluse dans notre recherche. Ainsi dans toutes les recherches en sciences sociales prétendre à l'objectivité est impossible mais utiliser notre subjectivité est possible quant à elle .Cela nécessite selon Berthier (1996) de « se connaître soi-même », car étant le propre outil de

notre recherche. Nous devons nous auto-analyser pour mettre à jour nos propres catégories de pensées qui nous permettent de décrypter les situations.

« L'ethnographe est par définition celui qui ne se satisfait pas des catégories déjà existantes de description du monde social. Il manifeste un scepticisme de principe à l'égard des analyses 'généralistes' et des découpages préétablis du monde réel » (Beaud & Weber, 1997: 10).

Cette analyse est primordiale en sciences humaines.

3- La pratique de la recherche et la description du site

Les ethnographes soulignent la nécessité d'expliquer la démarche mise en œuvre, mais tous n'y accordent pas la même importance dans leurs compte rendus de recherche. L'intérêt de l'explication réside, pour Olivier de Sardan (1995 ; 2001), dans le fait qu'elle doit permettre d'établir les fondements et les limites des interprétations proposées par le chercheur.

Le travail présenté s'inscrit dans le champ d'une sociolinguistique ethnographique des terrains professionnels, dont les principes reposent sur la participation du chercheur à la communauté étudiée afin de comprendre les comportements linguistiques des acteurs sociaux qui la composent.

Les analyses s'appuient sur un corpus de données langagières et extra-langagières collectées au cours d'une enquête menée pendant trois ans⁽⁹⁾ au sein de l'entreprise (la Direction AVAL⁽¹⁰⁾ et dans un complexe de production).

⁹ Depuis l'inscription en première année doctorat en 2005 avec des allers-retours pendant une durée de trois ans.

¹⁰ L'une des quatre activités de la Sonatrach qui a en charge l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement et d'exploitation de l'aval pétrolier et gazier.

3-1 L'accès au terrain

En 2005 ⁽¹¹⁾, nous contactons la direction générale, qui nous oriente vers l'activité AVAL dont l'ouverture des portes et l'accessibilité n'ont pas été faciles au départ.

Après l'envoi d'une demande écrite (une télécopie), présentant et expliquant l'objectif de notre recherche, nous fûmes contactée pour un premier rendez-vous avec le responsable de la formation ⁽¹²⁾ au sein de la direction pour une entrevue au cours de laquelle nous devons expliquer les motivations qui nous ont amenée à choisir la Sonatrach .

N'ayant toujours pas d'autorisation pour commencer notre travail , il nous fixe un autre rendez-vous où nous serions reçue une 2^{ème} fois par le même responsable , pour discuter autour du sujet de la recherche. Où il mettait en relief la politique linguistique de l'entreprise.

Note de terrain: Dans le bureau du responsable

Le responsable: Je ne vois pas de relation entre la production technique et la langue ?

L'enquêtrice: Mais on pourrait bien établir un lien entre les deux vous utilisez une langue ?

Le responsable: Mais Sonatrach a **toujours fonctionné en français.**

C'est au cours de cette seconde entrevue qu'il nous informe du lancement d'une formation en langue française suite à une convention qui a été signée avec l'université d'Oran, et où nous serions autorisée à assister aux cours en tant qu'observatrice sans autorisation officielle ⁽¹³⁾.

¹¹ Suite à l'envoi d'une lettre exposant notre travail de recherche, nous avons été contacté par un responsable de l'entreprise nous fixant un rendez-vous.

¹² Cadre supérieur psychologue de formation, titulaire d'un Magister en psychologie industrielle, il a été notre principal interface pendant la durée de l'enquête.

¹³ Sans carte d'accès on ne peut pas accéder à la forteresse, nous attendions au poste de contrôle, jusqu'à ce que l'agent de sécurité téléphone à la secrétaire du responsable qui l'informait de notre présence, pour qu'il puisse enfin nous autoriser à rentrer. Une situation qui a duré deux mois.

* Expression répandue dans l'entreprise qui correspond à une période d'adaptation réservée aux nouvelles recrues, et marquée par la préparation d'un mémoire pendant six mois en vue d'une confirmation.

3-1-1 L'induction (*) (préenquête)

Cette formation va nous permettre d'accéder à un terrain qui jusque là nous était inconnu et toujours fermé.

Ce qui va nous permettre de nous familiariser avec le milieu industriel et technique :
D'abord pour comprendre le fonctionnement de l'entreprise (activités de l'entreprise, profil du personnel technique et administratif).
En plus, elle nous permettra de tisser des liens avec les cadres qui suivent la formation sur le terrain. En effet, pour Agier:

« le terrain n'est pas une chose, ce n'est pas un lieu ni une catégorie sociale, un groupe ethnique ou une institution .C'est tout cela peut être selon les cas, mais c'est d'abord un ensemble de relations personnelles où on apprend des choses qu'on ne connaît pas par avance, chez qui l'on arrive un peu par effraction .Il faut donc convaincre du bien fondé de notre présence, du fait qu'ils n'ont rien à perdre même s'ils n'ont pas grand- chose à gagner non plus, qu'ils ne risquent rien surtout .

Les relations peuvent être harmonieuses, amicales avec les uns, conflictuelles avec les autres, pas de connaissance intime du sujet sans connaissance du milieu pas de savoir sans relation donc » (Agier, 2004: 35-36) .

Parmi les nombreuses définitions de la notion de « terrain », c'est celle-ci que nous retiendrons, outre le fait qu'elle présente l'avantage de couvrir un vaste ensemble de possibilités théoriques de la recherche ethnographique. Cette définition met particulièrement l'accent sur ce qu'apparaît central aux ethnographes: les relations humaines qui préexistent à la recherche et celles qui s'instaurent « en » enquête.

Les contacts que nous avons établis pendant cette période d'induction, ont largement facilité notre accès au terrain, les discussions que nous avons eu pendant les heures de cours, les pauses cafés, au restaurant et les discussions pendant le trajet nous ont permis

de cerner notre sujet de recherche, revoir nos hypothèses et enfin de nous familiariser avec ce milieu qui nous était hostile au début.

En août 2005, la formation sera interrompue⁽¹⁴⁾, nous décidons d'aller voir encore les choses de plus près, ce qui se fait sur le « terrain » dans les complexes de production loin de la direction.

Suite à notre demande, auprès du responsable de la formation, qui accepte et envoie une autorisation, pour une prise en charge d'une durée de 15 jours. Le choix du complexe a été dicté par le responsable, estimant qu'il est le mieux doté en matière de prise en charge des stagiaires, c'est aussi le plus jeune et le plus grand complexe que compte la Sonatrach.

La préenquête débute du 06 août jusqu'au 17 août 2005⁽¹⁵⁾, où nous aurons l'occasion de visiter et de voir le fonctionnement de tous les services du « process » de discuter avec le personnel du complexe et de voir en entrevue les chefs de départements ainsi que les chefs de services et l'ensemble du personnel rencontré sur le terrain. Elle va nous permettre aussi d'entrer directement en contact avec le chef de département des ressources humaines.

Georges Lapassade rappelle que tout accès à un terrain de recherche ethnographique relève d'une négociation dont le début marque aussi le point de départ d'un processus continu d'interaction entre le chercheur et les personnes qu'il rencontre sur le terrain (Lapassade,1996: 4).

D'ailleurs, le même responsable s'est montré favorable et a exprimé sa disponibilité à nous aider pour que nous puissions effectuer notre travail de recherche dans le complexe, en nous accordant une autorisation « d'accès » pour un stage de longue durée. Durant toute cette période que l'on peut qualifier de familiarisation (dans la direction ensuite

¹⁴ Période de congé.

¹⁵ Voir en annexe 1 le fax, les cartes d'accès, le bon de transport, et la lettre d'information envoyée pour les différentes structures du complexe les informant de notre passage, pp.3-4-5.

dans le complexe), notre projet se construisait à partir d'observations et d'entretiens exploratoires auprès de divers acteurs.

3-1-2 L'entrée au terrain: Enquête

Georges Lapassade (1996: 46) utilise le terme « accès » pour désigner la permission formelle d'enquêter accordée aux chercheurs, et « entrée » pour référer au moment où une confiance plus grande semble s'instaurer avec les sujets enquêtés. Cette distinction peut paraître inutile si l'on considère que la relation de « terrain » (au sens de Agier, 2004) est un processus relationnel continu entre le chercheur et les sujets enquêtés. Elle apparaît cependant pertinente pour souligner le fait qu'une autorisation, voire une convention pour enquêter constitue une condition légale mais que celle-ci est loin d'être suffisante pour garantir une intégration des chercheurs à la communauté.

Cette seconde grande période se déploie du 11 novembre jusqu'au 10 janvier 2007 ⁽¹⁶⁾, elle comprend une période d'observations participantes régulières et intensives, une enquête par questionnaire (les pratiques, l'usage des langues, le statut des langues, et l'image des langues dans l'entreprise).

L'approche ethnographique privilégiée à la Sonatrach a consisté à faire une triangulation entre des observations (participantes ou non) des entrevues. Nous avons choisi ces méthodes afin d'avoir une vue d'ensemble des réalités quotidiennes du milieu de travail ainsi que les représentations des gens sur ces réalités.

L'approche ethnographique dans un milieu de travail peut sembler une limite pour certains parce qu'on ne peut pas faire des analogies avec d'autres milieux de travail, toutefois, cette approche donne une bonne idée des rapports sociaux existants dans un milieu de travail.

¹⁶ Voir annexe 1 la lettre envoyée au responsable ainsi que le fax du responsable du complexe nous accordant un avis favorable pour effectuer notre stage, pp.5-6-7.

En 1^{er} lieu, nous avons opté pour une observation intensive du milieu c'est-à-dire une observation d'environ trois mois et cela d'une façon quotidienne. Cette façon de faire nous a permis d'examiner et de comprendre le fonctionnement de l'entreprise (entre autres les usages/les pratiques langagières).

C'est par l'interaction sociale que l'on peut interpréter et définir ce qui se passe au sein de la communauté ou de la société (Heller, 2002). Les observations participantes nous ont également permis d'examiner les comportements quotidiens et leurs conséquences sur les différents membres.

4- Présentation du terrain

Il convient de souligner que si nos observations dans le complexe ont pu avoir lieu et se dérouler dans de bonnes conditions, c'est grâce à une convention signée⁽¹⁷⁾ entre l'université et le complexe (à signaler aussi l'apport du chef de département qui prêtait beaucoup d'intérêt pour la recherche).

De plus nous avons bénéficié au même titre que les autres stagiaires, d'une prise en charge par l'entreprise⁽¹⁸⁾, en matière de restauration et de transport pendant toute la période de stage, puisque nous étions amenée à passer toute la journée pendant une longue période dans la région la plus sécurisée et la plus isolée en l'occurrence Arzew⁽¹⁹⁾.

4-1 Le choix du terrain

Notre choix s'est porté sur une entreprise, de grande envergure tant sur le plan national qu'international:

¹⁷ Voir annexe 1 la copie de la convention envoyée par l'entreprise et signée par les deux parties (le complexe et l'université) p. 2.

¹⁸ Voir annexe 1 la carte d'accès et le bon de transport pour accéder au complexe GP1Z, pp 9-10.

¹⁹ Les complexes de la Sonatrach se trouvent dans une région sécurisée, on n'y entre que muni d'une autorisation ou d'une carte d'accès.

Un contrôle régulier est assuré dans la zone industrielle pour l'ensemble du personnel de l'entreprise suivi d'un autre contrôle au poste d'accès de chaque complexe.

D'abord parce que la Sonatrach est la première société nationale avec des activités qui sont supérieures à 30% du PNB algérien, c'est aussi la première société dans le continent africain et la 12^{ème} dans le classement mondial ⁽²⁰⁾.

Aussi, parce qu'aucune étude doctorale en didactique du français langue étrangère n'a été entreprise, à l'exception d'une thèse de doctorat portant sur les langues et le développement durable⁽²¹⁾ et un mémoire de fin d'études⁽²²⁾. Que nous avons dirigé - soutenu par notre étudiante- et qui nous a servi d'inspiration. Les seules recherches poussées sur l'entreprise portaient sur l'aspect technique ou économique.

Enfin, et pour être tout à fait honnête, nous trouvions le pétrole plus intéressant comme ressource naturelle et « linguistique ».

Quant au choix du complexe, il nous a été dicté par le responsable de l'activité AVAL. Notre travail a été facilité sur le terrain par un responsable sortant en retraite et se définissant comme un « francisant » portant un grand intérêt aux recherches scientifiques.

4-2 Présentation du complexe: la fiche technique

Le complexe GP1Z ⁽²³⁾ dit Jumbo, se situe à Mers El Hadjadj qui se trouve à 40 KM à l'est de la ville d'Oran⁽²⁴⁾, dans la zone industrielle d'Arzew.

Il a été construit par un consortium⁽²⁵⁾ japonais IHI-ITOCHU. Il est fonctionnel depuis le 12 décembre 1983; appelé Jumbo par rapport à sa grande capacité de production qui

²⁰ www.sonatrach-dz, consulté en 2006.

²¹ KHENNOUR, S. (2007) : *Langues et développement humain et durable en Algérie*, Thèse de Doctorat, Université Aix-Marseille I, Université de Provence.

²² ABDELLAH, N. (2004) : *Le français en milieu professionnel: cas de la Sonatrach*, Mémoire de fin d'études, Université de Mostaganem.

²³ Gaz pétrolier liquéfié: est un mélange d'hydrocarbures légers à l'état liquide issu du raffinage du pétrole.

²⁴ Située à 450 Km de la capital (Alger), Oran est la deuxième ville d'Algérie, elle compte la grande zone industrielle d'Arzew qui regroupe tous les complexes de la Sonatrach .

²⁵ Est une collaboration temporaire entre plusieurs acteurs, à un projet dans le but d'obtenir des résultats.

s'élève à 7,2 millions de tonnes par an⁽²⁶⁾ de gaz pétrolier liquéfié dont 97% est destinée au marché international.

Le complexe regroupe dix départements techniques et administratifs: Quatre départements et trois services rattachés directement à la direction:

4-2-1 Les départements

- Département Technique
- Département Sécurité
- Département Finances
- Département Travaux Neufs

4-2-2 Les services

- Assistant sûreté interne
- Service informatique
- Service organisation
- Les six autres départements sont rattachés à la sous direction personnel et à la sous-direction exploitation.

4-2-3 La sous- direction personnel

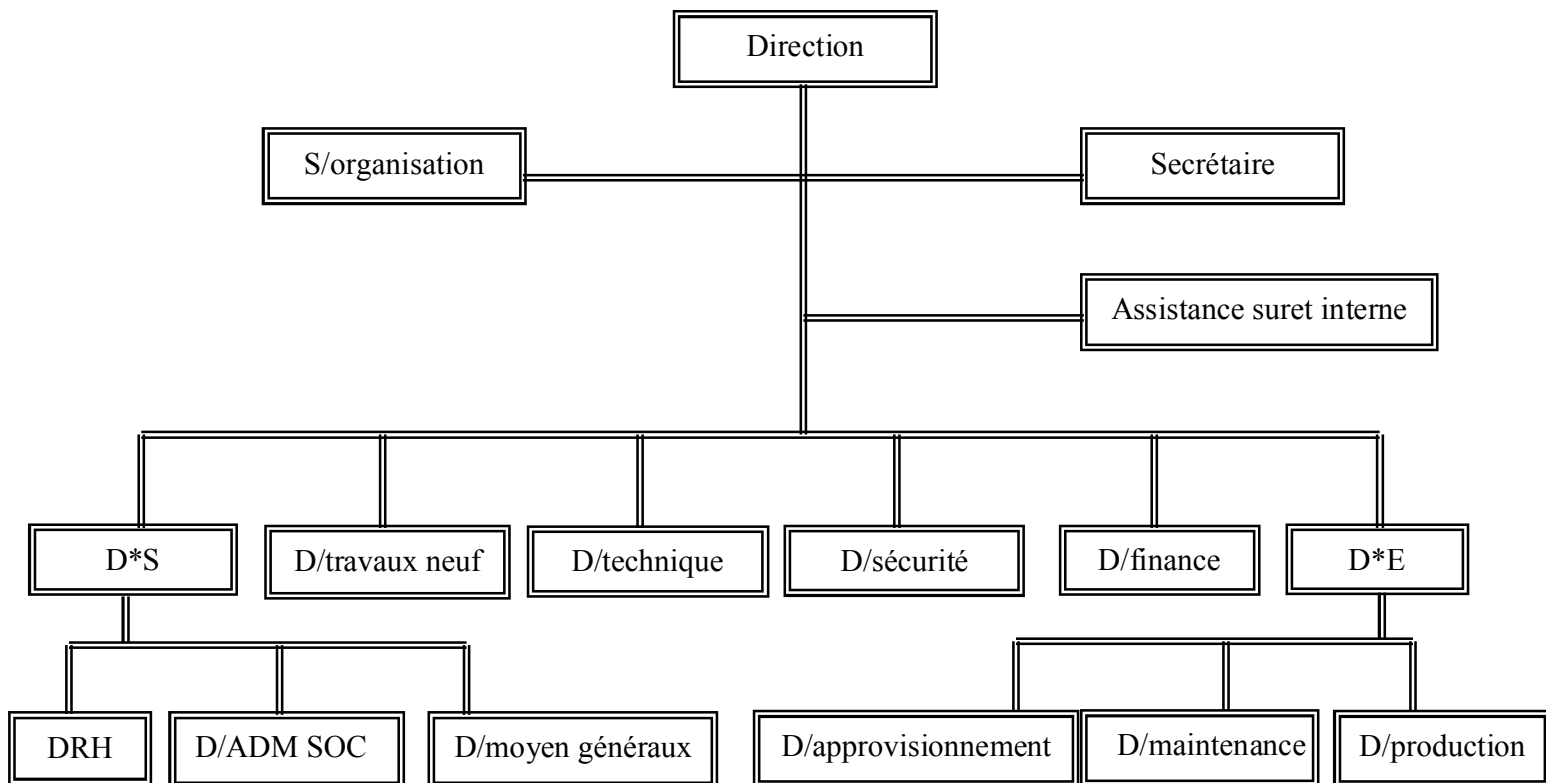
- Département Administration
- Département Ressources Humaines
- Département Moyens généraux

4-2-4 La sous- direction exploitation

- Département Production
- Département Maintenance
- Département Approvisionnement

²⁶ Chiffres annoncés par le complexe, réalisés au cours de l'année 2006.

4-2-5 L'organigramme (Schéma)



4-2-6 Le personnel du complexe

Le complexe GP1Z compte un effectif total de 636 agents dont 621 sont en poste, réparti en trois catégories socioprofessionnelles:

a- Les cadres supérieurs : dont le directeur du complexe et les chefs de département.

b- Les cadres moyens: ce sont les chefs de services ainsi que les cadres (ingénieurs, financiers, économistes, comptables, psychologues, juristes).

c- Les maîtrises: répartis dans les départements techniques et administratifs, ce sont essentiellement les techniciens supérieurs et des BTS.

d- Les exécutants: ce sont les secrétaires et les agents de sécurité.

4-2-7 L'effectif du personnel

Catégorie Socioprofessionnelle	Effectif	Effectif en poste	Effectif non opérationnel
Cadres: - Supérieurs - Moyens	283	229	09
Maîtrises	379	379	06
Exécutants	19	19	/

L'entreprise compte un grand nombre de maîtrise, ce sont principalement les techniciens qui participent activement au fonctionnement de l'entreprise. Ils occupent une grande place dans les services techniques et de production assurant le process.

SONATRACH



* En 1964, Siné (Maurice Sinet) caricaturiste et dessinateur français crée le logo de la SONATRACH.

5- Sonatrach: La carte de visite

Le Groupe pétrolier international la Sonatrach, est la société pétrolière et gazière algérienne, d'exploitation, de transport par canalisation, de transformation des hydrocarbures et leur dérivés.

Elle intervient également dans d'autres secteurs tels que la génération électrique, les énergies renouvelables et le dessalement d'eau de mer.

Elle exerce ses métiers en Algérie et partout dans le monde dans plusieurs pays, dans l'amont et l'aval, en Espagne, au Pérou, en Libye, en Afrique. C'est la première entreprise du continent africain parmi les 50 meilleures sociétés africaines avec un chiffre d'affaire de 32,8milliards de dollars en 2004.

La Sonatrach a gardé sa 12^{ème} place à l'édition 2005 à la suite d'un classement mondial des 50 premières sociétés pétrolières réalisé par la publication spécialisée « **Pétroleum Intelligence weekly** » (PIW) appelé « PIW'S Top50 »; 2^{ème} exportateur de GNL⁽²⁷⁾ et de GPL⁽²⁸⁾; 3^{ème} exportateur de gaz naturel sa production globale est de 222 millions de TEP⁽²⁹⁾ en 2004 ; ses activités constituent environ 40% du PNB⁽³⁰⁾ de l'Algérie ,et 70% du budget de l'état⁽³¹⁾; elle emploie 50 000 salariés (120.000 avec ses filiales).

5-1 Les activités de la Sonatrach^(*)

La Sonatrach est chargée de toutes les activités qui relèvent du domaine des hydrocarbures, c'est-à-dire de l'amont (exploration, production) jusqu'à l'aval (liquéfaction, commercialisation) de manière plus précise. Elle dispose de quatre activités:

²⁷ Gaz naturel liquéfié composé essentiellement de méthane, condensé à l'état liquide.

²⁸ Est un mélange d'hydrocarbures légers stocké à l'état liquide et issu du raffinage du pétrole.

²⁹ La tonne d'équivalent pétrole (symbole TEP), est une unité d'énergie d'un point de vue économique et industriel.

³⁰ Produit intérieur brut, qui correspond à la valeur totale de la production interne des biens et services marchands d'un pays au cours d'une année.

* www.Sonatrach-dz consulté en 2006-2007.

³¹ Chiffres avancés par le Ministre de l'énergie et des mines, lors du Forum de la télévision algérienne, le 24 février 2007 à l'occasion du 36ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures.

5-1-1 L'activité Amont (AMT)

Regroupe les activités d'exploration, de production, de recherche et les métiers de services pétroliers. Ses missions sont principalement axées sur le développement des gisements découverts, l'amélioration du taux de récupération et la mise à jour des réserves avec 206 TEP en 2002.

L'activité AMONT intègre dans sa stratégie opérationnelle les filiales qui lui sont rattachées telles que ENAGEO (entreprise nationale de Géophysique), GCB (société nationale de génie civil et bâtiment), ENSP (société nationale des services aux puits), ENTP (entreprise nationale des travaux aux puits), ENAFOR (entreprise nationale de forage), ENGTP (entreprise nationale des grands travaux aux puits).

La Sonatrach déploie également cette activité en international, ainsi elle intervient dans plusieurs régions du monde : Yémen, Soudan, Niger, Irak, Pérou, Brésil, Bolivie.

5-1-2 L'activité Aval (AVL)

A en charge l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement et d'exploitation de l'aval pétrolier et gazier.

Elle a pour missions essentielles l'exploitation des installations de liquéfaction⁽³²⁾ de gaz naturel, séparation de GPL, de raffinage⁽³³⁾, de pétrochimie⁽³⁴⁾, et de production de gaz industriels (Hélium et azote)⁽³⁵⁾.

L'activité AVAL englobe:

- Quatre complexes de liquéfaction de gaz naturel (GL1Z, GL2Z, GLK2Z, GL1K).
- Deux complexes de séparation de GPL (GP1Z, GP2Z).

³² Est un changement d'état gazeux à l'état liquide.

³³ Est un procédé de séparation qui transforme un mélange de substances, en deux ou plusieurs produits pétroliers.

³⁴ Est la science qui s'intéresse à l'utilisation des composées chimiques, de base issue du pétrole pour fabriquer d'autres composés.

³⁵ La Sonatrach à travers sa filiale HELLIOS, est le premier fournisseur d'hélium de l'Europe.

-Trois filiales de production industrielle: NAFTEC (société nationale de raffinage)-ENIP (entreprise nationale de pétrochimie) HELIOS (Filiale nationale de production d'Hélium).

-Trois filiales de service: SOMIZ (maintenance Arzew) – SOMIK (maintenance Skikda) SOTRAZ (transport).

- Deux entreprises de gestion des zones industrielles: EGZIA (à Arzew) et EGZIK (à Skikda).

5-1-3 L'activité de transport par canalisation (TRC)

Le transport des hydrocarbures liquides et gazeux par canalisation a en charge le développement, la gestion et l'exploitation du réseau de transport, de stockage, de livraison et de chargement des hydrocarbures.

La Sonatrach dispose d'un réseau de canalisation d'une longueur globale d'environ 1500 km dont deux gazoducs transcontinentaux, l'un vers l'Espagne via le Maroc (Pedro Duran Farel) et l'autre vers l'Italie via la Sicile (Enrico Mattei). Avec la contribution de la filiale ENAC (entreprise nationale de canalisation), rattachée à cette activité l'entreprise dispose aujourd'hui des moyens technologiques indispensables pour les opérations d'entretien et de maintenance des infrastructures de transport des hydrocarbures. La Sonatrach prévoit de porter les exportations de gaz à 85 milliards de m³ en Zolo Medgaz, une filiale conjointe de la Sonatrach et plusieurs compagnies européennes (CEPSA, GDF, BP, ENDESA, ENI, TOTALFINAELF) qui va être chargée de la construction d'un gazoduc de 747 Km de long reliant directement l'Algérie à l'Espagne.

Un deuxième gazoduc de 1550km de long reliant l'Algérie à l'Italie via la Sardaigne ; un projet confié à une filiale conjointe entre la Sonatrach, Enelpower, Edison, Eos, Wintershall.

5-1-4 L'activité de commercialisation (COM)

A en charge le management des opérations de vente et de shipping⁽³⁶⁾ dont les actions sont menées en coopération avec les filiales telles que NAFTAL (Entreprise nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers) et SNTM/HYPROC (Société nationale de transport maritime des hydrocarbures et des produits chimiques) pour le transport maritime des hydrocarbures et COGIZ pour la commercialisation des gaz industriels.

5-2 La macrostructure de la Sonatrach

L'organisation des activités de la Sonatrach s'articule autour d'une macrostructure qui a été modifiée et présentée le 30 janvier 2006, suite à l'adoption et à l'application de la loi 05-07⁽³⁷⁾.

Le nouveau schéma maintient les logiques et les principes qui organisent la Sonatrach autour de ses métiers de base, consolident les capacités de la direction générale dans l'élaboration des stratégies et des politiques qui assurent une décentralisation effective et une simplification du fonctionnement⁽³⁸⁾.

La macrostructure de la Sonatrach s'articule autour de:

5-2-1 La Direction générale: elle est assurée par le président directeur général.

Assisté par un:

- Un comité exécutif:
- Le secrétaire général: assiste le PDG dans le suivi et la cohésion du management du groupe.
- Un comité d'examen et d'orientation auprès du PDG, apporte l'appui nécessaire aux travaux des organes sociaux du groupe.
- Le service de sûreté interne de l'établissement (SIE) : relève de la direction générale

³⁶ Mot anglais qui signifie commercialisation.

³⁷ La loi prônait une participation majoritaire à l'exploitation pour les partenaires étrangers.

³⁸ www.sonatrach-dz consulté en 2006.

5-2-2 Les activités opérationnelles

Exercent les métiers du groupe et développent son potentiel d'affaires tant en Algérie qu'en international.

Chacune des activités est placée sous l'autorité d'un Vice-président.

Ces activités sont:

- L'Amont (AMT), le Transport par canalisation (TRC), l'Aval (AVL), la Commercialisation (COM)
- Les activités internationales sont pour leur part organisées sous la forme d'un Holding international (SHIC), chargé de l'élaboration, de l'application de la politique et de la stratégie du développement et d'expansion en international.

5-2-3 Les activités fonctionnelles

Elaborent et veillent à l'application des politiques et stratégies du groupe, elles sont organisées en quatre directions :

- Ressources humaines et communication (RHC): placée sous l'autorité du directeur général adjoint.
- Stratégie, planification et économie (SPE): placée sous l'autorité de la direction exécutive.
- Finances (FIN): placée sous l'autorité du directeur exécutif finances.
- Activité internationale centrale (ACT): placée sous l'autorité du directeur exécutif.

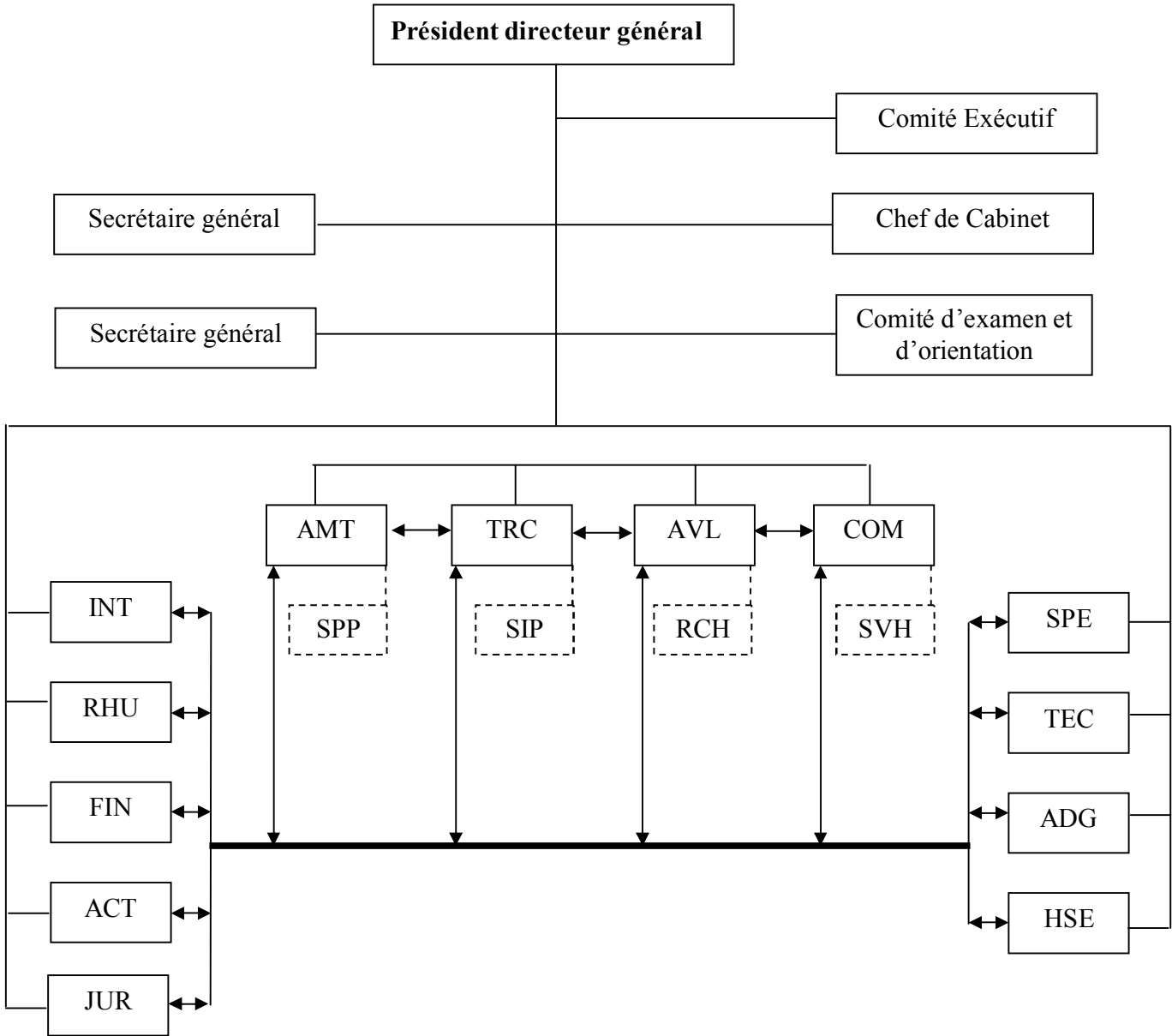
Et trois directions centrales:

- Audit groupe (ADG): placée sous l'autorité du directeur central.
- Juridique (JUR): placée sous l'autorité du directeur central JUR et Santé.
- Sécurité et environnement (HSE): placée sous l'autorité du directeur central HSE.

L'organigramme ci-dessous nous permettra de voir les différentes activités du groupe schématisées⁽³⁹⁾:

³⁹ Sonatrach, (2006) : Revue Sonatrach, N48, Algérie, Sonatrach.

5-2-4 La macrostructure de la Sonatrach (Schéma)



5-3 Le bilan des activités de la Sonatrach

En charge de l'exploitation, de la commercialisation et du transport des hydrocarbures la sonatrach est source de rente, après plus de quarante ans d'existence. La compagnie qui avait été créée pour gérer un Oleoduc (Haoud El Hamra⁽⁴⁰⁾ - Arzew), est devenue un groupe pétrolier de taille mondiale⁽⁴¹⁾.

Les activités de la Sonatrach sont supérieures à 30% du PNB, elle procure plus de 60% du budget de l'état; les recettes de la Sonatrach ont atteint le chiffre de 54 milliards en 2006⁽⁴²⁾.

Comme feuille de route, la Sonatrach va devoir mettre en œuvre la nouvelle loi sur les hydrocarbures dans sa version modifiée, accordant à la compagnie pétrolière nationale une position dominante sur le domaine minier algérien et permettant un meilleur écrémage de la rente lorsque le baril dépasse les 30\$, après un excellent cru en 2006, des recettes dépassant les 52 milliards de \$ et un record en matière de découvertes de pétrole et de gaz.

Au 1^{er} trimestre 2007, seront connues en principe les compagnies étrangères associées à la Sonatrach pour la réalisation de mégaprojets pétrochimiques, d'un coût global de 10 milliards de \$. La même année seront lancés en principe les travaux de ces installations devant constituer l'amorce de la relance de la pétrochimie nationale avec comme perspectives une meilleure valorisation des ressources en hydrocarbures, une augmentation des exportations et une plus grande intégration de l'industrie nationale.

Lors du 4^{ème} trimestre sera également connu le consortium devant réaliser et exploiter le projet de développement des champs de gaz de Tinher⁽⁴³⁾ incluant une unité de

⁴⁰ Haoud en arabe signifie bassin

⁴¹ Voir annexe 1 le bilan chiffré et illustré des activités de la Sonatrach, p.13.

⁴² Chiffre avancé par le Ministre de l'énergie et des mines lors du forum de la télévision algérienne, le 25 février 2007.

⁴³ Situé à l'extrême Sud-est du pays dans la wilaya d'Illizi.

production de Gas to liquid (GTL)⁽⁴⁴⁾. Par ailleurs durant l'année 2007, les négociations entre la Sonatrach et le consortium Kellogg Brown and Root⁽⁴⁵⁾ seront en principe finalisées. Elles portent sur la réalisation d'un train⁽⁴⁶⁾ géant de liquéfaction à Skikda⁽⁴⁷⁾.

Sur le plan international, la Sonatrach ouvrira des sociétés de commercialisation en Espagne et en Italie qui vont asseoir la position de la compagnie nationale comme distributeur direct de gaz en Europe. Un rôle qui va s'accroître en 2009-2010 avec l'achèvement de la réalisation des gazoducs Medgaz⁽⁴⁸⁾ et Galsi⁽⁴⁹⁾. Le groupe poursuivra l'acquisition d'actifs en Afrique subsaharienne et en Afrique du Nord, en matière d'exploration, augurant l'accès à des réserves d'hydrocarbures hors l'Algérie.

Nous disposons également de résultats chiffrés communiqués par le ministère de l'énergie et des mines, pour l'année 2005 :

- L'Algérie a exporté pour 46380 millions US\$ soit 98,3% des hydrocarbures.
- Le volume de production d'hydrocarbures est de 232,2 millions TEP, en augmentation de 4% par rapport à l'exercice 2004.
- Pour le pétrole brut, la production s'est établie à 62,5 millions de tonnes, elle enregistre une hausse de 5% et la part revenant aux associés s'est élevée à 14,4 millions de TEP enregistrant aussi une hausse de 35%.
- Pour le gaz naturel, la production a atteint 151,8 milliards de M³, en augmentation elle aussi de 5% par rapport à celle réalisée en 2004. Un volume total d'hydrocarbures vendus de plus de 175 millions TEP soit 7% de plus par rapport à 2004.
- Les volumes livrés au marché international ont été de 141,3 millions de TEP soit 6% de plus par rapport à 2004.

⁴⁴ Un carburant de synthèse peut en théorie être produit à partir de toute matière première contenant du carbone et de l'hydrogène.

⁴⁵ Société mixte privée américaine, fournit un service à un gouvernement. Le service peut être bien technique qu'humain appartenant à Dick Cheney.

⁴⁶ Train de production (process) de traitement de gaz.

⁴⁷ Ville algérienne se situant à l'est du littoral algérien et où se trouve un complexe de la Sonatrach GLK1.

⁴⁸ Société chargée de la construction du gazoduc sous-marin qui reliera l'Algérie à l'Europe à travers l'Espagne.

⁴⁹ Société chargée de la construction du gazoduc entre l'Algérie et l'Italie via la Sardaigne.

- Le chiffre d'affaires à l'exportation a atteint le niveau exceptionnel de 45,7 milliards de \$, résultat optimal du facteur prix très favorable et d'un effort sensible de production additionnelle.
- Le prix moyen du baril s'est en effet établi en 2005 à 54,4 \$ contre 38,5 \$ en 2004.
- Des investissements de l'ordre de 290DA (équivalent à 4 milliards de dollar US), en augmentation de 9% par rapport à l'exercice 2004.
- Un chiffre d'affaires globales de 3536 milliards de DA (équivalent à près de 49 milliards US\$).
- Un résultat net de 575 milliards de DA (équivalent à près de 8 milliards de dollars US\$).

On sait que la rente pétrolière n'est que l'arbre qui cache la forêt de l'économie nationale: 98% des recettes en devises du pays en proviennent. Qu'aurait été l'Algérie si elle n'avait jamais eu de pétrole ?

6- L'historique de la Sonatrach

Lorsque le 31 décembre, Ahmed Benbella ⁽⁵⁰⁾, premier président de la jeune République Algérienne Démocratique et Populaire, paraphait le décret 63-491, il venait de signer l'acte de naissance de la SONATRACH ⁽⁵¹⁾.

La société nationale de transport et de commercialisation des hydrocarbures n'avait alors pour objet que de « préparer et de mettre au point les études préalables à la construction des moyens de transport terrestres ou maritimes permettant de véhiculer les hydrocarbures liquides ou gazeux ».

⁵⁰ Benbella Ahmed (1916), homme politique algérien, l'un des dirigeants du comité révolutionnaire algérien, il est le premier président de la République algérienne (1963-1965).

⁵¹ Othmane Khouani s'exerce à composer l'acronyme de cet opérateur, en projet: « Ce sera une société nationale, une SONA sans aucun doute. Sa raison sera le transport des hydrocarbures.

Le résultat de cette première cogitation est décevant: Sonatrach qui signifiait en dialectal«attends voir, un peu».

Pourquoi pas alors tout simplement snatch en ajoutant le C de commercialisation : cette variante fais bondir les anglais qui s'exclament « c'est vulgaire, attention en anglais c'est très vilain comme mot, Snatch... » Alors khouani avance une autre combinaison SONATRACH le CH de la fin se rappelle Belkacem Nabi, ne nous plaisait pas mais on s'est dit que c'est l'énonciation Sonatrach qui finira par prévaloir et c'est ce qui s'est passé ». (REBAH, 2006: 75).

Avec le recul, les missions de la Sonatrach semblaient bien limitées et pourtant, c'était là un événement d'importance, l'Algérie à peine libérée de la tutelle coloniale ⁽⁵²⁾ manifestait sa volonté de porter le combat dans le domaine économique.

A la fin de la lutte de libération nationale, le pays se retrouvait dans un redoutable face-à-face avec l'ex-puissance tutrice.

Le premier acte de souveraineté d'Ahmed Benbella fut donc de concevoir et de poser le premier pipeline algérien, celui reliant le champ de Haoud-Hamra à Arzew⁽⁵³⁾.

C'est au président Houari Boumedienne⁽⁵⁴⁾ que l'on doit l'extension au plan juridique des compétences de la Sonatrach.

Le 22 septembre 1966, l'exigeant colonel de l'armée de libération nationale (L'ALN)⁽⁵⁵⁾ définissait ainsi la nouvelle mission de la Sonatrach, une société dont l'objet couvrira désormais:

« la recherche, l'exploitation industrielle et commerciale des gisements d'hydrocarbures solides liquides et gazeux et des substances connexes ».

Le capital social de la Sonatrach n'est plus fixé comme précédemment à 40 millions de nouveaux francs, mais signe des temps à 400 millions de dinars bien algériens.

En grignotant petit à petit les accords d'Evian⁽⁵⁶⁾, le président algérien entamait dès 1967, la nationalisation des Mines et se lance à l'assaut de l'or noir. Pourtant la conquête du pétrole, produit stratégique par excellence, ne pouvait guère être abordée à la hussarde.

⁵² L'Algérie fut occupée de 1830 jusqu'à 1962 par les français.

⁵³ Le plus grand pôle industriel de l'Algérie appelé aussi « les poumons de l'Algérie » et qui compte les différents complexes de la Sonatrach

⁵⁴ Chef d'état major de l'armée de libération nationale (1932-1978), il fut le deuxième président de la république algérienne.

⁵⁵ Elle constitua le bras armé du front de libération nationale.

⁵⁶ Les accords de négociation entre les représentants de la France et du gouvernement provisoire de la République Algérienne signés le 18 mars 1962 à Evian et qui se traduisent par un cessez le feu.

Les accords d'Evian ménageaient à l'Algérie post-indépendante une participation financière de 40% dans la société Nationale de Recherche et d'Exploitation de pétrole REPAL⁽⁵⁷⁾. Cependant, les algériens se trouvaient d'emblée exclus de la gestion proprement dite de l'entreprise, de plus la REPAL possédait la moitié du gisement de Hassi Messaoud⁽⁵⁸⁾ découvert en 1956.

6-1 Le redressement révolutionnaire*

Le « redressement révolutionnaire » du Président Houari Boumedienne ,le 19 juin 1965, débouche dès le mois suivant sur la négociation de certaines dispositions des accords d'Evian et en particulier dans le domaine des hydrocarbures.

Désormais, l'état algérien possède 50% de la REPAL et un accès à la gestion de l'entreprise. Dans la réalité, les choses se passaient plutôt difficilement la REPAL n'a formé que très peu de techniciens et d'ingénieurs algériens quant au contrôle de la société, il était simplement fictif.

En vérité, c'est un conflit majeur au proche orient qui permettra au président d'imposer un nouveau rapport de force politique avec la France

Du coup, le rôle de la Sonatrach est affirmé avec éclat, la guerre israélo-arabe de juin 1967, ouvrira la voie au premier boycott arabe en direction d'Israël et plus concrètement, en Algérie, à la nationalisation du secteur de la distribution et des sociétés pétrolières anglo-saxonnes⁽⁵⁹⁾.

⁵⁷ Créée en 1946, elle découvre le premier puit de pétrole en juin 1956 à Hassi-Messaoud.

⁵⁸ Elle est au centre du désert algérien dans la wilaya de Ouargla ; la ville est essentiellement tournée dans l'exploitation des hydrocarbures .

Une zone située plus au Nord, à 850Km d'Alger, qui réserve la surprise de taille. Un puits creusé un jour de printemps 1919, par le jeune guide caravanier, Messaoud Rouabah , pour permettre aux chameliers de se désaltérer qui va être brusquement projeté par un liquide noir et qui porte dorénavant le nom de celui qui le foras : Hassi Messaoud.

* MALTI, H. (2006) : « L'Algérie et son pétrole. To be or not to be », in *El Watan Economie*, du 20 au 26 mars, Alger, El Watan.

⁵⁹ Seven Sisters oil companies, les sept grandes compagnies pétrolières qui ont formé un cartel avant la création de l'OPEP (Esso, Royal Dutch, Shell, Anglo persian company, Standard oil of New York, Standard oil of California, Gulf oil, Texaco).

A la veille des nationalisations historiques du 24 février 1971, l'Etat algérien, par le truchement de la Sonatrach, n'exerce son pouvoir que sur 33% du potentiel pétrolier du pays.

Et pas simplement sur le plan juridico-politique, sur le champ de Hassi Messaoud, ingénieurs français et algériens se déclaraient en profond désaccord quant aux techniques d'exploitation qui induisent des conséquences différentes sur la préservation des gisements à plus long terme. Le débat n'était pas de produire dans des conditions de rationalité incluant la préservation des gisements pétroliers.

6-2 La nationalisation des hydrocarbures

Le 24 février 1971 le Président Houari Boumedienne, tranche alors dans le vif, dans un discours prononcé à l'occasion du 15^{ème} anniversaire de L'UGTA⁽⁶⁰⁾, le chef de l'état algérien annonce:

« Depuis six mois, nous avons attendu de la part du partenaire français, une définition de l'évolution des rapports algéro-français durant ces dernières années, notamment dans le domaine des hydrocarbures, et à la lumière des transformations profondes de la société algérienne. Le moment est venu de prendre ses responsabilités.

Ainsi, avons-nous décidé aujourd'hui, de porter la révolution dans le secteur du pétrole et de concrétiser les options fondamentales de notre pays dans ce domaine sur cette base, je proclame officiellement au nom du conseil de la révolution et du gouvernement que les décisions suivantes sont applicables à partir de ce jour:

- 1- La participation algérienne dans toutes les sociétés pétrolières françaises est portée à 51% de façon à assumer le contrôle effectif.*
- 2- La nationalisation des gisements de gaz naturel.*

⁶⁰ Le syndicat algérien (L'union générale des travailleurs algériens) fondé le 24 février 1956 pendant la guerre d'Algérie.

3- *La nationalisation du transport terrestre, c'est-à-dire de l'ensemble des canalisations se trouvant sur le territoire national».*

Et il conclut « La nationalisation est un droit de l'état algérien».

La Sonatrach, avait désormais la responsabilité de 77% de la production du pétrole 100% du gaz des pipelines et du raffinage.

Le défi lancé aux sept sœurs anglo-saxones⁽⁶¹⁾ par les nouveaux pays producteurs sur le plan international prenait en Algérie, la forme d'un bras de fer entre l'Etat nouvellement indépendant, soucieux de son développement économique et les deux principales compagnies françaises ELF et TOTAL⁽⁶²⁾.

En 1975, Elf jette l'éponge et cède ses parts de REPAL à la Sonatrach, 83% de REPAL sont alors détenus par l'Algérie, mais 17% restent dans le portefeuille de Total. L'année suivante Total exprime le vœu de continuer à opérer en Algérie, la Sonatrach refuse et procède au rachat des parts détenues par TOTAL suivant la formule fixée en 1975.

En 1981, Chadli Bedjedid⁽⁶³⁾, le troisième Président de la République Algérienne, hérite d'une Sonatrach qui gère dorénavant 100% de pétrole et de gaz algériens.

L'importance d'une relance de l'activité de prospection revêt une acuité plus grande dès la fin de l'année 1985, au moment où les prix du pétrole connaissent une brutale et nette dégradation sur le marché pétrolier.

L'incertitude qui caractérise le marché pétrolier s'est traduite pour l'Algérie, par une baisse drastique des recettes d'exportation, la chute des prix sur le marché international est d'autant plus vivement ressentie qu'elle ne peut être amortie par une relance du volume des exportations.

⁶¹ Avec la création de l'organisation des pays exportateurs du pétrole (OPEP) créée en 1960, qui met un terme au monopole exercé par les sept sœurs qui imposaient le prix du pétrole aux pays producteurs.

⁶² Société française d'extraction du pétrole.

⁶³ Homme d'état algérien (1929), il a été le 3ème président algérien de 1979 à 1992.

La production de pétrole qui a culminé en 1978⁽⁶⁴⁾ a régressé suite aux changements politiques intervenus en 1979, le discours politique de l'époque prônant alors une exploitation plus rationnelle des réserves d'hydrocarbures, ce qui va se matérialiser sur le terrain par la promulgation de textes de loi.

6-2-1 Les textes de loi des hydrocarbures depuis l'indépendance

Le partenariat -une nouvelle philosophie suite à la brutale dégradation des prix enregistrés dans le courant de l'année 1986- met brusquement en relief l'importance d'un renouvellement des réserves face à cette nouvelle conjoncture. Il est patent que les moyens de la Sonatrach ne peuvent seuls faire face à l'ampleur de la tâche.

6-2-1-1 La nouvelle loi des hydrocarbures 86-14

L'adoption de la loi du 19 août 1986, relative aux activités de prospection, de recherche et d'exploitation devait répondre précisément au souci de stimuler la participation des partenaires étrangers à l'effort d'exploration.

Elle précise des formes d'association où le partenaire étranger a un choix plus grand qu'auparavant. Cela est d'autant plus sécurisant pour les investisseurs que la loi donne les moyens qui permettent de garantir à l'associé étranger un profit équitable en raison des risques qu'il prend.

En aménageant le cadre juridique rigide préexistant, la loi de 1986 envisage dans ses dispositions, différentes formules d'association avec les partenaires étrangers dont le recours à la formule du partage de production.

Bien que notable, l'avancée marquée par ce nouveau texte ne permet pas à la Sonatrach de disposer d'une pleine compétitivité dans la négociation des contrats de recherche avec ses partenaires.

⁶⁴ Le premier choc pétrolier s'est produit en 1973, ses effets se feront sentir jusqu'à 1978.

6-2-1-2 La loi 91-21, une nouvelle stratégie

A la fin de l'année 1991, il apparaît que l'ensemble des surfaces accordées à des sociétés étrangères ne totalisent que 150000 km² (13 contrats de recherche et 2 permis de prospection, soit 10% seulement du domaine minier total).

A la lumière des discussions engagées avec les compagnies étrangères, de sérieuses réserves sont émises par les partenaires à l'adresse de cette loi.

Celle-ci avait trait notamment aux contraintes du régime fiscal applicable et à l'exclusion du recours à l'arbitrage en cas de conflit.

L'importance des contraintes de financement de l'économie algérienne et l'ampleur des besoins en investissements nécessaires à la relance du secteur vont inspirer le vote de l'assemblée populaire nationale (APN)⁽⁶⁵⁾ de la loi 91-21 du 04 décembre 1991 modifiant et complétant la loi N°86-14 relative aux activités de prospection, de recherche, d'exploitation et de transport par canalisation des hydrocarbures.

Les amendements apportés au dispositif sont sous tendus par une nouvelle stratégie visant à offrir un cadre compétitif pour un recours accru au partenariat avec les sociétés pétrolières. Cette stratégie s'articule essentiellement autour des trois axes : que sont l'impulsion de l'effort de recherche, le développement des gisements découverts mais non exploités et enfin l'amélioration du taux de récupération des réserves en place des gisements en cours d'exploitation.

Le souci d'une intensification de l'exploration a conduit, par ailleurs, à recourir à la procédure de l'appel d'offres international. Cette procédure, outre qu'elle permet une certaine célérité dans la construction des contrats, garantit une plus grande transparence dans les choix.

⁶⁵ La chambre basse du parlement algérien, chargée d'exercer le pouvoir législatif, elle est composée de 389 membres élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5ans.

6-2-1-3 La loi 05-07

Entre le départ de Chadli et l'arrivée de Bouteflika⁽⁶⁶⁾, les priorités étaient ailleurs (la lutte contre le terrorisme).

Pour ce qui est du pétrole et du gaz il est fort à craindre que les choses risquent d'empirer avec la nouvelle loi des hydrocarbures appelée la loi Khelil ⁽⁶⁷⁾.

Au préalable avant d'évoquer les points saillants de la loi de juillet 2005⁽⁶⁸⁾, il est utile de rappeler que les perspectives étaient pessimistes au début des années 1980, l'exploration pétrolière conduite quasi exclusivement par la Sonatrach était ralentie.

La probabilité de découverte de nouveaux gisements était considérée presque nulle par les rares compagnies étrangères qui s'intéressaient au sous-sol algérien. Les réserves pétrolières récupérables allaient être épuisées à l'horizon 2005 clamait-on !

Les modifications législatives introduites en 1986 et 1991 pour attirer les sociétés internationales et accroître l'effort d'exploration, l'introduction de nouvelles technologies en sismiques et en forage, ont permis notamment la découverte du bassin de Berkine⁽⁶⁹⁾.

Mais voilà, au moment où l'on s'attendait à l'entrée en application de la loi, et à la surprise générale, le gouvernement adopte dans son conseil du 04 juin, un avant – projet de texte législatif portant amendement de certaines dispositions de la loi 05-07 relatives aux hydrocarbures.

D'après le communiqué du conseil de gouvernement :

« Les amendements proposés visent à rationaliser l'exploitation des ressources en hydrocarbures afin de répondre d'une part aux besoins induits par le développement nationale et de préserver d'autre part les richesses naturelles de

⁶⁶ Homme d'état algérien (1937), président de la République Algérienne depuis le 15 avril 1999.

⁶⁷ Chakib Khelil (1939), ministre de l'Energie et des Mines algérien.

⁶⁸ Voir le texte en annexe 1 le projet de la loi dans le journal officiel du 19 juin 2005 p.12.

⁶⁹ Le plus grand gisement de pétrole algérien se trouvant à Hassi Messaoud.

notre pays au profit des générations futures. Cette mesure de préservation et de conservation de nos ressources s'effectuera notamment sur la base d'une participation conséquente et systématique de Sonatrach dans les opérations de recherche et/ou d'exploitation »⁽⁷⁰⁾.

En réalité, les motifs avancés par les uns et les autres sont beaucoup plus d'ordre politique qu'économique. Le département de Chakib Khelil s'en est chargé par l'exposé des motifs économiques relatifs à la conjoncture pétrolière due à une flambée du prix du pétrole qui a atteint les 70\$ le baril⁽⁷¹⁾ au cours de l'année 2006.

A la question sur l'origine de la révision de la loi le ministre a déclaré lors de son passage à une émission radiophonique « *Je peux vous dire que les amendements étaient à l'initiative du ministère de l'énergie* »⁽⁷²⁾.

La révision des deux clauses cardinales de la loi 07/05 relatives au taux de participation et aux conditions de dominialité auxquels sont soumis les investisseurs étrangers, en abandonnant le régime de concession et en réhabilitant le contrat de partage de production et garantissant à la Sonatrach une prise d'intérêt dans toute nouvelle découverte commercialement rentable d'au moins égal à 51%.

Dans la loi de juillet 05 la Sonatrach, pouvait prendre une participation de 20 à 30%, dans les contrats d'exploration et d'exploitation alors que dans le nouveau texte, elle est obligée de prendre un minimum de 51%.

Le deuxième amendement concerne l'instauration d'une taxe sur les profits exceptionnels des compagnies internationales et qui touche les contrats existant de la loi de 1986, négociés à un moment où les prix n'étaient pas aussi élevés. Il est prévu ainsi au titre des amendements une taxe sur les contrats dans la mesure où les prix restent au dessus de 30\$ le baril.

⁷⁰ Emission radiophonique sur les ondes de la Chaîne 3 en 2006.

⁷¹ Baril : symbole (bl ou bbl), est une unité de mesure utilisée pour le pétrole brut et ses dérivés.

⁷² Emission radiophonique sur les ondes de Chaîne 3 en 2006.

Dans le cadre de la loi de juillet 05, le système fiscal n'a pas changé puisque la fiscalité pétrolière se situe au niveau de 62%, tandis que la loi de 1986 il se situe à 48%.

La nouvelle loi a été aménagée en tenant compte de la variation des prix sur les marchés internationaux et la reconstruction des réserves pétrolières à leur niveau de 1971.

Ainsi donc, le recours au partenariat et l'instauration d'un cadre juridique plus incitatif en la forme de contrat de production conférant une part systématique de 51%, ont eu des résultats incontestables et se sont avérés être des choix judicieux.

La production pétrolière algérienne atteint aujourd'hui le seuil de 1,4 million barils /jour, 50% étant produits par la Sonatrach sur les champs qu'elle exploite seule.

L'entreprise nationale contrôle donc globalement sous le régime de la loi de 1986, toujours en vigueur sur 75% de la production de pétrole brut (25% revenant à ses associés étrangers) soit un million de barils/jour (Krissat, 2006).

Compte tenu des résultats et des enseignements obtenus avec le contrat « partage de production », nous pouvons déduire qu'une plus grande ouverture du domaine minier aux sociétés étrangères, telle que préconisée par la loi 07/05⁽⁷³⁾, aurait très probablement accru le niveau d'activité de l'amont pétrolier en se soldant par de plus grandes découvertes d'hydrocarbures et donc une production en hausse. Cette éventualité ne semble faire l'objet d'aucune contestation.

Le mode de concession défini par cette loi attribue aux sociétés étrangères un droit minimum de 70% sur toute mise en évidence d'accumulations nouvelles d'hydrocarbures et une option de 30% maximum à la Sonatrach qui doit être exercée dans un délai maximum de 30 jours.

⁷³ KRISSAT, A. (2006) : « Régime juridique pétrolier: un retour à la raison, mais d'autres évolutions sont nécessaires » in *Le Quotidien d'Oran*, 10 septembre, 6-7.

A l'exigüité de ce délai peuvent s'ajouter des contraintes techniques et financières qui risquent de dissuader la compagnie nationale d'user de sa faculté d'être co-contractante. Auquel cas le partenaire étranger peut définir l'intégralité des parts sur tout permis.

La participation de ce partenaire étranger peut donc être estimée à 85% et celle de la Sonatrach à 15%, les participations moyennes seraient comme suit:

- 80% pour la société internationale (au lieu de 49% dans le contrat « partage production »);
- 20% pour la société nationale (au lieu de 51%).

Ainsi, à la péréquation 49/51 de la loi 08/86 est substituée, la 80/20 de la loi 07/05 définissant les parts revenant respectivement au partenariat étranger et à la société nationale dans toute production additionnelle d'hydrocarbures découlant de découverte de nouvelles réserves.

Autrement dit, si la loi 07/05 avait été appliquée:

- la société étrangère aurait multiplié sa production par 1,7 fois (80/49);
 - la Sonatrach l'aurait divisée par 2,5 fois (51/20), comparativement à la loi 08/86.
- la mise en œuvre de la loi 07/05 aurait :
- consacré le fait de dépossession du patrimoine pétrolier national restant à explorer;
 - engendré une perte d'output en termes réels pour la compagnie nationale;
 - réduit ses parts de marché;
 - accéléré l'épuisement de ses réserves;
 - affecté négativement le bilan et ses états financiers.

La Sonatrach est le lieu de création de richesses nationales, placée au cœur d'un système monopoliste qu'elle irrigue par les canaux vitaux dont elle tire en même temps sa substance naturelle.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Elle est d'abord et avant tout perçue comme le bras économique du monopole politique, un appareil de pouvoir-clé. Enfin, fondatrice dans l'histoire de la construction des institutions de l'état algérien et de son économie.

Toutes ces considérations historiques nous amènent à nous interroger sur la complexité des rapports de la composante linguistique avec l'environnement « socio-économique » algérien depuis son indépendance.

2- La Situation sociolinguistique de l'Algérie

Ce chapitre, qui ne prétend nullement à l'exhaustivité, aura pour tâche de rendre compte de la complexité de la situation sociolinguistique de l'Algérie en vue d'une meilleure compréhension que d'aucuns ont tendance à occulter.

La situation linguistique en Algérie est toujours «problématique» elle peut être qualifiée de véritable laboratoire dans l'étude du plurilinguisme, puisqu'elle se caractérise par la coexistence de plusieurs langues qui sont la langue arabe (moderne/standard –algérien), le berbère et le français.

2-1- La langue arabe

Le terme générique « langue arabe » réfère, en fait, à trois sortes de variétés :

2-1-1 L'arabe classique

Véhiculé par le coran, la tradition prophétique, la poésie anté-islamique et celles des époques omeyyade⁽⁷⁴⁾ et abbasside⁽⁷⁵⁾; cette langue qui appartient à la famille shamito-sémitique⁽⁷⁶⁾ a connu très tôt la variation dialectale;

2-1-2 L'arabe dialectal

Celui-ci se diversifie d'un pays arabe à l'autre. Il peut accuser aussi certaines différences à l'intérieur d'un même pays, mais ces dernières ne sont pas de nature à empêcher l'intercompréhension. Cette variété est la langue maternelle des locuteurs; elle est rarement écrite;

⁷⁴ Dynastie de califes arabes (661-750) grands bâtisseurs, ils embellirent Damas, Jérusalem, Kairouan, l'empire Omeyyades tomba sous les coups des Abbassides.

⁷⁵ Dynastie de califes arabes (750-1258), fondée par Abu al-Abbas Abdallah, déplaçant le centre de l'Empire musulman en Iraq, ils firent de Bagdad leur capital.

⁷⁶ Se dit d'une famille de langues comprenant le sémitique, l'égyptien, le berbère, le couchitique et les langues tchadiennes.

2-1-3 L'arabe moderne

Cette variété est utilisée par les médias, dans l'enseignement, dans le débat politique et dans la littérature contemporaine.

En quoi l'arabe dialectal (AD) se distingue-t-il de l'arabe classique (AC) ou de l'arabe moderne (AM)?

Tous les chercheurs s'accordent pour soutenir, à l'instar de K.Taleb-Ibrahimi, que:

«Les dialectes arabes ou maghrébins se sont toujours démarqués de la norme écrite et cultivée par de sensibles différences phonétiques voire phonologiques (...), l'abandon des marques casuelles avec le figement du schéma phrastique, une extrême souplesse dans le traitement du système aspectuel et verbal, mais surtout par la variété du fond lexical constitué de plusieurs strates : la vieille base lexicale ayant peu ou prou subi des transformations phonétiques avec parfois des termes tombés en désuétude dans l'AC ou plutôt dans sa forme moderne puis les différentes strates constituées par les emprunts aux autres langues avec lesquelles ces dialectes ont été, à un moment donné de l'histoire, en contact. Il s'agit pour nous, en l'occurrence, des dialectes berbères, du turc, de l'espagnol, de l'italien, du français» (Taleb-Ibrahimi, 1997: 20).

2-1-4 Le rapport entre AC (Arabe classique)/AM (Arabe moderne)

S'il est aisé, comme l'a déjà constaté A.H.Ibrahim, d'établir une certaine distinction entre l'AC et l'AD, il n'en va pas de même entre l'AC et l'AM.

Aussi faute de monographies contrastives, on est contraint de s'appuyer sur l'intuition et sa propre connaissance des variétés en question.

A.H.Ibrahim abonde dans le même sens:

« En gros, la syntaxe n'est pas très différente si l'on n'y regarde pas de trop près et rares sont les termes ou les expressions de l'AM qui n'existaient pas du tout en AC.» (Helmy Ibrahim, 1978: 3).

Ici aussi, les chercheurs semblent unanimes pour affirmer que la différence entre ces deux variétés réside dans le nouveau vocabulaire qui est venu se greffer sur l'ancien fond de l'AC.

Cette unanimité fondée, comme on le voit, sur l'intuition, ne peut cependant occulter une réalité plutôt complexe, notamment lorsqu'on se place dans une perspective sociolinguistique, comme le soutient, à juste titre, A.H.Ibrahim:

« Le texte coranique est souvent incompréhensible pour un universitaire, lorsqu'on sort des textes courants, c'est-à-dire de ceux qui sont indispensables à la prière et à la justification d'un certain nombre de pratiques sociales et dispositions morales ou juridiques concernant la vie quotidienne ; cette situation est plus nette, si l'on soumet à ces mêmes universitaires des poésies pré-islamiques ou même de la période qui va du 7^{ème} au 10^{ème} siècles.

Selon nous, la distance qui sépare un texte d'AC d'un texte d'AM est plus importante que celle qui sépare un texte du XIX^{ème} siècles ou XX^{ème} siècles d'un texte du XVI^{ème} ou du début XVII^{ème} siècle» (Helmy Ibrahim, 1978: 5).

Ces variétés -l'AC et l'AM- sont apprises dans les institutions scolaires. Leur utilisation reste tributaire des situations formelles.

2-2 Le berbère

Le berbère appartient au domaine chamito-sémitique, il a réussi à se maintenir et à résister à l'arabisation totale.

Nous ne disposons malheureusement pas de statistiques fiables quant au nombre de berbérophones, tous les chiffres déjà publiés ont été contestés et controversés.

Le berbère se présente sous la forme d'un certain nombre de parlers répartis sur un territoire immense (de l'Égypte à l'Atlantique, de la Méditerranée au-delà du fleuve du Niger).

Les dialectes berbères sont le prolongement des plus anciennes variétés connues
Et comme le soutient le grand berbérisant Salem Chaker:

« il s'ensuit que le concept de « langue berbère » est de nature essentiellement linguistique. Il ne correspond pas à une réalité homogène dans la conscience des locuteurs » (Chaker, 1984: 8).

Le berbère est essentiellement parlé. Certes maints chercheurs ont tenté de lui conférer un code écrit, mais force est de constater qu'on est loin de toute forme de normalisation dans ce domaine A.Boukous, berbérisant marocain, dit à ce propos:

« Le Tamazight (=berbère) est fondamentalement oral les inscriptions lybico-berbères découvertes ne sont pas toujours déchiffrées. Par leurs formes, elles se rapprochent du tiffinagh, alphabet touareg en usage dans la société féminine. Cet alphabet comporte un certain nombre d'insuffisances: certains graphèmes manquent, les voyelles ne sont notées qu'en finale; bref c'est un alphabet peu recommandé dans son état originel pour servir à la graphie dans les domaines littéraires et scientifiques» (Boukous, 1979: 14).

Cette normalisation est par ailleurs d'autant plus problématique qu'elle est menée, le plus souvent par des « groupes privés » ou « des individualités » remplis de bonne volonté, mais pas toujours très compétents.

Les dialectes berbères n'ont jamais été soumis à une codification ni à une uniformisation mais ont toujours été victimes d'une marginalisation.

2-3 Les langues étrangères

Parler des langues étrangères en usage en Algérie ,c'est pratiquement parler uniquement de la langue française qui jouit d'un statut particulier, en raison notamment de causes historiques évidentes. Mais curieusement, les textes officiels régissant la société algérienne (charte nationale et constitution) ne font pas explicitement référence à la langue française, mais parlent de langues étrangères dont on doit encourager l'enseignement pour accéder à la modernité et à la technologie. Cette gêne trahit en fait une certaine tension vis-à-vis de cette langue. Et c'est à juste titre que Dalila Morsly note:

« A un niveau symbolique, la langue française (...) reste marquée comme la langue du colonisateur qui a usurpé son statut de langue officielle aux dépens de langue arabe » (Morsly, 1984:22).

En effet, et à dessein de mener à terme sa politique de francisation, le colonisateur a décrété la langue arabe langue étrangère.

L'enseignement de cette dernière était combattu jusque dans ses derniers retranchements, à savoir l'école coranique; les journaux et les périodiques publiés par l'Association des Ulémas étaient persécutés.

L'enseignement du français n'a touché, pendant la colonisation qu'une infime partie des algériens scolarisables et ce au lendemain de l'indépendance.

Ensuite, l'enseignement est devenu bilingue en arabe/français, les disciplines scientifiques étaient dispensées en français, tandis que les matières littéraires étaient enseignées en arabe. Mais depuis, les choses ont sensiblement changé, sous l'effet de la mise en œuvre de l'arabisation.

Le français n'était enseigné que comme une langue étrangère, c'est-à-dire comme une matière parmi tant d'autres son apprentissage commençait à partir de la 4^{ème} année du primaire. Cela a duré jusqu'à 2004⁽⁷⁷⁾.

Dans l'enseignement supérieur, si les sciences sociales ont été arabisées depuis l'année 1980-1981, il n'en est pas de même dans les filières scientifiques ou en médecine, où le français continue toujours d'être utilisé pour la transmission des connaissances scientifiques. On devrait néanmoins nuancer cette affirmation, dans la mesure où il existe dans certaines universités, un enseignement de ces disciplines en langue arabe (sciences juridiques et les sciences sociales).

Mais comme le note Dalila Morsly, « *les progrès de l'arabisation ont pour conséquence une réduction, mais non une exclusion totale de la langue française en Algérie* » (Morsly, 1984: 22).

En effet en dépit de ce recul notable, le français jouit toujours d'un statut privilégié. Ses manifestations au sein de la vie sociale, économique et culturelle en témoignent:

La réalité sociolinguistique actuelle permet de constater que cette langue ne semble pas avoir perdu totalement de son prestige car non seulement elle est reconnue comme une chance d'ascension sociale mais elle demeure également un instrument de communication largement employé dans le domaine économique.

Elle a une place de choix dans les médias écrits, ainsi qu'une place importante à la radio et à la télévision. Les différentes chaînes de télévision françaises sont captées grâce aux antennes paraboliques; il en va de même dans les domaines de la littérature, de la recherche scientifique et de l'édition.

L'Algérie qui n'est pas officiellement membre de la francophonie est considérée comme le premier consommateur de produits culturels français en Afrique.

⁷⁷ La mise en application de la réforme du système éducatif à la rentrée 2003-2004.

La langue française occupe une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux.

Cette attitude très favorable au français est confirmée par les résultats d'une enquête effectuée sur la place et les fonctions des langues étrangères en Algérie, menée par le centre national d'études et d'analyse pour la planification (CNEAP)⁽⁷⁸⁾ pour le compte du conseil supérieur de l'éducation, qui a ciblé 1800 parents et 540 enseignants répartis sur 14 wilayas du centre du pays.

En ce qui concerne la place des langues étrangères dans la société on peut remarquer que chez les enseignants toutes disciplines confondues, la langue française recueille 53,33% de préférence par rapport à l'anglais qui ne recueille que 40%.

Les résultats de l'enquête montrent que « la langue française est de loin la mieux maîtrisée par les interrogés: la maîtrisent très bien (44,21% d'entre eux) et bien pour 28,84% d'entre eux, ce qui représente en tout 73,05% des opinions sur les 1314 exprimées par rapport à la place de la langue arabe. Il faut noter que la population des enseignants et des parents confirment que « c'est la langue la plus utilisée dans les relations sociales familiales et professionnelles ».

Par rapport au statut des langues étrangères, les résultats de l'enquête du CNEAP affirment que la langue française a été consacrée « première langue étrangère dans la société, les entreprises et dans les institutions, ainsi que le maintien de ce statut au sein du système éducatif qui recueille 73,37% de oui pour 24,83% de non ».

La prééminence du français se retrouve aussi dans les souhaits que les parents émettent quant à la première langue étrangère qu'ils désirent que leur enfant apprenne : 71,07% pour la langue française contre 28,07% pour l'anglais.

⁷⁸ DERRADJI, Y. (2000) : « Vous avez dit langue étrangère le français en Algérie? », in *Cahiers de la recherche*, n° 1, Décembre 2002, Constantine, SLADD consulté en ligne sur le site <http://www.unice.fr/ILF-CNRS>.

Ils considèrent que le français est indispensable pour réussir les études et trouver des débouchés en Algérie et dans les pays francophones.

La concurrence entre le français et l'anglais tourne nettement à l'avantage de la première langue étrangère en l'occurrence le français qui apparaît comme indispensable à un cursus scolaire de qualité, tandis que la seconde langue l'anglais, considérée comme langue étrangère seconde revêt une importance plus grande pour la poursuite des études, à l'étranger, plus pointues dans le domaine de la recherche.

Ainsi, se dégage de la lecture des données statistiques du Ministère de l'Education Nationale une nette préférence pour la langue française, choisie par 98,72% de la population scolaire. Le choix de la langue française confirme et précise le prestige de cette langue chez les parents d'élèves et montre d'autre part qu'elle reste en position de force sur le marché linguistique algérien.

S'agissant des autres langues étrangères, l'on peut dire que leur statut et rôle sont dérisoires et ne rivalisent guère avec ceux de la langue française, même si, au demeurant tout le monde s'accorde, par exemple, pour dire que la langue anglaise est la langue scientifique internationale par excellence. Lors de la rentrée scolaire (1993-1994), le ministère de l'Education Nationale a décidé d'introduire l'anglais dans le cycle moyen (=collèges) comme langue optionnelle à côté du français, les élèves devant choisir entre le français et l'anglais. C'est ainsi, que 58% choisissaient le français comme première langue étrangère. Cet emploi préférentiel s'explique inévitablement lorsqu'on l'on sait pertinemment que ce sont des visées idéologiques qui ont caractérisé l'introduction de l'anglais dans les écoles primaires à titre de première langue étrangère, pour le mettre en concurrence avec le français. Mais cette décision n'a été prise qu'à titre expérimental dans certaines wilayas, puis abandonnée.

3- Les pratiques langagières des algériens

C'est devenu un lieu commun, lorsqu' il est question de traiter de la situation linguistique de l'Algérie, de dire que celle-ci se caractérise par le plurilinguisme où arabe dit classique, l'arabe moderne, l'arabe dialectal, le berbère et le français coexistent, et que l'utilisation de ces variétés est fonction de facteurs individuels, situationnels, etc.

Nombreux sont les travaux qui, tout en présentant la répartition fonctionnelle de ces variétés, insistent sur la situation de diglossie : arabe classique et/ ou moderne d'une part, l'arabe dialectal d'autre part, variétés d'une même langue remplissant des fonctions distinctes et complémentaires, avec cependant un jugement positif vis-à-vis de l'arabe dit classique ou moderne, qualifié de variété de prestige, et un jugement négatif à l'endroit de l'arabe dit dialectal, qualifié de basse variété.

Selon la conception de Fergusson (1959), la principale caractéristique est la dichotomie séparant les deux variétés, la variété haute ou de prestige H (High) et la variété basse (dialectes) notée (Low).

La variété de prestige, en l'occurrence l'arabe classique, est utilisée dans des situations formelles: sermons religieux, discours politiques, conférences, presse etc. Les aires d'usage de chaque variété semblent balisées dans la présentation qu'en fait Fergusson à telle enseigne que les territoires dévolus à ces variétés donnent l'impression d'être exclusifs et imperméables. Or, la vie de tous les jours nous en offre une réalité beaucoup plus dynamique.

Critiquant à son tour cette présentation des faits linguistiques, A.H.Ibrahim dit, à juste titre, à ce propos de la situation linguistique en Egypte voire dans le monde arabe tout entier:

« ce serait un leurre de croire que parce qu'on a dit: cette langue s'emploie au marché et celle-ci dans un colloque scientifique, on a défini des domaines d'emploi.

C'est que les situations de communication effective coïncident rarement avec les stéréotypes bien catégorisés de ce que l'on suppose être les types de communication sociale. Les insultes, les plaisanteries, les sous-entendus et les différentes formes de connotation sont susceptibles d'apparaître dans n'importe quel type de communication sociale et le choix qu'un individu fera de ces éléments est fonction de son appréciation des rapports où il s'inscrit et de la disponibilité linguistique de ses locuteurs » (Helmy Ibrahim, 1978: 14).

Mais la réalité des faits est là pour nuancer cette répartition qui pêche par son cloisonnement strict et rigide. D'autre part, il est à noter l'émergence des variétés intermédiaires de l'arabe de l'incursion des langues étrangères, plus particulièrement du français.

3-1 Le plurilinguisme de la société algérienne

Comme nous l'avons déjà dit, l'Algérie est un pays plurilingue, en raison des nombreuses variétés qui y sont usitées.

Ceux qui connaissent le paysage linguistique algérien savent qu'il existe dans cette société une configuration quadridimensionnelle, se composant fondamentalement de l'arabe algérien, la langue de la majorité, de l'arabe classique ou conventionnel pour l'usage de l'officialité, de la langue française pour l'enseignement scientifique et le savoir et de la langue amazighe officialisée ⁽⁷⁹⁾ récemment et qui a vu son introduction à la télévision et son enseignement dans certaines écoles, qui va certainement contribuer à reconfigurer la place des usages.

La majorité des algériens sont au moins bilingues, souvent trilingues voire quadrilingues, pour les scolarisés qui constituent à l'heure actuelle la plus grande partie de la population
Et comme le note D Morsly:

⁷⁹ En 2002, l'Assemblée Nationale et le Sénat adoptent la loi portant modification de l'article 3 de la constitution par l'ajout de l'article 3 bis formulé ainsi « Art.3 bis- Tamazight est également langue nationale » (Loi-2002).

« Il y a situation de plurilinguisme surtout parce que les langues se trouvent dans de nombreuses situations de communication étroitement imbriquées les unes aux autres » (Morsly, 1988: 265).

Nous pouvons donc considérer que la situation de multilinguisme que vit la société algérienne peut être qualifiée de diglossiques mais seulement au niveau des représentations et des valeurs attribuées à chaque variété dans le marché linguistique et qui maintiennent la dissymétrie inhérente au fonctionnement diglossique. Alors que sur le plan des pratiques observables, il semble que l'hypothèse du continuum⁽⁸⁰⁾ soit plus efficiente et adéquate.

3-2 L'alternance codique: (emprunt et interférence)

Pour rendre compte donc du plurilinguisme en Algérie, tel qu'il se manifeste à travers les pratiques langagières des locuteurs, nous nous appuyons sur les travaux réalisés par D.Morsly(1988), K.T.Ibrahimi(1991), A.Boucherit(1987) et Y.Cherrad-Bencherfa (1989), comme nous nous référons à d'autres travaux concernant la Tunisie et l'Egypte notamment. Les observations tirées des corpus recueillis par chacun d'eux se recoupent et illustrent bien la situation décrite.

L'alternance codique peut être définie comme un passage d'une langue à une autre ou d'une variété de langue à une autre variété, soit à la suite d'un changement intervenu dans la situation interactive ou dans un de ses paramètres (modification des rapports sociaux entre les interlocuteurs, changement de sujet). Nous tenons cependant à faire remarquer ici que nous faisons la distinction entre l'alternance codique, l'emprunt et l'interférence.

⁸⁰ « La recherche ethno-sociolinguistique, et notamment créoliste, nous ont appris que dans tous les phénomènes, entre deux polarités « extrêmes », on observe toujours une gradation sans limite nette. Rien n'est jamais tout l'un ou tout l'autre, mais toujours un peu mixte (...). C'est là que les phénomènes majeurs observés en ethno-sociolinguistique, alternance codique, métissage linguistique, variété nationale ou sociale, emprunts trouvent leurs places. » (Balnchet, 2000a :98).

En effet, l'emprunt est généralement intégré à la langue emprunteuse et obéit de ce fait aux schèmes morphophonologiques de cette dernière ce phénomène existe dans le domaine arabe, par exemple:

- l'arabe dialectal:

* télévision devient tirivizion

* machine devient machina

- l'arabe standard:

* télévision devient talfaza

L'emprunt est un moyen que la langue emprunteuse utilise notamment pour désigner des réalités nouvelles.

L'interférence, quant à elle, relèverait plutôt du domaine de la didactique des langues. En effet, on y parle d'interférence pour désigner, par exemple, l'influence de la langue maternelle sur l'acquisition d'une langue étrangère.

Cela étant, nous voudrions avant de poursuivre notre description, relever l'impact de l'arabisation menée inlassablement depuis l'indépendance.

Ceci aura pour avantage de nous permettre une meilleure compréhension des faits décrits.

3-3 L'arabisation du système éducatif

L'arabisation est bien installée en Algérie. Ses acquis se manifestent partout: celle-ci est totale dans les cycles primaire moyen et secondaire. Dans le supérieur, elle est intégrale dans le champ des sciences humaines et sociales; ailleurs, elle est diversement présente. Dans l'administration, les ministères de l'intérieur et de la justice sont complètement arabisés. Les différents documents et formulaires sont rédigés exclusivement en arabe.

En général, nous pouvons dire que la dynamique de l'arabisation a généré vis-à-vis de la langue arabe de nouveaux rapports. A ce propos, H.Skik a noté, à propos des enfants scolarisés au Maghreb:

« Les différences entre l'arabe parlé- langue maternelle de l'enfant- et l'arabe littéral qu'il apprend à l'école sont parfois très importantes. Malgré cela, on sent les enfants aujourd'hui, plus à l'aise dans l'utilisation de l'arabe littéral que leurs aînés; cette langue semble moins distante, moins « ésotérique » et moins sacralisée et moins « guindée », moins artificiel (...) » (Achouche, 1981: 40-41).

L'extension de la langue arabe a, par ailleurs, influé sur les dialectes arabes algériens. Celle-ci se traduit notamment par la naissance de ce que d'aucuns appellent « al arbiyya al -wasta » ou arabe médian auquel le linguiste marocain A.Youssi (1986) a consacré une thèse.

Les manifestations du français à l'oral comme à l'écrit sont nombreuses, tant au niveau individuel que collectif. Certes, il y a lieu de relever que:

« les pratiques des locuteurs en langue française se caractérisent par une grande variété. La maîtrise de la langue comme les structures qui la caractérisent selon de nombreux paramètres: appartenance géographique des locuteurs (villes/campagnes), appartenance socioprofessionnelle, formation scolaire et universitaire; si bien qu'il est difficile, en l'absence d'enquêtes sociolinguistiques systématiques, de dessiner un modèle qui rendrait compte des comportements communicatifs des algériens» (Morsly, 1988: 23).

Cette situation privilégiée dans laquelle se meut le français n'est pas près de changer, loin s'en faut, car il continue d'être perçu comme un instrument essentiel de promotion, d'épanouissement individuel et d'ouverture sur le monde.

L'algérien, comme l'a remarqué Y.Cherrad-Bencherfa:

« tend à l'adoption d'un parler hétérogène(où l'alternance de l'une ou l'autre langue est fréquente) plutôt qu'à un choix entre arabe algérien et

français ou arabe algérien et arabe moderne(...) » (Cherrad-Bencherfa, 1989).

Cela veut dire, entre autres, que l'algérien utilise son répertoire verbal, entendu ici comme étant l'ensemble des ressources linguistiques dont il dispose pour mener à bien la communication.

Certes, la prédominance d'une variété sur les autres peut être fonction du thème de l'interaction, des interlocuteurs en présence, des valeurs symboliques que ces derniers attachent à chacune de ces variétés.

Toutefois, il est des situations somme toute rares où des variétés sont employées à l'exclusion d'autres. En effet, le locuteur algérien peut :

« utiliser le kabyle exclusivement pour communiquer –avec sa grand'mère, par exemple, si celle-ci ne comprend ni le français ni l'arabe;

- utiliser le français exclusivement pour parler de son travail parce qu'il ne dispose pas de langage technique approprié en arabe dialectal, en kabyle ou même en arabe classique:

- utiliser enfin l'arabe classique exclusivement, s'il fait un discours politique ou s'il parle littérature arabe, religion » (Morsly, 1988 :265).

Mais ces situations ne font, nous semble-t-il, que confirmer la règle à savoir le « mélange des langues » que les algériens produisent tout en le stigmatisant.

Ce qui, au demeurant, n'est pas le propre des algériens. P.Cadiot écrit à ce propos:

« le mélange des codes est toujours stigmatisé. C'est un fait général que si, par la médiation de l'enquêteur, il affleure comme tel à la conscience, il est considéré comme honteux, irrecevable, voire en un sens maudit.

Associée aux représentations sociales de l'impur, cette image est évidemment renforcée par tout ce que l'école, en particulier, véhicule en fait de valorisation de l'intégrité symbolique de la langue» (Cadiot, 1987).

Mais quelle véritable signification attribuer à l'alternance codique, si l'on fait abstraction de ce jugement de valeur ?

Serait-elle toujours l'indice de l'incompétence dans l'une des langues en contact? Nous serons plus encline, en ce qui nous concerne, à penser que le locuteur en usant de tout son répertoire verbal, met en œuvre une stratégie discursive à même de lui permettre d'exprimer ses besoins langagiers. K.Taleb –Ibrahimi parle, à ce propos d'optimisation de la communication:

« Compris dans ce sens, les phénomènes de contact prennent alors un aspect intégrateur qui tend à l'optimisation de l'interaction et de la communication et à en pallier les déficits et peuvent parfois être l'indice d'une réelle richesse langagière» (Taleb-Ibrahimi, 1997 :158).

A.H.Ibrahim va, quant à lui, plus loin et soutient qu' :

« on peut dire que le fait pour un individu d'assumer le mélange des langues équivaut à dominer sa mort, sa faiblesse, sa misère et autres angoisses en les stimulant plutôt qu'en les repoussant » (Helmy Ibrahim, 1980: 82).

3-3-1 L'alternance arabe standard/arabe dialectal/français

Les manifestations de l'arabe standard (AS), comme d'aucuns le soutiennent encore, restent tributaires des situations formelles: école, lycée, université, mosquée et discours officiels notamment. Cependant, force est de constater que ces situations ne sont pas la « chasse gardée » de l'AS, puisque même à l'intérieur de celles-ci, on peut relever de

temps à autre l'intrusion d'unités linguistiques appartenant aux autres variétés linguistiques en présence.

3-3-1-1 Dans le milieu scolaire

En effet, si le contenu du message scientifique est véhiculé généralement par l'AS, son explication ou son commentaire ne peuvent pas se faire soit en AD ou en AS.

L'apparition d'une personne, autre que les étudiants peut, elle aussi, déclencher le passage de l'AS vers l'AD, comme par exemple un parent d'élève ou l'appariteur.

L'irruption du français est, elle aussi, fréquente notamment quand il s'agit de nommer des réalités nouvelles: choses ou concepts pour lesquels la langue arabe ne dispose pas d'équivalents.

3-3-1-2 Dans le discours politique

Les discours politiques prononcés par les hommes politiques en Algérie sont, en général, donnés en langue arabe standard, cette dernière étant la langue nationale, on peut dire, qu'à l'instar de ce qui se passe dans l'institution scolaire, les autres variétés, notamment l'AD et le français, sont utilisées de temps à autre selon certains paramètres.

Ci – après un exemple :

S'adressant à la foule, feu Houari Boumediene dit :

« al' imbiryalija ma indha 'illa siyasa farida,siyasat-addabuz »

(l'impérialisme n'a qu'une seule politique,la politique du bâton)

Nous relevons ici le passage de l'AS à l'AD, matérialisé par la présence du mot addabbuz (bâton)⁽⁸¹⁾ propre à l'AD. Le choix de ce mot n'est pas fortuit, nous semble-t-il.

En effet, comparativement à son équivalent en AS (asa), il recèle une charge sémantique forte et péjorative. Aussi, cette alternance peut être qualifiée de métaphorique.

⁸¹ YAHMETENE, M. (1997) : *L'arabisation de l'enseignement supérieur en Algérie*, Thèse de Doctorat, Université Stendhal, Grenoble III, 54.

Comme nous venons de le voir, ces exemples illustrent bien que les situations de discours dites formelles ne sous-tendent pas uniquement l'utilisation de l'AS et montrent à l'évidence que l'on peut réellement parler d'un continuum entre les deux variétés (AS et AD).

La revalorisation et la prise en charge scientifique des langues maternelles est plus que nécessaire, ne serait-ce que dans la perspective d'un meilleur enseignement de la langue nationale et les langues étrangères. Cela doit passer d'abord par une cessation des « hostilités » envers elles, car :

« Cette langue maternelle est la langue de la vie, de la création. Son dynamisme est évident (...) Cette langue maternelle, le problème n'est pas de l'écrire ni de l'enseigner. Aucun maghrébin soucieux de témoigner sa connaissance à sa vieille mère n'irait l'installer dans un palace où elle se sentirait désemparée (...). L'essentiel est que cette langue reste vivante, qu'on laisse les enfants des écoles en apprécier la saveur (...) Le problème n'est pas de mettre le dialecte à la place de l'arabe ni du français (...), c'est le reconnaître comme une composante du patrimoine national et de ne pas se priver de sa richesse (...) » (Grandguillaume, 1983: 160).

S'agissant du français, il y a lieu de dépassionner nos rapports à son égard. En raison de considérations historiques évidentes et des atouts dont elle jouit en tant que langue de science, de culture et d'ouverture sur le monde, la langue française peut constituer un appoint considérable à l'arabisation. Toutefois, les autres langues étrangères, notamment l'anglais, devraient être encouragées.

Avons-nous besoin de rappeler des évidences: la langue anglaise n'est-elle pas, à l'heure actuelle, la langue scientifique, par excellence, en regard de la production scientifique et intellectuelle qu'elle ne cesse de véhiculer, et qui constitue, par son ampleur un immense

défi pour le monde arabe, au moins, qui s'échine à la transférer en la traduisant et qui n'y arrive que partiellement.

4- La politique linguistique de l'Algérie

Dans cette partie, nous allons nous attacher à rendre compte de la politique linguistique poursuivie par l'Algérie depuis le recouvrement de son indépendance. Cela nous permettra de la mettre en parallèle avec la situation sociolinguistique que nous venons de décrire.

Mais avant de nous y engager, nous aimerions nous arrêter à la notion même de « politique linguistique », afin de circonscrire son champ sémantique et, par la même, de la distinguer des autres notions qui semblent relever du même paradigme. Nous faisons allusion à « planification linguistique », « aménagement linguistique » et « glottopolitique ». Cette entrée en matière, quoique didactique, aura peut être le mérite de nous permettre de caractériser la politique linguistique algérienne et de l'insérer quelque part dans la typologie des politiques linguistiques élaborée par des chercheurs comme Louis-Jean Calvet.

4-1 Qu'est ce qu'une politique linguistique ?

L'expression « politique linguistique » est souvent utilisée en relation avec celle de planification linguistique. Mais est-ce à dire que les deux expressions sont synonymes et interchangeables ?

Selon H.Boyer, (1991) ces deux termes renvoient à « *deux niveaux d'action du politique sur la /les langues en usage dans une société donnée* ».

Le premier niveau réfère justement à l'expression de politique linguistique définie par L.J.Calvet (1987) comme étant:

« L'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale ».

Cette définition, apparemment lapidaire, semble satisfaire les auteurs qui se sont intéressés à cette notion et la reprennent à leur compte. C'est d'ailleurs ce qui a fait dire à Juliette Garmadi (1981):

« Contrairement à la planification linguistique, la politique linguistique n'a reçu que de rares définitions ».

4-2 La planification linguistique

Comparativement à la politique linguistique, l'expression « planification linguistique » est définie comme étant:

«La recherche et la mise en œuvre de moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique» (Calvet, 1987:155).

Autrement dit, la planification linguistique est:

« un ensemble de tentatives et d'efforts conscients et organisés pour résoudre des problèmes linguistiques. Ce sont des décisions prises pour influencer, encourager ou décourager des pratiques et des usages linguistiques.

C'est la somme des efforts faits pour changer délibérément la forme d'une langue et son usage, le discours. C'est parfaire une langue exprimant une individualité nationale. C'est réformer une langue d'une façon normative. C'est donner un code écrit à une langue qui n'en a pas. C'est déterminer les moyens scientifiques de parvenir au bilinguisme en période coloniale ou post-coloniale. C'est adapter aux réalités linguistiques des pays colonisés l'expérience acquise dans l'histoire des langues européennes. C'est mettre un lexique d'une langue en adéquation avec le développement social, technique ou culturel d'un pays » (Calvet, 1987:186).

Telles que nous venons de les présenter, les expressions de politique et de planification linguistiques semblent jouir d'une certaine complémentarité. Toutefois, L.J.Calvet fait remarquer, à juste titre que si:

« la notion de planification linguistique implique celle de politique linguistique, la réciproque n'est pas vraie. En effet, il peut fort bien se faire qu'un Etat, une nation n'aient pas les moyens de leurs choix en matière de politique linguistique » (Calvet, 1987: 156).

De ce qui précède, nous pouvons inférer que la politique linguistique et la planification linguistique sont deux moments essentiels dans l'action sur le ou les langues. Le premier moment -constitue la politique linguistique- est de nature symbolique, dans la mesure où il traduit quelque représentation ou perception de la réalité linguistique sur laquelle on voudrait agir. Le second, quant à lui, en l'occurrence la planification linguistique, est à vocation pratique, en ce sens qu'il constitue la mise en pratique de cette représentation.

Ceci étant, il y a lieu de mentionner l'apparition d'un nouveau terme: «glottopolitique» qui entend se substituer à celui de « politique linguistique », dans la mesure où il prétend mieux désigner l'articulation: politique linguistique/planification linguistique.

Selon L.Guespin et J.B.Marcellesi, (1986) ce terme offre:

« l'avantage de neutraliser, sans exprimer à son égard, l'opposition entre langue et parole. Il désigne les diverses approches qu'une société a de l'action sur le langage, quand la société légifère sur les statuts réciproques du français et des langues minoritaires, par exemple; la parole quand elle réprime tel emploi chez tel ou tel type de texte matière à examen:

Glottopolitique est nécessaire pour englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique ».

L'on peut dire que la proposition terminologique sus- citée est éminemment pertinente, mais force est de constater qu'elle n'est pas près de supplanter le terme de politique linguistique qui continue d'être largement usité.

4-3 La politique linguistique algérienne

Parler de la politique linguistique de l'Algérie c'est, en dernière analyse parler de l'arabisation. En effet, il y est question essentiellement de promouvoir la langue arabe, de l'élever au rang de langue nationale et d'œuvrer à la généralisation de son utilisation dans tous les domaines.

A vrai dire, cette tâche n'est pas- mutatis mutandis- le propre de l'Algérie, car les autres pays du Maghreb s'emploient eux aussi à réhabiliter la langue arabe, depuis leur accession à l'indépendance. Pour tous ces pays, la langue arabe constitue, selon la belle expression de G.Grandguillaume, « *la face culturelle de l'indépendance* » (Grandguillaume, 1983: 34).

Mais c'est assurément en Algérie que l'arabisation revêt une signification particulière, en raison de la longue nuit coloniale.

Nous allons donc rendre compte de la genèse et de la mise en œuvre de cette arabisation.

4-4 Y a-t-il eu une politique linguistique en Algérie?

Mais avant de nous attaquer à cette partie, il serait, peut-être utile de remonter dans le temps.

L'émergence de la langue arabe comme langue nationale est comme nous venons de le voir le fruit d'un long cheminement historique, jalonné par une résistance farouche à l'entreprise glottophagique coloniale.

Une fois l'indépendance recouvrée, il a été procédé à l'arabisation qui se présente donc comme l'instrument de mise en application du choix de l'arabe comme langue nationale.

Le terme arabisation a fait l'objet de maints commentaires destinés à faire toute la lumière sur son univers sémantique. Nous n'avons point l'intention de les reprendre ici. Nous nous contenterons de mettre en évidence les acceptions qui s'appliquent à la situation algérienne.

L'arabisation, pour les pays maghrébins, diffère sensiblement de l'arabisation telle qu'elle est perçue par les pays du moyen orient. En effet, pour ces derniers, l'arabisation ne revêt qu'un aspect technique, dans la mesure où il est question essentiellement d'arabisation des termes étrangers. Il s'agit en dernière analyse d'une opération linguistique par laquelle on essaie de faire plier les termes techniques empruntés aux langues étrangères aux schèmes linguistiques de la langue arabe. Et c'est pour cela, que K.Taleb-Ibrahimi dit, à propos de l'arabisation en Algérie:

«L'arabisation a pris (...) une signification plus large dépassant largement l'aspect strictement linguistique » (Taleb-Ibrahimi, 1997:240).

Car elle vise à faire tenir à la langue arabe toutes les fonctions exercées par la langue française durant la colonisation.

A ce propos, La Charte Nationale de 1976 stipule que:

«L'usage généralisé de la langue arabe et sa maîtrise en tant qu'instrument fonctionnel est une des tâches primordiales de la société algérienne»⁽⁸²⁾.

L'arabisation est envisagée aussi comme ressourcement, en raison de la longue nuit coloniale qui a coupé l'Algérie de la langue et de la culture arabes.

⁸² La Charte Nationale, 1976, 56.

Contrairement à d'autres pays où la pluralité linguistique est plus ou moins prise en compte, l'Algérie a opté pour l'exclusion de l'arabe dit dialectal et du berbère. Ces derniers sont considérés et présentés comme autant de facteurs susceptibles de compromettre l'unité nationale. Dès lors, on n'assigne à ces variétés linguistiques qu'un rôle tout à fait marginal, comme véhicule des formes d'expression populaire et inférieure: folklore, théâtre et productions culturelles destinées à la consommation populaire.

Le comble de cette marginalisation est atteint quand on interdit aux enfants scolarisés d'utiliser leurs langues maternelles à l'école. A ce propos, M.Boudalia-Greffou relève dans son livre:

« Le projet de l'école algérienne est plus vaste; en fait l'enfant n'est qu'un prétexte, un relais. L'objectif réel est le langage de son milieu. L'école devient le lieu d'un véritable combat contre les langues parlées. »
(Boudalia-Greffou, 1989: 23).

Ce mépris voire cette exclusion n'ont pas manqué d'irriter et de susciter des réactions de .A.Chériet, (1973) pourtant défenseur acharné de l'arabisation, s'est écrié :

« Il serait malvenu de jeter le discrédit sur les dialectes arabes (...) Comme il serait inopportun de les considérer comme des langues à part entière, à même d'être enseignées dans les écoles. Il y a lieu cependant de les reconnaître comme autant de données d'une réalité objective qu'il serait vain de négliger. Ces dialectes sont des moyens de communication naturelle et un outil supplémentaire d'une sous-culture d'expression orale ».

Par ailleurs, si les textes officiels algériens insistent particulièrement sur la nécessité de restaurer la langue nationale, ils considèrent cependant que les langues étrangères

doivent jouir d'une place non négligeable, en tant que langues d'ouverture sur le monde moderne, le progrès scientifique et technologique.

La charte nationale dispose à cet égard:

« Cette récupération totale de la langue nationale et sa nécessaire adaptation à tous les besoins de la société n'excluent pas un ferme encouragement à l'acquisition des langues étrangères. Notre idéal le mieux compris est d'être nous-mêmes, tout en nous ouvrant sur les autres en maintenant, en même temps que notre langue dont la primauté est indiscutable, la connaissance des langues de culture qui nous faciliteraient la constante communication avec l'extérieur, c'est-à-dire avec les sciences et les techniques modernes et l'esprit créateur dans sa dimension universelle la plus féconde ».

4-4-1-La politique de l'arabisation du système éducatif

Le point relatif à l'arabisation retient notre attention parce qu'il répond à la mise en œuvre de la politique linguistique, la décision initiale de restaurer la place de la langue arabe dans le contexte global de l'Algérie ne pouvait que faire l'objet d'un consensus national, en son principe:

De 1962 à 1965 au lendemain de l'indépendance, le gouvernement algérien s'est trouvé face à une tâche immense et multiforme que l'on pourrait appeler la tâche de reconstruction nationale tout azimut.

Certes, l'arabisation n'était pas prioritaire, mais elle demeurait en toile de fond, car elle avait profondément marqué le mouvement national.

En effet, il n'était point facile de procéder à cette mutation linguistique du jour au lendemain. Conscient de cela, A. Ben Bella, alors président, confiait :

« il ne faut pas se dissimuler qu'il s'agit là d'une œuvre (=l'arabisation) de longue haleine et que 15 ou 20ans seront nécessaires pour la mener à bien» (Bermelas, 1988: 71).

La charte nationale de 1976 abondait dans le même sens:

« L'arabisation demeure cependant une œuvre de longue haleine et une tâche des plus délicate ,car elle requiert des moyens culturels modernes et ne peut s'accomplir dans la précipitation » (Bermelas,1988: 72).

En raison donc des difficultés diverses, notamment le manque de cadres arabisés, le gouvernement en place a fait preuve de réalisme et de pragmatisme. Il fallait, selon Benrmelas rechercher *« un juste équilibre qui tiendrait compte de la nécessité de concilier la restauration de notre langue et culture nationale tout en ne négligeant pas la langue française, instrument véhiculaire et indispensable à l'acquisition et à la compréhension des techniques modernes» (Bermelas, 1988, 72).*

S'agissant des réalisations en matière d'arabisation, celles-ci ont touché essentiellement le domaine de l'enseignement:

A la rentrée scolaire 1962-1963, on introduit 7à10 heures d'enseignement de langue arabe par semaine, et 15heures dès 1964.

En raison du manque flagrant d'enseignants qualifiés,cet enseignement est confié à des moniteurs recrutés de manière empirique ou à des instituteurs venus du moyen orient ;

- à la rentrée 1964, le gouvernement décide l'arabisation totale de la première année de l'enseignement primaire. Simultanément se mettait en place un enseignement dit originel dispensé en langue arabe exclusivement ;

- dans l'enseignement supérieur, nous ne relevons aucun changement significatif, sinon la création d'une école supérieure d'interprétariat et de traduction.

- Quant à l'arabisation de l'administration, à cette époque, celle-ci était sans effet, en raison du faible niveau de connaissance de la langue arabe par les fonctionnaires algériens.

4-4-2 L'arabisation de 1965

La période qui a vu l'arrivée de Boumédiène au pouvoir a été dynamique en ce qui concerne l'arabisation. Beaucoup de réalisations ont vu le jour, tant dans le domaine de l'enseignement, de l'administration que dans celui de l'environnement.

Ainsi, à la rentrée scolaire de 1967, la deuxième année de l'enseignement primaire a été arabisée. En 1968, on a procédé à l'arabisation partielle: on arabisa une partie des classes (2/3) de la troisième année primaire, la moitié de 4^{ème} et 5^{ème} années et 1/3 de la 6^{ème} année. Parallèlement à cela, on a introduit pour la première fois des sections arabisées dans l'enseignement moyen (collèges).

Dans l'enseignement supérieur, on relève la création d'une section arabe à la faculté de droit et une autre à la faculté des lettres. En même temps, est instituée également une licence d'histoire en langue arabe.

En 1970, s'est produit un remaniement ministériel qui a vu la nomination de MM.Benmahmoud au ministère des enseignements primaire et secondaire et Benyahia au ministère de l'enseignement supérieur. Et comme l'a noté, à juste titre G.Grandguillaume, il y a eu « *distorsion dans la politique d'arabisation* » (Grandguillaume, 1983 :34); en effet, cette dernière accélérée dans le primaire et freinée dans le supérieur.

Fervent partisan de l'arabisation, M.Mehri, alors secrétaire général de l'enseignement primaire et secondaire a décidé d'impulser le processus d'arabisation. Son action s'est traduite notamment par:

- l'arabisation des 3^{ème} et 4^{ème} années primaires;
- l'arabisation du 1/3 des premières années dans le moyen;
- l'arabisation du 1/3 des sections scientifiques dans le secondaire.

Dans le supérieur, on relève l'instauration de l'enseignement de l'arabe comme module (terminologie) dans toutes les sections francophones. D'autre part, il est à signaler que l'enseignement est en arabe :

- intégral en littérature, histoire, philosophie et pédagogie;
- partiel en droit, journalisme, la géographie, la sociologie et la psychologie;
- pas encore réalisé: en médecine, pharmacie, sciences politiques et économie.

En 1977, un nouveau remaniement ministériel a eu lieu. Deux nouveaux ministres sont désignés à la tête des ministères en question: il s'agit de MM.Lacheraf à la tête du ministère de l'éducation nationale et Rahal à la tête du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Cette période est qualifiée de « pause de l'arabisation », en ce sens que M.Lacheraf entendait « *freiner le plan d'arabisation totale mis sur pied par Mehri* » (Grandguillaume, 1983: 100). Et c'est ainsi qu'il a procédé dès son installation:

- au limogeage de toute l'équipe de M.Mehri ;
- à la suppression de l'école normale supérieure ;
- à la reprise de la formation d'enseignants bilingues ;
- à la création d'une section « lettres bilingues », dès la rentrée 1978—79, alors que toutes les séries lettres étaient précédemment arabisées.

Mais la mort de Boumediène⁽⁸³⁾ va mettre un terme à l'action de Lacheraf. Ainsi, au lendemain de l'arrivée de Chadli au pouvoir, les postes des ministères en question se voient confier respectivement à M.M.Kharroubi et Brerhi.

Fervent de l'arabisation, lui aussi, Kharroubi a œuvré à impulser de nouveau le processus d'arabisation de l'enseignement.

C'est ainsi qu'il a procédé à:

- la suppression de la section « lettres bilingues » créée par Lacheraf ;
- la promulgation d'une circulaire stipulant que tous les diplômes scolaires et certificats doivent être rédigés en langue arabe uniquement, de sorte que l'on ne sache pas dans quelle langue a été acquis le diplôme ou le certificat.

Dans l'enseignement supérieur, il a été décidé d'arabiser les sections francisées des sciences sociales, politiques, juridiques et économiques.

Quant à l'arabisation de l'administration, celle-ci n'a été envisagée que tardivement. C'est en 1968, qu'une ordonnance rendant obligatoire, pour les fonctionnaires et assimilés, la connaissance de la langue arabe, a été promulguée. Un délai leur a été accordé jusqu'au 1^{er} janvier 1971. A partir de cette date, tout recrutement de fonctionnaire est soumis préalablement à la connaissance de la langue nationale.

Pour la réalisation de l'arabisation des fonctionnaires, des cours d'arabe ont été organisés dans les diverses administrations.

Mais le rapport concernant cette action est négatif. Ce constat est confirmé par l'enquête réalisée par D.Morsly:

« La situation est toujours très disparate. Les réponses recueillies montrent que l'arabisation est encore loin d'être effective dans le monde du travail. La plupart des activités se déroulent en français » (Morsly, 1988: 157).

⁸³ Mort en 1978.

En ce qui concerne l'arabisation de l'environnement, celle-ci a connu son apogée en 1976. Elle a consisté en l'arabisation des plaques minéralogiques. Le communiqué de presse ayant trait à cette décision notait:

« cette nouvelle opération(..) s'inscrit dans le cadre de l'usage rationnel de la langue nationale et se traduira notamment par l'opposition de nouvelles plaques d'immatriculation comportant uniquement des chiffres arabes » (Morsly, 1988: 157)

Par ailleurs, l'arabisation a touché également les inscriptions publiques : noms de villes, de village, de rue, les plaques des administrations, les enseignes de commerce etc.

Cependant, il y a lieu de constater que l'opération « arabisation de l'environnement » n'a obéi à aucun critère sérieux.

En effet, celle-ci a été confiée, dans la hâte, à des fonctionnaires dont la formation en langue nationale laissait à désirer, et c'est d'ailleurs pour cela que les résultats auxquels cette opération a abouti, ont prêté à sourire.

4-4-3-L'arabisation depuis 1980

On peut qualifier cette période de tumultueuse, en raison de certains faits majeurs qui l'ont marquée:

- Premier fait marquant: la grève des étudiants arabisants de l'université d'Alger, qui a eu lieu vers la fin novembre 1979 jusqu'au 20 janvier 1980. La raison invoquée par ces étudiants était le manque de débouchés et l'inexistence de filières post-graduées en langue arabe. Cet état de choses les poussa à exiger l'arabisation immédiate et totale de l'administration. Pour calmer les esprits, les instances dirigeantes du pays ont décidé d'arabiser les sciences sociales et humaines.

- Autre fait marquant : à la même année, plus précisément le 10 mars 1980, l'écrivain

Mouloud Mammeri s'est vu interdire de donner une conférence sur la poésie kabyle à l'université de Tizi-Ouzou. Cette décision a donné lieu à de grands troubles: manifestations aussi bien à Tizi-Ouzou qu'à Alger. De nombreuses arrestations ont été effectuées :

« Ces évènements sont les premiers en Algérie où la revendication linguistique a été mise en avant à l'occasion d'aussi violents affrontements. Les slogans des manifestants étaient clairs : « Halte à la répression culturelle », « culture berbère, culture algérienne », « le berbère est notre langue. » (Grandguillaume, 1983 :125).

Pour contenir cette revendication, les tenants du pouvoir notamment- le ministre de l'enseignement supérieur – ont décidé de créer, au sein des universités de Tlemcen et de Tizi-Ouzou, des «Départements de Langue, et culture Populaires » chargés de dispenser une post-graduation (= diplôme de magister).

En 1981, à l'occasion de la rédaction du rapport sur la politique culturelle, les dirigeants du Parti FLN ont daigné, sous la pression des évènements sus-cités, porter un certain intérêt aux « langues et cultures populaires »; ce rapport dispose entre autres :

« Notre patrimoine populaire constitue une importante composante de notre culture. Il est le réceptacle des joies et des peines de notre peuple, le témoin de son refus du colonialisme, de son obstination à déjouer ses plans.

Il est la citadelle derrière laquelle il s'est fortifié durant des décades pour affronter l'invasion de la culture coloniale. L'une des tâches les plus urgentes est donc de rassembler méthodiquement les différents genres de notre patrimoine populaire national, de les enregistrer, d'en organiser la conservation et d'en faciliter l'accès à ceux qui s'y intéressent»⁽⁸⁴⁾.

⁸⁴ Rapport sur la politique culturelle, 5ème session du comité central FLN, Alger, 1981, 30.

5- La question linguistique depuis 1988

L'arabisation de l'enseignement primaire et secondaire continue son petit bonhomme de chemin et c'est ainsi que son couronnement arrivait à terme avec l'arrivée des premiers contingents de bacheliers arabisés et ce, en 1990-1991.

Ce qui, au demeurant, constituait un défi pour l'université où seulement les sciences exactes et médecine fonctionnant essentiellement en langue étrangère.

Autre fait important à signaler: en décembre 1990, l'APN (l'assemblée Populaire Nationale) adopte à l'unanimité une loi concernant la généralisation de l'utilisation de la langue nationale, qui sera promulguée par le Président Chadli Bendjedid le 16 janvier 1991. Devant entrer progressivement en application entre 1992 et 1997, cette loi a été gelée avec l'arrivée de M.Boudiaf, jusqu'à ce que les conditions idoines pour son application soient réunies.

Cependant l'application de cette mesure aurait dû sortir du cadre de ses affrontements politiques compte tenu du contexte linguistique spécifique de l'Algérie. Ces conflits de nature politique ont relégué à l'arrière plan les aspects pédagogiques et culturels de l'opération.

L'avènement du président Bouteflika verra l'installation en mai 2000 d'une commission nationale de réforme du système éducatif (CNRSE)

Au plan des langues, le travail de ces structures s'est inscrit directement dans les orientations du président de la république qui avait notamment déclaré, lors de l'installation de la commission nationale de réforme du système éducatif que :

« (...) la maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves dès leur plus jeune âge une ou deux langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain, cette action passée, comme chacun peut le comprendre aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif pour, d'une part, permettre l'accès direct aux connaissances universelles

et favoriser l'ouverture sur d'autres cultures et, d'autre part, assurer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du secondaire de la formation professionnelle et du supérieur. C'est à cette condition que notre pays pourra à travers son système éducatif et ses institutions de formation et de recherche et grâce à ses élites, accéder rapidement aux nouvelles technologies, notamment dans les domaines de l'information, la communication et l'informatique qui sont en train de révolutionner le monde et d'y créer de nouveaux rapports de force »⁽⁸⁵⁾.

La réforme a conservé au français ce statut de première langue étrangère, compte tenu du facteur historico-linguistique et de ses éléments les plus évidents.

A partir de la rentrée 2003, l'enseignement de cette langue qui débutait auparavant en 4^{ème} année fondamentale a été avancé de deux années, cette disposition, entrée en vigueur depuis la rentrée 2003-2004, a vu ainsi le français enseigné à partir de la 2^{ème} année, à raison de 3 heures par semaine.

Seulement une année après son application, elle sera suivie d'une grande vague de contestation qui aboutira à la réintroduction du français en 3^{ème} année primaire pour la rentrée 2004-2005.

Actuellement l'Algérie s'engage dans un processus de démocratisation et de libéralisation, par conséquent, le système éducatif dans sa globalité doit s'inscrire dans un dispositif de changement.

Une des perspectives à envisager dans le cadre d'un réajustement serait de mettre en place un dispositif qui aille dans le sens d'une éducation plurilingue.

Dans le contexte qui est le nôtre, l'intérêt de promouvoir (l'arabe, le français, le berbère et d'autres langues).

Le plurilinguisme est une condition indispensable dans la réussite de l'individu, et que seule l'école :

⁸⁵ Discours prononcé le 13 mai 2000, Alger, Palais des Nations.

« peut éduquer au bi-plurilinguisme et faire plus que préparer à ce que seront les apports ultérieurs de l'éducation permanente. Donner le goût de l'apprentissage de plusieurs langues, illustrer la nécessité d'une compétence plurilingue et faire prendre conscience de ce qu'apporte cette compétence au développement individuel et aux relations internationales, c'est déjà beaucoup. Et il est clair que ces objectifs ne peuvent être atteints que si, pour plus d'une langue étrangère, les apprenants parviennent à un niveau autre qu'élémentaire d'utilisation et d'appréciation » (Coste, 1991: 174).

En Algérie, peut-on encore parler d'une politique linguistique en congruence avec les projets de développement social culturel et économique ?

6- La politique « linguisticoéconomique » algérienne

Traiter de la dimension économique des politiques linguistiques ne doit pas masquer l'orientation principale de notre travail qui vise à mettre en évidence l'économie et le linguistique.

C'est dans cette perspective que Chaudenson (1989) et De Robillard (1989) envisagent la relation entre l'économique et le linguistique par rapport à ces mêmes politiques en soulignant que:

«Le rapport entre langue et économie constitue (...) un champ de réflexion et de recherche extrêmement vaste et à peu près inexploré » (Chaudenson & De Robillard, 1989: 14).

L'économie en tant que discipline s'est toujours montrée relativement peu intéressée aux questions de langue, on peut attribuer ce désintérêt à des causes diverses, mais il tient sans doute en bonne partie à l'idée que *« la langue ne change pas grand'chose »*. (Grin, 2001).

En effet les chercheurs (linguistes, didacticiens, sociolinguistes) sont conscients à la fois de l'importance des « langues » dans les politiques de développement économique et « peut être un peu moins » de l'inévitable prise en compte des aspects économiques dans toute proposition d'aménagement linguistique.

L'inverse n'est absolument pas vrai et le silence total sur des problèmes de langue dans le discours sur le développement suffit à le démontrer.

L'un de nos objectifs est donc de rompre ce silence en démontrant à la fois la corrélation des problèmes linguistiques avec l'économie et le développement.

Il est évident qu'une des causes majeures à la fois des dysfonctionnements des systèmes éducatifs et des inadéquations de ce système de développement économique tient pour une part, aux situations linguistiques. Il est facile d'illustrer ce point par deux remarques concernant si l'on peut dire « L'amont » et « L'aval » du système éducatif semblable à « l'amont » et à « l'aval » pétrolier⁽⁸⁶⁾.

6-1 Quelle(s) langue(s) pour l'économie algérienne?

L'expérience algérienne en matière de politique linguistique du marché du travail n'est pas suffisamment connue et n'a pas fait l'objet de débat pour en dégager les enseignements utiles, de ce fait une analyse sociohistorique sommaire de la politique linguistique s'impose.

La présentation de cette expérience s'est faite à travers des périodes qui correspondent à des décisions politiques importantes en matière d'arabisation concernant le monde du travail.

Pilier de la révolution culturelle, 3^{ème} volet de la politique algérienne après la révolution algérienne et la révolution industrielle l'arabisation visait :

⁸⁶ Deux principales activités du groupe voir dans la carte de visite de la Sonatrach.

« L'unification de l'usage d'une même langue de travail, d'enseignement et de culture, objectif qui s'identifie, parmi d'autres par le recouvrement de tous attributs historiques de la nation algérienne »⁽⁸⁷⁾.

C'est avec l'apparition en 1968 d'un texte réglementaire portant sur « *l'arabisation de la fonction publique* »⁽⁸⁸⁾ qui continuait à fonctionner en langue française que l'utilisation de la langue nationale est rendue obligatoire. On procèdera à l'organisation des cours dans toutes les administrations et pour tous les fonctionnaires.

Le 08 février 1969, un décret annonce la création d'un bureau d'interprétariat dans les ministères, chargé de traduire les documents et les textes officiels et administratifs vers la langue arabe.

L'année suivante (1970), un arrêté interministériel fixe les niveaux de connaissance de la langue nationale dont doivent justifier les personnels des administrations de l'état des collectivités locales.

En 1971 « **année de l'arabisation** »⁽⁸⁹⁾ le président Houari Boumedienne promulgue une série de textes qui rendent obligatoire la connaissance de la langue arabe pour tous les fonctionnaires.

Ainsi, l'arabisation sera élargie à tous les secteurs d'activité notamment l'enseignement supérieur, qui a bénéficié la même année d'un ministère, qui prévoit par le biais de son ministre : « *l'introduction d'un enseignement intensif de la langue nationale pour tous les étudiants obligés de suivre leurs études dans une langue étrangère cette mesure est*

⁸⁷ La Charte Nationale, 1976, 66.

⁸⁸ Ordonnance du 20/04/1986, rendant obligatoire pour tous les fonctionnaires et assimilés, la connaissance de la langue nationale.

Voir annexe 1 la circulaire p.14.

⁸⁹ TALEB-IBRAHIMI, KH. (1997) : *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, Editions Dar El Hikma, 192.

destinée à former des cadres aptes à communiquer dans la langue nationale en utilisant la terminologie technique relevant de leur activité professionnelle »⁽⁹⁰⁾.

Cette année est aussi marquée par la nationalisation des hydrocarbures⁽⁹¹⁾ visant une indépendance économique. Mais a-t-on obtenu une indépendance linguistique?

L'année 1973 verra la création de la commission nationale de l'arabisation : *« le moment est venu de rappeler la relation dialectique « quawmiya-wataniya » de l'arabisation de restituer le contexte sociopolitique de l'Algérie dans le monde arabe qui vient d'acquérir peu d'années grâce à sa souveraineté sur son pétrole, une puissance financière reconnue »* (Souriau, 1975: 376).

Au cours de la même année au mois de décembre 1973 est organisé le deuxième congrès sur l'arabisation dont l'objectif est:

« de déterminer de façon théorique comment opérer le développement (Tatwir) de la langue arabe et de façon concrète, comment coordonner les efforts d'arabisation des divers organismes arabes et unifier la terminologie scientifique dans l'enseignement général pour six matières (mathématiques, physique, chimie, géologie, zoologie, botanique) à partir de lexiques arabe français anglais établis par chaque pays » (Souriau, 1975: 377-378).

Au cours de la première conférence nationale sur l'arabisation le président Houari Boumedienne en 1975 va réaffirmer les principes de la politique algérienne sur l'arabisation dans son discours d'ouverture en qualifiant la langue arabe de **« langue du fer et de l'acier »**, pour lui permettre d'entrer dans le monde du travail.

⁹⁰ BENYAHIA, M.S. (1975) : Conférence sur la réforme de l'enseignement supérieur, in *El Moudjahed*, Juillet 1971.

⁹¹ Voir L'historique de la Sonatrach.

Les mesures décidées au cours de cette conférence vont renforcer la mise en place des moyens politiques et administratifs de l'arabisation, à travers les recommandations suivantes:

- « 1- D'étudier le projet d'académie⁽⁹²⁾, l'enseignement aux adultes, les moyens audio-visuels,*
- 2- De programmer en appliquant le calendrier établi de planifier et contrôler en contact permanent avec tous les organismes; de préparer pour fin 1977 ou début 1978 la deuxième conférence nationale de l'arabisation,*
- 3- De s'occuper de la terminologie et des traductions, de vérifier l'arabisation de l'environnement, de diffuser dans tous les organismes nationaux des documents correctement arabisés et d'unifier les termes employés,*
- 4- D'évaluer et de contrôler l'arabisation dans la fonction publique, à l'aide de fiches uniformisées et de questionnaires auxquels les responsables seront obligés de répondre,*
- 5- de sensibiliser la population et de mobiliser un volontariat d'étudiants, professeurs, juristes, soldats, pour venir en aide aux fonctionnaires, commerçants, fellahs⁽⁹³⁾ travailleurs,*
- 6- de rédiger des livres scolaires ou de fonction pour les cadres de l'Etat (aux trois niveaux); de préparer les textes de tronc commun, 14 groupes spécialisés travaillant pour cela sur des imprimés de l'administration de tous les ministères, d'établir des lexiques spécifiques de 200 ou 300 termes. Avec, en plus l'arabisation des formulaires, la solution complète du problème dans l'administration est trouvée,*
- 7- d'arabiser l'Etat Civil et l'environnement pour le 1^{er} Novembre 1976 ou au plus tard le 1^{er} janvier 1977» (Souriau, 1975: 380).*

⁹² Création de l'académie arabe en 1986 par décret.

⁹³ Signifie paysan agriculteur.

6-1-1 La promulgation de la Constitution Nationale

C'est finalement en 1976 qu'on promulguera la constitution de la République Algérienne Démocratique et Populaire dans laquelle la langue arabe est proclamée « **LANGUE NATIONALE ET OFFICIELLE** » (La Charte Nationale, 1976: 66) qui définit la tâche de l'Etat dans ce domaine puisqu'il doit « *œuvrer à généraliser l'utilisation de la langue nationale au plan officiel* » (Taleb-Ibrahimi, 1997: 198) puis adopter la charte par référendum.

Dans la charte un paragraphe est consacré à l'arabisation qui résume la politique linguistique algérienne:

« La langue arabe est un élément essentiel de l'identité culturelle du peuple algérien.

On ne saurait séparer notre personnalité de la langue nationale qui l'exprime.

Aussi, l'usage généralisé de la langue arabe et sa maîtrise en tant qu'instrument fonctionnel créateur, est une des tâches primordiales de la société algérienne au plan de toutes les manifestations de la culture et à celui de l'idéologie socialiste. (Donc) le débat sur l'arabisation ne peut porter désormais, que sur le contenu, les moyens, les méthodes, les étapes, la conception générale d'une langue appelée à jouer le rôle qui doit lui revenir si les siens savent en faire, par leur travail et un effort acharné et positif de perfectionnement, l'outil culturel et scientifique destiné à propulser la marche en avant de l'Algérie socialiste (L'arabisation acquies d'une grande portée) constitue déjà, en même temps qu'une réponse à l'une des aspirations majeures du peuple algérien pendant l'occupation étrangère, un environnement culturel et psychologique indéniable qui prédisposera l'appareil de l'Etat, le parti les organisations de masse, les diverses administrations et sociétés nationales, les entreprises économiques, à rendre de plus en plus effective, par des mesures appropriées l'arabisation de leurs services.

De cette façon les initiatives du pouvoir révolutionnaire aidant pour hâter la réalisation méthodique de ce grand projet, se concrétisera l'unification de

l'usage d'une même langue de travail, d'enseignement et de culture, objectif qui s'identifie parmi d'autres, au recouvrement de tous les attributs historiques de la nation algérienne » (La Charte Nationale, 1976: 66).

Ce texte servira de référence. Cette année est aussi marquée par la création de l'école fondamentale.

Jusqu'à 1978 aucune avancée n'a été remarquée surtout avec la mort du président Boumedienne. On attendra la tenue du 4^{ème} congrès du (FLN)⁽⁹⁴⁾, du 27 au 31 janvier 1979, qui va discuter et adopter des textes importants, relatifs à la généralisation de l'utilisation de la langue nationale, confirmant la:

« nécessité d'œuvrer à la généralisation de la langue arabe et sa maîtrise en tant qu'instrument pratique et créateur d'expression de tous les aspects de la culture nationale, de l'idéologie socialiste et d'expérience révolutionnaire du peuple algérien.

Généraliser également son utilisation dans toutes les institutions administratives et économiques et notamment celles qui entretiennent des relations avec le public : accélérer également l'arabisation de l'état civil»⁽⁹⁵⁾.

Mais en même temps la 1^{ère} résolution consacre un paragraphe aux langues étrangères, illustrant le souci des autorités algériennes de ne pas s'isoler en pratiquant une politique d'exclusion et de fermeture mais plutôt de s'ouvrir sur le monde tout en renforçant son authenticité:

«Elaborer une politique générale des langues étrangères qui doit exprimer les préoccupations de la Charte Nationale. Cette politique doit reposer sur la nécessité de la diversification des langues étrangères, mais bien sur le plan de

⁹⁴ Front de libération national, est un parti politique créé en 1954 pour engager une lutte contre la colonisation française.

⁹⁵ 4^{ème} congrès du FLN, document du parti.

l'apprentissage que celui de leur utilisation dans l'enseignement supérieur où elles doivent trouver leur prolongement en tant que langue d'enseignement, de documentation et de recherche à côté de la langue nationale»⁽⁹⁶⁾.

Malgré la clarté apparente de toutes ces résolutions, l'année 1979 restera marquée dans l'histoire par la longue grève des étudiants arabisants (Décembre 1979-janvier 1980) en lettres, droit et sciences humaines et l'éclatement du premier printemps berbère⁽⁹⁷⁾.

Cette grève traduit un malaise profond des étudiants des filières arabisées de l'université déjà à cette année confrontés aux difficultés de recrutement dans le monde du travail et souvent contraints à une francisation à rebours. Frustrés ils réclament l'arabisation de la formation publique et l'ouverture de la recherche à la langue arabe⁽⁹⁸⁾.

6-1-2 La généralisation de l'utilisation de la langue nationale (GULN)

El Moudjahid du 03 décembre 1979 publie le programme d'action et de réflexion de la communauté universitaire. De plus, la session du comité central du parti FLN de décembre 1979 est entièrement consacrée à la discussion de la question qui sera adoptée à la clôture de ses travaux ainsi qu'un programme national et opérationnel d'arabisation des secteurs d'éducation, d'enseignement et de formation. Dans une perspective de complémentarité en vue de l'arabisation des secteurs de production et d'administration.

D'autre part une autre résolution a porté sur la généralisation et l'utilisation de la langue nationale (juin 1980) son objectif est : l'utilisation de l'arabe en tant qu'instrument de travail et de communication du parti et des organisations de masse, de l'état et de ses différentes institutions, des administrations publiques, des secteurs économiques et

⁹⁶ 4ème congrès du FLN.

⁹⁷ Les manifestants (Mars 1980) réclamaient la reconnaissance de la diversité culturelle et linguistique, la manifestation fut réprimée s'en suivit un deuxième printemps berbère « le printemps noir », en 2001 et qui aboutira à l'officialisation de la langue berbère et à son introduction dans l'enseignement.

⁹⁸ TALEB-IBRAHIMI, Kh. (1997) : *Les algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, Dar El Hikama, Alger, 203.

techniques et enfin de l'environnement de vie publique avec l'intégration de cette objectif dans les plans de développement.

Le plan de généralisation comprend des projets à court, moyen et long termes qui doivent être des projets globaux, harmonieux et progressifs selon chaque domaine, la primauté étant accordée aux domaines de la souveraineté à l'intérieur et à l'extérieur du pays et au secteur de la formation et aux services au contact avec le public.

Le parti aura pour tâche aussi bien administrative, juridique, qu'idéologique d'assurer l'exécution du plan. Tous les moyens seront mis en œuvre : service national, volontariat recherche et études, création d'académie, un appel est lancé aux citoyens et aux militants pour l'application de cette résolution.

Le haut conseil de la langue nationale (HCLN)⁽⁹⁹⁾ fixe en 1988 comme échéance l'arabisation de tous les secteurs l'an 2000, la même année devait se tenir le 6^{ème} congrès du FLN et adopter des réformes à appliquer à différents secteurs de l'activité nationale mais les évènements d'Octobre 88 vont bouleverser les choses.

Le haut conseil de la langue nationale HCLN a mis en place un programme pour la généralisation de l'utilisation de la langue nationale GULN⁽¹⁰⁰⁾ qui a été présenté et proposé. Des séminaires régionaux sont périodiquement organisés pour le contrôle et l'évaluation de l'application de ce programme ainsi que des conférences nationales et un rapport HCLN est présenté, deux fois par an, aux sessions du comité central du FLN.

A l'échelon de base dans chaque wilaya, entreprise et administration, un chargé d'arabisation est nommé dont la mission est précisément d'appliquer ce programme, et de mettre en œuvre les mesures pour la généralisation et l'utilisation de la langue nationale GULN.

⁹⁹ Créée par le FLN (1980), chargé de l'application du programme de la résolution relatif à la généralisation de l'utilisation de la langue nationale.

¹⁰⁰ Généralisation de l'utilisation de la langue nationale, en l'occurrence l'arabe classique.

Le rapport du HCLN, rendu public sur le journal EL Moudjahid du 27 décembre 1981 indique qu' :

« Une vision claire doit être définie quant aux étapes, aux objectifs et aux moyens à mettre en œuvre. Les lignes directrices de cette action peuvent s'articuler sur la décision du comité central stipulant la généralisation de la langue nationale dans le cadre des plans de développement à partir du plan quinquennal 80-84.

La priorité à l'arabisation de l'emploi, cette opération est précédée par l'arabisation des documents, des procédures administratives et des textes législatifs qui serviront d'instrument à l'arabisation de l'emploi à l'instar de ce qui a été réalisé dans l'arabisation de l'état civil.

Enumérant les secteurs prioritaires tels qu'ils ont été définis par le comité central lors de la 3^{ème} session, le rapport fait état :

- 1) du parti, ses organisations de masse, sa fédération et ses unions professionnelles ;*
- 2) des secteurs représentant la souveraineté à l'intérieur et à l'extérieur tels la Présidence, le Gouvernement, l'Intérieur, les Affaires Etrangères, la Justice, la Défense, les Assemblées élues à tous les niveaux et la cour des comptes,*
- 3) des services étant en contact permanent avec le public et dépendant soit de la fonction publique ou des autres secteurs, économique, social ou culturel,*
- 4) de l'ensemble des services de l'administration générale,*
- 5) des services économiques, c'est -à- dire les administrations des sociétés, des offices, des entreprises des secteurs nationaux et techniques divers en vue de parachever leur arabisation dans le même temps que l'arabisation des administrations publiques.*
- 6) l'administration scolaire ; universitaire et établissements de formation,*
- 7) parachèvement de l'arabisation des étapes de l'enseignement et branches de formation à tous les niveaux,*
- 8) l'environnement général, soit l'arabisation des noms locaux et entreprises, des services administratifs, des rues, des quartiers, des enseignes. L'arabisation des*

produits nationaux et tous les articles exposés et accessoires, arabisation des moyens de publicité et affiches.

9) information et domaines s'y rattachant , la parachèvement notamment de l'arabisation des programmes de télévision par un accroissement des films arabes sélectionnés et des films étrangers doublés ou sous-titrés et également par un accroissement de reportages conférences et tables rondes.

Quant aux secteurs à caractère scientifique et technique, ils doivent être l'objet d'une planification et de programme s'inscrivant dans le plan général. Les étapes devront être précisées dès maintenant après définition des nécessités. Les premières phases devront intervenir dans le cadre du plan actuel, les autres phases seront complétées lors des prochains plans de développement »⁽¹⁰¹⁾.

En juillet 1988, après évaluation des actions entreprises, le premier Ministère fixe, comme échéance limite aux différents secteurs, l'an 2000!

« Des échéances rigoureuses ont été arrêtées allant dans certains cas jusqu'à l'an 2000 pour beaucoup d'autres secteurs, le parachèvement de l'opération est prévue dans le courant du prochain plan quinquennal pour ce faire, l'ensemble des secteurs ont été auparavant appelés à présenter non seulement leur programme annuel 88-89.

Mais également de dégager impérativement des étapes graduelles devant mener à la concrétisation totale de l'opération»⁽¹⁰²⁾.

Cette échéance devrait permettre aux diplômés issus de l'école algérienne, désormais entièrement arabisée, de trouver un emploi dans le marché du travail et finalement de réussir « **Le défi d'arabiser la technologie** »⁽¹⁰³⁾. Qu'en est il vraiment sur le terrain ? A-t-on pu relever le défi dans le secteur économique ?

¹⁰¹ El Moudjahid le 27 décembre 1981.

¹⁰² El Moudjahid le 31 juillet 1988.

¹⁰³ El Moudjahed 31 juillet 1988.

M .Kassim, responsable du HCLN, estime que l'échéance est raisonnable « *en ce sens qu'on oublie que l'opération doit alors être suffisante .C'est là également en revanche, une échéance parfaitement concevable permettant l'acquisition et la maîtrise de la langue nationale pour les non-initiés* »⁽¹⁰⁴⁾.

Il s'agit comme nous l'avons compris, de combler le fossé entre le secteur éducatif et le monde du travail pour que ce dernier rattrape le retard et qu'enfin l'équilibre soit établi et la dualité aux effets si dangereux, enfin résolue définitivement. Mais qu'en est-il vraiment effectivement de la généralisation de l'utilisation de la langue nationale dans la réalité des pratiques concrètes ?

Sachant que la majorité des secteurs techniques et scientifiques continuent à fonctionner jusqu'à l'heure actuelle, en langue française et plus encore dans l'enseignement supérieur avec l'application du nouveau système (LMD)⁽¹⁰⁵⁾, où tous les enseignements des filières scientifiques/techniques sont dispensés en langue française.

7- L'état des lieux

Les locuteurs algériens continuent à user de toutes les possibilités que leur offre leur répertoire verbal (usage très vivace des dialectes arabes et berbères, présence encore importante du français) aussi bien pour les situations formelles qu'informelles.

L'évaluation du processus d'arabisation (GULN) pour les autres secteurs de l'activité nationale doit donc s'envisager dans les mêmes termes en établissant une distinction entre l'aspect quantitatif et l'aspect qualitatif de cette évaluation.

Indéniablement, la longue liste de documents administratifs utilisés par les différentes administrations locales du pays complètement arabisés à l'heure actuelle est impressionnant.

Citons tout particulièrement tous les documents d'état civil (ainsi que les services en relation directe avec le public).

¹⁰⁴ TALEB- IBRAHIMI, Kh. (1997) : *Les algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, Dar El Hikma.

¹⁰⁵ Licence- Master- Doctorat.

Mais il faut noter par ailleurs, la proportion de documents inspirés dans les deux langues (arabe et français) qui sont presque systématiquement utilisés dans leur partie française; celle des documents à large diffusion (quittances de loyers, d'électricité, de gaz et d'eau) qui sont toujours libellés en français, ceux du secteur financier qui sont rédigés exclusivement en français (banque, caisse d'épargne, assurance, etc...)

Les rapports, circulaires sont très souvent rédigés en français dans les administrations qui continuent à fonctionner en langue française et traduits en arabe, trop souvent littéralement, donc très mal, et il est souvent nécessaire de les retraduire en une langue arabe adéquate.

Nous pouvons imaginer le coût de pareilles opérations; il doit être énorme si nous lui ajoutons les lenteurs de la machine bureaucratique.

D'une manière générale, la langue française reste largement utilisée en document mais aussi par les locuteurs dans les lieux de travail comme le note G. Grandguillaume « *Si des directives ont partout été données en vue de son arabisation (il s'agit de l'administration), l'application est loin d'être d'avoir suivi et à part quelques ministères plus directement en contact avec la population tels que la justice et l'intérieur, l'emploi du français reste majoritaire, parfois exclusif, parfois allié à l'arabe, comme dans le ministère de l'enseignement* »⁽¹⁰⁶⁾.

Dans les autres secteurs (économiques techniques, productifs) le problème n'est pas seulement un problème de langue mais plutôt un problème d'inadéquation entre la fonction et l'emploi.

Ces secteurs continuent-ils à fonctionner en français ou en arabe ou dans les deux langues ? Les instructions ont-elles été mises en application ?

¹⁰⁶ GRANDGUILLAUME, G. (1983): *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve-Larose, 259.

Ceci dit, dans les faits, ces mesures n'ayant fait l'objet d'aucune application rationnelle (excepté la justice et l'état civil) sont fondées sur une planification linguistique préalable en tenant compte des besoins langagiers. Qui ont été escamotés et livrés à l'aléatoire et au spontanéisme de quelques fonctionnaires arabisés ⁽¹⁰⁷⁾.

8- La politique linguistique de la SONATRACH

Quels sont les choix qui ont été opérés au niveau de l'entreprise depuis sa création « nationalisation » jusqu'à nos jours? Les seuls documents officiels renvoient seulement à des périodes différentes (1986/1991/1998)

Qui correspondent à des décisions politiques importantes, en matière d'arabisation du monde du travail.

8-1 La généralisation de la langue nationale (GULN) en 1986

Cette période est marquée par la décision des pouvoirs publics de passer à la généralisation de l'utilisation de la langue nationale qui a fait l'objet d'un texte législatif et de la mise en place du comité de généralisation de la langue nationale, le monde du travail dans toute sa composante est cette fois pleinement concerné.

Cela s'est traduit en particulier, pour la Sonatrach par l'envoi d'une circulaire (janvier 1986)⁽¹⁰⁸⁾ qui définissait le programme de l'arabisation en réaction aux résultats insuffisants de l'année 1985.

Les activités concernées par l'arabisation, dans un premier temps, étaient celles qui avaient une relation avec le public (ou client), avec l'environnement externe. Il s'agissait donc:

¹⁰⁷ TALEB-IBRAHIMI, Kh. (2001) : « Quelques considérations sur la politique linguistique ou la difficile transition de l'unanimisme à la prise en compte du plurilinguisme », in Benguerna & Kadri (dir.), *Mondialisation et enjeux linguistiques*, Algérie, CREAD, 85-91.

¹⁰⁸ Voir en annexe 1 la circulaire rédigée entièrement en arabe p.14.

- du commercial et en priorité des activités orientées vers la clientèle (partenaire arabe on le précise dans la circulaire)⁽¹⁰⁹⁾ ;
- du juridique (du fait de sa relation avec les instances juridiques nationales ou administratives);
- de la fonction « personnel » (secrétaires/cadres gestionnaires) ;
- l'élaboration d'un lexique pour disposer de la technique de tous les termes importants utilisés;
- de l'arabisation des supports existants c'est-à-dire l'ensemble des imprimés et documents internes servant à communiquer en internes (autorisation d'absence, déclaration sur l'honneur, demande de démission, etc...)

Il faut cependant souligner que malgré les efforts importants d'arabisation au niveau de l'entreprise, les situations professionnelles en milieu de travail n'ont guère changé dans la mesure où les relations et l'organisation du travail ont continué à être exercées en français et ce depuis la nationalisation (et même bien avant).

Durant toute la période allant de 1985 date à partir de laquelle a été décidée la généralisation de l'utilisation de la langue arabe, en fait au niveau de l'entreprise aucune avancée n'a été signalée. Ce qui va se traduire par l'adoption au cours de l'assemblée du parti unique, de la loi sur la GULN qui sera gelée par la direction collégiale du pays le Haut Comité d'Etat⁽¹¹⁰⁾.

En effet, la loi 91/05 du 14 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe concerne toutes les activités qu'elles soient publiques ou privées, dans quelque domaine de vie nationale.

8-1-1 Les règles fondamentales de la loi

1- Utilisation de la langue arabe est d'ordre public;

¹⁰⁹ Très peu de contact avec les partenaires arabes, les seuls (rares) contacts qui s'établissent se font en anglais.

¹¹⁰ Mis en place le 14 janvier 1991, suite à la démission du président Chadli Bendjedid

- 2- Entrée en vigueur de la loi applicable dès sa publication au journal officiel (JO);
- 3- Obligation de l'entreprise: utilisation exclusive de la langue arabe dans l'ensemble des activités telles que communication, la gestion administrative financière, technique et artistique.

A la Sonatrach, la circulaire (rédigée en langue française) concernant la GULN (1991) ne sera envoyée qu'en 1998⁽¹¹¹⁾ à toutes les structures pour application comme instruction de gestion de l'entreprise, accompagnée d'un test pour déterminer le niveau du personnel (les cadres dirigeants), et qui donnera lieu à une formation (en langue nationale) qui ne durera pas longtemps (un ou deux mois) et qui ne sera jamais suivie ⁽¹¹²⁾.

L'entreprise garde un mauvais souvenir de cette expérience menée sous l'égide du parti unique, en plus elle était vécue comme une opération d'alphabétisation loin des réalités professionnelles.

C'est pourquoi elle a été marginalisée, la majorité des cadres rencontrés au cours de notre enquête exprimaient l'impossibilité de fonctionner en langue arabe classique.

La circulaire est une instruction de gestion effective jusqu'à nos jours⁽¹¹³⁾, qui rend obligatoire l'utilisation de la langue arabe à compter du 5 juillet 1998 un délai de rigueur.

8-2 La feuille de route (de 1998 jusqu'à nos jours)

L'ère de l'arabisation décrétée au niveau de la Sonatrach semble dépassé compte tenu des enjeux et des préoccupations en rapport notamment avec les impératifs auxquels l'entreprise doit faire face pour assurer sa place.

Le français reste la seule langue de travail utilisée dans l'entreprise la langue du contrat, de la convention, c'est aussi la seule langue support utilisée dans l'entreprise (rapport,

¹¹¹ Elle a perturbé le fonctionnement de l'entreprise selon les informateurs « l'entreprise n'a tenu qu'un mois » nous disaient les cadres au niveau de la direction aval.

¹¹² Le test contient quelques rudiments en langue arabe voir en annexe 1 p.16.

¹¹³ Voir en annexe 1 l'instruction de gestion p.17.

messagerie interne, procès-verbaux de réunion, autorisation de sortie, tous types de demandes, appels d'offres et cahiers de charges)⁽¹¹⁴⁾.

Excepté quelques documents techniques qui sont rédigés en anglais (plans schémas), d'ailleurs l'entreprise envisage actuellement de rédiger des appels d'offres en français et en anglais⁽¹¹⁵⁾.

L'anglais étant aussi utilisée dans la jetée⁽¹¹⁶⁾.

Le seul document héritée de la vague d'arabisation demeure le titre de congé des cadres supérieurs, le seul document officiel en arabe classique⁽¹¹⁷⁾, ainsi que l'affichage signalétique à l'intérieur de l'entreprise.

Actuellement la question de la langue n'est pas posée en rapport à l'arabe et/ou le français mais plutôt en terme de maîtrise de la langue anglaise qui domine le secteur des hydrocarbures dans le monde.

Note de terrain: Propos d'un cadre technique (ingénieur)

On est le seul pays pétrolier au monde qui n'utilise pas la langue anglaise.

Fonctionner dans les deux langues est une ambition qui s'affiche dans sa politique de formation en 2006 : apprendre l'anglais et renforcer la formation « *en lui accordant une attention particulière* », selon les propos du vice-président⁽¹¹⁸⁾.

Sur le terrain un dispositif impressionnant a été mis en place au niveau des centres de formation dans le cadre d'une convention signée avec un centre de formation étranger.

¹¹⁴ Voir annexe 1 pp.18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-31.

¹¹⁵ Voir en annexe 1 l'instruction relative à l'emploi du français et de l'anglais dans le bulletin des appels d'offres p.29.

¹¹⁶ Est une construction s'avancant dans la mer, et dont le but principal est le chargement des navires en hydrocarbures.

L'utilisation de l'anglais se limite dans la jetée à quelques mots techniques informant sur le débit de chargement, le début du chargement et la fin du chargement du bateau en GPL.

¹¹⁷ Certains cadres n'ont toujours pas compris pourquoi leurs titres de congé demeurent rédigés en langue arabe.

¹¹⁸ Voir en annexe 1 la politique de formation de l'année 2006 p.30.

Cette formation était destinée aux cadres supérieurs (directeurs de complexes, chefs de départements) ainsi qu'à l'ensemble des cadres de l'entreprise (chefs de service, ingénieurs, financiers).

Il faut souligner qu'à la même période une autre formation en langue française, a été initiée au niveau de l'activité Aval, dont les bénéficiaires étaient les cadres moyens (juriste, financiers, ingénieurs, cadres ressources humaines) ainsi que les jeunes recrues, en vue d'un perfectionnement axé sur:

« La maîtrise de la langue française aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, constitue un investissement pour la qualification du personnel (...) .La nécessité de former notre personnel aux techniques d'expression orale et écrite doit être comprise d'une part, comme une compétence nouvelle à ajouter aux bagages des cadres et de la maîtrise»⁽¹¹⁹⁾.

Il apparaît donc clairement que le décret relatif à l'arabisation systématique promulgué en 1995 pour application en 1998, n'a pas eu d'impact concret au niveau de l'entreprise qui opte actuellement pour un bi-/plurilinguisme, en plus de l'utilisation du français, a choisi de renforcer la maîtrise de langue anglaise le français langue de travail, l'anglais langue de communication avec les partenaires étrangers.

Alors quelle(s) langue(s) utiliser? Entre se fondre dans un ordre mondial imposé et réfléchir à une réponse endogène face aux défis de la modernité et de la globalisation. En oeuvrant « en amont » à une prise en charge intelligente ; en mettant le monde de la formation et celui du travail en adéquation. En tout cas nous pensons que c'est la seule politique qui soit en mesure de relever les défis face à l'unilinguisme officiel.

Au vu de ces positions et compte tenu des transformations de la société algérienne, nous devons reconnaître que traiter des préalables linguistiques de la société et de l'économie

¹¹⁹ Propos tenus par la responsable de la formation au niveau de l'activité AVAAL.



PDF
Complete

*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

algérienne. Etait une entreprise hasardeuse, où les facteurs politiques l'emportent voire occultent la réalité du « terrain ».

Dès lors il devient important pour nous de dévoiler certains aspects de la réalité linguistique (professionnelle/extraprofessionnelle), telle qu'elle est vécue par le personnel de la Sonatrach .

Pour plus de clarté nous recourons dans un premier temps à une méthode quantitative qui sera par la suite affinée par le travail de terrain et l'analyse des entretiens biographiques.

DEUXIEME PARTIE

- ENQUETE ETHNOGRAPHIQUE DANS LE COMPLEXE : GP1Z

- ANALYSE DU QUESTIONNAIRE

Le complexe GP1Z	116
1-1 Constitution des échantillons.....	116
1-2 Démarches entreprises	116
1-3 Préenquête	117
1-4 Stage pratique.....	117
1-4-1 Difficultés rencontrées	118
1-4-2 Planification et le déroulement des entretiens	119
1-4-3 Le premier jour	119
1-5 Constitution et présentation des échantillons.....	122
1-6 « Vue du ciel »	123
1-6-1 L'échantillon : le tableau des profils biographiques	124
1-6-2 Le profil des sujets réunis	125
1-6-3 Le déroulement des entretiens.....	126
1-7 La communauté (réseau) socioprofessionnel	127
1-7-1 Le groupe professionnel	128
1-7-1-1 Le plan de configuration	129
1-7-2 Le réseau professionnel	129
A- Le service administratif 1.....	130
B- Le service administratif 2.....	130
C-Les services techniques 3.....	131
D-le service administratif4.....	131
1-7-3 Le réseau restaurant.....	132
1-7-3-1 Le réseau de Samir (le gardien de la norme) « A ».....	132
1-7-3-2 Le réseau de Nabiha « B ».....	132
1-7-3-3 Le réseau de Salima « C ».....	133
1-7-3-4 Le réseau de Tahar (le passeur de frontières) « D ».....	133
1-7-3-5 Le réseau de Yasmine « E ».....	133
1-7-3-6 Le réseau de Mokhtar « F ».....	133
1-7-3-7 Le réseau de Rabeh « G ».....	133
1-7-3-8 Le réseau de Fatiha « H ».....	134
1-7-3-9 Le réseau de Karim « I ».....	134
1-8 La relation enquêtrice/enquêté(e) s.....	134

- Le recueil d'une biographie langagière	136
2- Analyse du questionnaire.....	140
2-1 La présentation des services	141
2-1-1 Le service étude et développement.....	141
2-1-2 Le service juridique	141
2-1-3 Le service stockage et expédition.....	141
2-1-4 Le service formation	141
2-2 Les rubriques thématiques du questionnaire retenues.....	141
2-3 Objectifs généraux de l'enquête par questionnaire.....	142
2-4- Déroulement de passations.....	142
2-5- Echantillon réalisé.....	142
Tableau 1 : l'effectif du personnel.....	143
Tableau 2 : l'âge du personnel.....	143
Tableau 3 : la répartition par sexe	144
Tableau 4 : l'expérience professionnelle.....	146
Tableau 5 : le niveau d'études.....	147
3- Le répertoire verbal du personnel.....	148
Tableau 1 : les langues parlées	148
3-1-L'arabe en première position	148
Tableau 2 : les langues comprises.....	150
3-2-L'arabe et le français à égalité.....	150
Tableau 3 : les langues écrites.....	151
3-3-Le français, la première langue écrite.....	151
Tableau 4 : les langues lues.....	152
Tableau 5 : les langues apprises	153
3-4- Un parcours scolaire hétérogène.....	154
3-5- L'arabe, 1 ^{ère} langue « nationale » la plus parlée	154
3-6- Le français, 2 ^{ème} langue véhiculaire : « cohabitation », contact/conflit	156

4-Le marche des langues dans le complexe	158
Tableau1 a) Contacts avec les collègues (oral).....	158
-Technique : oral	158
-Administratif : Oral	159
Tableau 1 b) Contacts avec les collègues (écrit).....	160
-Technique	160
-Administratif.....	160
Tableau 2 a) Contacts avec la hiérarchie (oral).....	161
-Technique	161
-Administratif.....	162
Tableau 2 b) Contacts avec la hiérarchie (écrit).....	163
-Technique.....	163
-Administratif.....	164
Tableau 3 a) Contacts avec le partenaire étranger (oral).....	164
-Technique.....	164
-Administratif	165
Tableau 3 b) Contacts avec le partenaire étranger (écrit).....	166
-Technique.....	166
-Administratif.....	166
4-1-L'arabe dialectal (L1) : Première langue à statut informel	167
4-2-Le français langue (L2) « officielle »: dominante socialement mais dominée juridiquement	168
5- Les langues en contexte extra-professionnel	170
- Tableau 1) : Contact familial.....	170
Technique.....	170
- Tableau 2) : Contact amical	170
Technique.....	170
- Tableau 3) : Contact familial.....	171

.....	171
- Tableau 4) : Contact amical.....	171
Administratif	171
6-Le français en dehors du travail.....	172
Tableau 1) : Technique	172
Tableau 2) : Administratif.....	172
7- L'utilisation du français avec une autre langue.....	173
Tableau 1) : Technique	173
Tableau 2) : Administratif.....	173
8-Les langues utilisées au contact du français	174
Tableau 1) : Technique.....	174
Tableau 2) : Administratif.....	175
9-Etre bilingue.....	176
Tableau 1) : Technique.....	176
Tableau 2) : Administratif.....	177
10-L'importance des langues dans le fonctionnement de l'entreprise.....	179
Tableau 1) : Technique.....	179
Tableau 2) : Administratif.....	179
11-Le classement des langues par ordre d'importance.....	180
Tableau1) : Technique.....	180
Le tableau2) : Administratif	180

Pour saisir les usages langagiers des sujets dans leur complexité formelle et subjective, nous sommes amenée à changer d'échelle d'observation, afin notamment d'avoir accès aux biographies langagières des sujets. (Lambert, 2005; Perregaux, 2002; Molinié, 2002):

« Il s'agit de raconter de mettre en mots ou en images, de prendre conscience de son répertoire et itinéraire linguistique, de le reconstruire en réhabilitant éventuellement les bribes occultées (soi) et de construire, chemin faisant, le répertoire – paysage de la classe (les autres) » (DompMartin-Normand, 2007:254).

La réalisation de ces objectifs nécessite l'établissement de relations peu formelles et durables avec les sujets enquêtés, des relations qui se sont maintenues même après la fin de notre travail d'enquête avec certains de nos informateurs⁽¹⁾.

Essentiellement, pendant les périodes de fêtes (religieuses et de fin d'année) nous continuons à nous échanger des SMS, et même à nous demander les résultats de l'enquête ainsi que la date de la soutenance.

1-1 Constitution des échantillons

L'échantillon s'est constitué au fil du temps, il n'en demeure pas moins qu'il présente des grandes caractéristiques communes : le profil de nos informateurs dans leur majorité, relève du même statut, à l'exception de la présence des exécutants.

1-2 Démarches entreprises

Notre accès dans le groupe avait commencé bien avant notre entrée au site de production. Notre premier contact dans le groupe Sonatrach avait commencé lors de notre première inscription en doctorat en assistant au départ aux formations qui

¹ Nous nous échangeons des messages téléphoniques (SMS) en période de fête religieuse ou de fête de fin d'année.

cadres moyens, des formations linguistiques en français⁽²⁾.

La durée d'intervention sur site (au complexe de production) avait été fixée à deux mois environ (du 11 novembre 2006 au 10 janvier 2007)⁽³⁾, que nous avons pu négocier après, et qui a été prolongée jusqu'au (09 avril 2007), grâce à l'apport d'un chef de département sortant en retraite qui nous a prêté main forte dès le départ.

Une présence permanente durant les deux premiers mois du stage; et nous étions autorisée à nous absenter pour assurer notre enseignement à l'université. Auprès de notre employeur, nous avons pu nous libérer et travailler seulement un jour par semaine, pour l'accomplissement de notre travail de recherche et le reste du temps en immersion dans le complexe.

1-3 Préenquête

Elle a été initiée au cours de l'été 2005, où nous avons pu visiter l'ensemble des départements du complexe et interroger l'ensemble du personnel.

Nos interrogations portaient essentiellement sur les langues de travail, les différents types de communication (formels/informels) dans l'entreprise avec le personnel, d'une manière générale le fonctionnement « linguistique » du complexe.

1-4 Stage pratique

La période d'immersion effective a été précédée par un protocole officiel, une convention⁽⁴⁾ a été signée entre les deux parties impliquées dans la recherche (l'université et le complexe), la première convention « du genre » nous a –t on dit qui portait sur la langue, la plupart des conventions signées avec les universités portent sur des sujets d'ordre technique.

² Une convention a été signée entre l'université d'Oran et la Sonatrach pour assurer une formation de « renforcement linguistique ». Destinée essentiellement aux cadres moyens (jeunes recrues) et aux maîtrises.

³ Voir en annexe 1 le fax du responsable et le planning du stage p.7-8-9.

⁴ Voir en annexe 1 la convention signée entre les deux parties p.2.

ut de stagiaire, où nous étions tenue de respecter le règlement intérieur de l'entreprise qui stipulait:

- nous bénéficions d'une prise en charge durant toute la période de stage, l'entreprise assurait la restauration ainsi que le transport;
- nous étions placée sous l'autorité hiérarchique des cadres techniques désignés dans la convention;
- nous étions sommée de justifier nos absences, à ne pas dépasser les trois absences sinon nous serions exclue;
- nous n'étions pas assurée en cas d'accident en cours de route ou sur le site de l'entreprise;
- nous étions tenue de garder la discrétion absolue pendant la période de stage.

1-4-1 Difficultés rencontrées

La seule difficulté a été l'accès à l'entreprise depuis le début de notre enquête. Nous avons attendu six mois pour avoir l'aval du responsable pour mener notre recherche. Une autre difficulté d'ordre déontologique, nous ne pouvions enregistrer les entretiens et parfois même pas les notes de terrain ⁽⁵⁾ sur notre journal de bord.

Note de terrain: 11-11-06: Dans la salle de réunion (le premier jour de l'enquête)

Chef de département: *Matakabich* (n'écris pas) il faut pas écrire ça sur ton cahier!

- Tu l'effaces!

Des phrases qui reviennent souvent dans les propos des responsables (chef de service ou chef de département).

Les informations ou la rétention de l'information portaient souvent sur les voyages effectués et l'âge des informateurs; d'autres remarques portaient sur les pratiques de langues face à des propos tenus en arabe dialectal, certains informateurs dont les responsables, souvent nous demandait de ne pas les écrire.

⁵ Les mots/phrases en arabe dialectal dans les notes de terrain sont en gras et en italique, ils sont traduits dans le même passage entre les deux parenthèses « *matakabich* (n'écris pas) ».

des entretiens

La planification a été attribuée dès le départ à un département administratif, qui avait en charge l'organisation des stages effectués dans l'entreprise.

C'est dans ce département que nous étions tenue de passer le matin pour signaler notre présence au début seulement. Ensuite, nous n'y rendions que les deux ou les trois jours et à la fin de chaque stage dans les services enquêtés pour qu'ils puissent mettre en place le planning.

C'est au cours de notre première semaine (premier jour) qu'un calendrier ⁽⁶⁾ a été arrêté, avec la présentation de la problématique et la procédure de travail. La durée d'intervention a été fixée de 15 à 20 jours à ne pas dépasser dans les services enquêtés.

Note de terrain: L'assistant du chef de département (Le 11-11-06)

« Ils n'ont pas que toi, il y a aussi d'autres stagiaires qui vont passer, c'est pourquoi tu ne dois pas dépasser la durée déterminée ».

Ce qui ne nous empêchait pas de prolonger notre séjour dans les services concernés. Tout en enquêtant dans un autre service nous gardions le contact avec nos informateurs à qui nous rendions visite ; aussi partagions –nous ensemble la même table au restaurant.

1-4-3 Le premier jour: « on a parlé de langue mais pas de sécurité »

Nous étions amenée à passer au département sécurité, un passage obligé selon notre interlocuteur pour tous les stagiaires.

Une journée durant laquelle on nous initiait à prendre des mesures de sécurité préventive dans le complexe. L'animateur est revenu sur l'historique de la Sonatrach ainsi que sa politique linguistique depuis sa création.

⁶ Voir annexe 1 p.8

Note de terrain: Le 11-11- 2006 à 9:30 heures.

- Dans le bureau de la sécurité avec l'animateur:

A Sonatrach depuis 25 ans, il a évoqué la politique de l'entreprise, une fois la thématique de notre travail exposé

« A Sonatrach ça parle beaucoup, c'est toujours français Sonatrach aime la polyvalence l'officiel jamais en arabe, ils l'ont essayé (...)

Avant il y avait pas d'arabe, maintenant les gens sont diplômés en arabe classique c'est dommage, j'avais des stagiaires ils ont requis les infos en français, ils disaient la mémoire au lieu de dire le mémoire.

La génération abrégée :

La génération c'est un problème national, ils ont une volonté de faire quelque chose mais ils ne sont pas contents d'eux *rahoum maghbounines* (ils sont malheureux)

- rien n'a été préparé ils assurent la relève de quelqu'un qui a fait des études en arabe est -ce qu'il y aura les mêmes fruits?.

- nous avons un problème de français entre l'ancienne et la nouvelle génération. Ils étudient dans une langue généralement, je parle en français, je reçois des ingénieurs qui ne comprennent rien, c'est une génération abrégée.

La formation: les langues!

La formation d'anglais à Sonatrach n'a jamais cessé, il y a un laboratoire de langue ils ont deux heures par jour pourquoi introduire ? C'est introduit depuis longtemps!

La solution:

La solution attendre le départ des vieux le jeune ne va pas se cacher!

Les vieux parce que *darou* l'école française *madarouch el arbia* mon grand-père était obligé de parler le français *bach yakoul el kassra*

Le patron était un colon le milieu *yafrad alik ellougha*, il y a aussi le niveau social, mais pas tout de suite *el hal kayan*

(les vieux ont été à l'école française, ils n'ont pas fait arabe. Mon grand-père était obligé de parler français pour manger du pain. C'est le milieu qui impose sa langue, son patron était un colon, il y a aussi le niveau social)

L'arabe :

Ça m'est arrivé d'assister à des séminaires hors Sonatrach, les exposés sont en arabe, pas l'arabe *taana* notre langue maternelle (il me fait un geste avec ses deux mains) c'est un mixte (ça m'est arrivé d'assister à des séminaires hors sonatrach, les exposés étaient en arabe, pas dans notre langue maternelle le mixte mais une autre langue)

Diouf a un poste clé par rapport au français, pourquoi ils n'ont pas classé l'arabe dans le classement mondial, les chinois ont appris l'arabe

Des regrets:

Je regrette de n'avoir pas étudié la langue arabe

L'apport du milieu social:

Aicha une juriste d'un milieu aisé, elle va parler français

Un juriste de milieu défavorisé il va parler en arabe

Le système d'éducation, pourquoi il y a plusieurs langues, le comble ils dépendent du même département.

Le primaire en arabe, bac pas d'arabe, à l'université français ça c'est un système !
Pourquoi ils maintiennent le français pas l'arabe, on est pas français si on introduit qu'est ce qu'elle a fait la France, ils sont toujours présents. C'est pas l'arbre qui cache la forêt

Il lance un proverbe « apprend moi la pêche »

Ses vœux:

La valeur de la langue arabe je souhaiterais qu'elle reprenne sa place *taapliqua* (elle s'applique) même dans la vie de tous les jours « nettoyer » cette génération

En politique ils utilisent l'arabe pour se défendre

Apparemment, selon notre interlocuteur, le français est la langue véhiculaire à la Sonatrach pour ne pas dire officielle selon ses termes; c'est la langue arabe qui souffre de non-légitimité et de marginalisation dans l'entreprise. Pas seulement à la Sonatrach, le système d'éducation illustre le paradoxe de la réalité linguistique algérienne qui souffre d'incohérence. Un défi que l'entreprise doit surmonter pour assurer la relève des cadres arabisants qui occupent un espace francisé et qui constituent la frange la plus importante de notre échantillon.

1-5 Constitution et présentation des échantillons

L'échantillon⁽⁷⁾ s'est constitué au fil du temps, il n'en demeure pas moins qu'il présente des grandes caractéristiques communes, le profil de nos informateurs dont la majorité occupent le même statut, à l'exception de la présence des exécutants.

⁷ Les noms en gras et en italique « Arial Narrow » désignent les pseudos attribués à nos informateurs (Ex : **Djamila**, *Nabiha*, etc...)

de confiance constituant l'élément moteur et la condition de productivité de l'entretien (Blanchet & Gotman, 1992): les premiers enquêtés ont donc été sélectionnés dans notre réseau sociologique que nous avons intégrés dans les divers services (deux services techniques et deux services administratifs).

L'échantillon est constitué principalement de cadres de l'entreprise appelés cadres moyens, ce sont principalement des ingénieurs, des financiers, et des cadres ressources humaines. Une autre catégorie de personnel s'est greffée à notre échantillon, ce sont les exécutants; essentiellement les secrétaires qui accomplissent un travail de médiateur et de « facilitatrice » pour notre recherche.

Note de terrain:

Nabiha: une secrétaire dans un service administratif, elle nous a aidée en nous présentant aux cadres du service à distribuer et à récupérer les questionnaires.

Djamila: secrétaire de direction:

Elle aussi a pu nous arranger un rendez vous avec son chef.

La proximité sociale et la familiarité constituent les deux conditions principales d'une communication « non violente » (Bourdieu, 1993).

1-6 «Vue du ciel »*

Les tableaux offrent une vue d'ensemble de données biographiques (profil socio-professionnel) rassemblées pour chacun des sujets (sexe- âge- profession- poste occupé- expérience):

« la perspective didactique requiert que soient « intégrés » à l'analyse de l'apprenant et de ses activités d'appropriation des éléments socio-affectifs (la personnalité de l'apprenant, ses attitudes et motivations) et d'autres facteurs dont la détermination ultime est tout autant socioculturelle que biologique, tels

* Expression proposée par notre informateur **Samir**.

présence corporelle. Ces éléments pèsent tout autant que la participation à la classe des apprenants ou que les variables plus étroitement communicatives et ethnosociolinguistiques qui relèvent de la communication exolingue (cf.Porquier, 1984)» (Véronique, 2000: 414).

Un autre tableau apporte des informations complémentaires sur le lieu et la durée de l'entretien.

1-6-1 L'échantillon: le tableau des profils biographiques

Echantillon	Fonction	Sexe	Age	Expérience
Salima E1	Cadre d'étude	Féminin	33 ans	5 ans
Ourab E2	Cadre d'étude	Masculin	34 ans	9 mois
Mokhtar E3	Cadre d'étude	Masculin	33 ans	4 ans
Ali E4	Cadre d'étude	Masculin	33 ans	8 ans
KarimE5	Cadre d'étude	Masculin	38 ans	10 ans
BaliE6	Cadre d'étude	Masculin	40 ans	15 ans
YasmineE7	Cadre d'étude	Féminin	40 ans	16 ans
Tahar E8	Cadre d'étude	Masculin	49 ans	28 ans
Rabeh E9	Cadre d'étude/ Chef de service	Masculin	33 ans	5 ans
Samir E10	Cadre d'étude	Masculin	32 ans	4 ans
Nadjet E11	Cadre d'étude	Féminin	24 ans	Septembre 2006 2mois

		ade	Masculin	29 ans	3 ans
Nabiha E13	Exécutant/Secrétaire de département		Féminin	34 ans	Juillet 2005
Dadi E14	Cadre d'étude		Masculin	41 ans	16 ans
Djamila E15	Exécutant/Secrétaire de direction		Féminin	25ans	2ans
Nadira E16	Cadre d'étude		Féminin	32 ans	5ans
Aziz E17	Cade d'étude		Masculin	27 ans	3 ans
Rabie E18	Cadre d'étude		Masculin	26 ans	1 an
Fatiha E19	Cadre d'étude		Féminin	32 ans	7 ans

1-6-2 Le profil des sujets réunis

Est composé de 19 enquêtés.

Le profil général des sujets qui se dégage est le suivant :

- L'ensemble du personnel est constitué de cadre moyens (des services techniques et des services administratifs);
- la majorité d'entre eux ont reçu un enseignement universitaire, à l'exception de Tahar qui a été formé par l'entreprise. C'est ce qu'on désigne habituellement par un ingénieur Sonatrach;
- le niveau socioculturel est hétérogène une variante visible au cours des entretiens;
- le féminin l'emporte sur le masculin dans les services administratifs, 2/8 dans les services techniques, contrairement aux services administratifs 5/11;
- l'âge de nos informateurs varie où la moyenne d'âge se situe entre (30-39ans), le plus jeune cadre parmi les enquêtés n'a que 24 ans (**NadjetE11**) et le plus âgé a 49ans (**Tahar E8**).
- l'expérience professionnelle de nos informateurs n'est pas homogène; elle se situe entre 2 mois et 28 ans.

Tous les entretiens se sont déroulés sur le lieu du travail, la plupart dans le bureau de nos informateurs avec l'accord du supérieur (après consultation du protocole d'entretien). A l'exception des informatrices (du service technique), qui ont préféré la salle de réunion.

Enquêtés	Date	Lieu de l'entretien	Durée
Salima E1	18/11/2006	Dans la salle de réunion du département	60 minutes
Ourab E2	17/11/2006	Dans son bureau	60 minutes
Mokhtar E3	18/11/2006	Dans son bureau	60 minutes
Ali E4	19/11/2006	Dans le bureau de Yasmine	/
Karim E5	17/11/2006	Dans son bureau	60 minutes
Bali E6	15/11/2006	Dans son bureau	30 minutes
Yasmine E7	19/11/2006	Dans la salle de réunion du département	60 minutes
Tahar E8	15/11/2006	Dans son bureau	30 minutes
Rabeh E9	02/12/2006	Dans son bureau	70 minutes
Samir E10	28/11/2006 et le 29/11/2006	Dans son bureau	90 minutes
Nadjet E10	/	Dans son bureau	90 minutes

		Dans son bureau	80 minutes
Nabiha E13	02/12/2006	Dans son bureau	60 minutes
Dadi E14	07/12/2006	Dans son bureau	60 minutes
Djamila E15	06/12/2006	Dans son bureau	120 minutes
Nadira E16	06/12/2006	Dans son bureau	/
Aziz E17	06/12/2006	Dans son bureau	/
Rabie E18	02/01/2007	Dans son bureau	90 minutes
Fatiha E19	09/01/2007	Dans son bureau	/

1-7 La communauté (réseau) socioprofessionnelle

L'étude d'une communauté professionnelle sous ses aspects linguistiques (Lambert, 2005: 95), réunie dans le complexe, dans un ensemble de lieux, physiques et symboliques, et de situations forment-elles un groupe social ?

En ce sens, les sujets réunis dans l'entreprise (dans l'échantillon présenté) forment-ils un groupe, ou des groupes dont les membres se côtoient régulièrement à l'intérieur du complexe?

On peut d'abord considérer le « groupe », d'un point de vue extérieur, comme un ensemble de personnes constitué selon un critère objectif et/subjectif, choisi ou imposé de l'extérieur, qui commande leurs relations ou est supposé commander leurs relations (Trimaille, 2003a).

Plusieurs interactions entre les membres des groupes manifestent l'existence d'inter-connaissances, de relations affinitaires ou conflictuelles.

...s d'interactions dans le cadre formel/informel, nos discours attestent l'existence de relation à l'intérieur de groupes hétéro-constitués (dans l'entreprise) et auto-constitué (en dehors de l'entreprise) (Moore, 2006: 59). A partir de nos observations, des réseaux ou des mini réseaux de relations se constituent et se partagent l'espace géographique professionnel mais c'est dans le restaurant que les affinités sont plus visibles.

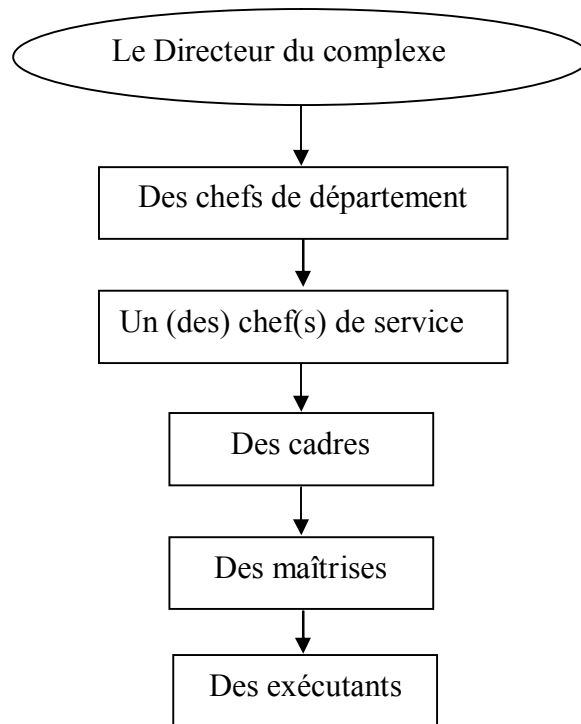
L'une des difficultés qui se pose lorsqu'on utilise la notion de « réseau social » concerne l'étendue et les limites des réseaux, ce qui reviendrait à entériner l'existence de communautés ou de groupes sociaux étanches, ce qui rendrait par conséquent absurde le recours à cette notion (Lambert, 2005: 103).

Le réseau social et de communication d'un individu peut se définir comme la somme des relations individuelles que celui-ci entretient avec d'autres personnes, y compris les liens d'interconnaissances qui relient les membres du réseau entre eux.

Considérant, de manière générale, que les locuteurs ne sont pas attachés à une seule communauté ou à un groupe social – tout en admettant leur existence théorique- on considérera que des réseaux débordent des groupes sociaux et que d'autres y sont inclus.

1-7-1 Le groupe professionnel

Répartis dans plusieurs services, les groupes se concentrent dans les services administratifs ou techniques sous la coupe d'un chef de service qui lui-même est sous l'autorité d'un chef de département.



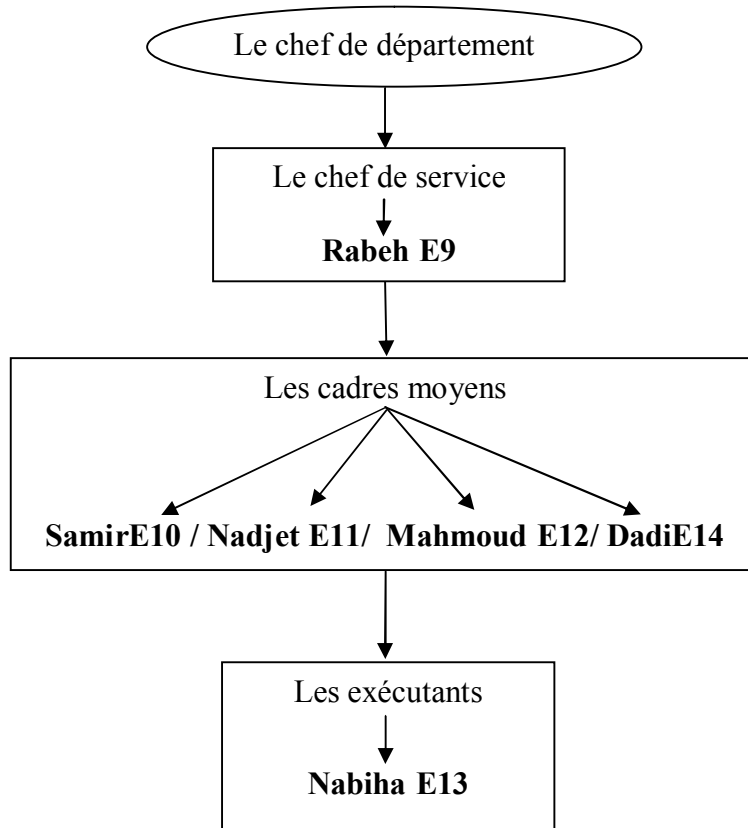
* **Le directeur:** dirige l'ensemble du complexe avec l'aide des chefs de départements qu'on appelle communément les cadres supérieurs et leurs subordonnés (les chefs de services et les cadres moyens).

* **Les maîtrises:** sont placées sous l'autorité des cadres moyens, ce sont essentiellement des techniciens ou des techniciens supérieurs.

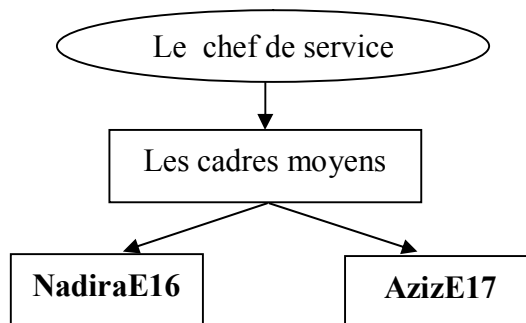
* **Les exécutants:** sont les secrétaires et l'ensemble des agents exécutants (femme de ménage agent de sécurité).

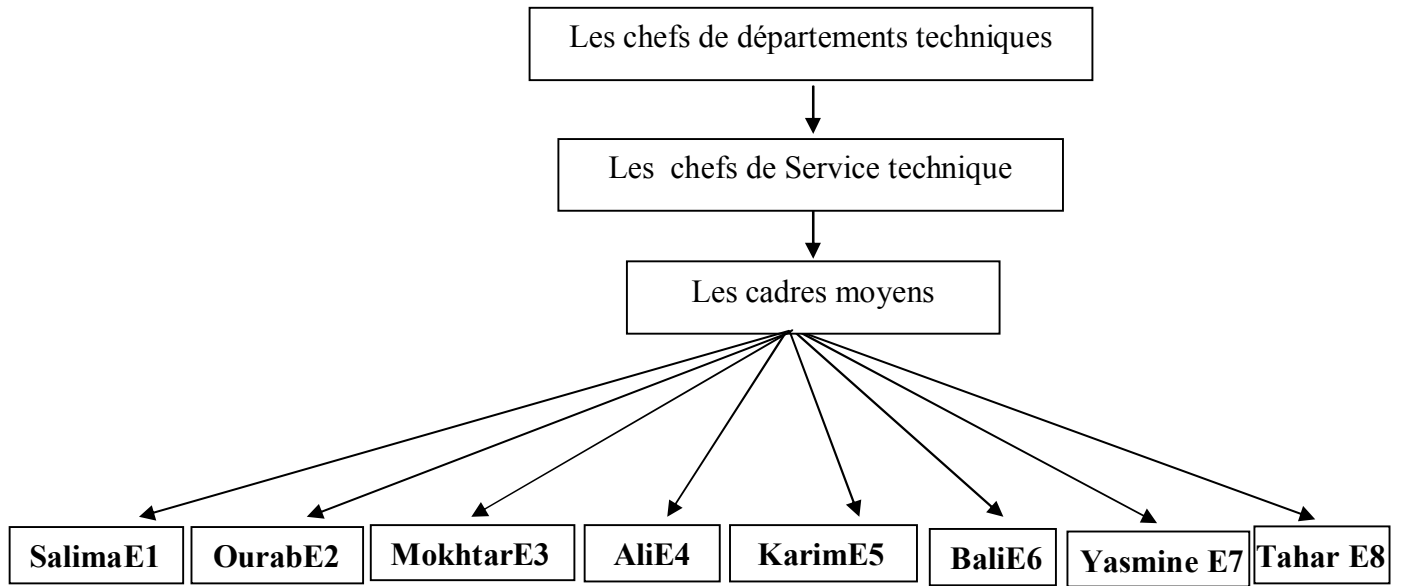
1-7-2 Le réseau professionnel

Se compose essentiellement d'une majorité de cadres moyens et de cadres supérieurs de (deux services techniques et de deux services administratifs).

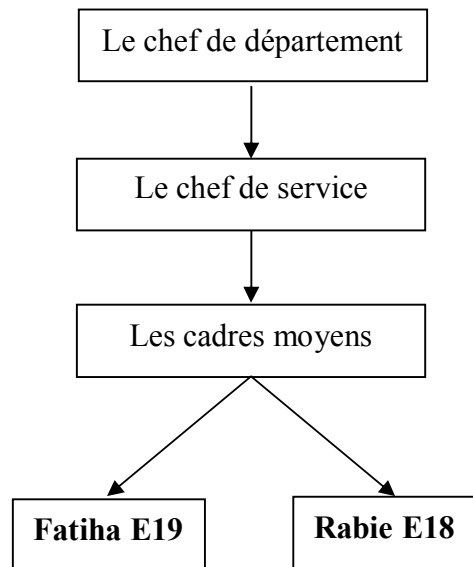


B- Le service administratif 2 :





D- Le service administratif 4 :



Le concept de réseau constitue un concept de base; il permet d'identifier l'éventail des interlocuteurs pertinents, et d'appréhender les pratiques langagières des individus au sein des différents groupes relationnels (Moore & Merabti, 1993: 96-97).

L'étude des réseaux donne ainsi des indications précieuses sur les personnes pertinentes pour la constitution du groupe, leur nombre, et pour comprendre la qualité des relations entre les différents membres, et les valeurs que chacun leur attribue (Moore, 2006: 36):

«Il ne s'agit pas en effet de groupes sociaux en tant que tels ni de bandes organisées et structurées, mais d'un ensemble de jeunes (...) unis par des pratiques et des représentations sociales semblables, qu'ils partagent plus ou moins (...)» (Billiez, 1992).

C'est dans le restaurant que se dessine une autre configuration relationnelle plus ou moins affinitaire. Tout le monde mange dans le restaurant, c'est le seul espace ouvert (informel) dans le complexe. On mange seul ou avec son groupe, pas nécessairement du même service, ce sont des réseaux différents de la configuration professionnelle.

1-7-3-1 Le réseau de Samir (le gardien de la norme) « A »

Dans ce réseau à dominante kabyle, il y a le chef (le gardien de la norme) **Samir E9**. D'autres membres se greffent à ce réseau

Nadjet E10: la nouvelle recrue ça fait seulement deux mois qu'elle est au complexe; elle travaille dans le même service que **Samir E9**.

Rabie E18: Cadre en ressources humaines, depuis une année à la Sonatrach.

Djamila E14: exécutant secrétaire de direction, elle aussi kabyle.

Et d'autres cadres qu'on n'a pas intégrés dans notre analyse (en l'occurrence un autre jeune cadre kabyle **Nadim** qui travaillait dans un autre service).

1-7-3-2 Le réseau de Nabiha « B »

Nadira E16 qui est cadre d'étude est l'amie et la voisine de **Nabiha E13**.

Nabiha E13: secrétaire (exécutant) dans un service administratif.

Salima E1: Cadre technique. N'a pas d'amie(s) dans le service ; elle va souvent manger avec une autre collègue d'un autre service que nous n'avons pu côtoyer. Son amie aimait bien la lecture comme **Salima** d'ailleurs.

1-7-3-4 Le réseau de Tahar (le passeur de frontière) « D »: il comprend

Tahar: est le plus âgé dans notre réseau ; c'est un ingénieur Sonatrach, il passe son temps à lire son livre d'anglais.

AliE4: Cadre technique. Occupe le même espace professionnel (Bureau) avec **Tahar et Bali**, Ali est aussi l'ami de **Yasmine**.

BaliE6: Cadre technique, il est très proche de **Tahar**.

1-7-3-5 Le réseau de Yasmine « E »

YasmineE7: Cadre technique, elle a immigré au Canada pendant 2 ans.

Le chef de service: chef de service, cadre technique, on le surnomme Einstein dans le service.

La secrétaire du département

1-7-3-6 Le réseau Mokhtar « F »

OurabE2: Cadre technique. Jeune recrue depuis deux mois seulement dans le complexe.

MokhtarE3: Cadre technique, il a été affecté dans le service depuis peu de temps.

Un autre cadre figure dans ce réseau il est cadre technique et titulaire d'un master. Qu'il a préparé en France, il a même enseigné la physique dans un lycée français.

1-7-3-7 Le Réseau de Rabeh « G »

RabehE9: Cadre d'étude (administratif) jeune chef de service depuis une année.

AzizE17: Cadre d'étude. On l'a vu souvent manger au restaurant avec Rabah.

Fatiha E9: Cadre d'étude, souvent seule au restaurant, elle ne s'entend pas avec son adjoint (maîtrise); elle n'appartient à aucun réseau.

1-7-3-9 Le réseau de Karim « I »

Karim E5: Cadre technique, présenté par ses collègues comme un cadre modèle, il n'appartient à aucun réseau; il est souvent seul au restaurant. Dans le service, on le voit souvent avec son Chef de service.

Nous étions souvent au restaurant en compagnie du réseau « A », aussi, avons-nous pu nous attabler avec le réseau « H », « B » et « C ». Par contre, ce n'était pas possible de se réunir avec le réseau « D », « G » et « I » à dominante masculine.

1-8 La relation enquêtrice/enquêté(e) s

Nos relations avec les enquêtés étaient de diverses natures et ont amplement changé tout au long de l'enquête, elles se sont établies sur la base de notre présence régulière. Ce qui nous a permis d'établir des relations plus étroites avec certains surtout le groupe « A » qui nous a même adopté. Mais parfois le groupe n'acceptait pas de nous voir à midi au restaurant avec d'autres groupes.

Note de terrain: le réseau (A)

SamirE10 : *Wache bedeltina* (tu nous a remplacé)

Nadjet E11: *walafnek* (on a pris l'habitude de te voir avec nous)

Cet épisode (la note de terrain) illustre assez bien le fait que le chercheur qui adopte une posture d'observateur participant ne peut demeurer complètement extérieur.

L'un des risques, parce qu'il peut représenter un biais, mais qui représente en même temps un gage d'un certain degré d'intégration ou à une fraction de celui-ci, est ce que l'anthropologue de Sardan (1995) désigne par le terme enclichage : la neutralité est chimère, le risque corollaire est l'exclusion de la part des membres d'autres groupes.

Au cours de notre enquête, certains informateurs nous accordaient les notions de « chercheur », « étudiante », « doctorante ».

Le service technique

Le chef de service technique nous présentant à un japonais « is a training »

D'autres informateurs ignoraient l'existence du mot doctorante, ils ne comprenaient pas l'usage que nous en faisons sur le protocole du questionnaire.

Au départ, nous les autorisons à nous appeler par notre prénom:

Note de terrain: Le service administratif

On va manger ensemble à midi avec le groupe, **Samir** nous présente aux autres membres du groupe

Samir: Madame Benbachir prépare un doctorat

Enquêtrice: je ne suis pas Madame

Samir: je pensais que tu avais des enfants !

Enquêtrice: je ne suis pas mariée

Samir: je préfère Naziha maintenant, en plus on a le même âge !

D'autres comme **Bali E6** préfèrait m'appeler par mon nom de famille:

Note de terrain: Le service technique (le 14-11-2006)

Bali: le questionnaire est anonyme

Enquêtrice: Oui regarde la première page !

Bali s'adresse à **Tahar:** lis la fin du paragraphe, pourquoi tu as écrit doctorante université d'Oran?

Enquêtrice: pour nous présenter et présenter le cadre de travail, sans aucune arrière pensée !

Bali: Benbachir *bezzaf alik nayatlek* Benbachir (Benbachir ça suffit, je t'appellerai Benbachir)

L'écoute et l'ouverture ont largement contribué à faciliter le travail de recherche et le déroulement des entretiens.

L'entretien de recherche constitue « *un dispositif méthodologique permettant l'obtention des données et un lieu où se fabrique réflexivement le savoir de l'enquêteur* » (Gajo et Mondada, 2000: 75) on peut ainsi considérer avec L.Gajo et L.Mondada (2000) qu'il revêt « *une forme d'interaction tout à fait particulière* ».

La situation d'entretien de recherche n'implique pas obligatoirement et uniquement une forme interactionnelle spécifique, notamment en fonction des rapports entre les partenaires, de leur nombre et du degré de connaissance interpersonnelle, de la manière dont chacun définit la situation et perçoit leurs intentions et leurs attentes.

Les récits autobiographiques des sujets, conçus comme des constructions interactives de leur parcours scolaire et professionnel sociolinguistique, représentaient en effet des informations utiles à la recherche.

Au cours de l'année, des entretiens individuels ont été prévus peu de temps après notre arrivée. Ils ont été conduits sur la base d'un guide d'entretien ⁽⁸⁾, ils n'ont pas été enregistrés, ils ont duré variablement de 45 minutes à plus de deux heures, durée généralement prise sur le temps professionnel avec l'accord du supérieur dans certains services.

Note de terrain: Le 15-11-2006

Nous nous souvenons de ce jour où nous avons demandé à **Tahar** de répondre aux questions de l'entretien.

Enquêtrice: tu peux bien répondre à quelques questions ?

Tahar E8: c'est pas encore fini *hkitlek hyati fi* le questionnaire (je t'ai raconté ma vie dans le questionnaire)

Il a fallu attendre l'arrivée du chef de service l'après-midi au bureau, nous l'avons informé qu'aucun des deux informateurs ne voulait collaborer.

Le chef : montre - moi les questions

Il jette un coup d'œil, il s'adresse aux deux informateurs « oui, c'est bien vous pouvez répondre »

⁸ Voir annexe 2 p.12

tères supplémentaires, la nécessité pour l'enquête d'avoir une ouverture un caractère ouvert, d'écouter. De ne pas imposer initialement une langue pour l'entretien. Rares sont ceux qui demandaient « *dans quelle langue doit-on parler ?* », nous leur laissions le choix de parler en arabe, en français ou dans les deux langues et même en arabe classique avec un technicien ou en anglais avec le directeur du complexe.

Note de terrain: Département technique

Enquêté: *maaliche nahdar belarbia wela belarbia el fousha nmitriziha* (ça fait rien si je parlais en arabe, ou même en arabe classique je le maîtrise).

Enquêtrice: *ana tani nahdar* l'arabe classique (moi aussi je parle l'arabe classique).

Enquêté: *Haja mliha machi* je pensais que c'était en français (c'est une bonne chose, je pensais que c'était en français).

Nous pensons que notre « pluralité linguistique » a été un atout pour nous autant que pour notre recherche. Pour garantir l'anonymat à nos sujets, nous avons préféré leur accorder d'autres prénoms, de ne pas citer leur nom nécessaire à la biographie langagière.

-Le recueil d'une biographie langagière

C'est sans doute partager un tant soit peu, avec Edgar Morin, la conviction selon laquelle:

« avoir vécu une expérience ne suffit pas pour que cette expérience devienne de l'expérience. Il faut sans cesse la régénérer et la re-méditer. Si nous transformons l'expérience en conscience nous sommes prêts pour un nouveau commencement (Morin, 1991: 10) » (Molinié, 2006: 6).

Le développement des biographies langagières devient l'un des outils novateurs, mis en œuvre dans le cadre des démarches préconisées en didactique des langues cette pratique s'inscrit dans un vaste mouvement de « retour du sujet » (Delas, 2006: 12), le récit de

e d'ailleurs associés à une oralité sont appelés à connaître une vogue sans précédent.

Le récit de vie est un invité de longue date dans le domaine de la formation des adultes (Bertaux, 1997; Dominicé, 1992). La biographie langagière est considérée comme un processus favorisant la réflexion sur soi, sur le vécu des expériences significatives des apprentissages, « *leur évolution dans des itinéraires socioculturels et en fin de compte des représentations qu'ils les individus en formation ont construites d'eux et leur environnement humain et naturel* » (Jasso, 1991, 192).

La recherche autour du récit de vie peut s'engager dans de multiples allées, toutes s'articulant autour du rapport aux langues, considérant l'environnement sociohistorique du biographe tant dans ses dimensions diachroniques que synchroniques.

Toute recherche sur l'apprentissage des langues, de même que toute fonction d'enseignement, doit commencer par une prise en considération du contexte social et culturel. Pour la tâche enseignante, dans le but de choisir les options méthodologiques adéquates; pour la tâche de recherche, pour pouvoir interpréter ce qui se passe dans l'entreprise. Avec quelles caractéristiques spécifiques? Quelles attentes? Avec quels répertoires linguistiques et quelles expériences d'appropriation? Dans quelles contextes institutionnels et matériels? Où apprend-on les langues? A quel âge? Dans quelles conditions? A une époque où tout le monde acquiert au moins une ou même des langue(s) autre (s) dans laquelle il a été socialisé, nous savons que chaque situation est un monde en soi, que chaque histoire d'acquisition d'une langue est personnelle. Pour mieux comprendre la spécificité de tel ou tel contexte d'appropriation des langues, il convient de réfléchir à la diversité de plus en plus grande des environnements acquisitionnels, des publics et des lieux d'appropriation.

La notion de contexte est le résultat d'une élaboration critique de celle de situation (Porquier & Py, 2004: 5) qui permet de penser le plurilinguisme et l'apprentissage des langues dans leurs liens avec les circonstances de leur développement (Moore, 2006:23):

« une notion primitive étique, le contexte une notion technique émique pouvant procurer des critères et des outils d'analyse, et ce qui des situations serait jugé dans une perspective d'observation ou d'analyse » (Porquier & Py, 2004: 50).

La classe de langue ne constitue qu'un contexte parmi d'autres, aussi bien scolaires qu'extra-scolaires, ce qui est nouveau c'est une relativisation de la place du milieu institutionnel en général qui n'est plus considéré comme le seul contexte d'acquisition (Gajo, Koch, Mondada, 1996), celle-ci pouvant se produire aussi au cours d'activités sociales quotidiennes, les obligations professionnelles, les voyages, créent de nouveaux contextes d'acquisition des langues et de nouveaux contextes plurilingues (Cambra, 2003: 32).

La prise en considération du contexte par la recherche suscite bien des polémiques en matière méthodologique. De quels niveaux contextuels faut-il tenir compte ? Outre les données biographiques qui concernent divers aspects de la trajectoire sociale et scolaire des sujets (Lambert, 2005: 141-142) les principales unités thématiques étudiées dans le cadre de cette analyse se rapportent aux quatre principaux paramètres: 1) macro-contextes (facteurs spatio- temporels); 2) les sphères d'activités quotidiennes et professionnelles; 3) les ressources et les compétences linguistiques mobilisées dans chacun des macro et micro-contextes; 4) les valeurs et les fonctions attribuées à ces ressources par les sujets.

Les données biographiques concernent les aspects liés à la trajectoire sociale et scolaire des sujets.

Conçu pour évaluer les besoins langagiers, le questionnaire ⁽⁹⁾ a été élaboré sur la base d'un protocole de passation standardisé au personnel (cadres moyens) technique et administratif. Toutefois, nous n'avons pas pour autant exclu les autres catégories⁽¹⁰⁾ Quant aux cadres supérieurs, nous nous sommes limitée à des entretiens individuels.

Dans un souci d'équilibre et de comparaison, les données ont été recueillies auprès de quatre services sur les dix départements que compte le complexe.

Courant notre période d'induction nous avons réalisé que le parcours/ le profil d'enseignement était différent chez nos informateurs: une formation technique dispensée en anglais pour les IAPISTES⁽¹¹⁾ ou en français et en arabe pour les ingénieurs d'université, également hétérogène pour le personnel administratif. En effet, la comparaison présente un double intérêt pour une étude qualitative:

« (...) d'une part elle contribue à réduire le biais induit par l'implication subjective du chercheur en l'amenant à se distancier d'un cas pour le confronter à un autre garde-fou précieux contre les débordements idéologiques possibles d'une science humaniste, à possible finalité éthique et émancipatoire. D'autre part, elle participe à une meilleure information du chercheur puisqu'elle lui fournit les données complémentaires parfois très éclairantes qui lui auraient échappé s'il était resté enfermé dans son étude de cas (...)» (Blanchet, 2000:55).

C'est pourquoi notre choix s'est porté sur quatre services considérés comme clés et importants pour le fonctionnement du complexe.

⁹ Voir annexe 2 pp 2-9.

¹⁰ Les autres catégories sont les maîtrises et les exécutants.

¹¹ Ils ont bénéficié d'une formation diplômante à l'I A P (Institut Algérien de Pétrole), répartis dans le centre algérien (à Boumerdès), dans l'ouest (à Arzew), et un autre à l'est (à Skikda).

Les services concernés sont au nombre de quatre dont deux à vocation technique (département Technique « service étude et développement » /département Production « service stockage et expédition») et deux autres à vocation administrative (département Ressources Humaines « service formation »/département Finances « service juridique »).

2-1-1 Le service étude et développement

Ce service veille au bon fonctionnement des équipements: il contrôle si les procédures d'exploitation sont respectées, également il apporte assistance aux différentes structures du complexe. Ce service est chargé de l'étude et de la réalisation des spécifications techniques et des cahiers de charge ⁽¹²⁾.

2-1-2 Le service juridique

Gère et concrétise la passation des marchés, il établit les cahiers de charges, les contrats et assure le contentieux auprès des tribunaux.

2-1-3 Le service stockage et expédition

Veille à la disponibilité des équipements et au fonctionnement du process ⁽¹³⁾, il gère les installations et veille au chargement des navires en gaz.

2-1-4 Le service formation

Evalue les besoins du personnel des différentes structures du complexe pour une stratégie de formation et de recrutement.

2-2 Les rubriques thématiques du questionnaire

Le questionnaire se compose de 4 rubriques thématiques

1/ La situation socioprofessionnelle (sexe, âge, niveau d'études)

¹² Document écrit qui, dans le cadre d'un contrat administratif, détermine les obligations réciproques de l'administration et de son contractant.

¹³ Mot anglais qui désigne la production.

nel.

3/ Leurs pratiques linguistiques professionnelles et extra professionnelles (aussi bien à l'oral qu'à l'écrit ainsi que les occasions d'utiliser le français avec une autre langue.)

4/ L'image et le statut des langues dans l'entreprise.

2-3 Objectifs généraux de l'enquête par questionnaire

Ce questionnaire vise à réaliser une sorte de « cliché instantané » de la situation sociolinguistique du personnel et du statut des langues au sein du complexe.

Sur le plan qualitatif, la passation des questionnaires sur les lieux de travail peut en outre constituer des occasions de prise de contact et d'échanges avec le personnel.

Une enquête par questionnaire constitue un moyen réaliste d'étendre certains questionnements, auprès du personnel, d'évaluer l'intérêt suscité par le projet, et de compléter les observations empiriques.

Le recours à une méthode quantitative, conçue par de nombreuses personnes comme preuve tangible d'une démarche scientifique, était enfin à même d'assurer une certaine crédibilité à la recherche et, à travers elle, à légitimer la présence du chercheur sur le site.

2-4 Déroulement de passations

Afin de réduire les risques de biais, quelques critères de passation ont été observés.

- 1) Une seule enquêtrice sur le terrain.
- 2) Une limitation de la durée de l'enquête (15 jours dans chaque service).
- 3) Un prolongement de l'enquête par des entretiens oraux individuels.
- 4) Les questions renseignées anonymés .

2-5 Echantillon réalisé

Au total ce sont 89 questionnaires complétés. Le tableau ci-dessous indique la répartition de nos informateurs par départements qui sont principalement des cadres moyens:

Départements	Technique	Administratif	Total
Nombre cité	54	35	89
Effectif %	60.67%	39.32%	99.99

Le tableau1 renseigne sur une forte concentration du personnel technique avec 54 répondants soit 60.67% contrairement à l'administratif qui constitue seulement 35 répondants soit 39.32%. Cela s'explique par rapport à l'activité du complexe qui est essentiellement portée sur la production, c'est un secteur qui nécessite un nombre important de main d'œuvre technique (pour les cadres ingénieurs ou plus de demande par rapport aux maîtrises qui sont les techniciens et les opérateurs.).

Tableau 2: l'âge du personnel

Technique

Age	Nombre cité	Effectif%
21-30ans	04	07.40
31-40ans	22	40.74
41-50ans	22	40.74
51-60ans	05	09.25
Sans réponse	01	01.85
Total	54	60.67

Administratif

Age	Nombre cité	Effectif %
21-30ans	12	34.28
31-40ans	09	25.71
41-50ans	11	31.42
51-60ans	/	/
Sans réponse	03	08.57
Total	35	39.32

de la réalité du terrain, dans la mesure où dans les départements techniques il y a une proportion assez élevée de personnes dont la moyenne d'âge varie entre (31-40 ans et de 41-50 ans) avec 22 réponses soit un indice de 40.74%.

Par ailleurs, une autre tranche d'âge non négligeable se situe entre (51-60 ans) avec seulement 05 répondants elle représente 09.25% et arrive en dernière position, enfin la population jugée jeune qui varie entre (21-30 ans) est au nombre de 04 répondants, elle représente seulement 07,40%.

C'est visible sur le terrain, le personnel technique est « vieux » par rapport à l'administratif, nous l'avons constaté chez les maîtrises (opérateurs, contrôleurs et inspecteurs) un personnel recruté très jeune et formé par l'entreprise.

Chez le personnel administratif, la 1^{ère} tranche d'âge arrivant en 1^{ère} position est celle qui se situe entre (21-30 ans) avec 12 répondants soit 34.28%, suivi de la 2^{ème} tranche (41-50 ans) avec seulement 11 répondants soit 31.42%, et en dernière position les (31-40 ans) avec 09 répondants soit 25.71% ils arrivent en dernière position.

Le personnel administratif paraît plus facile à recruter et à remplacer contrairement au personnel technique qui demande un savoir -faire et une longue période de formation. Cela est encore plus vrai sur le terrain. Nous avons constaté dans les deux services techniques enquêtés un personnel « retraitable » maintenu et gardé pour son savoir -faire, ce qui n'est pas le cas pour les deux services administratifs où le plus « vieux » est le chef de département « l'indigène francisant »⁽¹⁴⁾ contraint à 60ans, à prendre sa retraite et à céder sa place aux autres plus « jeunes ».

Tableau 3 : la répartition par Sexe

Technique

Sexe	Masculin	Féminin
Nombre cité	50	04
Effectif %	92.59%	07.40%
Total	54	99,99%

¹⁴ Il a été le seul à utiliser ce mot pendant toute notre durée d'enquête à la Sonatrach.

Sexe	Masculin	Féminin
Nombre cité	16	18
Effectif %	45.71%	51.42%
Total	34	97.14%
Sans réponse	01	02.85%

Les deux tableaux mettent en évidence une forte concentration masculine dans les deux services techniques, ceci s'explique par le profil de la formation technique qui est fréquentée par la gent masculine qui domine le technique : ils sont 50 répondants soit avec un indice de 92.59%, plus que la moitié de nos répondants.

Effectivement, ces postes restent très peu occupés par des femmes qui se font rares et qui sont seulement au nombre de 04 soit 07.40%.

Cela est encore plus vrai, qu'au cours de notre enquête sur le terrain nous avons croisé trois femmes ingénieurs dans le service études et développement et une secrétaire dans le service stockage et expédition.

Contrairement aux deux services précédents, dans les services administratifs il y a une forte présence féminine avec 18 répondants soit 51.42% (sociologues, psychologues, financiers, économistes) et seulement 16 répondants masculins soit 45.71%. En effet, elles sont nombreuses à étudier la sociologie et la psychologie du travail, les sciences juridiques ainsi que les finances et les sciences économiques.

Technique

Expérience	Nombre cité	Effectif%
0 -10 ans	18	33,33
11 -20 ans	14	25,92
21 -30 ans	18	33,33
31 -40 ans	01	01,85
Sans réponse	03	05,55
Total	54	99.98

Administratif

Expérience	Nombre cité	Effectif%
0 -10 ans	15	42,85
11 -20 ans	16	45,71
21 -30 ans	/	/
31 -40 ans	/	/
Sans réponse	04	11,42
Total	35	99.98

La durée d'expérience du personnel technique est élevée avec 18 réponses soit un indice de 33,33%, pour le personnel ayant une expérience entre (0-10 ans) et entre (21-30 ans) contrairement aux services administratifs où le taux le plus élevé est dont la durée se situe entre (11-20 ans) avec 16 réponses seulement soit un indice de 45,71%.

Autre observation qui a été notée lors de notre enquête sur le terrain dans les départements techniques: les personnes qui ont une grande expérience sont difficiles à se faire remplacer dans un secteur aussi sensible, c'est aussi une main d'œuvre qui est très chère à former pour l'entreprise, on a constaté que dans le service étude on faisait appel même à des retraités pour leur savoir-faire. Dans les deux services administratifs la relève est assurée plus facilement par un personnel jeune.

Technique

Niveau d'études	Nombre cité	Effectif%
Cadres	24	44.44
Maîtrises	29	53.70
Sans réponse	01	01.85
Total	54	99.99

Administratif

Niveau d'études	Nombre cité	Effectif %
Cadres	22	62.85
Maîtrises	12	34.28
Sans réponse	01	02.85
Total	35	99.98

Les tableaux nous renseignent sur une répartition inégale du personnel (cadres et maîtrises) avec 29 répondants (maîtrise) et un indice de 53,70%, les opérateurs, les techniciens et les inspecteurs qui contrôlent le fonctionnement des installations de l'entreprise (machines /process) dont la majorité étaient formés par la Sonatrach et qui restent très sollicités lors du recrutement .

Répartition inégale dans les deux services administratifs où les cadres au nombre de 22 répondants représentent un indice de 62.85% un pourcentage assez élevé ce sont essentiellement des chefs de service ou des cadres d'études (financiers – juristes-psychologues et sociologues) qui sont secondés dans leur tâche quotidienne par des maîtrises au nombre de 12 répondants soit un indice de 34.28% (ce sont des comptables ou des gestionnaires) , ils ne sont pas aussi nombreux que dans les services techniques.

présentent un profil différent, toutefois c'est les services techniques qui dominent l'activité de l'entreprise. Qu'en est-il de la répartition des langues dans les services concernés ?

3- Le répertoire verbal du personnel

Nous allons tenter d'apporter une réponse dans cette partie afin de saisir l'ensemble des langues parlées / comprises / écrites / lues / apprises du personnel.

Tableau 1: les langues parlées

Technique

Langues	Nombre cité	Effectif%
1-Arabe	54	100
2-Français	53	98.14
3-Anglais	24	44.44
4-Espagnol	01	01.85
5-Berbère	01	01.85

Administratif :

Langues	Nombre cité	Effectif%
1- Arabe	32	91.42
2- Français	31	88.57
3- Anglais	14	40
4- Espagnol	02	5.71
5- Berbère	01	2.85
Sans réponse	03	5.71

3-1 L'arabe en première position

Une majorité écrasante de nos informateurs techniques déclarent parler l'arabe, au nombre de 54 réponses soit un indice de 100%. En seconde position le français est cité

ment à une seule marge de la langue arabe. Suivi de l'anglais qui occupe la 3^{ème} place avec 24 réponses (44.44%); d'autres langues sont citées telles que l'espagnol et le berbère qui occupent la 4^{ème} place avec seulement une réponse qui représente 1.85%.

L'ordre d'importance des langues citées est identique chez nos informateurs administratifs, où l'arabe arrive toujours en tête avec 32 réponses soit 91.42% suivi aussi du français à une seule marge de la première place avec 31 réponses et un indice de 88.57%. Ensuite, l'anglais arrive en 3^{ème} position avec 14 réponses soit un indice de 40% suivi en 4^{ème} position de l'espagnol seulement avec 2 réponses (5,71%) enfin, le berbère avec 2.85%.

Pour nos informateurs techniques ou administratifs, les deux premières langues occupent un statut égal avec les mêmes proportions d'usage.

Nous avons constaté qu'au cours du dépouillement souvent lorsqu'on citait "anglais" on lui attribuait une mention **"un peu d'anglais" "peu d'anglais" "a bien"**, auto évaluation qui met en avant le degré d'insécurité linguistique essentiellement des cadres de l'entreprise.

Depuis Labov (1972) on sait que l'insécurité linguistique se traduit par un décalage entre les pratiques et les attitudes des locuteurs. Sur le terrain, au cours de nos entretiens et de nos observations, l'insécurité tenait plus à ce passage sur le continuum (du français à l'anglais) (Grosjean 1993: 19 et 37):

« Il est probable que les bilingues se différencient entre eux en fonction de la distance qu'ils parcourent sur le continuum des différents modes de communication potentiellement réalisables, et de la dynamique des effets de contacts (inter) culturels pour chacun ».

Ce n'est pas le cas pour le français. Est-ce pour dire que l'anglais est plus « étranger » ou plus « distant » que le français essentiellement chez les jeunes recrues? C'est ce que nous allons tenter de comprendre au cours de notre analyse.

Technique

Langues	Nombre cité	Effectif %
1- Arabe	50	92.59
1- Français	50	92.59
2- Anglais	30	55.55
3- Espagnol	02	03.70
4- Berbère	01	01.85

Administratif

Langues	Nombre cité	Effectif%
1- Arabe	32	91.42
1- Français	32	91.42
2- Anglais	22	62.85
3-Espagnol	03	08.57
4- Allemand	01	02.85
4- Berbère	01	02.85
Sans réponse	02	05.71

3-2 L'arabe et le français à égalité

C'est à la fois l'arabe et le français qui se disputent la première place dans les départements techniques et administratifs, avec 50/54 réponses soit 92.59% pour le technique et 32/35 soit un indice de 91.42% pour l'administratif.

Suivi de l'anglais en 2^{ème} position pour les deux services, avec 30 réponses soit 55.55 pour le technique et 22 réponses soit 62.85% pour l'administratif.

L'espagnol occupe la même position avec un pourcentage peu élevé pour les deux services, 02 réponses seulement pour le technique soit 03.70% et 03 réponses (08.57%) pour l'administratif.

si le pourcentage est minime, le berbère qui représente 1,85% chez le personnel technique ainsi que le berbère et l'allemand avec un indice de 2,85 pour le personnel administratif.

Tableau 3: les langues écrites

Technique

Langues	Effectif	Effectif%
1-Français	54	100
2-Arabe	51	94.44
3-Anglais	30	55.54
4-Espagnol	03	05.55

Administratif

Langues	Effectif	Effectif%
1-Français	33	94.28
2-Arabe	31	88.57
3-Anglais	18	51.42
4-Espagnol	02	05.71
Sans réponse	02	05.71

3-3 Le français, la première langue écrite

Le français recueille le pourcentage le plus élevé, puisqu'il arrive en tête du classement avec 54 réponses soit 100% de l'ensemble des répondants du personnel technique. Hiérarchie identique chez nos informateurs administratifs où le français occupe la 1^{ère} position avec 33/35 réponses soit un indice de 94.28%. En effet, le français est la seule langue support (écrit) dans le complexe.

Suivi de l'arabe qui occupe la 2^{ème} place dans les 4 départements avec 51 réponses et un indice de 94.44 pour le technique et 31 réponses avec un indice de 88.57 pour l'administratif.

ec 30 réponses soit un indice de 55.54% pour le technique, qui est souvent en contact avec cette langue (qui se limite aux schémas, notes, certaines procédures techniques, spécifications techniques qui sont souvent écrites en anglais) la même position est partagée avec l'administratif, avec 18 réponses seulement et un indice de 51.42%. L'espagnol arrive en 4^{ème} position dans les 4 départements (techniques et administratifs) avec 03 réponses soit (05.55%) pour le technique et seulement 02 réponses soit 05.71% pour l'administratif

Tableau 4: les langues lues

Technique

Langues	Nombre cité	Effectif%
1-Français	54	100
2-Arabe	49	90.74
3-Anglais	33	61.11
4-Espagnol	03	05.55

Administratif

Langues	Nombre cité	Effectif%
1-Français	32	91.42
1-Arabe		
2-Anglais	18	51.45
3-Espagnol	02	05.71
4-Allemand	01	02.85
Sans réponse	02	05.71

Le français arrive en tête du classement étant donné qu'il occupe la 1^{ère} place chez le personnel technique avec 54 réponses soit 100% des répondants, ce qui s'explique par l'activité professionnelle et aussi par le parcours scolaire universitaire des filières techniques qui s'effectuent essentiellement en français.

be -français chez le personnel administratif où les deux langues (arabe et français) se disputent la même position avec 32 réponses soit 91.42%. Tout comme le technique le personnel administratif utilise quotidiennement dans son activité professionnelle le français quant à la présence de la langue arabe elle s'explique par le parcours scolaire en outre universitaire qui est dispensé en arabe ou en arabe et en français pour certaines filières (sciences juridiques, sociologie, psychologie, économie, finances). L'arabe est cité en 2^{ème} position chez le personnel technique avec 49 réponses soit 90.74%; position qui n'est pas partagée chez le personnel administratif. L'anglais cité en seconde ou en troisième position, est plus prégnant dans les activités à caractère technique.

D'autres langues citées, l'allemand ou l'espagnol qui représentent les premières langues étrangères de nos informateurs techniques ou administratifs au collège.

Tableau 5: les langues apprises

Technique

Langues	Nombre cité	Effectif%
1-Français	53	98.14
2-Arabe	52	96.29
3-Anglais	38	70.37
4-Allemand	02	03.70
Espagnol	01	01.85

Administratif

Langues	Nombre cité	Effectif%
1-Arabe	32	91.42
2-Français	31	88.57
3-Anglais	23	65.71
4-Espagnol	03	08.57
5-Allemand	01	02.85
Sans réponse	02	05.71

Le tableau nous renvoie à la question des langues apprises à l'école. Chez nos informateurs techniques, le français est cité en 1^{ère} position avec 53 réponses soit 98.14%. La prééminence du français s'explique par le parcours universitaire où la principale langue d'enseignement demeure la langue française « **langue des sciences et des techniques** », contrairement au personnel administratif où l'arabe est cité en 1^{ère} position avec 32 réponses avec un indice de 91.42%. Ce choix s'explique aussi par le parcours scolaire de nos répondants (administratif) dont certaines filières étaient arabisées (sciences juridiques psychologie sociologie), enseignées en arabe ou en arabe et en français tels que (finances, économie et même psychologie et sociologie).

3-5 L'arabe, 1^{ère} langue « nationale » la plus parlée

Le traitement des réponses obtenues pour la question « quelles sont les langues que vous parlez » (Tableau 1) permet de recenser un premier constat.

L'arabe est mentionné par la quasi totalité de nos enquêtés qui se déclarent tous arabophones. L'arabe qui vient en 1^{ère} position remplit la fonction de langue véhiculaire.

Pour Calvet (1981, 96) « *Il s'agit effectivement, d'une langue (parfois composite : le pidgin) utilisée pour l'intercommunication dans des situations plurilingues .Elle sert de moyen de communication dans des situations plurilingues .Elle sert de moyen de communication entre des populations qui n'ont pas la même langue maternelle.* »

L'arabe parlée est aussi la langue 1^{ère} de nos informateurs (la langue maternelle), elle remplit la fonction d'une langue vernaculaire qui: « *est entendu comme l'ensemble des moyens d'expression acquis lors de la première socialisation au sein de la cellule familiale. Ce terme est, en effet utilisé pour désigner des communautés fortement plurilingues, les langues endogènes propres à chacun des groupes ethniques et généralement acquises par voie lignagère* » (Véronique, 1993: 463).

est la langue de la majorité de la population, langue de la vie quotidienne qui n'est pas reconnue en tant que langue nationale. Elle est réservée aux contextes d'emploi non formels.

Comme le confirme G Grandguillaume « *Dans le Maghreb actuel, trois langues sont utilisées: la langue arabe, la langue française et la langue maternelle. Les deux premières langues sont des langues de culture, de statut écrit, le français est aussi utilisé comme langue de conversation. Toutefois, la langue maternelle, véritablement parlée dans la vie quotidienne, est toujours un dialecte, arabe ou berbère cette langue maternelle, sauf de très rares exceptions n'est jamais écrite* ». (Grandguillaume, 1983:11).

Elle est souvent reléguée à un statut d'infériorité dans le discours officiel qui s'explique en partie par l'école qui continue à alphabétiser en arabe classique qui est reconnue comme une langue « nationale et officielle »; bien qu'étant entachée de l'étiquette de langue incomplète ersatz « créolisé » de l'arabe officiel, elle continue de se développer en se prévalant de sa vaste capacité à communiquer (échange d'information) sur une large échelle sociale, une dominance confirmée par nos répondants.

En revanche, le berbère reste très marginal dans les réponses données; cette attitude ne peut s'expliquer que par le fait que cette langue a été durant longtemps proscrite et objet d'attributs sociaux péjoratifs; elle n'est pas perçue dans la majorité des réponses comme un « outil de communication » mais plutôt comme un acte d'affirmation identitaire. La censure dont a été victime la langue berbère est symboliquement exprimée dans la note de terrain ci-dessous.

Note de terrain: Propos tenus par un jeune cadre kabyle (Décembre 2006)

« je regarde à droite et à gauche dans le couloir, je ferme la porte et je parle kabyle avec **Samia*** ».

* Une jeune cadre kabyle.

003, la langue Amazigh soit inscrite officiellement dans la constitution algérienne, dans son article 3 bis, en tant que langue nationale, les préjugés socioprofessionnels sur sa promotion demeurent très vivaces comme en témoigne cette note de terrain.

Note de terrain: Au restaurant (Novembre 2006)

Un cadre technique: Le jour où on pourrait m'expliquer un processus de production où je recevrai un schéma en tamazight je l'utiliserai on utilise ce qu'on maîtrise.

Malgré cette réhabilitation (statutaire) l'introduction de cette langue dans le système éducatif demeure aléatoire, puisqu'elle n'est enseignée que dans certains établissements (situés majoritairement en kabylie) en tant que matière facultative.

3-6 Le français, 2^{ème} langue véhiculaire: « co-habitation », contact/conflit?

La notion de contact au cœur des approches plurilingues, peut être abordée sous des angles différents. Tout d'abord, peut être envisagé en terme de contact de langues en étudiant les pratiques de l'alternance codique des locuteurs plurilingues, mais également on peut réfléchir en termes de contact d'espaces pour soulever la question de l'articulation entre l'appropriation et l'usage des langues dans l'espace scolaire, social et professionnel. Dans l'entreprise les frontières entre les deux langues sont étanches en effet,

« la définition des frontières entre les langues dépend du prestige des langues de la taille et la force des communautés locutrices, de l'intercompréhension entre les locuteurs des langues en contact. Ces différents critères sont pourtant largement subjectifs, et les représentations des locuteurs contrebalancent partiellement les typologies linguistiques pour tracer des frontières plus symboliques ». (Moore, 2006: 43).

L'arabe cohabite avec le français (dans le tableau 2), les deux langues sont à égalité du point de vue statistique. Nos informateurs attribuent la même place à une première

it comme «étrangère », ils sont plus que la moitié à avoir la même compétence de compréhension. S'agit-il d'une cohabitation ou d'une intégration du français ?

Le français qui n'a pas d'existence officielle puisqu' aucune des chartes (1976-1986-1989) n' y fait référence, c'est pourtant la langue numériquement la plus importante. Elle représente la 1^{ère} langue écrite (tableau3), la 1^{ère} langue lue (Tableau4) et enfin la 1^{ère} langue apprise pour le personnel technique.

A la lumière des données recueillies, la langue française occupe la fonction de langue véhiculaire, elle vient en première position des langues utilisées (dans certaines situations).

Elle est aussi la langue de scolarisation pour le personnel technique, en effet tout le savoir moderne, toutes les connaissances scientifiques et techniques sont toujours transmises en français, en dépit des différentes réformes de l'enseignement promulguées depuis l'indépendance qui n'ont pas transformé son statut d'une manière fondamentale réservant toujours une place privilégiée en tant que langue véhiculaire des connaissances techniques.

Ce qui n'a pas été le cas pour les filières des sciences sociales qui ont été soit partiellement soit majoritairement arabisées. Une remarque s'impose peut-on considérer le français comme une langue étrangère au même titre que les autres langues qui sont présentes dans les réponses de nos enquêtés (anglais - espagnol - allemand-berbère) qui parfois ne sont pas utilisées, ou utilisés à des degrés limités.

Les réponses numériques attestent d'une dynamique plurilingue qu'on désigne:

« par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un acteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues, et a, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel » (Coste, Moore, Zarate, 1998: 12).

Une dynamique plus prégnante dans le marché linguistique du complexe.

Il s'agit ici d'évoquer l'organisation du marché des langues, quelles places occupent-elles dans les différents contextes professionnels? Des situations informelles (avec collègues) aux situations les plus formelles (hiérarchie/partenaire étranger). Dans un complexe essentiellement tourné vers la production avec une capacité de production de 7,2 millions de tonnes de gaz pétrolier, dont 97% est destinée au marché international⁽¹⁵⁾.

Calvet (2002b: 10) souligne le fait qu'il existait un marché aux langues, comme il existe des marchés aux épices, aux fleurs, aux oiseaux. Qu'en est-il réellement du marché aux langues à la Sonatrach?

Tableau 1-a): contacts avec les collègues

Technique: Oral

Langue Fréquence	1-Arabe dialectal	2-Français	3-Anglais	4-Arabe classique	5- Berbère	-Sans réponse
Souvent ++	25	12	/	/		
Parfois +	24	22	06	06		
Rarement-	01	01	10	04	04	
Jamais --			02	05	05	
Nombre cité	50	35	18	15	09	04
Effectif %	92.59	64.81	33.33	27.77	16.66	07.40

Chez nos informateurs techniques, l'arabe dialectal arrive à une majorité écrasante en 1^{ère} position avec 50 réponses et un indice de 92.59% avec des fréquences d'emploi qui varient entre (souvent / parfois) suivi du français en 2^{ème} position avec 35 réponses soit 64.81% et des fréquences élevées (souvent / parfois). Ensuite, l'anglais occupe la 3^{ème} position avec seulement 18 réponses ce qui représente 33.33% et des fréquences d'emploi réduites entre (rarement/parfois /jamais) quant à l'arabe classique il occupe la 4^{ème} place seulement avec 15 réponses soit un indice de 27.77% et des fréquences d'emploi très réduites (parfois/jamais rarement) enfin, le berbère occupe la 5^{ème} position avec 09 réponses soit 16.66% et des fréquences d'emploi très réduites (rarement/jamais)

¹⁵ Chiffres réalisés en 2006.

Langue / Fréquence	1-Arabe dialectal	2-Français	3-Anglais	5-Arabe classique	6-Berbère	Sans réponse
Souvent ++	16	10	/	01	/	/
Parfois +	15	19	05	03	01	/
Rarement-	/	/	06	05	06	/
Jamais --	/	/	03	03	04	/
Nombre cité	31	29	14	12	11	02
Fréquence %	88.57	82.85	40	34.28	31.42	05.71

La distribution des langues est identique chez le personnel administratif, d'abord l'arabe dialectal arrive en 1^{ère} position avec 31 réponses soit un indice de 88.57% et des fréquences d'emploi très élevées qui varient entre (souvent/ parfois) suivies du français à un degré moindre avec 29 réponses ce qui représente 82.85% un pourcentage qui n'est pas très loin du 1^{er} classement. Toutefois avec des fréquences d'emploi assez élevées (souvent/ parfois). L'anglais occupe la 3^{ème} place avec 14 réponses soit 40% et des fréquences d'emploi réduites entre (parfois/ rarement/ jamais) suivies de l'arabe classique en 4^{ème} position avec 12 réponses soit 34,28% et des fréquences d'usage réduites (rarement, jamais, parfois, souvent), le berbère arrive en 5^{ème} position avec 11 réponses soit 31.42% également des fréquences d'emploi très réduites (parfois/ rarement/ jamais).

Les résultats des deux tableaux sont similaires dans le classement et les pourcentages, l'arabe dialectal et le français se départagent les premières places dans le cadre d'une communication informelle entre collègues. L'anglais occupe la 3^{ème} place chez nos répondants (technique et administratif).

L'arabe classique- langue officielle- et le berbère, même non utilisés sont présents, cités, classés dans l'ordre : à la 4^{ème} et la 5^{ème} place. Ce qui confirme la compétence plurilingue de nos répondants (Coste, Moore & Zarate: 1998, 12).

lègues (écrit)

Technique : écrit

Langue Fréquence	1-Français	2-Arabe dialectal	2-Arabe classique	3-Anglais	4-Berbère
Souvent++	19	01	02	01	/
Parfois +	22	04	03	03	
Rarement-	/	04	04	06	03
Jamais --	/	06	06	04	07
Nombre cité	41	15	15	14	10
Fréquence %	75.92	27.77	27.77	25.92	18.51

Le français arrive en tête du classement, dominant à l'écrit avec 41 réponses (+que la moitié des répondants) soit un indice de 75.92% ainsi que des fréquences d'usage très élevées (souvent 19/parfois 22), suivi en 2^{ème} position de l'arabe dialectal et de l'arabe classique avec 15 réponses seulement ce qui représente 27.77% et des fréquences d'usage très réduites (jamais 06). L'anglais n'occupe que la 3^{ème} place avec 14 réponses soit 25.92% également des fréquences d'emploi réduites (rarement 06) le berbère arrive en quatrième position avec 10 réponses soit 18.51% et des fréquences très réduites dans l'ordre (jamais 07).

Administratif : écrit

Langue Fréquence	1-Français	2- Arabe dialectal	2- Arabe classique	3- Anglais	3- Berbère
Souvent ++	15	02	01	/	/
Parfois +	15	03	04	03	/
Rarement-	/	03	05	05	05
Jamais --	/	04	02	02	05
Nombre cité	30	12	12	10	10
Effectif %	85.71	34.28	34.28	28.57	28.57

avec 30 réponses et un indice de 85.71% ainsi que des fréquences d'emploi très élevées (souvent 15/parfois 15) suivi en 2^{ème} position de l'arabe dialectal et de l'arabe classique avec 12 réponses ce qui représente 34.28% et des fréquences d'emploi réduites. L'anglais et le berbère occupent la 3^{ème} position avec 10 réponses soit un indice de 28.57% et des fréquences d'emploi très réduites quasiment inexistant pour le berbère (rarement 05 /jamais 05).

Pour les 4 services le français est classé en 1^{ère} position, effectivement la langue française est la seule langue support dans l'entreprise, ce qui n'empêche pas nos répondants d'écrire et de recevoir des messages en arabe dialectal et en arabe classique⁽¹⁶⁾ dans un cadre informel (blagues -Coran-) entre collègues .

L'anglais est relégué à la troisième position; quant à la langue berbère, elle est presque impraticable.

Tableau 2a): contact avec le hiérarchie (oral)

Technique : oral

Langue Fréquence	1-Arabe dialectal	2-français	3- Arabe classique	4- Anglais	5- Berbère
Souvent ++	13	14			
Parfois +	27	26	04	02	
Rarement -	13		05	09	04
Jamais --	01		06	02	06
Nombre cité	54	40	15	13	10
Effectif %	100	74.07	27.77	24.07	18.51

L'arabe dialectal arrive en 1^{ère} position avec 54 réponses et un indice de 100% et des fréquences d'usage moyennes (parfois 27), suivi en 2^{ème} position du français avec 40 réponses soit 74.07% et des fréquences d'emploi élevées entre (souvent 14/ parfois 26). En 3^{ème} position l'arabe classique arrive avec 15 réponses soit un indice de 27.77% et des fréquences d'emploi très faibles (jamais 06) suivi de l'anglais avec 13 réponses soit

¹⁶ Voir en annexe 1 quelques messages échangés p.31.

ces réduites (09 rarement). Enfin, le berbère arrive en 5^{ème} position avec 10 réponses seulement, ce qui représente 18.51% et des fréquences d'emploi très réduites (jamais 06).

Administratif: oral

Langue Fréquence	1- Français	2-Arabe dialectal	3- Anglais 3- Arabe classique 3- Berbère
Souvent ++	09	07	
Parfois +	22	18	01
Rarement -			05
Jamais --			06
Nombre cité	31	25	12
Fréquence %	88.57	71.42	34.28

Le français occupe la 1^{ère} place avec 31 réponses (sur 35 répondants) et un indice de 88.57% ainsi que des fréquences d'usage élevées (parfois 22). Il est suivi en 2^{ème} position de l'arabe dialectal avec 25 réponses ce qui représente 71.42% et des fréquences d'emploi élevées (parfois 18). L'anglais, l'arabe classique, et le berbère occupent la 3^{ème} place avec 12 réponses soit 34.28% et des fréquences d'emploi très réduites dans l'ordre (jamais 06).

Au niveau de l'oral, il y a des différences entre le (technique et l'administratif). Pour le technique c'est plutôt l'arabe dialectal qui arrive en 1^{ère} position, langue dominante et courante c'est la plus « efficace et la plus compréhensible »⁽¹⁷⁾ à fonction communicative, on recourt à cette langue avec les opérateurs/techniciens (agents de maîtrise) qui ne maîtrisent parfois pas le français et qui recourent à l'arabe dialectal, notons que l'arabe dialectal marque les traces du contact avec d'autres langues tels que le français.

¹⁷ Propos tenus par un chef de service technique.

place soit à la seconde c'est le cas de l'administratif

où le français occupe une large place. Effectivement dans la pratique quotidienne, on a tendance à utiliser le français avec sa hiérarchie plus que l'arabe dialectal surtout avec les chefs de départements. Le français n'est pas seulement une langue de communication, il exprime dans ce cas une confiance en soi "une certaine compétence même si on a pas la compétence requise dans l'exercice de sa profession" ⁽¹⁸⁾.

La prééminence du français aussi pourrait s'expliquer par la grande présence de la sphère féminine dans ces deux services et qui ont souvent tendance à parler plus français que leurs collègues (masculins).

Tableau 2B) : contacts avec la hiérarchie (écrit)

Technique: écrit

Langue Fréquence	1- Français	2- Arabe Dialectal	3- Arabe classique	4- Anglais	5- Berbère
Souvent ++	22	01	/	01	/
Parfois +	26	07	05	01	
Rarement -		04	02	06	03
Jamais --		06	07	04	07
Nombre cité	48	18	14	12	10
Effectif	88.88	33.33	25.92	22.22	18.51

Le français occupe la 1^{ère} place avec 48 réponses ce qui représente 88.88% et des fréquences d'emploi élevées (parfois 26), suivi de l'arabe dialectal en 2^{ème} position avec des 18 réponses soit 33.33% et des fréquences d'emploi réduites (parfois 07), l'arabe classique arrive en 3^{ème} position avec 14 réponses soit 25.92 % et des fréquences d'emploi réduites dans l'ordre (jamais 07).

D'autres langues citées telles que l'anglais et le berbère occupent la 4^{ème} position et 5^{ème} position ils représentent des fréquences d'usage très réduites.

¹⁸ Propos d'un cadre technique.

Langue / Fréquence	1-Français	2-Arabe dialectal	3-Anglais	3- Arabe classique	3-Berbère
Souvent ++	15	/	/	/	/
Parfois +	14	04	01	01	
Rarement -	/	03	04	05	05
Jamais –	/	06	07	06	07
Nombre cité	29	13	12	12	12
Effectif%	82.85	37.14	34.28	34.28	34.28

Le français occupe également la 1^{ère} position avec 29 réponses, ce qui représente 82.85% et des fréquences d'emploi également élevées (souvent 15/parfois 14), suivi de l'arabe dialectal avec 13 réponses soit 37.14% mais des fréquences d'emploi très réduites (jamais 06).

Enfin, l'arabe classique, l'anglais et le berbère occupent la 3^{ème} position avec 12 réponses soit un indice de 34.28% et des fréquences très faibles (jamais/ rarement / parfois).

Le français occupe la 1^{ère} position chez le personnel technique et administratif, il reste la seule langue écrite utilisée avec la hiérarchie quand à l'arabe dialectal même s'il occupe la 2^{ème} place. Son utilisation est très réduite, tandis que les autres langues citées, sont presque inutilisées (anglais –berbère- arabe classique).

Tableau 3a): contacts avec le partenaire étranger (oral)

Technique: oral

Langue / Fréquence	1- Français	2- Anglais	3- Arabe dialectal	3- Arabe classique	5- Berbère
Souvent ++	19	06		01	/
Parfois +	19	17	05	05	/
Rarement -	/	04	03	04	03
Jamais --		01	04	02	04
Nombre cité	38	28	12	12	07
Effectif	70.37	51.85	22.22	22.22	12.96

avec 38 réponses ce qui représente 70.30% et des fréquences d'emploi élevées (parfois19 /souvent19), suivi de l'anglais avec 28 réponses soit 51.85% et des fréquences d'emploi moyennes (parfois17).

L'arabe classique et l'arabe dialectal arrivent en 3^{ème} position avec 12 réponses seulement soit 22.22% et des fréquences d'emploi réduites (parfois 05).Le berbère n'arrive qu'en 4^{ème} position avec 7 réponses soit 12.96% et des fréquences d'emploi très réduites (on pourrait dire inexistant jamais04).

Administratif: oral

Langue Fréquence	1-Français	2-Anglais	3-Arabe dialectal	3-Arabe classique	5-Berbère
Souvent ++	11	02	01	/	/
Parfois +	13	02	01	02	/
Rarement-	/	03	02	02	03
Jamais --	01	07	07	07	07
Nombre cité	25	14	11	11	10
Effectif	71.42	40	31.42	31.42	28.57

Le classement est identique chez nos informateurs des services administratifs, le français arrive en 1^{ère} position à une majorité écrasante avec 25 réponses, ce qui représente 71.42% et des fréquences d'emploi élevées (parfois 13) suivi de l'anglais avec 14 réponses et un indice de 40% ainsi que des fréquences d'emploi relativement moyennes (jamais 7).

L'arabe dialectal et l'arabe classique arrivent en 3^{ème} position avec 11 réponses soit 31.42% et des fréquences d'emploi réduites le berbère arrive en 4^{ème} position avec 10 réponses et des fréquences d'emploi très réduites.

Apparemment le français occupe la 1^{ère} position, chez le personnel technique et administratif la première langue la plus utilisée avec les étrangers dans le cadre d'un échange international, suivi de l'anglais mais avec une moindre fréquence.

naire étranger (écrit)

Technique: écrit

Langue Fréquence	1- Français	2- Anglais	3- Arabe classique	4- Arabe dialectal	5- Berbère
Souvent ++	16	05	/	/	/
Parfois +	15	11	04	01	/
Rarement -	01	05	02	04	03
Jamais --	/	01	04	05	04
Nombre cité	32	22	11	10	07
Effectif %	59.25	40.74	20.37	18.51	12.96

Le français arrive en 1^{ère} position avec 32 réponses et un indice de 59.25% ainsi que des fréquences d'usage élevées (souvent 16), suivi en seconde position de l'anglais avec 22 réponses soit 40.74% et des fréquences d'emploi moyennes (parfois 11) ensuite l'arabe classique avec seulement 11 réponses soit un indice de 20.37% et des fréquences d'usage réduites (jamais 4/parfois 4). D'autres langues citées en 4^{ème} et 5^{ème} position, en l'occurrence, l'arabe dialectal et le berbère sont presque inutilisés.

Administratif: écrit

Langue Fréquence	1- Français	2- Anglais	3- Arabe classique	3- Berbère	4- Arabe dialectal
Souvent ++	12	01	/	/	/
Parfois +	09	02	01		01
Rarement-	/	04	02	03	02
Jamais --	/	04	07	07	06
Nombre cité	21	11	10	10	09
Effectif %	60	31.42	28.57	28.57	27.71

Le français arrive aussi en tête du classement avec 21 réponses soit 60% et des fréquences d'emploi élevées (souvent 12), suivi ensuite de l'anglais avec 11 réponses ce qui représente 31.42% et des fréquences d'emploi réduites (jamais 4/rarement 4).

occupent la 3^{ème} place avec 10 réponses seulement soit 28.57 et des fréquences très réduites (jamais 7), enfin l'arabe dialectal inutilisé occupe la 4^{ème} place avec 09 réponses (jamais 6) soit 27.71%.

Le français reste aussi bien la seule langue utilisée tant à l'oral qu'à l'écrit avec les partenaires étrangers, il devance l'anglais et de loin l'arabe classique et l'arabe dialectal.

4-1 L'arabe dialectal (L1): première langue à statut informel

Au vu des données recueillies, l'arabe dialectal est la première langue la plus parlée de nos informateurs dans le cadre des échanges informels entre collègues.

Elle arrive en 1^{ère} position dans les quatre services, elle est la langue la plus parlée par l'ensemble de nos informateurs dans les échanges informels entre collègue (Tableau 1A-) à une majorité écrasante (Technique 92.59% sur 54 répondants) (Administratif 88.57% sur 32 répondants).

L'arabe dialectal appelé l'arabe populaire est la langue maternelle ou langue première entendue comme « *toutes les langues acquises simultanément de façon précoce* » (Véronique: 1993, 493). Nous avons évité l'emploi de la notion de « *langue maternelle* » concept ambigu et souvent chargé d'une forte connotation idéologique. Dabène évoque les raisons qui ont amené bien les chercheurs à abandonner cette expression au profit d'autres termes jugés moins ambigus:

« L'explication de ce phénomène, est à nos yeux la suivante: en fait ce qui est ambigu dans l'expression, ce n'est pas les termes qui la constituent que leur association dans la mesure où ils n'appartiennent pas au même domaine de référence » (Dabène: 1994, 15).

C'est pour palier à cette ambiguïté du terme, qui prête à plusieurs interprétations, que nous avons choisi la formulation pesante mais précise de première langue.

En dépit du traitement in absentia (Miliani: 2004, 211) dans les grands textes de référence que sont les constitutions de (1976-1986-1989) depuis l'indépendance, l'arabe dialectal demeure la seule langue la plus parlée qui ne bénéficie d'aucun statut juridique.

« officielle »: dominante socialement mais dominée juridiquement

Le français est la seule langue utilisée qui intervient en première position dans des échanges à caractère plus ou moins informel à statut écrit (Tableau 1B) le français est utilisé par le personnel Technique à 75.92% ainsi que par le personnel administratif avec un pourcentage de 85.70%, suivi de l'arabe dialectal et de l'arabe classique pourtant langue officielle mais reléguée en seconde position, ces deux derniers ne sont pas utilisées : leur fréquence d'emploi est minime (Tableau 1B). Des réponses signifient leur présence dans le paysage linguistique même si elles ne sont pas utilisées. La même place et les mêmes fonctions sont accordées au français dans le cadre d'un échange formel à statut écrit avec la hiérarchie (Tableau2B) où le français est utilisé chez le personnel technique avec un indice de 88.88% et de 82.85% chez le personnel administratif où la langue officielle (L'arabe classique) n'occupe que la 3^{ème} place avec des fréquences d'emploi minimales (pour ne pas dire inexistant).

Le français est aussi la première langue utilisée dans les échanges (oraux) avec les partenaires étrangers (Tableau 3A) chez le personnel technique avec un indice de 70.37% et avec un indice de 71.42% chez le personnel administratif.

Une position similaire dans les échanges formels à statut écrit avec les partenaires étrangers (Tableau3B) où il est utilisé à 59.25% chez le personnel technique et avec un indice de 60% chez le personnel administratif.

Le français n'a pas d'existence officielle puisque aucune des chartes n'y fait référence. Il bénéficie en réalité d'un statut que certains auteurs désignent de co-officialité Chériguen explique justement l'un des aspects:

« bien que relégué au rang de langue étrangère, les textes ne lui accordent pas moins une mention implicite dans les chartes (même si le terme n'est jamais cité) les chartes utilisent « langue étrangère ou d'autres langues, elles évitent soigneusement d'employer langue française or dans la réalité elle peut prétendre à une certaine co-officialité :dans la mesure où elle est utilisée à titre officiel» (Chériguen, 1997: 62)

qui mettent à nu les contradictions de la politique linguistique mise en œuvre.

Au vu des résultats donnés, le français est-il une langue étrangère ? Défini comme une langue dont l'acquisition se fait le plus souvent dans un cadre d'apprentissage scolaire, qui est parlée sur une autre aire géographique et par une autre communauté, différente de celles auxquelles appartient l'apprenant, c'est par exemple la situation de l'anglais, de l'espagnol et de l'allemand. Or ce n'est visiblement pas dans l'esprit de la définition pour une langue qui continue d'occuper une place importante, ainsi que le précise Sebaa:

« Sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité ; elle continue de façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif, sans être la langue de l'université, elle demeure la langue de l'université ». (Sebaa, 2001).

Plusieurs langues émergent de ce marché (Coste, Moore & Zarate, 1998: 10-11), avec une prééminence de l'arabe dialectal et du français, et à un moindre degré pour les autres langues : l'arabe classique, l'anglais et le berbère qui sont citées même si parfois elles ne sont pas utilisées dans certains contextes (formels ou informels). Nos informateurs disposent d'un capital plurilingue, ce sont des:

« personnes qui se servent de deux ou plusieurs langues (ou dialectes) dans la vie courante de tous les jours, ceci englobe les personnes qui ont une compétence de l'oral dans une langue, de l'écrit dans une autre, les personnes qui parlent plusieurs langues avec un niveau de compétences différent dans chacune d'elles (et qui ne servent ni lire ni écrire dans l'une ou l'autre), ainsi que, phénomène assez rare, les personnes qui possèdent une maîtrise parfaite de deux ou (plusieurs) langues ». (Grosjean, 1993: 14).

en marché pétrolier, c'est un lieu de socialisation « plurielle », où les différentes catégories socioprofessionnelles usent de l'ensemble de leur répertoire; maintiennent-ils la même dynamique en dehors du cercle professionnel?

5- Les langues en contexte extra-professionnel

Dans cette partie nous allons nous intéresser de plus près à la dynamique langagière extraprofessionnelle. Avec la famille et les amis, nos informateurs usent-ils de l'ensemble de leur répertoire plurilingue?

Tableau 1): contact familial

-Technique

Langues	Nombre cité	Effectif%
Arabe	36	66,66
Arabe français	13	24,07
Arabe dialectal kabyle	2	3,70
Sans réponse	3	5,55

La langue utilisée dans le cercle familial chez le personnel technique: est l'arabe qui est classé en première position avec 36/54 réponses ce qui représente 66,66% .

L' arabe- français arrive en seconde position, ils sont seulement 13 répondants à le citer soit 24,07 %.

D'autres n'excluent pas l'utilisation de l'arabe dialectal et le kabyle avec deux réponses soit 3,70%.

Tableau 2) : contact amical

-Technique

Langues	Nombre cité	Effectif %
Arabe	25	46, 29
Arabe français	20	37,03
Espagnol	01	1,85
Sans réponse	08	14,81

ans les interactions avec les pairs (un cadre amical);

l'arabe arrive en première position avec 25 réponses soit 46,29%

L'arabe-français n'est pas très loin dans le classement en seconde position, on est un peu plus nombreux à utiliser les deux langues avec 20 réponses soit 37,03%. Même l'espagnol est cité avec 01 réponse soit 1,85%.

Tableau 3): contact familial

Administratif

Langues	Nombre cité	Effectif %
Arabe français	17	48,57
Arabe dialectal	15	42,85
Berbère	01	2,85
Sans réponse	01	2,85

Contrairement au personnel technique, chez le personnel administratif le parler bilingue arabe- français, occupe la première place avec 17 réponses soit 48,57%, suivi en seconde position de l'arabe dialectal avec 15 réponses soit 42, 85%.

Le berbère est également présent dans les échanges familiaux avec une seule réponse soit 2,85%.

Tableau 4): contact amical

Administratif

Langues	Nombre cité	Effectif %
Arabe français	23	65,71
Arabe dialectal	08	22,85
Arabe berbère français	01	2,85
Sans réponse	02	5,71

re des échanges amicaux, l'arabe-français arrive en première position avec 23 réponses soit 65,71%, suivi de l'arabe dialectal avec 08 réponses soit 22,85%.

D'autres langues figurent dans ce classement qui dénotent aussi une pratique bi-/plurilingue, l'arabe, le berbère et le français en le citant à une seule réponse soit 2,85%. Les réponses de nos informateurs attestent d'une hétérogénéité de la pratique bi-/plurilingue dans les interactions familiales/amicales prégnantes chez nos répondants administratifs un peu moins chez le personnel technique où c'est la langue arabe qui domine les échanges.

On pourrait l'expliquer par la présence de la gent masculine dans les services techniques, où on est plus enclin à l'utilisation de l'arabe dialectal.

Aussi, c'est par rapport au niveau d'enseignement de nos répondants techniques, majoritairement (maîtrise et exécutant) dont le niveau d'instruction se limite aux premières années du collège (c'est le technique qui prime par rapport à la langue).

En revanche, le personnel administratif à dominante féminine paraît privilégier l'usage des deux langues (arabe -français) au cours d'interactions avec la famille ou les pairs (Labov, 1992: 22).

6- Le français en dehors du travail

Tableau 1):

Technique

	Nombre Cité	Fréquence %
Oui	42	77.77
Non	12	22.22

Tableau 2):

Administratif

	Nombre cité	Fréquence %
Oui	30	85.71
Non	05	14.28

e l'entreprise chez le personnel technique à une majorité écrasante avec 42 réponses : plus de la moitié de l'effectif de nos répondants et un indice de 77.77% affirment l'utiliser dans divers occasions de la vie sociale du service public au contact privé (dans l'administration au contact avec les gens, avec les étrangers, dans les cérémonies dans les fêtes et avec les amis).

Par contre, un nombre non significatif 12 seulement affirment ne pas utiliser le français en dehors du travail, ce qui représente un indice de 22.22%.

De même chez le personnel administratif, où la majorité des répondants déclarent utiliser le français en dehors du travail avec 30 réponses soit un indice de 85.71%, dans tous les domaines de la vie (public, les administrations, divers types d'interactions avec les amis en privé, internet et avec les étrangers) contre seulement 5 répondants ce qui représente 14.28%.

7-L'utilisation du français avec une autre langue

Tableau 1):

Technique

	Nombre cité	Fréquence%
Oui	38	70.37
Non	15	27.77
Sans réponse	01	01.85

Tableau 2):

Administratif

	Nombre cité	Fréquence%
Oui	26	74.28
Non	06	17.14
Sans réponse	03	8.57

38 répondants sur 54 affirment utiliser avec le français une autre langue ce qui représente un indice de 70.37%, contre seulement 15(non) avec un indice de 27.77%.

Chez le personnel administratif, 26 répondants (plus que la moitié qui sont au nombre de 35) affirment utiliser avec le français une autre langue soit un indice de 74.28%, et seulement 06 répondants affirment ne pas utiliser le français en dehors du travail soit 17.14%.

L'homogénéisation des réponses de nos répondants (techniques et administratifs), nous renseigne sur la diversification des contextes de l'utilisation du français en dehors de l'entreprise inscrits dans la sphère publique/privée.

8- Les langues utilisées au contact du français

Tableau 1): Technique

Langues	Nombre cité	Fréquence%
Arabe	18	33.33
Anglais	09	16.66
Arabe-anglais	07	12.96
Arabe-français	01	01.85
Arabe –berbère	01	01.85
Sans réponse	18	33.33

Quant aux langues utilisées au contact du français, chez le personnel technique l'arabe arrive en 1^{ère} position avec 33.33%, suivi en 2^{ème} position de l'anglais avec seulement 09 réponses et un indice de 16.66%, le couple arabe- anglais arrive en 3^{ème} position avec 07 réponses soit un indice de 12.96%, l'arabe - berbère et l'arabe -français arrivent en dernière position arabe.

Langues	Nombre cité	Fréquence %
Arabe	15	42.84
Arabe -anglais	04	11.42
Anglais	04	11.42
Français –anglais	02	05.71
Français –arabe	01	02.85
Français	01	02.85
Sans réponse	08	22.85

Le classement des langues associées au français n'est pas aussi différent que chez le personnel technique: presque la moitié des répondants déclarent utiliser avec le français la langue arabe avec 15 réponses et un indice de 42.84%, suivi en 2^{ème} position du couple arabe-anglais et de l'anglais aussi avec un nombre limité seulement de 4 répondants soit 11.42% accompagné d'appréciation (arabe parfois anglais/ parfois arabe -anglais/ arabe et rarement anglais); l'association (français -anglais) arrive en 3^{ème} position avec 02 réponses seulement et une fréquence de 05.71% .

Le mélange arabe -français ou seulement le français arrive en 4^{ème} position avec seulement une seule réponse soit un indice de 02.85%.

Au vu des données déclarées les pratiques langagières en dehors de l'entreprise sont empreintes de plurilinguisme; les répondants recourent à des modes différents de communication; le recours à l'emploi alterné des deux codes représente ainsi des spécificités communicatives de la personne bilingue:

« (...) les plurilingues recourent au changement de langue -ou parler bilingue- de manière stratégique pour négocier du sens, porter des messages de contenu, donner des informations sur le locuteur, son identité sociale et culturelle, la place qu'il occupe dans la conversation, ou la nature de l'échange (Coste et alii, 1998: 23)»

place prépondérante dans les espaces extra-professionnels, il pénètre dans les divers espaces (privés ou publics), toutefois avec une prégnance pour l'emploi dans les services administratifs:

Le français tend à acquérir une fonction sociale, quant au choix des langues il est représentatif de la situation algérienne, caractérisée par une hétérogénéité des pratiques linguistiques qui se traduit d'abord par la coexistence d'une langue nationale avec d'autres langues. Est-ce la même vision que s'attribuent nos répondants à leur pratique bi-plurilingue ?

9- Etre bilingue

En nous inspirant d'un protocole visant à recueillir des discours épilinguistiques sur le « bilinguisme » chez Bloomfield (1933) et Grosjean (1984)⁽¹⁹⁾. Nous avons proposé aux enquêtés dans le questionnaire d'indiquer leurs préférences en choisissant une seule définition.

Tableau 1):

Technique

Définition (a)

	Nombre cité	Fréquence %
Oui	21	38.88
Non	05	09.25
Sans réponse	28	51.85

Définition (B)

	Nombre cité	Fréquence %
Oui	35	64.81
Non	01	01.85
Sans réponse	18	33.33

¹⁹ Voir en annexe 2 dans le questionnaire la définition de Bloomfield et de Grosjean p 7.

ques ont opté pour la définition de Grosjean 35

répondants soit 64.81%.

D'autres ont choisi la définition de Bloomfield, 21 réponses ce qui représente 38.88%.

Au regard de ces résultats, il est en 1^{er} lieu notable que le choix de la définition de Bloomfield est minoritaire par rapport à celle de Grosjean.

Tableau 2) :

Administratif

Définition (A)

	Nombre cité	Fréquence %
Oui	09	25.71
Non	05	14.28
Sans réponse	21	60

Définition (B)

	Nombre cité	Fréquence %
Oui	26	74.28
Non	/	
Sans réponse	09	25.71

Parmi les 35 répondants la majorité a choisi la définition de Grosjean avec 26 réponses soit un indice de 74.28% et seulement 09 répondants ont opté pour la définition de Bloomfield avec un indice de 25.71 %, l'écart entre les deux choix est énorme.

Pour Grosjean, les besoins de communication sont rarement équivalents dans les deux langues, si une langue est plus utilisée que l'autre, le bilinguisme est dominant, ce qui constitue le cas de figure le plus courant.

Les réponses semblent en effet révéler l'existence d'une conscience plurilingue, une autre interprétation que celle des représentations et d'attitudes plus favorables aux pratiques bi-/plurilingues dans/en dehors de l'entreprise. Des représentations qui

pluralité à leur attribuer le statut de locuteurs plurilingues.

Des commentaires reproduits ont accompagné les réponses qui renvoient à une vision sociale du bilinguisme « *comme tous les algériens* ».

En ce qui concerne le bilinguisme social, le seul critère utilisé est celui de l'emploi. Les participants adhèrent dans ce cas à la définition fonctionnelle s'inspirant de Grosjean.

Nous devons parler de bilinguisme dans tous les cas où il y a contact de langue que ce soit à l'oral ou à l'écrit, qu'il s'étende à l'individu ou à un groupe social.

Par ailleurs, nombreux sont ceux qui considèrent que nous sommes en situation de bilinguisme, même si certaines langues coexistent et ne possèdent pas de statut officiel.

C'est une remise en cause du point de vue selon lequel un locuteur peut manier deux langues avec une égale et parfaite aisance.

C'est justement l'une des réflexions de Py et de Grosjean sur le bilinguisme des migrants espagnols de Neuchâtel qui met à jour la compétence originale de l'individu bilingue. Il faut défendre, selon eux, l'idée selon laquelle l'individu bilingue, « *tout comme le monolingue est un être communicant à part entière qui possède une compétence communicative égale à celle du monolingue il se sert d'une langue, de l'autre langue ou des deux à la fois (sous forme de « parler bilingue ») selon la situation, le sujet, l'interlocuteur, les fonctions de l'interaction, etc... et communique tout aussi efficacement que le monolingue, cependant, les compétences linguistiques qu'il possède dans les deux langues ne sont ni égales ni totalement semblables à celles des monolingues correspondants. Les changements de milieux, de besoins, de situation (...) feront que le bilingue sera amené à restructurer ses compétences dans les deux langues (...) le bilingue continuera à être un communicateur à part entière tout en ayant des compétences linguistiques adaptées à ses nouveaux besoins et à sa nouvelle identité* (Grosjean & Py, 1992: 36).

le fonctionnement de l'entreprise

Tableau 1)

Technique

	Nombre cité	Effectif %
Oui	51	94.44
Non	01	01.85
Sans réponse	02	01.85

Tableau 2)

Administratif

	Nombre cité	Effectif %
Oui	31	88.57
Non	01	02.85
Sans réponse	03	08.57

Nos 54 informateurs techniques affirment l'importance des langues dans le fonctionnement de l'entreprise, à une majorité écrasante 51 répondants ce qui représente 94.44%.

Egalement pour nos répondants des services administratifs, 31 répondant soit un indice de 88,57% affirment l'importance des langues dans le fonctionnement de l'entreprise.

La Sonatrach investit énormément dans des formations linguistiques pour son personnel, c'est même une priorité qui s'affiche dans sa politique de formation. Nos informateurs sont conscients de l'importance des langues.

Les premières conclusions que nous tirons ici et qui seront nuancées confirment une conscience plurilingue favorisée par l'entreprise.

Tableau 1): Technique

Langues	Nombre cité	Effectif%
Français /anglais /arabe	23	42.59
Anglais /français/arabe	10	18.51
Français/arabe/ anglais	07	12.96
Arabe /anglais/français	04	07.40
Anglais /français	02	03.70
Français/anglais	02	03.70
Anglais/arabe/français	02	03.70
Arabe/français/anglais	02	03.70
Français	01	01.85
Sans réponse	01	01.85

Nous avons retenu les deux premières réponses, où le français cité en première position avec 23 réponses soit un indice de 42,59%, ou en seconde position avec 10 réponses ce qui représente 18,51%; d'autres langues ne sont pas exclues du classement en l'occurrence l'arabe et l'anglais.

Tableau 2): Administratif

Langues	Nombre cité	Effectif %
Français/anglais/arabe	19	54.28
Français/arabe/anglais	08	22.85
Arabe/français/anglais	03	08.57
Anglais /arabe/français	02	05.71
Anglais /français/arabe	01	02.85
Français/anglais	01	02.85
Sans réponse	01	02.85

le même profil; le premier classement (français /anglais/arabe) occupe la 1^{ère} place avec 19 réponses soit un indice de 54.28%. En revanche en seconde position le classement met en avant le (français/arabe/anglais) avec 08 réponses soit un indice de 22.85% contre 10 réponses pour le personnel technique.

Au vu des données recueillies, les réponses reflètent un classement qui met en avant le plurilinguisme de l'entreprise mais aussi celui des répondants. Toutes les langues sont indispensables. Bien que le français semble classé en première position, d'autres langues ne sont pas exclues, les contacts de langues s'étendent aux pratiques professionnelles.

Ces réponses mettent en avant des pratiques langagières bi-plurilingues promues par la politique linguistique de la Sonatrach renforçant le choix de l'ouverture.

Ce tour d'horizon quantitatif sur la situation sociolinguistique dans -et en dehors de l'entreprise- révèle quelques aspects de la réalité linguistique vécue par nos informateurs.

Pour cette même enquête, si les quelques chiffres commentés ont permis de dévoiler certains aspects de la complexité de la réalité linguistique vécue par nos répondants, ils offrent néanmoins un aperçu du vécu plurilingue des enquêtés qui demeure externe superficiel et statique.

Afin de mieux connaître la nature, l'organisation et la mobilisation des ressources plurilingues de nos répondants, nous sommes amenée à changer d'échelle d'observation, pour accéder aux biographies langagières des sujets et parvenir à des descriptions plus fines de la réalité langagière professionnelle et extra professionnelle.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

TROISIEME PARTIE

- LA BIOGRAPHIE LANGAGIERE ET INTERCULTURELLE

.....	185
1-1 Le répertoire verbal	185
1-1-1 La langue arabe apprise à l'école	187
1-1-1-1 L'arabe classique.....	188
1-1-1-2 L'arabe dialectal	188
1-1-1-3 L'arabe moderne.....	188
1-1-2 Une frontière entre les deux variétés.....	190
1-1-2-1 Ce n'est pas de l'arabe.....	191
1-1-2-2 L'arabe associé.....	193
1-1-2-3 L'arabe une affirmation identitaire.....	193
1-1-3 Le tamazight L1.....	194
1-1-4 Le français L2/L3	195
1-1-4-1 Déjà-là.....	196
1-1-4-2 C'est un capital	197
1-1-4-3 Le rôle de la fratrie dans la transmission des langues	198
1-1-4-4 Le français : un attachement familial	198
1-1-4-5 Le milieu et les médias	200
1-1-5 D'autres langues	200
1-2 Les compétences	201
1-2-1 Une insécurité vis-à-vis de la langue arabe/un attachement au français.....	201
1-2-2 Un déséquilibre dans le contexte	203
1-2-3 Le déséquilibre et la trajectoire sociale.....	205
- Un plurilinguisme revendiqué.....	212
1-2-4 Un déséquilibre et dynamique plurilingue.....	212
1-2-4-1 Une compétence plurielle.....	214
1-2-4-2 Un capital plurilingue et pluriculturel.....	215
1-2-4-3 Les trois langues	216
1-2-4-4 Une conscience ethno/sociolinguistique.....	217
1-2-4-5 L'arabe une revendication identitaire.....	218
1-2-4-6 Les quatre compétences	218
1-2-4-7 Un capital plurilingue et semilinguisme.....	220

.....	223
1-3-1 Une pratique hétérogène.....	223
1-3-2 La pratique bilingue et l'éveil aux langues.....	225
1-3-3 Une pratique monolingue	225
1-3-4 Le réseau amical et la dynamique plurilingue.....	227
<u>2- La biographie interculturelle</u>	230
2-1 Une histoire familiale et une expérience personnelle (physique/virtuelle)	230
2-1-1 Une mobilité physique et virtuelle précoce.....	232
2-1-2 Une mobilité et une expérience intergénérationnelle.....	233
2-1-3 Une mobilité physique/virtuelle, familiale et professionnelle	233
2-1-3-1 Une expérience de migration	235
2-1-3-2 La mobilité et l'adaptation.....	236
2-1-3-3 La mobilité professionnelle.....	237
2-2 La mobilité chez les jeunes recrues	238
2-2-1 Pas de mobilité physique.....	238
2-2-2 La mobilité et le blocage face à l'altérité.....	239
2-2-3 Pas de voyage pour les exécutants.....	239
2-3 Une pratique médiatique et stratégie d'apprentissage plurilingue	240
2-3-1 Une exposition plurilingue et éveil aux langues.....	240
2-3-2 Les médias et la circulation interlinguistique.....	241
2-3-2-1 La musique comme facteur d'apprentissage	242
2-3-2 2 Une pratique médiatique limitée.....	244
2-3-2 3 Une pratique bi-plurilingue.....	245
2-4 La Pratique littéraciée et plurilittéraciée	248
2-4-1 Une pratique ancienne.....	248
2-4-1-1 Une pratique plurilittéraciée professionnelle.....	249
2-4-2 La plurilittéraciée professionnelle comme stratégie d'apprentissage.....	249
2-4-3 La plurilittéraciée et la médiation.....	250
2-4-4 Une pratique plurilittéraciée fréquente.....	251
2-4-5 Une pratique plurilittéraciée et littéraciée limitée	252
2-4-5 1 Une pratique plurilittéraciée spécialisée	254

La non-réduction de la problématique à une approche uniquement linguistique conduit, nécessairement, à rechercher des outils capables d'appréhender les langues, leurs locuteurs et leurs images dans la réalité même des situations sociales.

En prenant comme point focal les rapports (réels, déclarés, représentés ou imaginés) aux langues en contact des sujets.

A ne pas confondre les déclarations sur les usages langagiers (qui relèvent des représentations) avec les usages eux-mêmes (qui sont de l'ordre des pratiques), sans pour autant dissocier la complémentarité des deux aspects (Billiez et Millet, 2001).

Ceci conduit à porter un intérêt aux biographies langagières des individus, l'expression recouvre l'ensemble des expériences linguistiques vécues et accumulées dans un ordre aléatoire par un individu au cours et un moment donné de son existence; elles forment un capital langagier et constituent ainsi l'élément heuristique transversal de toute étude sur les contacts interlinguistiques (Sabatier, 2008: 109).

Pour accéder à ces biographies langagières, la démarche adoptée, empruntant à diverses traditions de recherche qualitative et empirique, est une démarche ethnographique, qui intègre le fonctionnement des langues dans les structures et les réseaux sociaux des acteurs, ainsi que dans les relations et/ou enjeux de pouvoir en lien avec différents sentiments individuels (notamment identitaires) envers les langues.

Ce sont les discours -de nos informateurs- sur les comportements langagiers qu'ils adoptent et les répertoires verbaux qu'ils construisent recueillis dans le cadre d'entretiens individuels qui sont analysés.

1-1 Le répertoire verbal

Issue de la sociolinguistique américaine des années 60, la notion de répertoire verbal prend rapidement une importance capitale pour la sociolinguistique. Elle va permettre aux chercheurs de considérer la totalité des « codes linguistiques » présents dans une communauté, qu'ils appartiennent ou non à une même langue. C'est particulièrement au

s liés au courant migratoire que cette notion va se développer.

Initialement défini par (Gumperz, 1964: 77) la notion du répertoire verbal est considérée comme étant l'ensemble des variétés sociales et fonctionnelles.

Les variétés sont attestées par la présence de formes linguistiques régulièrement utilisées au cours d'interaction socialement significatives. Le répertoire verbal constitue l'ensemble des variétés phonologiques, morphologiques, lexicales, syntaxiques qu'un locuteur mobilise selon les contraintes grammaticales et les règles sociales qui autorisent ou invalident certaines réalisations. Autrement dit, le répertoire verbal englobe l'ensemble des ressources communicatives mobilisées par un sujet pour communiquer dans des situations réelles, socialement et culturellement significatives, c'est-à-dire quelque soit le degré de maîtrise qu'il en a, le statut, les fonctions et les valeurs sociales assignées à ces langues.

En réalité, chez les locuteurs bilingues, les langues se répartissent souvent selon les tâches en relation de complémentarité, l'individu procède plus ou moins consciemment à une organisation de ses potentialités langagières de telle sorte qu'il confère à chacune d'entre elles quelque soit le système linguistique auquel elle correspond un rôle déterminé à l'intérieur d'un ensemble (Grosjean, 1982, cité dans Dabène, 1994: 86).

En prenant cette position, Gumperz dépasse la vision des langues et des registres compartimentés, séparés les uns des autres, que ce soit en milieu multilingue ou monolingue, le répertoire verbal complexe des sujets plurilingues se construit au fur et à mesure des contacts sociaux avec des locuteurs de même langues, d'autres langues et au fur et à mesure des apprentissages linguistiques.

Nous savons que chaque situation est un monde en soi, que chaque histoire d'acquisition d'une langue est personnelle pour mieux comprendre la spécificité de tel ou tel contexte d'appropriation des langues, il convient de réfléchir à la diversité de plus en plus grande des environnements acquisitionnels. Où ont-ils appris leur langue(s) nos informateurs? A quel âge? Dans quelle(s) condition(s)? Quelle(s) langue(s)?

te (micro/macro) par la recherche suscite bien des polémiques en matière méthodologique. De quels niveaux contextuels faut-il tenir compte pour comprendre le comportement de nos informateurs ? Suffit-il de se centrer sur les actions des participants au cours de leur interaction, ou bien est-il nécessaire d'incorporer la dimension de l'environnement social plus large? Et s'il en est ainsi, quelles composantes du contexte sont souvent pertinentes dans l'univers infini des cadres physiques et sociaux ?

Différents niveaux sont envisagés ici d'une part, le niveau micro, qui est en relation avec cette idée de contextualisation (l'environnement comportemental verbal et non verbal/la parole qui a son tour fonctionne comme un nouveau contexte). D'autre part, la situation ou le cadre spatial, temporel et social (le cadre social et spatial où se situe l'évènement).

1-1-1 La langue arabe apprise à l'école

Il s'agit bien des réponses que nos informateurs donnent en répondant à la question « est – ce que vous pouvez me dire quelles sont les langues que vous connaissez ? » On parle d'arabe terme générique, citée en première position, il renvoie à quelle(s) variété(s)?

La langue arabe fonctionne de façon diglossique, la variété écrite littéraire appelée « arabe classique réfère en fait à trois sortes de variétés:

« Les dialectes arabes ou maghrébins se sont toujours démarqués de la norme écrite et cultivée par de sensibles différences phonétiques croire phonologiques (...), l'abandon des marques casuelles avec le figement du schéma phrastique, une extrême souplesse dans le traitement du système aspectuel et verbal, mais surtout par la variété du fond lexical constitué de plusieurs strates constituées par les emprunts aux autres langues avec lesquelles ces dialectes ont été, à un moment donné de l'histoire, en contact. Il s'agit pour nous, en l'occurrence, des dialectes berbères, du turc, de l'espagnol, de l'italien, du français » (Taleb-Ibrahimi, 1997: 20).

Des variétés qui renvoient à des réalités différentes:

Véhiculé par le Coran, de statut prestigieux et valorisé socialement parce que véhiculant le message coranique, et employé dans les situations d'expression formelle. Cette langue a connu une grande extension au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, une langue instituée comme unique langue nationale et officielle dans les textes de la constitution (1963, 1976, 1989, 1996). Cette dernière, érige l'arabe en langue nationale et officielle, aucune référence à une autre langue (berbère, l'arabe dialectal) n'existe un choix, fondé sur la légitimité historique et religieuse.

1-1-1-2 L'arabe dialectal

C'est la langue maternelle d'une grande majorité de la population (toute la population), elle constitue la langue de communication courante avec sa forme orale parlée; minorisée dans les discours politiques, elle reste réservée aux échanges de la vie quotidienne dits informels.

1-1-1-3 L'arabe moderne

Cette variété est utilisée par les mass-médias, dans l'enseignement et dans la littérature contemporaine.

Toutefois, la majorité de nos informateurs⁽¹⁾ parlent d'arabe, la variété scolaire nommée classique/académique:

Salima E1⁽²⁾ « l'arabe classique à l'école »

Ourab E2 « arabe généralement à l'école »

Mokhtar E3 « l'arabe classique à l'école »

Ali E4 « académique à l'école »

Karim E5 « apprises à l'école »

Yasmine E6 « *el arbia fi*⁽³⁾ el collège (l'arabe au collège) »

¹ Les noms en gras et en police **Arial Narrow** sont les pseudos attribués à nos informateurs.

Salima, Ourab, Mokhtar etc.

Voir en annexe 2 les entretiens réalisés avec nos informateurs pp.12-60.

² Le **E** (**E1, E2, E3...**) majuscule en gras est une abréviation de l'enquête qui sont au nombre de 19.

³ Ce qui apparaît entre les guillemets en gras et en italique sont des propos en arabe. Ces derniers sont traduits dans le même passage entre parenthèses.

e (la langue arabe à l'école)»

Rabeh E9 « l'arabe appris à l'école »

Samir E10 « l'arabe classique formation »

Nadjet E11 « appris à l'école »

Mahmoud E12 « l'arabe classique école »

Nabiha E13 « école »

Dadi E14 « arabe école »

Nadira E16 « l'arabe transmis et appris »

Aziz E17 « arabe appris à l'école »

Rabie E18 « appris à l'école »

L'arabe classique est une langue scolaire apprise dès le cycle primaire, **Nadira** parle d'arabe, langue apprise et transmise cette dernière renvoie à deux variétés de l'arabe: l'arabe dialectal (transmis) et à l'arabe classique (appris).

Qu'en est-il de l'arabe dialectal ? Certains le citent d'autres n'y font pas allusion (**E1 E2 E4- E5- E6- E9- E12- E13- E14- E16- E18- E19**), ils parlent d'arabe, terme générique qui regroupe l'ensemble des variétés, ce serait la variété normée tel qu'on l'a relevé dans la réponse de **Ali E4** « arabe académique » on est plutôt dans la continuité d'une variété anormée transmise dans un milieu naturel à une autre plus normée apprise dans un cadre scolaire:

«Noms de langue et représentation des frontières de langues s'accompagne de déplacements de normes, qui laisse difficilement distinguer entre les phénomènes d'apparition de normes illégitimes partagées par les groupes de locuteur quand l'apprentissage scolaire n'est pas nécessairement un enjeu (Rampton 1995 et 2005) » (Moore, 2006).

Chez nos informateurs, c'est l'école qui établit une frontière entre l'arabe dialectal et l'arabe classique sans les dévaloriser ou les stigmatiser. Nos trois informateurs établissent une différence entre une langue réservée à un contexte familial (vernaculaire) et une autre variété normée apprise dans un cadre scolaire tel est le cas de (**Samir, Mahmoud et Aziz**):

l'arabe classique formation »

Mahmoud E12 « l'arabe dialectal famille, l'arabe classique école »

Aziz E17 « appris à l'école à part l'arabe dialectal »

1-1-2 Une frontière entre les deux variétés

D'autres établissent une différence en opposant les contextes d'appropriation des deux langues, **Bali E6** « *eddardja hadi fi ezzounka oua eddar* (eddardja et l'arabe dialectal on l'utilise dans la rue et à la maison) », **Yasmina E7** « arabe à l'école, argot à la maison dialecte » **Tahar E8** « *ellougha el arabia* à l'école eddardja c'est un dialecte (la langue arabe on l'utilise à l'école; l'arabe dialectal c'est un dialecte)»:

« Les statuts des langues sont étroitement liés, on le voit, aux représentations qui leur sont attachées. Les images des langues (Matthey ,éd., 1997) ainsi construites, au travers de critères essentiellement non linguistiques, reflètent des images de locuteurs, et ce sont ces images, différentes en fonction des moments ou des interlocuteurs, qui se donnent à voir dans les choix de rattachements à certaines langues ou d'autres, tout comme dans les pratiques de langues » (Moore,2006: 31).

Nos informateurs établissent une frontière par rapport à l'usage qu'ils en font en attribuant à l'arabe le statut de langue et de considérer le dialecte comme une non langue « *l'arabe une langue eddardja c'est un dialecte* ». Gumperz (1971) par exemple qui s'appuie sur des critères typologiques, rappelle que les différences entre les arabes dialectaux et l'arabe littéral sont bien plus importantes que celles qui opposent des langues comme le néerlandais et l'allemand. (Moore, 2006: 47):

«Il est bien entendu que ces dénominations: langue, parler, dialecte, patois, etc., ne désignent pas des différences purement linguistiques, mais des différences ou plutôt des inégalités économiques, sociales et culturelles. Ces différences et ces inégalités sociolinguistiques sont le résultat de transformations historiques. Pas plus que les « langues nationales », les « dialectes » ne sont des produits « naturels ». Voir dans cette diversité linguistique des « niveaux » n'est

... pour la bonne raison que cette notion de « niveaux » implique une hiérarchisation (...) reposant sur des critères socioculturels historiquement- et non pas en soi- explicables » (Moore, 2006: 46).

Ceux qui opposent et stigmatisent les deux contextes d'appropriation, sont essentiellement des apprenants qui n'ont pas suivi un parcours arabisé, mais bilingue. Où les deux langues arabe et français étaient dispensées à l'école toutefois, avec un emploi majoritaire du français pour la plupart des matières scientifiques du primaire jusqu'à l'université.

1-1-2-1 Ce n'est pas de l'arabe

Un de nos informateurs va même un peu loin dans ses propos, **Tahar** « *krazathoum louto hadi arbia hadi françaouia maarba* c'est un mélange (une voiture les a écrasées ça c'est de l'arabe, c'est le français arabisé c'est un mélange)»

Tahar le « *porteur de frontière* »: le plus vieux de notre échantillon, passe son temps à lire son livre d'anglais, il suit une formation d'anglais dans le complexe.

Ingénieur formé par l'entreprise, il a effectué son parcours en anglais d'abord dans le sud algérien ensuite il a été affecté pour travailler dans le complexe.

Tahar n'accomplit aucun travail technique dans le service, c'est ce que nous avons remarqué lors de notre passage dans le service. Et qui a été confirmé par son supérieur.

Note de terrain: Novembre 2006

Le chef de service: « Il est malade, on a préféré le garder dans le service car on a besoin de lui, mais je vois qu'il me pose des problèmes »

Tahar ne fait pas rien: Il traduit les messages reçus en anglais pour ses collègues plus jeunes. **Tahar** « *n'aime pas de Gaulle*» il nous a fait part de son hostilité pour le français dès le début de notre enquête, il nous reprochait le fait d'avoir préparé une thèse en français.

propos réfèrent à l'héritage linguistique. Un hétéro-stérotipe attribué aux personnes qui pratiquent et utilisent le français (Moore, 2006:14):

Note de terrain: Dans le bureau de **Tahar**.

TaharE9: tu connais combien de langue?

Enquêtrice: arabe français un peu d'anglais

Tahar: tu fais linguistique c'est en français? pourquoi tu n'as pas fait arabe?

Enquêtrice: Parce que j'ai fait des études en français

Tahar: tu aimes De Gaulle ⁽⁴⁾ toi!

Bali E6 intervient:

-Il est venu à Mostaganem⁽⁵⁾

Enquêtrice: et toi tu n'aimes pas Mozart⁽⁶⁾ Tony Blair⁽⁷⁾!

Tahar: je l'apprends *bach nharabhoum* (je l'apprends pour les combattre)

Enquêtrice: De Gaulle est parti

Tahar: *Houwa rah besah khala ouladah* (il est parti mais il a laissé ses enfants)

Bien qu'il soit parti selon ses termes De Gaulle avait laissé « des enfants » une image métaphorique qui renvoie à la présence du français:

« Les images, métaphores et des modes visuels et narratifs d'organiser la compréhension souvent discrédités un peu partout comme intuitifs, subjectifs ou de sens commun (...) » (Cambra, 2003: 227).

Tahar apprend l'anglais et encourage ses collègues à s'inscrire tout en continuant à traduire de l'anglais au français pour les jeunes cadres.

⁴ De Gaulle (1890-1970) est un général et homme d'état français. Il a marqué la mémoire des algériens pendant la guerre de libération.

⁵ Ville côtière de l'ouest algérien.

⁶ Considéré comme l'un des plus grands compositeurs de la musique classique européenne.

⁷ Tony Blair (1953) il fut le premier ministre du Royaume-Uni de 1997 jusqu'à 2007.

D'autres informateurs associent les deux variétés: **Salima E1** « arabe *lezzoudj* (arabe les deux)», **Samir E10** « essentiellement l'arabe les deux » pas de frontières bien qu'ils soient conscients qu'ils évoquent deux langues différentes, qui entretiennent des liens complexes entre une langue orale (l'arabe dialectal) et une langue qui reste toujours écrite (l'arabe classique):

« Le questionnement autour des représentations et du traçage des frontières trouve une autre pertinence dans le cas où les langues en contact sont très proches, ou que l'une n'est pas associé à un écrit légitimé » (Moore, 2006: 47).

Une intercompréhension qui bannit la distance qui sépare les deux variétés chez nos informateurs.

1-1-2-3 L'arabe une affirmation identitaire

Cité par **Karim E5** l'arabe renvoie à une affirmation identitaire « *andna loughatna* (on a notre langue) », pas d'allusion à la langue maternelle chez d'autres informateurs:

« Sans revenir sur ces différents critères, on rappellera simplement que, pour Skutnabb-Kangas (1981) et Skutnabb-Kangas & Cummins (1988), par exemple, la désignation d'une langue maternelle pour un individu donne des informations sur les relations de pouvoir qui se tissent entre les langues, notamment en termes de leurs « droits » respectifs et des appuis institutionnels dont elles peuvent jouir comme la législation ou les offres de service » (Moore, 2006: 107).

Dans les environnements plurilingues, la notion de « langue maternelle » réfère à des pratiques langagières extrêmement variées en fonction des contextes d'enseignement/d'apprentissage (Dabène, 1987, 1994). Cette notion renvoie à des réalités diverses, la première langue acquise, langue parlée majoritairement en famille, langue identitaire, mais aussi dans certains cas, langue officielle ou langue de scolarisation. Ainsi dans les réponses de nos informateurs, l'arabe recouvre des réalités diverses.

D'ailleurs, le tamazight/kabyle n'a pas été occulté dans les réponses de nos informateurs, l'échantillon comptait des locuteurs berbérophones.

Le berbère une langue (vernaculaire), elle renvoie à des variétés (géographiques /linguistiques) diverses telles que le kabyle vernaculaire réservée à la Kabylie⁽⁸⁾, qui est le groupe le plus important parmi les berbérophones algériens, le Chaoui dans les Aurès (l'Est algérien), le Touareg confiné au Sud algérien, et le Mozabite dans la vallée du M'Zab⁽⁹⁾.

Nos informateurs parlent de Tamazight⁽¹⁰⁾, de kabyle et de Takbailit⁽¹¹⁾:

Mokhtar E3 « tamazight à la maison »

Samir E10 « kabyle *chwiya* (kabyle un peu) »

Djamila E15 « takbailit on parle kabyle à la maison »

Les différentes désignations renvoient au vernaculaire des berbérophones qui est resté longtemps minoré. Ce n'est qu'en 2002, que l'Assemblée Populaire Nationale (l'APN) et le Sénat⁽¹²⁾ adoptent la loi portant la modification de l'article 3 de la constitution par l'ajout de l'article 3 bis formulé ainsi le tamazight est:

« également langue nationale (Loi 2002) ».

Un acquis obtenu après un immense mouvement populaire en 2001 dénommé « le printemps noir »⁽¹³⁾.

Une mesure qui, n'a pas changé les habitudes des algériens (locuteurs berbérophones), elle demeure confinée à un espace privé (familial) et un espace géographique limité (la Kabylie).

⁸ Kabylie région historique et ethnolinguistique située dans le nord de l'Algérie.

⁹ M'Zab située à 600 km d'Alger dans le sud d'Alger dans la wilaya de Ghardaïa habitée par des berbères et des arabes.

¹⁰ Tamazight est le féminin du terme berbère "amazigh" il désigne la langue et ses variantes.

¹¹ Takbailit désignation en berbère de la langue kabyle.

¹² Sénat c'est la chambre haute du parlement algérien.

¹³ Printemps noir est le nom donné aux violentes émeutes qui ont secoué la Kabylie entre avril 2001 et 2002.

Les informateurs nous donnent renvoi à des réalités identitaires différentes.

Le tamazight cité par **Mokhtar** ne désigne pas la langue mais il a le sens de l'homme libre: il renvoie à la langue et à la culture amazigh, le kabyle exprime une appartenance au groupe et le takbailit désigne la langue parlée par les kabyles.

1-1-4 Le français L2/L3

Le français aussi vient s'ajouter aux autres langues citées, en seconde position après l'arabe ou après le kabyle et l'arabe.

Le français jouit d'un statut particulier, en raison notamment de causes historiques évidentes. Une langue largement utilisée dans les mass-médias, journaux mais aussi dans le paysage linguistique quotidien des algériens ; considérée et désignée comme une « langue étrangère » jusqu'à l'heure actuelle dans le discours des politiques, curieusement, les textes officiels régissant la société algérienne (Charte Nationale et constitution) ne font pas explicitement référence à la langue française, mais parlent de langues étrangères, au même titre que l'anglais, l'espagnol et l'allemand.

Et c'est à juste titre que Dalila Morsly note:

« a un niveau symbolique, la langue française(...) reste marquée comme la langue du colonisateur qui a usurpé son statut de langue officielle aux dépens de la langue arabe » (Morsly D, 1984: 22).

A l'heure actuelle, le français n'est enseigné que comme une langue étrangère c'est-à-dire comme une matière parmi d'autres. Dans le cycle primaire elle intervenait en 4^{ème} primaire, ce n'est qu'après la récente réforme du système éducatif en 2004, qu'elle est enseignée en 2^{ème} année primaire, pour intervenir en 3^{ème} année primaire une année après son application, suite à une vague de protestation dans la sphère politique.

Le français reste aussi le seul médium (ou alterné dans d'autres situations) d'enseignement des filières scientifiques et techniques, en dépit des vagues d'arabisation qu'a connues le pays.

Il est appris dans un cadre scolaire, tel qu'on l'a relevé dans les réponses de:

inçais un peu d'anglais généralement à l'école plus

université »

Mokhtar E3 « *andna loughatna* l'arabe, le français anglais apprises à l'école (On a notre langue l'arabe, le français anglais apprises à l'école) »

Bali E6 « *francé fi collège* (le français au collège) »

Yasmina E7 « français école »

Tahar E8 « *el françia* à l'école (le français à l'école) »

Rabah E9 « le français à l'école »

Nadjet E11 « français arabe, *chwiya* anglais à l'école (un peu d'anglais à l'école) »

Aziz E17 « français appris à l'école »

Rabie E18 « l'arabe le français l'anglais apprises à l'école, je suis nul »

Fatiha E19 « *min* le primaire (depuis le primaire) »

1-1-4-1 Déjà là* :

Pour d'autres le français faisait déjà partie du paysage familial et du milieu bien avant l'école avec la maman, le papa immigré ou les médias notamment chez :

Salima E1 « *français kount naaraf chwiya ma mère kanet tkarini fi eddar* (le français je connaissais un peu ma mère m'a appris un peu à la maison) »

Nabiha E13 « école *fi eddar* à la maison on parlait français (le français à l'école et à la maison aussi on parlait français) »

Dadi E14 « français *fi* milieu, j'ai appris tout jeune mes parents *karyin* je bouquinais aussi (le français dans le milieu, j'ai appris tout jeune mes parents étaient instruits je bouquinais aussi) »

L'éveil aux langues et aux cultures intervient bien avant la scolarisation de nos informateurs⁽¹⁴⁾ :

« Cette démarche ne vise pas un véritable « apprentissage » de langues, mais plutôt une « éducation » au(x) langages et au(x) langues » (Cavalli, 2008: 48)

* CAVALLI, M. (2008): « Du bilinguisme au plurilinguisme: de nouveaux défis pour les politiques linguistiques éducatives », in Moore & Castellotti (éds.), *La compétence plurilingue: regards francophones*, Berne, Peter Lang, 27-50.

¹⁴ La sensibilisation plurilingue s'effectue à la maison ou dans des écoles privées.

us intégrée dans la société algérienne que dans le système éducatif.

1-1-4-2 C'est un capital

C'est le cas de **Nadira E16** ou le français serait une chance: «la même chose que l'arabe transmis et appris, nous avons eu la chance d'avoir des parents qui parlaient français c'est beaucoup plus transmis qu'apparis mon père était immigré ma mère était prof de français ».

Avoir des parents qui parlaient français est une chance selon les termes de **Nadira E16**, un capital qu'elle valorise:

« La compétence pluriculturelle élaborée du plurilinguisme se définit aussi comme l'aptitude à mobiliser au plus haut prix son capital symbolique d'expérience et d'altérité (...) la notion de marché (...) prend sens dans ce contexte quand le plurilingue échappe aux règles sociales courantes qui tendent à le mettre hors jeu du jeu social puisqu'il dispose de propriétés rares et donc généralement non cotées dans une communauté donnée » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 30-31).

Pas seulement l'arabe mais le français aussi a été transmis par la famille, c'est le cas de **DadiE14**, en témoigne cette note de terrain:

Note de terrain: Nabiha au restaurant

Nabiha la secrétaire d'un service administratif nous confiait lors d'une discussion qu'elle consultait souvent **Dadi** pour correction (pour elle et pour ses collègues)

Nabiha: il maîtrise le français, je vais le voir souvent pour correction, il est bien, je vais le voir discrètement.

Enquêtrice: pourquoi il est bien?

Nabiha: chez eux on parle français; sa mère lit beaucoup en français.

oit à sa maman:

«Quelle que soit la politique linguistique, adoptée en famille, les femmes jouent un rôle critique dans l'établissement des rituels d'échanges et des pratiques de langues, pour différentes raisons. D'abord, elles restent encore fréquemment les plus proches des enfants très jeunes, leur niveau de scolarisation reste aussi, souvent, moins élevé que celui des hommes, et elles ont moins l'occasion que ceux – ci d'occuper un emploi et de tisser des liens au dehors de la cellule familiale ou du groupe des proches » (Moore, 2006: 83).

Pas seulement la maman d'autres évoquent la fratrie.

1-1-4-3 Le rôle de la fratrie dans la transmission des langues

Comme pour **Ali E4**: « le français moitié moitié un peu le milieu mes grandes sœurs et frères malgré qu'ils ont un niveau d'instruction *mhaoued* c'était l'école française (le français moitié moitié, un peu le milieu mes grandes soeurs et frères ont fait l'école française malgré qu'ils ont un niveau d'instruction bas)» malgré que la fratrie a un niveau « bas » par rapport à lui qui a fait des études supérieures, mais eux ils ont fait l'école française et lui l'école algérienne.

1-1-4-4 Le français : un attachement familial

C'est le cas de **Samir E10** « français famille plus école » le lien avec le français est générationnel.

« la notion de trajectoire sociale prend son sens dans une sociologie de la durée, mesurée non plus à l'aune des découpages temporels d'enseignement (semestre, année, cursus) mais intégrant des dimensions jusqu'ici exclues de l'évaluation scolaire: (.....) l'individu s'inscrit dans une durée qui est celle d'une histoire familiale englobant la fratrie à laquelle il appartient, les générations en amont de son parcours personnel » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 28).

illustré dans la note ci-dessous:

Note de terrain: Le premier jour et le premier contact avec **Samir**:

Samir: le français c'est relatif à ma famille, à ma culture. Mon grand-père était aisé, il avait une imprimerie il recevait les français chez lui c'était ses amis, mais en contre partie il aidait les maquisards **au sous- sol** de l'imprimerie, il imprimait les tracts pour l'ALN⁽¹⁵⁾.

On est francophone, du côté maternel mes tantes, mes oncles et même leurs enfants.

« le plurilingue se construit ainsi une compétence dans le transit des biens économiques et culturels et le passage des frontières culturelles. C'est à travers ce capital d'expérience à chaque fois réévalué et redistribué que la relation à l'altérité se trouve progressivement pensée comme un savoir-faire spécifique qui présente un intérêt social et peut se convertir en valeur » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 30).

Un capital et un savoir-faire aussi que **Samir** a hérité et qu'il exploite ; il l'explique bien dans la note de terrain:

Note de terrain: Dans le bureau de **Samir** (le premier jour de notre enquête dans son service)

Samir: la plus belle documentation était en français.

Tu sais que j'étais le seul à écrire en français, tous les autres étudiants écrivaient en arabe pendant l'examen.

J'étais le seul dans l'amphi à demander l'autorisation au prof d'écrire en français il acceptait.

Tu sais c'était **une ruse** pour qu'il puisse me reconnaître.

Le français n'est pas seulement transmis par la famille, les médias ont aussi favorisé l'éveil aux langues surtout avec l'introduction des antennes paraboliques.

¹⁵ Armée de libération nationale

¹⁶ Notre soulignement, le sous-sol peut renvoyer symboliquement à une affirmation identitaire.

Le milieu social mais aussi d'autres moyens tels que les médias sont donnés dans les réponses de nos informateurs, cités comme des moyens de socialisation avec le français:

Mahmoud E12: « école plus milieu »

Maison et parabole pour **Djamila:** « français à la maison et à l'école on a appris le français à la télé surtout les premiers temps avec la parabole »

Apparemment l'arabe et le français occupent une place prépondérante dans les réponses de nos informateurs, ils occupent conjointement le même terrain (scolaire et même familial).

1-1-5 D'autres langues

Nos informateurs citent aussi l'anglais ou un « peu d'anglais » appris dans un cadre scolaire, signifiant un degré de maîtrise peu élevé (« *chwiya* » un peu) disaient nos informateurs, et même « nul » pour certains:

Ourab E2: « un peu anglais »

Ali E4: « un peu d'anglais »

Nadjet E11: « *chwiya* un peu anglais (un peu anglais) »

Mahmoud E12: « anglais un p'tit peu »

Nadia E16: « l'anglais *chwiya* (l'anglais un peu) »

Rabie E18: « l'anglais je suis nul »

Fatiha E19: « L'anglais un peu »

Introduit au collège à partir de la première année dans le cadre de la nouvelle réforme de l'enseignement, l'anglais est enseigné comme une langue étrangère.

D'autres signalent la présence d'une autre langue étrangère, l'espagnol apprise à titre personnel (en autodidacte) pour **Rabeh E9:** « un p'tit peu d'espagnol appris à titre personnel »

Il a aussi été appris dans un cadre scolaire pour **Djamila E14** notre secrétaire de direction « l'espagnol au lycée » puisqu'elle était inscrite en filière langue étrangère.

Dans cette filière l'apprenant est amené à apprendre en plus du français et de l'anglais une autre langue étrangère (optionnelle) il choisit entre l'espagnol ou l'allemand.

entes et usitées dans les répertoires verbaux conduit immédiatement à justifier l'usage du terme « plurilinguisme ».

Les langues et les parlars reflètent des liens étroits établis par les individus avec leurs univers relationnels et affectifs dans la mesure où: « *l'impact linguistique de l'environnement s'apprécie au quotidien au travers différents réseaux de relation et de communication auxquels participe l'individu et des langues qui y sont pour lui associées* » (Deprez, 1994: 82).

Ils dégagent également les différentes instances de socialisation, l'école, les médias et surtout la famille, cette dernière œuvre dans la construction des répertoires verbaux pluriels.

L'école trace des frontières symboliques et linguistiques, qui sont mouvantes entre l'arabe dialectal et l'arabe classique qui seraient selon nos informateurs le prolongement d'une langue normée censée être langue nationale et officielle elle demeure confinée à un espace scolaire.

Enfin, l'apprenant algérien n'arrive pas vierge à l'école chacun apporte avec lui ses habitus linguistiques et culturels, favorisés par des activités d'éveil extrascolaires (Hawkins, 1987; Moore, 1995, Candelier, 1998).

1-2 Les compétences

Le répertoire des individus plurilingues apparaît alors comme un répertoire unique, mais complexe, car pluriel, hétérogène et composite de par ses composantes linguistiques et l'éventail des possibilités qu'il présente.

Les locuteurs ne développent pas systématiquement et nécessairement des compétences qui couvrent l'ensemble du continuum (Moore, 2003), ces dernières sont par conséquent inégales, mais ajustées fonctionnellement aux situations et aux besoins de communication.

Le discours sur les compétences évoqué par nos informateurs porte sur l'ensemble des langues du répertoire.

1-2-1 Une Insécurité vis-à-vis de langue arabe /un attachement au français

Salima E1: « *machi 20/20 kayan fi* l'arabe classique des mots *manarfahmouch, bessah* l'arabe simple 20/20 *le français nahadrah* pour le pratiquer pour ne pas oublier *min*

Il y a des mots en arabe classique que je ne connais pas, mais l'arabe c'est simple 20/20, le français je le parle je le pratique pour ne pas oublier depuis août 2005 je ne l'ai pas étudié»

L'arabe classique semble pour **Salima** une langue non maîtrisée censée être la langue nationale et officielle. Ce n'est pas le cas du français ni de l'autre variété de l'arabe, qu'elle qualifie de simple.

Son attachement à la langue française elle l'explique (argumente) « le pratiquer pour ne pas oublier », surtout qu'il ne fait plus l'objet d'enseignement depuis 2005, une date qui renvoie à la fin des études.

Une langue qu'elle maintient par des lectures. Elle nous a confiée qu'elle lisait beaucoup, au cours de son trajet pour le travail, une pratique transmise par la maman, et qui a été renforcée par ses institutrices à l'école primaire et qui a continué jusqu'à l'âge adulte:

« Si l'école n'est qu'un lieu social de pratiques littéraciées parmi d'autres (Barré-De Miniac, 2003), celle-ci reste, toutefois, un lieu privilégié de transmission de ces pratiques, ainsi que certaines valeurs et représentations qui les accompagnent » (Moore, 2006: 126).

Salima lit beaucoup, une pratique qu'elle exerce même dans son trajet pour rejoindre son poste de travail, en témoigne la note ci-dessous:

Note de terrain: Dans le bureau de Salima

SalimaE1: Lorsque je vais en France, je passe mon temps dans les librairies.

Elle me montre un livre qu'elle lit

Salima: ça m'occupe pendant le trajet je ne parle à personne, j'ai lu Khadra ⁽¹⁷⁾, en ce moment je lis ce livre « plus fort que la haine » de Tim Guénard ⁽¹⁸⁾

Enquêtrice: tu peux me l'emprunter je t'apporterai celui d'Assia Djebbar ⁽¹⁹⁾

Salima: qui est Assia Djebbar?

Enquêtrice: écrivaine algérienne, membre de l'académie française.

Salima: tu le mets dans tes yeux Naziha mon livre !

réseau C de **Salima**: en témoigne cet exemple:

Note de terrain: Dans le restaurant

On va manger ensemble; elle nous présente au groupe et à son amie, cadre dans un service administratif (sociologue de formation).

Salima: tu sais elle aussi lit beaucoup

Enquêtrice: tu lis quoi en ce moment?

Son amie: Amine Malouf⁽²⁰⁾ « Samarcand », tu dois d'ailleurs le lire c'est tellement beau à lire, on rêve!

Son amie nous l'avions d'ailleurs croisée au cours de notre passage dans son service, elle nous a confiée qu'elle a effectué une partie de son enseignement préscolaire chez des religieuses françaises: « c'est eux qui m'ont appris à lire, elles me donnaient après la lecture de chaque livre des cadeaux que je garde jusqu'à l'heure actuelle ».

1-2-2 Un déséquilibre dans le contexte

Le déséquilibre pour **Ourab** renvoie au contexte d'apprentissage des langues: « normalement l'arabe c'est la langue maternelle ».

C'est légitime de maîtriser et de développer un haut degré de compétence dans la langue maternelle, l'arabe pour **Omar** « c'est la langue maternelle », c'est « normal » qu'on la maîtrise, par rapport aux autres langues:

« la notion de langue maternelle peut recouvrir principalement deux entités: c'est la langue première, acquise dans la petite enfance, se voit indéniablement investie d'une charge importante sur le plan langagier, mais aussi d'un point de vue à la fois symbolique, affectif, social et culturel, la langue

¹⁷ Est le pseudonyme de l'écrivain algérien Mohamed Moulesshoul (1955), ses œuvres ont été traduites dans plus de trente langues. Khadra s'est illustré par ses romans : Les Hirondelles de Kaboul (2002) et L'attentat (2005).

¹⁸ Tim Guénard (1958) écrivain et éducateur, il a raconté dans plusieurs livres son expérience d'enfant battu.

¹⁹ Assia Djebbar (1936) écrivaine algérienne d'expression française, auteur de plusieurs romans, de nouvelles et de poésies. Elle fut élue à l'Académie française en 2005.

²⁰ Amin Malouf (1949) écrivain franco-libanais.

construction des « apprentissages fondamentaux », ou langue de référence (Dabène, 1994), constitue elle aussi une source capitale dans la mesure où c'est dans et à travers elle que s'est accumulé le « bagage métalinguistique » (Dabène, 1994: 21) des sujets » (Castellotti, 2001: 11).

Les autres langues pour **Ourab** c'est un « plus », « **rir hna nzidouhoum** (les autres seulement nous on les ajoute » ce n'est pas le cas de la langue maternelle.

Le positionnement de **Ourab** renvoie à une compétence plurilingue présentée généralement:

« comme déséquilibrée. Et ce de différentes manières: le niveau de maîtrise générale peut varier selon les langues ; le profil des capacités langagières peut être différent d'une langue à d'autres » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 12).

Le déséquilibre renvoie au contexte d'appropriation « français depuis le primaire, anglais depuis le CEM ⁽²¹⁾ « les autres on les ajoute » du fait de leur inscription dans un contexte institutionnel par opposition à un contexte d'apprentissage non institutionnel « naturel », relatif à la langue arabe:

« les représentations circulantes à propos de la langue maternelle d'un locuteur amalgament pourtant souvent des critères qui relèvent du mode d'acquisition de la langue et d'autres, qui décrivent son degré de maîtrise, en considérant simplement que première langue acquise est aussi celle dans laquelle on développe un niveau supérieur de compétences (et, donc, celle que l'on considère comme maternelle) ». (Moore, 2006: 104).

Ce qui n'est pas le cas du français ni de l'anglais qui ne sont pas hors jeu c'est un plus: « **hna nzidouhoum** (seulement nous on les ajoute) » même si elles sont apprises dans un cadre scolaire et non pas familial.

²¹ Collège d'enseignement moyen

ologie entre les compétences qui va caractériser la compétence plurilingue, mais une différenciation entre des composantes distinctes d'une compétence globale. D'où la nécessité de penser cette compétence plurilingue comme étant à certains égards une compétence déséquilibrée » (Coste, 2002: 118).

Le déséquilibre fait partie de la désignation d'une compétence plurilingue.

1-2-3 Le déséquilibre et la trajectoire sociale

Ce n'est pas le cas de **Mokhtar** qui compte dans son répertoire l'arabe, le tamazight et le français qui sont aussi maîtrisés à des degrés divers:

« l'arabe, je le parle, je l'écris, le tamazight je le parle *makanch* l'écriture, français j le parle j le comprends bien *bessah andna* le problème de communication (le tamazight je le parle mais il n'est pas écrit, le français je le parle je le comprends bien mais nous avons un problème de communication) ».

Le déficit concernerait la compétence communicative en français. Un problème qui trouve ses origines dans son mode de socialisation selon ses propos: « parce qu' à la maison on parle pas le français entre collègue lorsqu'on parle français ils disent tchi tchi USTO *machi kima Es-sénia elghalta* les profs *l'hagna ala* des profs qui n'ont pas une base *fi* le primaire pendant le cours de français *nahadrou belarbia* , mon frère maîtrise très bien le français parce qu'il a fait des études en français *marana la* bilingue *la arabophone* deuxièmement le poste que j'ai occupé je n m'intéressais pas aux langues *kan andna le service militaire koulchi el maayar beddardja* (parce que à la maison on ne parle pas français, entre collègue si on parle français ils nous désignent de tchi tchi⁽²²⁾, à USTO⁽²³⁾ c'est pas comme à Es-Sénia⁽²⁴⁾. On avait eu des profs qui n'avaient pas de base, dans le primaire pendant le cours de français on parlait en arabe. Mon frère maîtrise très bien le français, parce qu'il a fait des études en français, on est ni bilingue ni arabophone. Deuxièmement, le poste que j'ai occupé je ne m'intéressais pas aux langues on avait aussi le service militaire qui a tout effacé on s'insultait en arabe dialectal)».

²² Tchi tchi désignation d'une classe sociale citadine.

²³ USTO l'université des sciences et des technologies.

²⁴ Es Sénia une commune située dans la wilaya d'Oran.

pratique familiale qui n'a pas favorisé l'apprentissage d'autres langues notamment le français « à la maison on parle pas le français »

Une pratique qui s'est prolongée avec le réseau amical qui n'encourageait pas l'utilisation du français, on risquait d'être exclu et stigmatisé selon ses termes « entre collègue lorsqu'on parle français ils disent tchi tchi, USTO *machi kima Es'sénia* (à USTO c'est pas comme à Es'sénia) »:

« la notion de trajectoire sociale prend son sens dans une sociologie de durée, mesurée non plus à l'aune des découpages temporels d'enseignement (semestre année cursus) mais intégrant des dimensions jusqu'ici exclues de l'évaluation scolaire: modes de socialisation de la petite enfance, relation de parenté, réseaux de solidarité, choix matrimoniaux, choix de vie offerts mais refusés et donc masqués dans les descriptions curriculaires classiques (.....) l'individu s'inscrit dans une durée qui est celle d'une histoire familiale englobant la fratrie à laquelle il appartient, la génération en amont de son parcours personnel » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 28).

La non pratique du français s'est renforcée avec le groupe d'amis, parler français aurait même été un facteur d'exclusion de son groupe:

« l'étude des réseaux favorise une observation des représentations métalinguistiques et des pratiques de langues à l'intérieur de groupes hétéro-constitués (comme le groupe classe), et/ou auto-constitués (comme le groupe des amis, qui peut en partie recouvrir le précédent) l'étude des réseaux permet de franchir les murs de la classe, pour observer les configurations d'exposition aux langues dont l'enseignant n'est pas toujours conscient ». (Moore, 2006: 59).

Pas seulement la famille et les amis, l'école aussi n'a pas joué son rôle, il pointe le système éducatif à travers le corps enseignant, il estime qu'il n'a pas reçu une formation de qualité en français « *l'hagna ala* des profs qui n'ont pas une base fi le primaire pendant le cours de français *nahadrou belarbia* (au primaire on a eu des profs qui

... (cours de français on parlait en arabe) » contrairement à son frère qui a fait des études en français:

«Le concept de semilinguisme, issu de la recherche linguistique scandinave et passé par la sociolinguistique américaine. Il décrit une compétence limitée dans chacune des langues employées par un locuteur plurilingue, non pas pour souligner les dangers du plurilinguisme (...), mais pour souligner les dangers d'un plurilinguisme de fait mal géré par les instances sociales et éducatives » (Blanchet: 85).

Le réseau familial et amical a renforcé le sentiment de distance qu'il éprouve vis-à-vis du français et qui n'a pas facilité l'apprentissage de cette langue:

« Les réseaux ont des résonances importantes sur la construction, la circulation et la validation de certaines représentations, notamment métalinguistiques. On peut faire l'hypothèse que des réseaux hétérogènes favoriseront des représentations plus souples, qui se déploient sur un éventail de possibles plus important, qui peut à la fois faciliter l'accès à des progrès d'apprentissage, et plus facilement réduire les écarts entre enseignants et apprenants » (Coste & Moore, 1994).

Le poids initial des représentations familiales et amicales a sérieusement favorisé le sentiment d'altérité linguistique vis-à-vis du français un déséquilibre que l'entreprise essaie de compenser.

Mokhtar a été affecté depuis peu de temps au service où nous enquêtons après avoir passé une période de trois ans dans un service de production.

Mokhtar occupe un bureau avec la jeune recrue **Ourab** et un autre jeune cadre qui avait préparé un master en France. Ce dernier avait même enseigné la chimie et la physique dans des lycées français.

Mokhtar nous parlait souvent de lui il nous avait conseillé de nous entretenir avec son collègue, d'ailleurs il n'arrêtait pas de vanter ses qualités:

« Tu vas voir il est bien pas comme moi »

Ce jeune cadre occupe le même bureau, nous les avons vu souvent manger ensemble au restaurant ils partagent la même table et le même bureau.

Mokhtar va même jusqu'à s'auto-catégoriser comme étant: « Ni bilingue ni arabophone » il n'oppose pas le pôle arabophone au pôle francophone, mais plutôt un pôle bilingue:

« l'apprenant est un bilingue en devenir. Il manifeste des efforts visant non seulement à s'approprier de nouvelles connaissances (par exemple des mots), à les structurer sous la forme d'une interlangue à les rendre intelligibles et acceptables aux yeux de ses interlocuteurs natifs (.....), mais aussi à assurer l'efficacité communicative de ses énoncés » (Py,2004: 140-141).

Mokhtar a toujours cette impression que la fossilisation engendrée et favorisée par le service militaire qui « a tout effacé ». Aussi, le poste de travail qu'il occupait lors de son recrutement dans le complexe.

Affecté dans le service quart, avec des opérateurs⁽²⁵⁾ et des maîtrises qui usent beaucoup plus d'arabe dialectal. Dans ce service on ne peut pas bénéficier de formation ni de contact permanent avec les étrangers.

D'ailleurs, il a été récemment affecté au service technique, peu de temps avant notre arrivée; où il sera amené à utiliser plus de français et à rencontrer des étrangers.

²⁵ Des opérateurs dont le niveau d'instruction est parfois limité à l'enseignement moyen.

service technique, nous n'avions pas été autorisé à voir les deux jeunes recrues **Ourab E2** et **Mokhtar E3**. Ni à passer une journée avec eux. Leur chef les désignait comme des «*m'ssakine* (des pauvres)», en témoigne cet exemple:

Note de terrain: Le service technique

Nous avons demandé au chef de service de **Mokhtar** et de **Ourab**, l'autorisation pour les voir en exercice:

Le chef: ils viennent d'être recrutés *tu ne tiras rien d'eux hadou mssakine* (ils viennent d'être recrutés tu n'auras rien d'eux, c'est des pauvres).

Le chef nous recommandait de rester avec **TaharE8** le doyen du groupe et **BaliE6**

Le chef: *hadou ghadi yaawnouk* (ces deux vont t'aider).

Mokhtar et **Ourab** sont désignés comme pauvres par rapport à une expérience professionnelle minime mais surtout par rapport à un capital linguistique minime face à l'altérité linguistique (Coste, Moore & Zarate, 1998, 30-31):

« La compétence pluriculturelle élaborée du plurilingue se définit ainsi comme l'aptitude à mobiliser au plus haut prix son capital symbolique d'expérience et d'altérité (...) la notion de marché (...) prend son sens dans ce contexte quand le plurilingue échappe aux règles sociales courantes qui tendent à le mettre hors du jeu social puisqu'il dispose de propriétés rares et donc généralement non cotées dans une communauté donnée ».

En tout cas **Mokhtar** vise à s'approprier une compétence communicative en français (Py, 2004: 140):

« L'apprenant est un bilingue en devenir il manifeste des efforts visant non seulement à s'approprier de nouvelles connaissances (par exemple des mots), à les structurer sous la forme d'une interlangue, à les rendre intelligibles et acceptables aux yeux de ses interlocuteurs natifs (...) mais aussi à assurer l'efficacité communicative de ses énoncés » (Py, 2004: 140).

exte d'appropriation est également cité par **Fatiha**

E18 pour qui : l'arabe est la seule langue maîtrisée et admirée « *arabia* écrit oral, français *chwiya nafham*, anglais un peu *krit fi* le lycée espagnol à l'école *arbia nabghiha taajebni tahlil ennass*, étude de texte, français *min* le primaire les quatre oui timidement *kayan swalah manaarfhouch*, anglais *kount nakra ghaya fi* le lycée une initiation la grammaire *taaha siiba* (arabe écrit et oral, français je le comprends un peu, anglais je l'ai étudié au lycée, l'espagnol à l'école, l'arabe j'aime bien j'aime bien l'étude du texte en arabe, le français depuis le primaire j'ai les quatre aptitudes⁽²⁶⁾ timidement il y a des choses que je ne connais pas, je travaillais bien en anglais au lycée c'est son initiation et sa grammaire qui est difficile) ».

Fatiha décline un répertoire et des compétences hétérogènes (Coste, Moore & zarate, 1998: 12).

L'arabe qu'elle maîtrise à travers ses deux variétés « arbia oral écrit », le français par rapport à la compétence communicative « le français *nafham chwiya* (le français je comprends un peu)», une langue apprise depuis l'école primaire « français *min* le primaire les quatre timidement *kayan swalah manaarfhouch* (le français depuis le primaire j'ai les quatre aptitudes timidement, il y a des choses que je ne connais pas) ».

Pour la langue anglaise, le déséquilibre concerne les représentations métalinguistiques envers l'anglais « anglais *kount nakra ghaya fi* le lycée une initiation à la grammaire *taaha siiba* (je travaillais bien en anglais au lycée, sa grammaire est difficile)» c'est une langue qui a une grammaire difficile.

Fatiha suit des cours de français assurés par l'entreprise ; elle est inscrite au niveau débutant, elle nous a expliquée son altérité vis-à-vis du français, par rapport au milieu social dans lequel elle a grandi:

« L'étude des relations entre les réseaux sociaux et l'apprentissage des langues ouvre des perspectives intéressantes pour comprendre et mieux gérer les interfaces entre les milieux scolaires et familiaux » (Moore, 2006: 57).

²⁶ « On désigne par aptitude les différentes « manières d'utiliser » la langue dans la communication, à savoir son utilisation en compréhension, en expression, à l'oral (écouter, parler) et à l'écrit (lire, écrire) » (Cuq, 2003: 26).

l'exemple ci-dessous, pourquoi elle ne maîtrise pas

le français:

Note de terrain: Dans le bureau de Fatiha (Décembre 2006)

Fatiha: Naziha tu n'as pas essayé de faire une recherche comparative *koun chefti bin* deux écoles primaires l'une dans un quartier populaire et l'autre dans un quartier résidentiel *Tchouffi* la différence entre les deux par rapport au français ça va t'aider.

Ana kbaret fi les planteurs un quartier populaire; ma mère était femme de ménage, je pense que si j'étais dans un autre milieu *nkoun naaraf françé*

Tu dois réserver une partie de ta recherche sur le milieu *matensich Naziha*.

(Naziha tu n'as pas essayé de faire une recherche comparative, tu aurais pu faire une comparaison entre deux écoles primaires l'une dans un quartier populaire et une autre école dans un quartier résidentiel tu vas voir la différence entre les deux. Moi j'ai grandi dans les planteurs⁽²⁷⁾ un quartier populaire (..) je pense que si j'ai grandi dans un autre milieu je serais bien en français. N'oublie pas de réserver une partie de ta recherche sur le milieu)

Fatiha tenait beaucoup à ce que nous incluons « **la variante milieu sociale** » dans notre travail de recherche (Coste & Moore, 1994):

« Les réseaux ont des résonances importantes sur la construction, la circulation et la validation de certaines représentations, notamment métalinguistiques. On peut faire l'hypothèse que des réseaux hétérogènes favoriseront des représentations plus souples, qui se déploient sur un éventail de possibles plus important, qui peut à la fois faciliter l'accès à des progrès d'apprentissage, et plus facilement réduire les écarts entre enseignants et apprenants. » (Moore, 2006: 60)

L'inscription de **Fatiha** dans un milieu social défavorisé et populaire ne l'a pas aidé à maîtriser le français.

²⁷ Un quartier populaire de la ville d'Oran (le plus grand bidonville d'Algérie).

- Un plurilinguisme revendiqué

Certes **Fatiha** estime qu'elle ne maîtrise pas le français mais qu'elle dispose d'un répertoire plurilingue en se comparant à son chef de département. En témoigne cet exemple:

Note de terrain: En nous rendant au restaurant (Décembre 2006)

Fatiha: *Ana manarafch bezzaf françé bessah andi el arbia houwa andah rir el françé.*

Ana andi el françé wel arabia wel anglais (Moi je ne connais pas bien le français mais j'ai l'arabe, le français et l'anglais; lui il n'a que le français)

Dans sa comparaison, elle valorise son répertoire plurilingue même déséquilibrée, elle estime qu'elle est plus riche (trois langues) alors que son chef n'a qu'une seule langue:

« Ainsi définie en première approximation, une compétence plurilingue et pluriculturelle se présente généralement comme déséquilibrée. Et ce de différentes manière: le niveau de maîtrise générale peut varier selon les langues; le profil des capacités langagières peut être différent d'une langue à d'autres » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 12).

C'est la possession et la maîtrise de l'arabe qui détermine le plurilinguisme de **Fatiha** même s'il est déséquilibré.

1-2-4 Un déséquilibre et dynamique plurilingue

Une autre configuration apparaît dans les réponses de nos informateurs, où le déséquilibre concerne le français et l'anglais, pour **Ali E4** le déséquilibre concerne le français et l'anglais, pas de problème pour l'arabe et le français « je le fais les quatre ⁽²⁸⁾ avec l'arabe et le français » une compétence équilibrée dans les deux langues (Py:2004,131), le déséquilibre est relatif à l'anglais « avec l'anglais, j'écris bien je

²⁸ Allusion aux quatre aptitudes « compréhension orale/écrite, expression orale/écrite ».

l'anglais le parler lacune *taana* le parler (l'anglais, j'écris bien, je le comprends bien, mais je ne le parle pas bien, notre lacune c'est le parler) ».

Ali ne se limite pas à la maîtrise de l'arabe et du français, son atout bilingue le pousse à apprendre d'autres langues étrangères:

« Ce savoir métalinguistique d'appui ne pourra être opportunément et positivement mobilisé que s'il est constitué de façon translinguistique, c'est-à-dire s'il permet à l'apprenant tout à la fois de progresser dans la transparence d'un idiome étranger et, dans ce même mouvement, d'élargir sa vision d'autres langues » (Dabène, 1996: 399).

Ali n'évoque pas l'arabe ni le français qui sont stabilisés, mais il situe la « lacune » au niveau de la langue anglaise et plus précisément « le parler » (Coste, Moore & Zarate, 1997: 12)

« ainsi définie en première approximation, une compétence plurilingue et pluriculturelle se présente généralement comme déséquilibrée et ce de différentes manières: le niveau de maîtrise général peut varier selon les langues, le profil des capacités langagières peut être différent d'une langue à d'autres ».

Ali suit des cours d'anglais dispensés par l'entreprise il est aussi souvent en compagnie de **Yasmine** la canadienne du groupe:

« Une étude visant à évaluer les pratiques de langues, en classe et hors classe, développe l'idée que les représentations fonctionnent comme des filtres d'apprentissage, plus ou moins soutenus par des configurations de réseaux d'appartenances, qui favorisent des mises en circulation particulières des représentations et orientent les pratiques de langues » (Coste & Moore, 1994).

D'ailleurs, **Ali** envisage aussi de s'inscrire dans une école privée pour suivre des cours d'anglais.

Karim E5-le modèle- parle les trois langues les compétences sont équilibrées et égales dans les trois langues « les trois oui parlé lu écrit et compris »:

« le « pluri », entendu comme plus de « deux », à tôt fait d'évoquer, des biens des analyses, une complexité ingérable et incontrôlable et, du coup, de susciter le recours à une instance unificatrice ou dominante, choisie à l'intérieur ou en dehors de cette pluralité attestée » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 12).

Karim est présenté souvent comme un modèle dans son service, par ses collègues **Tahar** et **Mokhtar**. Ces derniers nous avaient incitée à plusieurs reprises d'aller nous entretenir avec lui.

Nous savions qu'il voyageait souvent, d'ailleurs lors de notre passage dans le service, il venait de rentrer d'un voyage en Grande-Bretagne. En témoigne l'exemple ci-dessous:

Note de terrain:

Mokhtar: tu devrais t'entretenir *chouffi maa Karim*, il est bien ! il voyage beaucoup, il parle bien essaie de voir avec lui! (tu devrais t'entretenir avec karim essaie de voir avec lui, il voyage beaucoup, il parle bien)

Tahar: je ne veux pas que tu sors de l'entreprise avec mon image mais avec celle de **Karim**

Bien que **Karim** soit souvent seul au restaurant, dans le service ses allers-retours se voient seulement en direction de son chef.

Egalement pour **Bali** c'est un tout le « pluri » l'arabe et le français « *wah* les trois soit arabe soit français (oui les trois soit arabe soit français) ». C'est aussi le cas de **Tahar**, pour l'ensemble des capacités en arabe, en français et en anglais. (Coste, Moore & Zarate, 1998: 12).

Une maîtrise à des degrés divers pour **Yasmine E7** « je parle arabe classique niveau bien école, argot c'est très bien langue maternelle; français c'est assez bien école, anglais a bien ou bien passable école, le français niveau élevé, compréhension anglais niveau assez bien un peu moins pour les deux compréhension orale »

Yasmine se vantait aussi de son expérience canadienne,

« Un capital linguistique plurilingue constitué en fonction d'un marché linguistique international, mais aussi un capital d'expériences spécifiques reposant sur une expérience vécue de la relation à l'étranger » (Zarate, 1997:25).

Yasmine a enseigné les mathématiques en français au Canada, c'est dans ce pays qu'elle a perfectionné son anglais. Une expérience qui l'a beaucoup aidée dans son travail, en témoigne l'exemple ci-dessous:

Note de terrain: Dans le bureau de Yasmine (le 18-11-2006)

Yasmine la canadienne, ses collègues exhibent souvent ses capacités en anglais .Elle a vécu pendant une période de deux ans au Canada où elle a enseigné les mathématiques dans un collège franco ontarien⁽²⁹⁾.

On voit dans son bureau un petit drapeau canadien, le calendrier en anglais et même un p'tit accent canadien lorsqu'elle nous parlait en français.

Yasmine nous a parlé de son expérience au Canada:

Yasmine : je suis restée deux ans au Canada, c'est là bas où j'ai appris l'anglais, j'avais un niveau five⁽³⁰⁾, qui est un niveau professionnel au Canada, eux ils donnent beaucoup plus d'importance aux langues qu'aux métiers.

J'ai enseigné les mathématiques en français dans un collège franco-ontarien, les élèves m'étonnaient, si tu avais vu comment ils switchent entre le français et

Plusieurs langues sont citées mais maîtrisées à des degrés divers (Coste, Moore & Zarate, 1998:12), l'arabe classique langue scolaire « niveau bien »; même l'argot est cité « argot c'est très bien langue maternelle » (Moore, 1996: 104).

²⁹ Qui est égal à un niveau professionnel.

l'anglais: Le français et l'anglais langues scolaires;

l'expérience de migration a largement contribué à l'enrichissement de son capital plurilingue et pluriculturel.

Le déséquilibre concerne l'anglais, contrairement au français « français c'est assez bien, anglais a bien ou passable école ».

Yasmine compare son niveau de maîtrise dans les deux langues au niveau de la compréhension orale « le français niveau élevé compréhension anglais un peu moins » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 12)

1-2-4-3 Les trois langues

L'arabe le français et l'anglais des langues scolaires citées par **RabehE9**, pour notre jeune chef de service « l'arabe, le français, l'anglais à l'école parlé lu écrit compris oui » sont équilibrées.

Le déséquilibre est relatif au contexte d'appropriation de la langue espagnole apprise à titre personnel « un p'tit peu d'espagnol appris à titre personnel comme le français en 90 jours » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 12)

Rabeh a été récemment promu au poste de chef de service, une décision qui n'a pas été largement bien accueillie, nous nous souvenons des propos que le responsable des ressources humaines a tenu à son égard.

Note de terrain: Le responsable RHU

Le jour où j'ai proposé son nom on m'a pris pour un fou, je leur avais demandé de lui laisser une période de six mois et après ils décideront. Six mois après ils sont venus me remercier c'est un véritable rouleau compresseur.

Pour **Samir E10**, le jeune cadre kabyle, le déséquilibre concernerait l'anglais et le kabyle, pour « les deux premières arabe et français, l'anglais compris moyennement, la limite écrit parlé la limite, kabyle faible »

Ce n'est pas le cas pour l'anglais ni pour le kabyle « anglais compris moyennement la limite écrit parlé la limite, kabyle faible » (Coste Moore & Zarate, 1998: 12). L'anglais, il ne l'utilise pas dans son travail même pas avec les étrangers. Le kabyle il voudrait bien s'approprier la langue de ses aïeux.

...ateur dans son service, bien qu'il n'occupe aucun poste de responsabilité, il a été chargé de nous présenter le service lors de notre arrivée.

Note de terrain: Notre premier jour dans le service (**Le 25-11-2006**)

La secrétaire **Nabiha** nous a accompagné au bureau de **Samir** qui nous a reçu. Il nous a expliqué le fonctionnement du service. Nous avons demandé à voir le chef de service **Rabeh** qui à son tour nous a présenté à **Samir**.

Nous sommes restée toute la période de stage avec **Samir** et ses autres collègues. Il vivait sa fonction dans ce service comme une injustice.

Samir «ma place n'est pas ici c'est provisoire ma présence n'est pas officiel je suis financier pas juriste, **bien parler n'est ni une chance ni un malheur**».

Conscient de ses capacités communicatives en français **Samir** s'occupe de la gestion des contrats du complexe, il est en contact avec des clients algériens mais aussi avec des étrangers qui viennent le voir dans le bureau, pour retirer les cahiers de charges. C'est lui qui lance les appels d'offres nationaux et internationaux.

Samir faisait part souvent de son désir d'apprendre la langue kabyle, on voyait ses allers-retours entre son bureau et celui de **Djamila E15** (la locutrice berbérophone), il nous lançait un ou deux mots en kabyle.

1-2-4-4 Une conscience ethno/sociolinguistique

Pour la jeune recrue **Nadjet E11**, qui est dans le même service et dans le même réseau que **Samir**, bien que son répertoire soit hétérogène (Coste, Moore & Zarate, 1998: 12) « arabe les quatre, français compris, écrit, lu; l'anglais écrit lu **bessah** compris **chwiya**, l'anglais **kima fi** l'Angleterre **yafahmou**, l'anglais américain **bessah** difficile (l'anglais écrit lu mais compris un peu, l'anglais comme celui de l'Angleterre ils le comprennent mais l'anglais américain est difficile)».

Le français n'est pas parlé « compris écrit » contrairement à l'arabe, ou un peu moins pour la troisième langue « l'anglais » où elle établit dans ses propos une différence entre l'anglais américain et l'anglais de l'Angleterre de la métropole plus facile à comprendre

is difficile, ce qui dénote d'une conscience ethno/sociolinguistique:

« qui permettent au locuteur, d'une part de mettre en relation ses langues et son identité, et d'autre part, de donner certaines valeurs aux langues et à leurs emplois en contexte » (Moore, 2006: 230).

1-2-4-5 L'arabe une revendication identitaire

Pour **Nabiha**, la maîtrise en terme de compréhension est égale pour les trois langues (l'arabe le français et l'anglais): « anglais français compris les trois, *arbia* mon parler, français les quatre (arabe mon parler)» (Coste, Moore & Zarate, 1998: 12). Dans son classement **Nabiha** attribue au parler arabe une fonction identitaire « *arbia* mon parler (l'arabe mon parler)», c'est légitime qu'on développe un niveau de maîtrise élevée dans cette langue (Moore, 2006: 104).

1-2-4-6 Les quatre compétences

Dadi aussi parle d'une compétence égale dans les trois langues «arabe français anglais les quatre aptitudes » **Dadi** est membre du comité des appels d'offres internationaux.

Note de terrain: Dans le bureau de Dadi

Dadi se permet même de fumer dans son bureau; une pratique interdite dans le complexe.

Pourtant, il existe un fumoir réservé pour l'ensemble du personnel fumeur.

Rabie E18 évoque les quatre aptitudes dans les deux langues « l'arabe et le français les quatre » (Coste, Moore, & Zarate, 1998: 10-11), l'anglais semble exclu « l'anglais je suis nulle » (Coste, 2002: 118).

« Ce n'est pas non plus l'homologie entre les compétences qui va caractériser la compétence plurilingue, mais une différenciation entre des composantes distinctes d'une compétence globale. D'où la nécessité

étence plurilingue comme étant à certains égards une compétence déséquilibrée (le répertoire étant composé de variétés inégalement développées et maîtrisées), mais faisant appel à différentes capacités et intégrant différentes « sous-compétences » ou compétences partielles ».

Nous savions que **Rabie** suivait des cours de français avant d'être recruté à l'entreprise, au cours de sa dernière année universitaire. (Coste, Moore & Zarate, 1998: 14). Il fait aussi partie du réseau A (**Samir, Djamila et Nabiha**) (Coste & Moore, 1994) pourtant il n'a pas baigné dans les mêmes conditions sociales comme en témoigne cette note de terrain.

Note de terrain: Dans le bureau de Rabie (Réseau A)

Rabie: mes parents sont des retraités, ils n'ont aucune relation avec l'entreprise, ma mère est femme au foyer, mon père est commerçant.

Enquêtrice: tu t'exprimes bien en français

Rabie: c'est la télé peut être, j'ai eu beaucoup de difficultés en français à l'université j'étais arabisant, alors je me suis inscrit en 4^{ème} année dans une école privée, j'aimais bien mon prof de français *kanet tabghini* (mon prof de français, elle m'aimait)

Se qualifiant d'arabisant, Rabie est conscient de ses difficultés : en effet, il s'est inscrit dans une école privée pour maîtriser le français, une pratique qu'il perfectionne grâce à la télé et à la lecture.

Mais aussi surtout grâce au réseau (A), d'ailleurs, il nous a lui-même confié qu'il a beaucoup appris avec eux.

Note de terrain: En nous rendant au restaurant

Rabie: *Taalant bezzaf swaleh maa Nadim* (j'ai beaucoup appris avec **Nadim**)

Nadim un jeune kabyle qui fait partie du réseau A; mais il n'occupe pas le même service que **Samir** avec qui il est un très bon ami.

milinguisme

Djamila la secrétaire de direction faisant partie de ce même réseau A. Elle cite le kabyle, le français, l'anglais et l'espagnol maîtrisées à des degrés divers « le kabyle parlé et compris je ne l'écris pas, français les quatre, anglais aussi, je commence à perdre mon anglais parce que je ne le pratique pas il y a des termes que j'ai oublié, espagnol je l'écris, je ne maîtrise pas vraiment la langue arabe aussi je ne l'utilise pas »

Des langues maîtrisées tels que le français ou le kabyle (son vernaculaire/ sa langue maternelle), l'anglais une langue qui se perd « parce que je ne le pratique pas, il y a des termes que j'ai oubliés »:

« les locuteurs, sous l'effet du contact avec d'autres langues, « désapprennent » leurs langues premières et « perdent » les règles de celle-ci(.....) La notion de semilinguisme que l'on trouve de manière récurrente dans une certaine littérature spécialisée découle des efforts de comparaison des performances linguistiques des sujets.... ». (Coste, Moore & Zarate, 1998: 21).

- Des langues non maîtrisées /non utilisées citées: qui témoignent d'une compétence plurielle et partielle, l'espagnol qu'elle ne maîtrise pas, la langue arabe qu'elle n'utilise pas « espagnol je ne maîtrise pas vraiment langue arabe aussi je ne l'utilise pas.» (Coste, Moore & Zarate, 1998: 12):

« Il ne s'agit pas de se satisfaire, par principe ou par réalisme, d'une maîtrise très limitée d'une langue étrangère, mais bien de poser que cette maîtrise imparfaite à un moment donné, est partie d'une compétence plurilingue plurielle qu'elle enrichit. » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 14).

Djamila atteste d'un capital plurilingue et pluriculturel, confirmé par sa sœur dans l'exemple ci-dessous:

nt (Réseau (A))

Elle nous a dit au cours d'un repas qu'elle apprenait l'espagnol à titre personnel avec sa sœur qui prépare une licence d'espagnol.

Sa sœur nous a appris que **Djamila** lisait en français, principalement des auteurs algériens mais aussi en arabe classique de grands poètes Nizzar Kabani⁽³¹⁾. Elle écoutait les chansons de Kadham Saher⁽³²⁾ qui chantait les poèmes de Nizzar.

Djamila est ouverte sur toutes les langues et toutes les cultures

- Défaillance en anglais: La même configuration plurilingue est évoquée par **Nadira**, Arabe-français est présent dans la réponse de **Nadira** « le français et l'arabe pas de problèmes ».

Le problème ne se pose pas pour **Nadira** entre le français et l'arabe mais plutôt par rapport à l'anglais « arabe français pas de problèmes à part l'anglais *andi* défaillance (j'ai une défaillance par rapport à l'anglais) » (Coste, 2002: 118)

« ce n'est pas la juxtaposition qu'on vient d'évoquer qui va caractériser la compétence plurilingue, mais une intégration ou, à tout le moins, une mise en relation entre ses différentes composantes » (Coste, 2002: 118).

Ce n'est pas le cas pour son collègue **Aziz** qui occupe le même service, entre une bonne maîtrise et une fonctionnalité en arabe classique et une insécurité en français et en anglais « arabe classique très bien *nakhdam biha* normal le français bien *bessah n'dir* des fautes, anglais *chwiya chwiya* moyennement *bessah nafham mantigch naktab* (arabe classique je l'utilise normalement dans mon travail de recherche⁽³²⁾, mais le français je fais des fautes, anglais un peu moyennement, je comprends mais je ne peux pas écrire) »

³⁰ Nizzar Kabani (1923-1998) était un poète syrien, dont la poésie casse l'image traditionnelle de la femme arabe.

³¹ Kadam Saher (1961) chanteur et compositeur irakien, il chante souvent les poèmes de Nizzar Kabani.

³² **Aziz** prépare une thèse de doctorat en économie pétrolière.

onnel par rapport à son travail de recherche (thèse)

qu'il rédige dans cette langue.

Note de terrain:

Nous nous rendions chaque matin chez **Aziz**, pour le saluer et discuter, il venait tôt le matin; il nous invitait à rester dans son bureau en attendant que nos informateurs arrivent.

Nous savions que **Aziz** préparait tout comme nous un travail de recherche, une thèse en économie pétrolière, qu'il rédigeait en arabe classique. En français il ne pouvait pas le faire du fait de la non maîtrise de la langue bien que sa documentation spécialisée soit en français (en économie) qu'il traduit pour les besoins de la recherche du français à l'arabe.

La plupart de nos informateurs mettent en avant des compétences plurilingues plurielles pour certains partielles; la différence existe au niveau du contexte d'appropriation. Le déséquilibre se situe sur le continuum entre arabe et français. Pour d'autres, le déséquilibre s'inscrit dans une vision dynamique entre le pôle anglais-français. Des compétences partielles qui renvoient à la construction d'une dynamique interlinguistique:

« Dans cette même perspective, la notion de compétence partielle dans une langue donnée trouve sa place: il ne s'agit pas de se satisfaire, par principe ou par réalisme, d'une maîtrise très limitée d'une langue étrangère, mais bien de poser que cette maîtrise, imparfaite à un moment donné, est partie d'une compétence plurilingue plurielle qu'elle enrichit » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 14).

Placés de manière asymétrique, la connaissance qu'ont nos informateurs est soumise dans leur discours à des évolutions et à des changements: ils mettent en évidence des opérations de passage de mise en relation pour structurer leur interlangue (L1-L2) ou entre (L2-L3).

tion d'une compétence plurilingue même partielle

reste marginal.

Même après neuf ans ou dix ans d'apprentissage du français, les représentations négatives face à l'altérité restent ancrées dans le discours de nos informateurs.

Ceci nous conduit à essayer de mieux comprendre les processus d'appropriation des compétences plurilingues et pluriculturelles dans les contextes sociaux qui dépassent le cadre scolaire.

1-3 La pratique familiale/amicale

La pratique familiale est empreinte de contact, vu la configuration des répertoires de nos informateurs.

Leurs discours portent des traces de variabilité, des formes linguistiques mêlées alternées, le mélange ou le code switching désignés par nos informatrices, « *chafti rana mkhaltine* (tu as vu nous sommes mélangés) », « le code switching »:

« Les travaux sur les parlars bilingues ordinaires montrent que les systèmes linguistiques qui composent les répertoires plurilingues portent les traces du contact entre différentes langues » (Moore: 2006, 94).

1-3-1 Une pratique hétérogène

C'est en premier lieu l'hétérogénéité qui apparaît entre pratique bilingue ou monolingue, des variations entre le nombre et les formes des langues utilisés selon le type d'interlocuteur.

Le vernaculaire arabe/français mais aussi l'amazigh ou le kabyle semblent dominer les interactions familiales. Le français (Moore: 2006, 95) intervient dans les interactions avec le mari (**SalimaE1 KarimE5**), l'épouse ou les frangins une langue qu'ils partagent avec leurs interlocuteurs:

SalimaE1«*koutria el arbia* des fois en français avec le mari (la plupart en arabe des fois en français avec le mari)»

Pas seulement l'arabe mais aussi l'amazigh, pour **MokhtarE3** parlée seulement le week-end: l'attachement marque une figure identitaire:

rs, l'amazigh seulement avec les parents *nahdrah*

bach manenssahch (arabe avec mes frères et sœurs, l'amazigh seulement avec les parents je le parle pour ne pas l'oublier) »

AliE4 « chez nous arabe dialecte un peu de français avec les frangins »

BaliE6 « soit français soit arabe eddardja 80% français20% »

MahmoudE12 « arabe français »

NabihaE13 « arabe et français en anglais c'est le code switching avec tout le monde »

DjamilaE15 « avec les parents français arabe kabyle *chafti rana mkhaltine* (avec les parents français arabe kabyle tu as vu on est mélangé) »

NadiraE16 « arabe dialectal; avec mon père souvent le français »

FatihaE19 « arabe français *kayan fousha daridja* (arabe français, il y a l'arabe classique et eddardja) »

Karim déclare utiliser le parler bilingue avec ses parents, et l'arabe classique avec son père, l'emploi de cette langue marque une distance qui renvoie à une certaine forme de respect

Karim « arabe français avec les parents, mon père arabe classique, mes frères arabe dialectal, ma femme français arabe ». Nous nous souvenons de notre étonnement le jour où il nous a confié que son père était professeur de lettre arabe à l'université.

Note de terrain: Dans le bureau de **Karim**

Nous nous souvenons de notre étonnement le jour où il nous a confié que son père était enseignant d'arabe classique.

Karim: mon père est prof d'arabe classique à l'université, chez nous dans la bibliothèque on a plein de livres en langue arabe classique.

Karim « le plurilingue accompli », qu'on nous présente souvent comme le modèle, ne maîtrise pas seulement le français et l'anglais, il parle même l'arabe classique.

Samir attribue aux deux langues deux fonctions différentes: l'arabe une fonction communicative et une fonction métalinguistique pour le français « arabe pour

er » le choix du passage d'une langue à d'autre n'est pas fortuit, il correspond à des motivations variées « *Une telle communication, souligne Gumperz, a d'importantes fonctions communicatives et comporte des significations et qui a bien des égards, sont semblables à celles des choix stylistiques dans les situations monolingues* »

1-3-2 La pratique bilingue et l'éveil aux langues

Sont évoqués par **Nadjet**: la pratique bilingue, et même l'éveil aux langues avec sa nièce qui n'a qu'un an et demi, « arabe et français, j'essaie de parler avec ma petite nièce en français 1an ½, les bonbons *bach tataalam* ouvre la porte, ferme la porte, éteint la lumière oui non (arabe-français, j'essaie de parler avec ma petite nièce en français elle a un an ½, je lui apprend à dire en français: bonbon, bonjour, oui, non; pour qu'elle apprenne)»,

« l'éveil aux langues propose en effet une réflexion sur les langues et sur l'apprentissage à travers des tâches précises mettant en jeu des activités de découverte et de manipulation de faits langagiers dans des systèmes connus et inconnus de l'enfant, la stimulation d'un travail de découverte et de construction, la confection d'hypothèses sur les fonctionnements linguistiques, et la mise en œuvre de ces hypothèses dans des environnements diversifiés, comme faisant partie de savoir-faire fondamentaux nécessaires pour favoriser l'acquisition des langues »(Moore & Castellotti, 2001: 152).

L'éveil aux langues vise une conscientisation du fonctionnement langagier et linguistique dans une perspective plurilingue et pluriculturelle.

1-3-3 Une pratique monolingue

Pour d'autres informateurs, le contact familial se limite à l'utilisation de la langue arabe, dans ses différentes variétés régionales, ou comme outil d'auto-catégorisation:

OurabE2 « arabe »

YasmineE7 « à la maison dialecte »

L'arabe « we code »⁽³³⁾ une pratique qui renvoie à une auto-catégorisation:

RabehE9 « l'arabe dialecte *hna ma taa francé* (l'arabe dialecte, nous on est pas fait pour le français)»

DadiE14 « *arbia* (arabe)»

L'arabe renvoie aussi à d'autres variétés présentes dans le paysage algérien, d'autres citent même des variantes de l'arabe dialectal, des variétés régionales qui dénote d'une conscience ethno/sociolinguistique:

« qui permettent au locuteur, d'une part, de mettre en relation ses langues et son identité, et d'une part, de donner certaines valeurs aux langues et à leurs emplois en contextes (Dabène, 1994: 98-104) » (Moore, 2006: 230).

AzizE17 «arabe dialectal mon père *moualim yahdar belarabia* classique (arabe dialectal, mon père est un instituteur il parle en arabe classique) »

- L'arabe renvoie à une variante régionale dans les propos de **Rabie E18** « le dialecte tlemcenien »⁽³⁴⁾.

Une première analyse des données révèle une dynamique familiale bi-plurilingue, avec les parents, les frangins et même le conjoint.

La pratique familiale « monolingue » renvoie chez une autre catégorie d'informateurs à une appartenance sociale renforçant le sentiment d'appartenance identitaire.

Il ressort toutefois des discours de la majorité des enquêtés des formes linguistiques alternées et mêlées. Une trajectoire sociale où l'arabe n'est pas le seul médium de

³³« (...) la langue que nous parlons et la façon dont nous la parlons révèle quelque chose de nous. Elle dit notre situation culturelle, sociale, ethnique, professionnelle, notre classe d'âge, notre origine géographique, etc., elle dit notre différence. Cette affirmation de soi par la langue dans les situations plurilingues vaut aussi à l'intérieur d'une même langue : notre façon de parler de nous et nous situe face aux locuteurs de la même langue. Ainsi J.Gumperz, étudiant l'alternance conversationnelle entre la langue de la famille, du milieu restreint, et la langue dominante, celle de la vie publique a développé la notion de « we code » et de « they code », « notre » langue et « leur » langue, décrivant des stratégies de discours consistant à opposer la langue identitaire à celle du milieu ambiant, à passer d'une langue à l'autre » (Calvet, 2002b :17-18)

³⁴ Dialecte tlemcenien variante du dialecte arabe de la région de Tlemcen, une ville de l'ouest algérien frontalière du Maroc.

mais et même l'arabe classique trouvent leur place dans les interactions familiales. Une pratique empreinte de contact lorsqu'on évoque avec nos informateurs le réseau amical.

1-3-4 Le réseau amical et la dynamique plurilingue

Une pratique bi-plurilingue marquée par le contact des langues (arabe et français), avec toutefois une dominante du français par rapport à la langue arabe.

« *kayan khalouta* (c'est un mélange) », « 50/50 » un mélange qui renvoie au niveau des participants des amis « d'un certain niveau » « médecins », ou à des facteurs situationnels :

« plus la compétence linguistique, c'est l'usage variable que fait le locuteur des langues de son répertoire, selon les situations, les lieux et les interlocuteurs, qui marque vraiment une figure identitaire (Ludi, 1995: 271), tandis que l'alternance devient une ressource fondamentale pour la construction interactionnelle du sens » (Moore, 2006: 96).

Le contact amical n'est pas exempt de pratique bi-plurilingue en témoigne les propos de nos informateurs:

SalimaE1 « les amis français arabe *raki arfa* (les amis en français-arabe tu le sais) »

AliE4 « avec mes amis je parle beaucoup plus en français, j'ai des amis médecins docteurs un bon environnement »

BaliE6 « eddardja 80% français 20% »

NadjetE11 « arabe et français... les amis *kif kif* ça dépend *ila kouna* sérieux en français *tniz arbia taana tniz taan outaahoum machi kif kif* (les amis pareil ça dépend si c'est sérieux en français, pour blaguer en arabe nos blagues et leurs blagues ce n'est pas pareil »

MahmoudE12 « les amis ça dépend *kayan belarbia kayan khalouta kayan* arabe français (il y a en arabe, il y a le mélange, il y a arabe -français) »

NadiraE16 « avec les amis arabe plutôt français et arabe dialectal 50/50 »

çais *nahdar maah français arbia arbia* (celui qui me parle en français je lui parle en français et en arabe avec celui qui me parle en arabe) »

Une pratique empreinte d'alternance de langue où le français semble être la langue support (Coste, 2001: 1999):

« la compétence plurielle qui caractérise ainsi le sujet bi- ou plurilingue lui permet de faire face à des situations qui s'échelonnent sur un continuum où il aura à s'exprimer dans une langue seulement jusqu'aux situations où il sera admis que les interlocuteurs en présence recourent à l'ensemble des potentialités langagières qui sont à leur disposition, et alternent ou mélangent les langues qu'ils sont en commun au cours de la conversation » (Moore, 2006: 99-100).

D'autres se limitent à citer l'arabe dialectal, ou à se limiter à des dialectes régionaux (des idiolectes), ceci dénote d'une conscience sociolinguistique et d'une dynamique plurilingue, on pourrait changer de registre selon la famille ou les amis c'est le cas de:

DadiE14 « *arbia* avec les amis *kif kif* (arabe avec les amis pareil)»

DjamilaE15 « avec les amis *wahrانيا*⁽³⁵⁾ arabe dialectal (c'est l'oranais avec les amis) »

AzizE17 « avec les amis arabe dialectal »

RabieE18 « dialecte tlemcenien »

Le tlemcenien ou el wahrانيا: des variantes régionales de l'arabe dialectale, et qui reflètent des accents régionaux relatifs à l'ouest algérien:

« les consciences ethno- et sociolinguistiques, qui permettent au locuteur, d'une part, de mettre en relation ses langues et son identité, et d'autre part, de donner certaines valeurs aux langues et à leurs emplois en contextes » (Moore, 2006: 230).

³⁵ Wahrانيا variante du dialecte arabe de la région d'Oran.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

famille ou les amis, l'alternance et le mélange des langues caractérisent la pratique de nos informateurs où certaines langues se voient investies de fonctions différentes.

Les ressources mobilisées font apparaître une diversité de paramètres habituellement en jeu dans les variations des choix de langues : les participants, les intentions et les caractéristiques de leurs relations.

Toutefois, le rôle de la famille et du réseau de socialisation déterminent de manière capitale la relation à l'autre.

L'expérience de l'étranger (l'altérité) se construit en amont dans un cadre historique, et biographique familial et social un:

« outil ouvert à la notion d'expérience, la dimension pluriculturelle s'inscrit tout naturellement dans cette visée de documentation d'expériences, même si initialement elle a été peu explicitée. On proposera ici une manière d'induire les expériences de mobilité dans la biographie, rebaptisée dorénavant « interculturelle », au lieu de « langagière », puisqu'elle coiffe les apprentissages linguistiques et s'ouvre à la diversité identitaire » (Murphy-Lejeune & Zarate, 2003: 40).

Zarate souligne la parenté existante entre production économique et production symbolique. Le « capital » est associé à la notion de « marché linguistique », en particulier quand il s'agit de création, de circulation et de transformation des biens symboliques et est « *déterminé par la durée nécessaire à sa constitution, dépendante de ses modes d'acquisition sans qu'il y ait eu pour autant intention d'une constitution explicite* » (Cuq, 2003: 39) souligne que tout capital est en partie hérité familialement, en partie construit (en référence à Passeron, 1964).

La pratique pluriculturelle se caractérise par trois aspects: son inscription dans une trajectoire familiale et professionnelle ; un degré de familiarité avec l'altérité ; une relation à l'institution d'enseignement amenant à des conduites autonomes par rapport à l'orthodoxie scolaire (Coste, Moore & Zarate, 1998: 27).

2-1 Une histoire familiale et une expérience personnelle (physique et virtuelle)

C'est notamment le cas de **Salima** avec une mobilité virtuelle, une pratique de lecture qui remonte à l'enfance « lecture, j'adore la lecture en été 2005 le dernier « 'Plus fort que la haine'⁽³⁶⁾, 'Les Cendres d'Angela'⁽³⁷⁾, 'Le Ventre de l'Atlantique'⁽³⁸⁾, avant je

³⁶ 'Plus fort que la haine' (2000) un roman de Tim Guenard.

³⁷ 'Les cendres d'Angela' (1996) un roman autobiographique de Frank Mc Court.

³⁸ 'Le ventre de l'Atlantique' (2001), un roman de Fatou Diome écrivaine sénégalaise.

Nazira, le goût à la lecture c'est mon prof qui me l'a donné prof *tai kanat wahdoukhra tani fi lyceé* (le goût de la lecture je le dois aussi à mon prof de primaire et de lycée)».

Salima nous a fait part dès le début de notre enquête de son amour pour la lecture, une pratique qui avait débuté à la maison et qui a continué avec ses enseignantes au primaire et au lycée:

« En partant de la notion de « capital de mobilité », dont on a identifié les principales composantes comme comprenant l'histoire familiale et personnelle, les expériences de mobilité, les compétences.

Histoire de vie personnelle, désir d'étranger, intérêt pour les langues, connaissances médiatisées ou cultures autres, choix de matières scolaires, orientation universitaires parcours international- goût précoce du voyage, habitude du départ, fréquence des contacts et liens personnels avec l'étranger » (Murphy-Lejeune & Zarate, 2003: 40).

Le livre est un objet sacré, pour **Salima**. En témoigne cette note de terrain,

Note de terrain: Salima dans son bureau

Elle nous a emprunté le livre qu'elle lisait au cours de notre enquête « tu le mets dans tes yeux Naziha » nous lui avons également emprunté Assia Djebbar

Salima en regardant la photo d'Assia Djebbar, nous a dit « elle me ressemble »

La lecture une pratique familiale, un attachement qu'elle perpétue avec son fils qui n'a qu'un an.

Note de terrain: Salima sur le site

Salima: Tu sais Naziha j'ai acheté des livres pour mon fils, c'est x⁽⁴¹⁾ qui les vend, ça porte sur les noms des animaux et des fleurs en français; même moi je m'en sers il y a des choses que je ne connaissais pas tu sais!

³⁹ Agatha Christie (1890-1976) écrivaine britannique.

⁴⁰ Un cadre exerçant dans le même département.

peuvent être familiarisés très tôt, souvent avant leur scolarisation, avec des systèmes d'écritures parfois très différents de celui de la langue de l'école. Plusieurs jouent un rôle clef dans l'accès à la littéracie pour les jeunes enfants: la famille et la communauté élargie, dans leurs articulation avec l'école, ou en marge de celle-ci (..) de nombreuses études, dans différents contextes et auprès de différents groupes, insistent sur la vitalité des pratiques dans les langues familiales, et sur le rôle fondamental que, parmi celle-ci (...) les enjeux liés à ces apprentissages sont très forts, et reflètent les valeurs attachées au monde de l'écrit dans les différentes langues en question » (Moore, 2006: 121-122).

Une pratique littéraciée favorisant l'éveil aux langues (Candelier, 2003) (Perregaux & al, 2003) **Salima** a baigné dans les mêmes conditions.

2-1-1 Une mobilité physique et virtuelle précoce

La mobilité n'est pas que virtuelle pour **Salima**, elle a voyagé en France où réside son oncle, qui lit beaucoup « *mchitt* en France, j suis parti une fois *min kount seghira* (je suis partie en France lorsque j'étais petite) », une expérience qui remonte à l'enfance **Salima** est:

« Un acteur social pluriculturel: il possède une expérience interculturelle dont il est conscient, caractérisé par un parcours individuel et une histoire familiale spécifiques. Un capital de relation à l'altérité déjà constitué ou qu'il appréhende comme étant en devenir; (..) il interprète des situations de communication en fonction de la pluralité des identités en jeu: privilégiant une lecture symbolique de la pluralité ling et social à une lecture spontanée de l'ordinaire (...) » (Murphy-Lejeune & Zarate, 2003: 31).

Même dans le cadre de son travail **Salima** est amenée à voyager, pour effectuer des inspections, visant l'approvisionnement de l'entreprise en infrastructures techniques.

L'expérience avec l'altérité pourrait aussi s'inscrire dans la trajectoire générationnelle, c'est un héritage familial.

Samir nous a fait part de son expérience pluriculturelle de sa relation avec l'altérité lors de notre premier contact, il nous a parlé de son grand-père maternel qui avait une imprimerie, c'était « l'ami des français ». sans pour autant renier les siens (Murphy-Lejeune; Zarate, 2003: 38)

Note de terrain: Décembre 2006

Le grand-père maternel avait une imprimerie à (...), était l'ami des français pendant la guerre, il les recevait chez lui, ça ne l'empêchait pas d'aider les maquisards dans son sous-sol où il imprimait les tracts pour le compte de L'ALN.

Samir qui n'a jamais voyagé, ni en France ni ailleurs, il s'est limité à nous citer seulement un seul déplacement à Hassi R'mel⁽⁴¹⁾, un voyage effectué dans un cadre professionnel.

Néanmoins, c'est dans son service qu'il rencontre et reçoit beaucoup d'étrangers (contact physique –conversation téléphonique –messagerie nationale et internationale) puisqu'il s'occupe de la gestion des contrats de l'entreprise.

2-1-3 Une mobilité physique/virtuelle, familiale et professionnelle

C'est le cas de **Ali** et de **karim**: ils ont effectué des voyages avant d'être recrutés à l'entreprise. Une expérience avec l'altérité qui remonte à l'enfance pour **Ali** (une famille) des frères et des sœurs qui « parlaient français, qui ont fait l'école française ».

Ali a aussi voyagé « j'étais au Japon en France et bientôt l'Amérique, j'ai communiqué en anglais même eux ils ne maîtrisent pas bien, il y avait deux personnes qui maîtrisent le français, je suis parti en Espagne en France et au Maroc ».

L'expérience de l'altérité s'est construite dans un cadre familial, elle a été également renforcée avant son recrutement à la Sonatrach, **Ali** a travaillé avec des français. C'est

⁴¹ Hassi R'mel se situe dans le sud algérien, est le plus grand gisement de gaz naturel du continent africain.

constitué un capital. Illustré dans l'exemple ci-dessous:

Note de terrain: Ali dans son bureau

Ali: J'ai travaillé dans une entreprise française avant d'être recruté à sonatrach 7/7 je parlais français j'écrivais en français pendant une année. Ça m'a beaucoup aidé.

Cette expérience a contribué à développer son capital plurilingue:

« c'est un apprenant de langue singulier : la langue sous-tend, et détermine en un sens, l'expérience de mobilité. Mais l'apprentissage en temps réel, par interactions vécues, déborde les apprentissages scolaires coutumiers (...) »
(Murphy-Lejeune & Zarate, 2003: 38).

L'immersion a largement facilité son travail dans l'entreprise.

Karim a aussi beaucoup voyagé il compte une fréquence élevée de mobilité physique « j'ai voyagé beaucoup *bedrahmi* (j'ai beaucoup voyagé avec mes moyens)» mais aussi fréquente dans un cadre professionnel, il est souvent en déplacement provoquant même la jalousie de ces collègues.

D'ailleurs, au début de notre stage dans le service, il était en Grande-Bretagne où il est resté une semaine. Ensuite il devait se rendre aux Etats-Unis. **Karim** est présenté souvent comme un modèle par ses collègues.

Note de terrain: Mokhtar dans son bureau

Mokhtar «Essaie avec lui un entretien Naziha, il est bien tu as essayé essaie avec lui»
Nous avons pu nous entretenir avec lui sans difficulté il a fait preuve d'une grande disponibilité.

Un sentiment qui n'est pas particulièrement partagé par la majorité de ses collègues, en témoigne l'exemple ci-dessous:

bureau:

Salima: *chafti maah* pour l'entretien. (tu as vu avec lui pour l'entretien)

Enquêtrice: oui il a accepté

Salima: *Ajab rouheh* (il est prétentieux)

Nous avons pu nous entretenir avec lui sans difficulté il a fait preuve d'une grande disponibilité, il s'est même montré très courtois.

Le capital de mobilité nationale et internationale est valable pour **Mahmoud**: il s'est rendu dans un cadre professionnel à Alger pour des séminaires de formation ainsi que dans un cadre personnel; il a déjà effectué des voyages en France et au Maroc.

Mahmoud «Alger surtout Alger⁽⁴²⁾, soit pour des séminaires de formation surtout français à Boumerdès⁽⁴³⁾ un peu le Sud algérien côté touristique Maroc France »

Une mobilité professionnelle nationale/ un capital personnel de mobilité international, il va à Alger pour des séminaires de formation, il a déjà voyagé en France et au Maroc.

Mahmoud est le représentant de l'entreprise pour le règlement des litiges auprès des tribunaux.

2-1-3-1 Une expérience de migration

L'altérité peut aussi renvoyer à une expérience de migration, c'est notamment le cas de **Yasmine**, elle a dans son actif une expérience personnelle de mobilité, elle a vécu deux ans au Canada où elle résidait et travaillait « Canada personnel, c'est là où j'ai appris l'anglais, j'ai enseigné le français dans un collège franco-ontario dans des écoles en français, eux ils donnent beaucoup plus d'importance à la langue qu'au métier » une expérience qui a favorisé son apprentissage de l'anglais « c'est là où j'ai appris l'anglais » (Murphy-Lejeune & Zarate, 2003: 38).

⁴² C'est à Alger que se trouve la direction de Sonatrach.

⁴³ Wilaya du centre algérien où se trouve l'institut algérien de pétrole.

... dans un cadre professionnel : des déplacements dans plusieurs pays d'Europe « Mission en France à Londres, en anglais j'avais un déficit anglais- français » qui ont favorisé la circulation interlinguistique (français-anglais). **Yasmine** est souvent sollicitée par sa hiérarchie pour faire des présentations à des étrangers.

2-1-3-2 La mobilité et l'adaptation

L'altérité et la mobilité pourraient renvoyer à une grande capacité d'adaptation dont font preuve certains informateurs.

Le passeur de frontière, **Tahar** a beaucoup voyagé « *roueht lilhend raoueht litourk, fi ettourk belinglizia, el moughrib frança sourya el arbia el moughrib sourya raoueht la frança françaouia* (je suis parti en Inde, en Turquie. En Turquie je communiquais en anglais, au Maroc et en Syrie je parlais en arabe et en France j'utilisais le français)».

Au cours de ses déplacements **Tahar** a été amené à utiliser dans chaque pays des langues différentes l'anglais, le français et l'arabe et une grande capacité d'adaptation aux différents environnements (en Europe ou en Amérique). En témoigne ses collègues de travail:

Note de terrain: Dans son bureau (un collègue parlant de Tahar)

« Si tu le voyais en Amérique, il porte un costume ensuite il rentre dans l'hôtel il change de vêtement il met ses habits traditionnels et il se ballade dans les rues d'Amérique ».

Sa capacité d'adaptation dans des milieux étrangers n'est pas dénuée de confirmation identitaire.

«attitude personnelle: l'ouverture d'esprit: cet ensemble de dispositions psychologiques désigne l'attitude mentale requise pour mener à bien une expérience de mobilité. Ces qualités prédisposent au voyage, on l'a dit, facilitent l'intégration à la nouvelle communauté, sont activées pendant le séjour

... par la suite. Etre ouvert consiste à accepter une communication entre soi et l'extérieur, à établir des ponts.

... Cette compétence s'exprime sous deux facettes principales, la « flexibilité » (accepter les circonstances) et la « tolérance » (accepter les autres). La flexibilité est dirigée vers soi et implique qu'on plie devant les circonstances au contraire de la rigidité » (Meurphy-Lejeune & Zarate, 2003: 43).

Tahar est souvent envoyé à remplacer ses supérieurs pour assister à des séminaires.

Note de terrain: Son supérieur

Nous nous souvenons de ce jour où **Tahar** est parti au Sheraton⁽⁴⁵⁾ à la place de son chef.

Le chef: C'est moi qui l'a envoyé il aime *yabghi had essoualah*. Je lui ai permis de partir à ma place (c'est moi qui l'a envoyé il aime bien ces manifestations, je lui ai permis de partir à ma place).

En dépit de sa capacité d'ouverture, **Tahar** tient parfois en apparence des discours que nous qualifions d'extrémiste⁽⁴⁵⁾.

2-1-3-3 La mobilité professionnelle

Bien que **Bali** n'ait pas d'expérience de mobilité familiale, il a pu voyager en Suisse et en Suède « *minkount* célibataire, voyage en Suède et la Suisse dans les deux pays le français il y avait un représentant (je voyageais quand j'étais célibataire, je suis parti en Suède et en Suisse, dans les deux pays il y avait un représentant qui parlait français) »

Bali compte dans son actif un déplacement dans un cadre professionnel, où il a utilisé le français que ce soit en Suisse ou en Suède en présence d'intermédiaire parlant français.

Les cadres techniques bénéficient plus de mobilité, (inter et extra- territoriale) c'est par rapport au travail de l'entreprise.

⁴⁴ Est une chaîne d'hôtels américains dont l'un se trouve à Alger et à Oran.

⁴⁵ **Tahar** a perdu son père pendant la guerre de libération il garde un mauvais souvenir.

ers administratifs, soit ils sont amenés à côtoyer des étrangers dans l'entreprise se limitant à un contact virtuel (téléphone/internet) soit un contact physique c'est le cas du service administratif où nous avons enquêté.

2-2-La mobilité chez les jeunes recrues

Les jeunes recrues ne bénéficient pas directement dès leur recrutement de déplacements à l'étranger.

Ils sont généralement appelés à partir à Alger ou dans le Sud algérien en vue d'une familiarisation. Ils peuvent assister à des réunions en présence d'étrangers dans l'entreprise.

Généralement la nouvelle recrue passe par une période d'adaptation intra-territoriale, essentiellement ceux qui n'ont pas un capital d'expérience avec l'altérité.

2-2-1 Pas de mobilité (physique)

Pour notre jeune nouveau chef **Rabeh** seulement une mobilité nationale « à Alger pour dépôt des avis d'appels d'offres, à Skikda c'est dans la réunion coordination des juristes LQS en français » c'était en français.

Par contre, nous avons pu assister avec **Rabeh** à une réunion dans l'entreprise en présence d'étrangers (des français). En présence d'un autre cadre technique, **Rabeh** s'est très bien débrouillé au cours de la réunion.

Les jeunes recrues ne bénéficient pas immédiatement de voyages, ils se limitent à un contact virtuel ou physique interne dans l'entreprise (intra-territorial). C'est notamment le cas de **Nadjet** et de **Ourab**:

Nadjet: « pas encore dans un cadre touristique deux fois en France, et en Tunisie ». Elle compte dans son capital personnel des voyages en Tunisie et en France.

Ourab ses déplacements dans un cadre professionnel se limitent au Sahara et à Boumerdès, « on est parti au Sahara à Boumerdès l'ambiance plus climat *machi* bien (il n'y avait pas une bonne ambiance ni un bon climat) » On se limite au territoire nationale.

à l'altérité

C'est ce qui ressort du témoignage de **Mokhtar**, il est déjà parti en Italie où le contact s'est établi en « français » sans incident majeur.

Il évoque une autre expérience de mobilité (intra-territorial), il a pu bénéficier d'une formation dispensée en anglais par un formateur anglais, « j'avais des difficultés parce que le formateur était anglais, je l'ai arrêtée parce que je ne comprenais pas la langue » lui qui ne maîtrise pas encore le français. « je suis parti en Italie c'était en français à Skikda⁽⁴⁶⁾ aussi formation d'induction formation purement français entre collègues *kayan belarbia belfrancé*, (je suis parti en Italie c'était en français à Skikda aussi la formation d'induction était en français, entre collègues on utilise l'arabe avec certains et avec d'autres le français). J'ai fait une formation de sécurité en anglais, j'avais des difficultés parce que le formateur était anglais, ils ont désigné des groupes de niveau je l'ai arrêtée parce que je ne comprenais pas la langue ».

Lui qui n'a pas encore stabilisé son interlangue⁽⁴⁷⁾ (arabe-français), a beaucoup de difficultés à comprendre l'anglais.

2-2-3 Pas de voyage pour les exécutants

Les secrétaires se limitent à un contact virtuel ou un contact intra-territorial. Pas de voyage pour nos deux secrétaires **Nabiha et Djamila**.

Nabiha n'a pas voyagé mais compte dans son actif une mobilité virtuelle familiale « ma mère qui lit beaucoup en français ».

Djamila n'a même pas été en kabylie sa mobilité est virtuelle se limitant à des lectures qu'elle effectue en français ou à écouter des chansons en anglais le week-end.

Dadi se limite de nous citer « des voyages touristiques »

Encore moins pour **Aziz** « voyage *makanch* (pas de voyage) ».

Seulement une mobilité nationale pour **Fatiha** « à l'étranger non, Hassi Messaoud⁽⁴⁸⁾ Skikda, Alger »

⁴⁶ Skikda ville de l'est algérien où se trouve un autre institut algérien et un complexe de production.

⁴⁷ L'interlangue sert à désigner un état de système transitoire dans l'apprentissage qui résulte de la mise en œuvre et la confrontation successives des hypothèses de l'apprenant sur la nature et les fonctionnements de la langue cible, en fonction des données auxquelles se trouve confronté. Ces hypothèses, confirmées ou infirmées par la mise à l'épreuve de nouvelles données linguistiques font évoluer le système intermédiaire (ou interlangue) en spirale. (Coste, Moore & Zarate, 1998 :23).

⁴⁸ Hassi Messaoud est une ville de la wilaya de Ouargla du sud algérien.

contact avec l'altérité s'inscrit dans une histoire familiale/sociale, qui pourrait faciliter le contact avec l'autre.

Ce qui n'est pas le cas d'une autre catégorie d'informateurs qui passent nécessairement par une période d'adaptation.

Nos informateurs peuvent mobiliser d'autres ressources pour faciliter la circulation et le contact avec l'altérité.

2-3 Une pratique médiatique et stratégie d'apprentissage plurilingue

Les supports médiatiques offrent la possibilité de s'informer et de se divertir d'accroître des compétences linguistiques, ils constituent également des moyens d'accéder en temps réel, à des éléments culturels locaux/étrangers.

La télévision, la radio, les journaux, la musique et les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC), sont évoqués par la majorité de nos informateurs à des degrés d'exposition variés.

2-3-1 Une exposition plurilingue et éveil aux langues

Salima déclare regarder des chaînes de télévision en arabe, en français et des « cartoon »⁽⁴⁹⁾ en anglais; pas pour elle selon ses propos mais pour son fils qui n'a qu'un an et demi:

«je ne regarde pas la télé, les chaînes arabes *moussalssalettes, rani ndir loualdi* cartoon en anglais, français documentaire (je ne regarde pas la télé, les chaînes arabes et les feuillets, je mets pour mon fils des cartoons en anglais)»

Les activités ludiques en anglais pourraient représenter des stratégies d'apprentissage pour son fils, qu'on pourrait désigner par activités d'éveil (Moore & Castellotti, 2001:152)

« l'éveil aux langues propose en effet une réflexion sur les langues et sur l'apprentissage à travers des tâches précises mettant en jeu des activités de découverte et de manipulation de faits langagiers dans des systèmes connus et inconnus ».

⁴⁹ Cartoons en anglais signifie dessins animés.

... aussi la maman qui suit des cours d'anglais dans l'entreprise,

« Une des caractéristiques de l'apprentissage des langues et des cultures à l'avenir est que les possibilités d'accès à ces langues et cultures seront de plus en plus grandes, pour peu qu'on souhaite cet accès et puisse en tirer profit. Directes ou médiatisées, les circulations internationales de textes, d'images, s'ajoutent à celles des personnes et des produits. La numérisation des informations, la multicanalité, les possibilités croissantes et, à terme, de plus en plus coûteuses, d'interactivité transforment en profondeur les conditions d'un contact avec des langues et des cultures autres.

Mais, suivant les langues et les cultures, ce sont les instruments de médiatisation, de facilitation non pas physique mais didactique d'accès à ces ressources qui varieront considérablement » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 35-36).

2-3-2 Les médias et la circulation interlinguistique

Les médias sont exploités par d'autres informateurs comme un moyen d'apprentissage, une pratique facilitant la construction interlinguistique .

« L'interlangue n'est pas seulement un système abstrait: elle se déploie dans des discours, lesquels sont, comme tels, soumis à des paramètres contextuels » (Py, 2004: 131).

Nous l'avons relevé dans les propos de **Ourab** ne possédant pas de parabole⁽⁵⁰⁾ il se limite aux chaînes de la télévision algérienne, qui diffusent en arabe et en français « je n'ai pas la télé à part les informations en arabe ou en français Canal Algérie⁽⁵¹⁾, **mazal machrinach** parabole (je n'ai pas la télé à part les informations en arabe ou en français sur Canal Algérie on a pas encore acheté de parabole)».

⁵⁰ La parabole est une antenne disposant d'un réflecteur paraboloidal.

⁵¹ Canal Algérie chaîne de télévision algérienne diffusant en français.

« il y a la chaîne3, chaîne 2 *taa Tlemcen*, il y a Midi 1, le Maroc *fiha* le police éducatif surtout lorsqu'on utilise les deux langues (il y a la chaîne3⁽⁵²⁾, chaîne2⁽⁵³⁾ de Tlemcen, il y a Midi1⁽⁵⁴⁾, qui a un police éducatif surtout lorsqu'on utilise les deux langues)» **Ourab** évoque le « police»^(*) éducatif de la radio Marocaine qui diffuse dans les deux langues (en arabe et en français). et qui serait un facilitateur dans la circulation interlinguistique.

Pas seulement pour **Ourab**, **Rabeh** aussi évoque sa préférence pour cette chaîne, bien qu'il fasse part d'une pratique diversifiée: « télé premièrement MBC⁽⁵⁵⁾ le couloir Nile Sat⁽⁵⁶⁾ mélodie FM⁽⁵⁷⁾, radio je préfère midi1 » le couloir Nil Sat est dominé par des chaînes qui diffusent en arabe (libanaises, égyptiennes, du moyen orient et du Maghreb) avec une préférence pour la radio Midi1, qui diffuse dans les deux langues en arabe et en français:

« l'apprentissage d'une L2, c'est la construction et l'aménagement progressifs d'un répertoire bilingue. Les connaissances en L2 ne viennent pas tant s'ajouter, mais plutôt se combiner avec les connaissances en L1 » (Py, 2004: 147)

C'est la pratique de l'alternance (arabe- français) de cette radio qui semble privilégiée pour nos deux informateurs.

2-3-2-1 La musique comme facteur d'apprentissage

Pour d'autres, c'est plutôt le recours à la musique qui favoriserait l'apprentissage d'une langue, **Samir**: « français, émissions et films, musiques en anglais, j'ai amélioré mon anglais grâce à la musique. La radio Chaîne 3, le matin lorsque je monte dans la voiture je l'allume »

⁵² La chaîne 3 la radio algérienne diffusant en français.

⁵³ La chaîne 2 la radio algérienne diffusant en arabe.

⁵⁴ Medi1 radio marocaine diffusant en arabe et en français.

*Police qui désigne ici la langue de diffusion.

⁵⁵ MBC chaîne de télévision panarabe saoudienne.

⁵⁶ Nile Sat couloir des chaînes diffusant en arabe.

⁵⁷ Mélodie FM chaîne arabe de variétés.

nt dans le service, est pour **Samir** un moyen d'apprentissage « j'ai amélioré mon anglais grâce à la musique », il écoute Céline Dion⁽⁵⁸⁾, Whitney Houston⁽⁵⁹⁾.

« Si (...) l'existence d'une stratégie suppose la définition d'un objectif relativement précis, et d'étapes susceptibles d'aboutir à la réalisation de cet objectif » (Gaona'ch, 1982 p.172), on devrait plutôt parler à propos des démarches d'appropriation d'une langue étrangère, soit d'attitudes d'apprentissage (D.Gaona'ch, 1982, p.172) soit de techniques d'apprentissage (H.HStern, 1983, p.405), soit de conduites individualisées d'apprentissage. Pour H.H .Stern, le terme de stratégie conviendrait pour désigner les tendances générales ou les caractéristiques d'ensemble de la démarche adoptée par l'apprenant', les techniques d'apprentissage désignant 'les formes particulières des comportements d'apprentissage observables, adoptées plus ou moins consciemment par l'apprenant' (1983, p 405) » (Besse & Porquier, 1991: 247).

La musique serait une stratégie individuelle que déploie **Samir** pour apprendre l'anglais une pratique confirmée lors de notre passage dans le service.

Note de terrain: Samir et Nadjjet dans leur bureau

On écoute de la musique **Samir** emprunte sa fiche USB à **Nadjjet** pour écouter de la musique anglaise.

Il nous est arrivée d'écouter avec eux Céline Dion, Toni Braxton⁽⁶¹⁾ et Withney que nous aimons bien.

Radio midil ou de la musique anglaise, nos informateurs semblent exploiter des ressources, interactives pour apprendre les langues et faciliter le passage interlinguistique.

⁵⁸ Céline Dion (1968) chanteuse canadienne, elle alterne dans ses albums le français et l'anglais.

⁵⁹ Withney Houston (1963) est une chanteuse américaine.

⁶⁰ Toni Braxton (1967) chanteuse de RNB américaine.

mitée

D'autres s'exposent à des pratiques médiatiques arabophones en se limitant à regarder des chaînes arabes comme pour **Mokhtar**: « mais *koutra* les chaînes arabes MBC, *loukhrine mhithoumes*, radio pas tellement *fi* la voiture *koutra* el Bahia⁽⁶¹⁾ (mais plus de chaînes arabes (...) les autres je les ai effacées, la radio pas tellement c'est plus dans la voiture) » une pratique médiatique qui n'est pas très diversifiée et qui se situe sur un seul pôle « plus en arabe », les autres il les a effacées. Croyant que l'exposition à d'autres langues pourrait affecter sa maîtrise en langue arabe une constance qui apparaît chez **Mokhtar**,

« on pense que les locuteurs sous l'effet du contact avec d'autres langues « désapprennent » leurs langues premières et perdent les règles de celles-ci, on craint l'influence d'une langue sur l'autre, les interférences et les parlars mixtes (...) le semilinguisme sert aussi à désigner un développement restreint des compétences linguistiques » (Hamers & Blanc 1983; Skutnabb Kangas et Toutoumi, 1976).

Mokhtar pense qu'une pratique bi-plurilingue pourrait affecter sa maîtrise de la langue arabe (Coste, Moore & Zarate, 1998: 19) », c'est une attitude qui revient souvent dans ses propos.

D'autres informateurs font part aussi de la même fréquence, une pratique médiatique limitée par la présence de la langue arabe pour **Aziz**: « télé généralement arabe, Algérie 3 Algérie TV, Erressala⁽⁶²⁾ El Djazira⁽⁶³⁾ Iqraa⁽⁶⁴⁾ Radio avec les chauffeurs seulement ». Même si les chaînes sont diversifiées la dominante est arabophone.

Fatiha si elle se limite à la télévision émettant en arabe, « télé *nchouf el djoumaa irchadattes tebia belarbia, fatawa ala el haoua. Radio nabghi la musique fi eddar hakdda* W.Houston C.Dion (télé je regarde la prière du Vendredi, orientations

⁶¹ El Bahia radio locale de la ville d'Oran diffusant en arabe (classique et dialectal).

⁶² Erressala chaîne de télévision arabe diffusant des programmes religieux.

⁶³ El Djazira chaîne satellitaire qatarie diffusant en langue arabe.

⁶⁴ Iqraa chaîne satellitaire diffusant des programmes religieux en arabe.

r la musique à la maison par exemple Withney Houston et Céline Dion) ». Elle fait part d'une écoute diversifiée de chansons en anglais ou en français à la maison mais aussi au travail nous avons souvent entendu la voix des deux chanteuses dans son bureau.

Note de terrain: Dans le bureau de **Fatiha**

Nous avons remarqué lors de notre passage dans le bureau de **Fatiha**, la présence de la musique anglaise et française essentiellement Céline Dion et Withney Houston.

Pour **Tahar** l'exposition médiatique est dominée par la langue arabe «El Djazira Iqraa Ennass la radio *kamalna maaha* (El Djazira, Iqraa et Ennass⁽⁶⁵⁾, on a terminé avec la radio) ». Pas de radio ni de chaînes francophones ou anglophones, les seules chaînes de télévision regardées sont celles qui diffusent en arabe classique, à vocation religieuse.

2-3-2-3 Une pratique bi-plurilingue

D'autres informateurs s'exposent à une pratique médiatique bi/plurilingue, comme pour **Nadjet** la nouvelle recrue: « télé TF1 *had el yamattes* rani plus chaînes arabes *andi* Canal Algérie, 2M plus A3 *rir nchouff* les programmes, *wella andi Fashion TV*.

C'est plus Mode *mafihach elhadra* ou TV moda c'est espagnol *mayahadrouch bezzaf rir tchouffi* . Radio ça fait longtemps *kount nassmaa* el Bahdja , el Bahia, Alger Chaîne3, chansons français anglais, anglais *charki mkhalta desfois, hata* kabyle pour faire la danse kabyle (Télé TF1⁽⁶⁶⁾ ces jours-ci je mets plus de chaînes arabes, j'ai canal algérie, 2M⁽⁶⁷⁾ plus A3⁽⁶⁸⁾ . Je regarde les programmes, j'ai aussi FashionTV, c'est plus mode on ne parle pas beaucoup dans cette chaîne, ou TV Moda espagnol. Radio j'écoutais El Bahdja⁽⁶⁹⁾, anglais, Oriental mélangé et des fois même le kabyle pour apprendre la danse kabyle) ».

⁶⁵ Enass chaîne satellitaire diffusant des programmes religieux en arabe.

⁶⁶ TF1 chaîne de télévision privée française.

⁶⁷ 2M chaîne de télévision marocaine diffusant en français.

⁶⁸ A3 chaîne de télévision satellitaire algérienne diffusant en arabe.

⁶⁹ El Bahdja radio locale diffusant dans la localité d'Alger.

é et algérienne, même des chaînes espagnoles, ainsi que pour la radio allant jusqu'à écouter des chansons kabyles pour apprendre à danser elle qui ne comprend pas un mot kabyle.

Ali fait part d'une exposition médiatique bi-plurilingue, regardant et écoutant des chaînes de télévision et de radio qui diffusent en arabe et en français: « *nabghi* Ushuaia, les infos Euronews, je regarde Algérien TV, plus la Chaîne nationale, radio *nassmaha fi* loto local Dahra (j'aime Ushuaia⁽⁷⁰⁾ je regarde les infos sur Euronews⁽⁷¹⁾, je regarde Algérien TV plus la chaîne nationale⁽⁷²⁾, j'écoute la radio locale⁽⁷³⁾ dans ma voiture)»

La pratique bi-plurilingue et la présence de la parabole reconforte **Karim** « arabe français, *hamdoullah* il y a la parabole, radio oui mais pas tout le temps ça dépend *win nkoune* beaucoup soit des informations des émissions quand c'est intéressant (arabe français Dieu soit loué il y a la parabole, pour la radio ça dépend où je suis)», **Karim** remercie le bon Dieu d'avoir une parabole. Son attitude dénote une capacité d'ouverture vers les autres.

Bali évoque le couloir Hotbird^(*) « *anadayarha mjitt Hotbird* français-arabe, radio *fi* loto *wella kanat jdida ellougha ali nafhamha* (moi j'ai orienté la parabole du côté Hotbird français arabe, la radio je l'écoute dans la voiture, dans la langue que je comprends) » une pratique médiatique « en arabe et en français » le couloir qu'il cite est dominé par la présence de chaînes qui émettent en arabe et en français. Il met en avant la fonction communicative de l'arabe dialectal « radio *fi lotot ellougha alli nafhamha* (radio dans la langue que je comprends) ».

Mahmoud expose une pratique médiatique dominée par l'arabe et le français « télé arabe français numérique, radio El Bahia, Midi 1 hors Oran, *fi wahran* parasité, plus chaîne

⁷⁰ Ushuaia est une chaîne thématique française.

⁷¹ Euronews chaîne de télévision européenne multilingue.

⁷² Chaîne Nationale qui diffuse en arabe.

⁷³ Radio locale de la ville de Mostaganem qui diffuse en arabe classique et en arabe dialectal.

* Principale réseau de satellite d télédifffusion et radiodiffusion européen.

ir le numérique. Radio j'écoute Midil hors Oran, à Oran c'est parasité) ».

Pour d'autres informateurs la pratique médiatique est dominée par les chaînes françaises, pas de chaînes en arabe pour **Nabiha**: « *maandnach* des chaînes arabes, les quatre chaînes principales, variété à la télé (on a pas de chaînes qui diffusent en arabe)», ce sont principalement des chaînes de variétés qui diffusent en français.

Ou seulement un programme en français pour **Dadi** « télé programme français, El Bahia plus la chaîne3 ». Une pratique diversifiée entre une télé qui diffuse en français, et une radio qui diffuse dans les deux langues (en arabe et en français).

Egalement diversifiée pour **Djamila** « télé on voit plus la télé algérienne, série télévisée française, documentaire E=M6⁽⁷⁴⁾, Ushuaia j'adore .Radio pas du tout la musique américaine le week-end américain » Une pratique médiatique diversifiée avec des chaînes qui diffusent en arabe, des émissions ou des documentaires en français. **Djamila** écoute de la musique américaine en anglais, pour maintenir son anglais qu'elle perd depuis son recrutement à la Sonatrach.

Même pour **Rabie** la pratique est dominée par le français « chaînes françaises, films plus ARTE⁽⁷⁵⁾, Ushuaia, Odyssée⁽⁷⁶⁾, radio très peu Céline Dion, Garou⁽⁷⁷⁾, Lara Fabian⁽⁷⁸⁾, Bachelet⁽⁷⁹⁾ ».

Bien que **Nadira** témoigne d'un capital bi-plurilingue, sa pratique médiatique semble limitée « je regarde tout ce qui est film cinéma, radio *maranich nassmaa fi eddar* j'écoute à part el Bahia *bakri* c'était Midil (je n'écoute plus, à la maison j'écoute el Bahia, avant c'était midil)».

⁷⁴ Documentaire à caractère scientifique diffusé sur M6.

⁷⁵ ARTE chaîne de télévision européenne franco-allemande.

⁷⁶ Odyssée chaîne de télévision thématique française consacrée au documentaire.

⁷⁷ Garou (1972) chanteur québécois.

⁷⁸ Lara Fabian (1970) chanteuse belge francophone.

⁷⁹ Bachelet (1944-2005) chanteur et compositeur français.

l'évidence des opérations de passage et de contacts bi-plurilingues dans lesquels les apprenants font intervenir l'arabe, le français et l'anglais.

Compte tenu des réponses de nos informateurs la pratique médiatique pourrait aussi constituer un moyen parmi tant d'autres facilitant la circulation interlinguistique assurant le passage de l'arabe au français ou aussi du français à l'anglais.

Une pratique qui ne se limite pas seulement à la télé ou à la radio d'autres moyens sont également investis par nos informateurs.

2-4-La pratique littéraciée et plurilittéraciée

L'allusion dans les réponses de nos informateurs à une pratique littéraciée/plurilittéraciée est prégnante dans un cadre personnel et professionnel.

On définit (Heath) l'activité de littéraciée en terme d'activité langagière, laquelle est constituée de toute forme d'interaction autour d'un texte écrit, y compris la lecture, l'écriture et la communication orale.

Récemment, Hornberger (2003) a proposé un modèle qui articule les dynamiques en jeu dans la construction de la bilinguïté en milieux plurilingues qui n'est pas centré uniquement sur l'activité langagière mais il considère aussi plusieurs facteurs contextuels pouvant avoir un impact sur le transfert et l'adaptation, d'une langue à l'autre, des acquis langagiers.

2-4-1-Une pratique ancienne

La littéraciée est une pratique de longue date pour **Salima**: « lecture j'adore la lecture en été 2005 le dernier « plus fort que la haine», « Les cendres d'Angela», un livre d'une sénégalaise « le ventre de l'Atlantique » avant je lisais Agatha Christie, Yasmina Khadra, le goût à la lecture c'est mon prof qui m l'a donné *taii* surtout *kanat wahda tani tkari fi* lycée. (le goût de la lecture c'est mon prof qui me l'a donné surtout mon professeur qui enseignait au lycée)

is, renvoient à des auteurs algériens, français et africains dont Khadra, Tim Guenar et Fatou Diome⁽⁸⁰⁾, c'est une pratique qui a été transmise par ses professeurs au primaire qui a continué jusqu'à l'âge adulte:

« un rôle clef dans l'accès à la littéracie pour les jeunes enfants: la famille et la communauté élargie, dans leurs articulations avec l'école, ou en marge de celle-ci(...) de nombreuses études, dans différents contextes et auprès de différents groupes, insistent sur la vitalité des pratiques dans les langues familiales, et sur le rôle fondamental que, parmi celles-ci (.....) les enjeux liés à ces apprentissages sont très forts, et reflètent les valeurs attachées au monde de l'écrit dans les différentes langues en question » (Moore, 2006: 122).

La littéracie chez **Salima** remonte à l'enfance, ses origines sont bien anciennes **Salima** lisait en français avec sa mère bien avant sa scolarisation.

2-4-1-1 Une pratique plurilittéracie professionnelle

C'est dans un cadre professionnel, que notre informatrice **Salima** s'expose à une pratique plurilittéracie spécialisée, une lecture technique en anglais avec des activités de traduction en français « Lecture technique métallurgie en français *boukhfif* une lecture *rir hakda*, en anglais *tanin akra we natraduit fi* dictionnaire (lecture technique en métallurgie à la légère seulement, quand c'est en anglais je lis et je traduis à l'aide du dictionnaire) » bien que la lecture technique soit en en anglais la référence demeure la langue française.

2-4-2-La plurilittéracie professionnelle comme stratégie d'apprentissage

La plurilittéracie facilite le passage interlinguistique, **Ourab** lit en anglais pour se rapprocher du français. Cette dernière pose problème pour notre informateur ce serait la proximité typologique qui faciliterait l'apprentissage.

⁸⁰ Fatou Diome (1968) écrivaine sénégalaise.

postule que pour qu'un élément soit transférable, il doit être perçu à la fois comme neutre (pas spécifique à la L1) et typologiquement proche de la langue cible (Bono, 2008: 161).

Surtout lorsqu'on sait que **Ourab** est amené à utiliser plus de français que d'anglais dans l'activité professionnelle « Pour le moment je lis l'anglais personnellement pour apprentissage de la langue ».

Egalement des lectures pas très fréquentes de journaux en arabe et en français « journal je lis le Quotidien d'Oran⁽⁸¹⁾ plus El Khabar⁽⁸²⁾ une ou deux fois par semaine ».

Pour d'autres la plurilittéracie fait partie de l'exercice professionnel, d'ailleurs l'entreprise envisage de faire publier des appels d'offres en français et en anglais c'est ce qui ressort des propos de **Rabeh** « le journal quelquefois une lecture diagonale surtout les titres le Quotidien d'Oran parfois El Khabar, lecture des correspondances et des décisions de commercialisation en langue française, milieu de travail c'est la langue française, on a reçu une décision pour préparer les cahiers de charge en anglais cette année ».

C'est pourquoi **Rabeh** poursuit d'abord des cours de français ensuite il suivra des cours d'anglais **Rabeh** confirme la dominance du français « milieu de travail c'est la langue française ».

2-4-3- La plurilittéracie et la médiation

Mokhtar fait part d'une pratique plurilittéracie limitée « lecture pas tellement le Quotidien d'Oran et El Khabar une ou deux fois par semaine ».

Une lecture technique grâce à un médiateur « documents techniques *min nhaoussou ala haja* sinon on consulte M.Tahar (les documents techniques lorsqu'on cherche quelque chose on consulte M Tahar) ». En témoigne cette note de terrain:

Note de terrain: Le premier jour de notre enquête dans le bureau de **Tahar**:

Nous avons trouvé une lettre en anglais traduite au crayon en français par **Tahar**.

⁸¹ Le Quotidien d'Oran quotidien algérien en langue française. www.lequotidien-oran.com.

⁸² El Khabar quotidien algérien en langue arabe. C'est le second tirage de la presse algérienne avec plus de 400 000 exemplaires par jour. www.elkhabar.com.

anglais au français demeure l'une des activités essentielles de notre « passeur de frontière » **Tahar**.

2-4-4 Une pratique plurilittéraciée fréquente

Une lecture virtuelle fréquente pour **Ali** qu'il qualifie de « sacrée » « lecture à part le journal et les documents de travail *manakrach*, c'est sacré le quotidien d'Oran et El Khabar en ligne (La lecture à part le journal et les documents de travail je ne lis pas. Le Quotidien d'Oran et El Khabar c'est sacré)» **Ali** témoigne d'une pratique plurilittéraciée (du journal) essentiellement en arabe et en français.

Ali recourt aussi au médiateur dans l'exercice professionnel « des documents techniques en anglais et en français, on recourt à la traduction. **Tahar**, **Yasmine**, *taaweni*, outil informatique plus collègue, le niveau est homogène on a une bonne communication (les documents techniques sont en anglais, on recourt à la traduction **Tahar** et **Yasmine** m'aident beaucoup)». Les deux passeurs de frontières jouissent d'un énorme capital plurilingue/pluriculturel qu'ils mettent au service de leurs collègues.

Karim aussi fait part d'une lecture plurilittéraciée professionnelle (anglais-français) et extraprofessionnelle (arabe-français) « lecture de journaux en arabe -français » également pour les documents techniques dans l'entreprise en anglais et en français « boulot documents techniques normés c'est beaucoup *khadma* c'est les deux en anglais et en français (au boulot les documents techniques normés c'est en anglais, et en français beaucoup plus dans le travail) ».

La lecture en milieu professionnel ou extra- professionnel est dominée par une pratique bi-plurilingue.

Pour la jeune recrue la plurilittéraciée fait partie de l'exercice quotidien **Nadjet** « le journal quotidien sinon confidences, *desfois hadouk ali yahadrou belarbia* les Stars le Quotidien c'est tous les jours même au boulot *labghat kdim el mouhim nakra* (le journal le Quotidien sinon Confidences, des fois en arabe, la lecture c'est tous les jours même au boulot même s'il n'est pas récent, l'essentiel je lis)».

Une pratique plurilittéraciée/littéraciée des journaux en arabe et en français une pratique quotidienne « le quotidien c'est tous les jours » même si le journal n'est pas récent « le plus important c'est de lire » selon **Nadjet**.

reste dominé par le français « lecture dans le cadre du travail *nakraouhoum we naoudou nchouffou ila kayan* des fautes (je lis dans le cadre du travail je lis et je relis pour voir s'il y a des fautes), une lecture relecture en français pour **Nadjet** pour vérifier s'il y a des fautes ses propos qui témoignent d'une conscience linguistique et mettent en valeur un cadre didactique dans la lecture/relecture.

Mahmoud dans l'entreprise il se limite à la lecture des journaux « lecture quotidiennement le Quotidien d'Oran El Khabar, un p'tit peu dans le travail l'arabe français purement juridique, c'est l'arabe côté juridique, dans l'entreprise c'est français», la littéracie dans l'entreprise reste toujours dominée par le français dans le domaine juridique.

Tahar qui passe son temps à traduire pour ses collègues, se limite à une pratique littéracie dominée par la présence de la langue arabe à dominante religieuse «lecture en langue arabe Mohamed El Ghazali⁽⁸³⁾, Malek Benabi⁽⁸⁴⁾, *el djarida fiha essiyassa* (Lecture en langue arabe: Mohamed El Ghazali, Malek Benabi, dans le journal il y a la politique j'évite)».

Mais dans la réalité **Tahar** passe son temps à lire des livres d'anglais, sollicité par ses collègues il leur traduit souvent des messages de l'anglais au français.

2-4-5 Une pratique plurilittéracie et littéracie limitée

D'autres informateurs mettent en avant des pratiques plurilittéracies limitées comme pour **Samir**, il ne lit pas beaucoup, il se limite aux discussions et aux échanges « rarement je lisais parce qu'il fallait sinon rarement, je le faisais par obligation j'aime des discussions pour être au courant » il préfère les discussions à la lecture, d'ailleurs c'est en discutant le jour de son recrutement qu'il a été retenu, en témoigne l'exemple ci-dessous:

⁸³ El Ghazali philosophe et penseur musulman.

⁸⁴ Malek Benabi (1905-1973) penseur algérien.

Samir: tu sais le jour de la sélection pour le recrutement j'ai discuté pendant deux ou trois heures avec une dame, on a parlé de tout.

Nabiha aussi nous fait part d'une pratique limitée « moi je ne lis pas ma mère lit » c'est la maman qui lit en français.

Djamila occupant le même réseau que **Samir** ne lit pas beaucoup « lecture *machin nakra bezzaf*, dernièrement j'ai lu Malek Haddad 'Le quai aux fleurs ne répond plus' Les journaux je ne lis que les titres le directeur m'a interdit de lire les journaux dans le bureau (je ne lis pas beaucoup dernièrement j'ai lu Malek Hadad 'Le quai aux fleurs ne répond plus'⁽⁸⁵⁾, les journaux je lis que les titres le directeur m'a interdit de lire les journaux dans le bureau) ».

Nous avons appris au cours d'une discussion au restaurant avec la sœur de Djamila qu'elle lisait à la maison en français et même en arabe classique ⁽⁸⁶⁾.

Même configuration chez presque les membres du réseau A, pour **Rabie** « je lis beaucoup le journal, avant je bouquinais des fois je bouquine *fi* les vacances je lis des trucs policiers le genre Agatha Christie (je bouquine pendant les vacances) »

Une lecture quotidienne du journal et une pratique littéraciée en français pas très fréquente en période de vacances seulement.

Dadi nous fait part d'une lecture limitée « lecture en ce moment rien à part le journal quelques journaux des petites brochures, on lit en diagonal. Lecture de procédure les notes d'instruction »

Pratique littéraciée pas très importante qui se limite au journal « le journal quelques journaux des petites brochures on lit en diagonal » et une lecture professionnelle qui est dominée par le français « lecture de procédure les notes d'instruction ».

Nadira aussi « lecture zéro zéro, je m'efforce à lire les titres *machi mrabiya fina* la culture *taa el kraya* La lecture tout ce qui touche à la santé en tant que mère. Dans le

⁸⁵ Malek Hadad (1927 1978) est un écrivain algérien d'expression française.

⁸⁶ Elle lit les poèmes de Nizzar Kabani.

adre du travail on est appelé à lire des décisions en

français pas arabe pas anglais (on a pas été éduqué on a pas la culture de la lecture)».

La culture de la lecture n'existe pas dans notre société pour **Nadira**, elle se limite à une lecture spécialisée « tout ce qui touche à la santé en tant que mère » en français.

Certes la lecture n'est pas une pratique quotidienne, mais lorsqu'elle a le temps elle lit

dans son bureau (lors de notre passage) elle terminait le livre d'Harry Potter ⁽⁸⁷⁾.

Pareil pour la pratique littéraciée quotidienne dans l'entreprise qui reste dominée par le français ni en arabe ni en anglais: « dans le travail beaucoup de lecture » une lecture en français « pas arabe pas anglais ».

2-4-5-1-Une pratique plurilittéraciée spécialisée

D'autres informateurs déclarent utiliser une pratique plurilittéraciée dans des contextes précis, ils sont souvent amenés par obligation ou par curiosité à lire dans les deux langues.

Aziz: « domaine *taa* la recherche *wella* les journaux El Watan, Quotidien d'Oran en arabe **tani** c'est pas quotidien domaine économie français 80%, arabe 10%, anglais 10% (la lecture relative à mon domaine de recherche ou les journaux, El Watan⁽⁸⁸⁾ le Quotidien d'Oran, en arabe aussi mais ce n'est pas quotidien, le domaine économique en français à 80%, l'arabe 10% et l'anglais 10%)»

La pratique plurilittéraciée spécialisée, est dominée par le français chez **Aziz**, préparant une thèse de doctorat en économie il passe son temps à traduire du français à l'arabe pour pouvoir se ressourcer et rédiger sa thèse.

Egalement pour **FatihaE19** « lecture psychologie Pierre Dacot⁽⁸⁹⁾ *nakra taa* la maternité, journaux *chwiya* les grands titres El Khabar, Quotidien d'Oran. (je lis tout ce qui est relatif à la maternité, les journaux un peu)». Une pratique littéraciée spécialisée en français en tant que maman.

⁸⁷ Harry Potter est le nom du personnage principal, d'une série littéraire écrite écrite par J.K. Rowling.

⁸⁸ El Watan quotidien algérien en langue française, son tirage dépasse les 200 000 exemplaires par jour.
<http://www.elwatan.com>.

⁸⁹ Psychologue et psychothérapeute belge.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Les biographies langagières dévoilées permettent de cerner les usages linguistiques et les lieux des processus réflexifs, mais aussi de saisir les traces des influences des langues au contact.

Selon les premières analyses, il est intéressant de réfléchir à une transposition didactique de certaines stratégies éducatives (extra-scolaires) mises en place par nos informateurs, par leurs familles ainsi que par l'entreprise. Des expériences cumulatives à valeur propédeutique participent au développement d'un capital plurilingue et pluriculturel gage d'ouverture dans l'entreprise à la pluralité linguistique et culturelle mais aussi de l'égalité des chances des individus et d'une plus grande tolérance induite par la connaissance de l'autre.

Dans une perspective didactique et sociolinguistique, une biographie langagière constitue un genre nouveau qui met en évidence le rapport aux langues des sujets (Perregaux, 2006) et où l'environnement sociohistorique du « biographe » doit être pris en compte au niveau macro-sociolinguistique (structure interne des langues en contact dans le contexte plurilingue) et au niveau micro-sociolinguistique (comportement linguistique).

QUATRIEME PARTIE

- PRATIQUE LINGUISTIQUE A LA

SONATRACH

- ANALYSE DES REPRESENTATIONS ET

CONSTRUCTION D'IDENTITES BI-/

PLURILINGUES A LA SONATRACH

1-1 La Sonatrach : « l'état dans l'état »	260
1-1-1 La Sonatrach transgresse les frontières : « L'entre deux langues ».....	261
1-1-2 Une insécurité en milieu formel exolingue.....	263
1-1-3 Un bi-plurilinguisme professionnel : le français langue de travail.....	264
1-1-3-1 L'arabe hors circuit professionnel	265
1-1-3-2 Le français langue véhiculaire et dynamique plurilingue.....	267
1-1-3-3 Le français et l'anglais : langues de travail.....	269
1-1-3-4 Un mixage naturel.....	269
1-1-3-5 Le tout français.....	271
1-2 Le contexte d'interaction et d'échange informel	272
1-2-1 L'échange informel.....	272
1-2-1-1 L'arabe « we code ».....	273
1-2-1-2 Une pratique bilingue.....	273
1-2-1-3 La langue et le réseau social : Des frontières se dressent.....	274
-Le français par respect	276
1-2-1-4 La pratique de l'écrit.....	278
1-3 Les langues dans un cadre plus formel	279
1-3-1- Les relations asymétriques: pratiques hétérogènes.....	280
1-3-2- La pratique bilingue.....	281
1-3-3- Une situation d'apprentissage : L'axe unilingue-exolingue.....	283
1-3-4-Le français : une langue officielle.....	284
1-3-5-Le contact formel : Des séquences potentiellement acquisitionnelles (SPA)....	286
1-3-5-1 L'exolinguisme et le parler bilingue.....	289
1-3-6 La symétrie et l'exolinguisme.....	290
1-3-7 L'exolinguisme et l'insécurité.....	291
1-3-8 L'asymétrie/la symétrie et l'exolinguisme : une situation normale.....	292
- Le parler bilingue et la symétrie.....	292
- La pratique de médiation en milieu professionnel.....	294
1-3-9 L'exolinguisme et la transmission : dans un sens inverse.....	295

International	298
1-4-1 Un contact virtuel : le français domine.....	299
-Une répartition fonctionnelle : le français, est une exigence.....	300
1-4-2 La politique des partenaires étrangers: une reconnaissance.....	301
1-4-3 Le français L1 même si on maîtrise l'anglais.....	302
1-4-4 Pas d'anglais.....	303
1-4-5 Pas de contact avec les étrangers	305
<u>2-L'analyse des représentations</u>	307
2-1 Le regard sur les langues et les cultures.....	311
2-1-1 Le français une langue de contact	312
2-1-2 Le français : une porte ouverte.....	314
2-1-3 Le capital plurilingue et l'affirmation(s) identitaire(s).....	317
2-1-4 Un capital bi-plurilingue dynamique.....	318
- Pas d'extrémisme.....	319
2-1-5 La Sonatrach: un marché bi-plurilingue.....	320
2-1-6 L'arabe une entité/le français un facilitateur.....	323
2-1-7 Le français : une langue de référence.....	324
-Capital plurilingue et affirmation identitaire.....	324
2-1-8 Un contentieux dépassé.....	325
2-2 Le discours sur les compétences	326
2-2-1 Une affirmation identitaire/une insécurité statutaire.....	326
2-2-2 Une proximité « géoprofessionnelle »: la circulation interlinguistique.....	327
-L'option arabe.....	328
2-2-2-1 Seulement l'arabe/ Seulement le français	330
2-3 L'apprentissage des langues	332
2-3-1 Le français une langue hypercentrale.....	332
- Une distance vis-à-vis de l'anglais.....	332
- La stigmatisation de la langue arabe.....	333

a Sonatrach ?	335
2-4-1 La conscience identitaire et l'enjeu statutaire.....	335
2-4-2 Le français : une langue véhiculaire	337
2-4-3 On est des arabes	337
2-4-4 La dynamique plurilingue et la proximité psychotypologique.....	338
2-4-5 L'option français	340
2-5 La désignation bilingue	341
2-5-1 L'arabisante	341
2-5-2 Une synthèse: entre deux langues et deux identités.....	341
2-5-3 Le Bilingue: équilibre/déséquilibre.....	342
2-5-4 L'affirmation bi-plurilingue.....	344
2-5-5 Une compétence plurilingue et pluriculturelle.....	346
2-5-6 Le bilinguisme social.....	346

Toute recherche didactique doit commencer par une prise en considération du contexte social et culturel.

Le contexte est une question méthodologique importante dans plusieurs domaines ayant des liens de parenté avec la didactique des langues, aussi bien en éducation, en sociologie ou en anthropologie, que dans les sciences du langage.

La recherche ethnographique lui accorde une importance décisive ; l'objectif principal étant d'expliquer le déroulement des événements, des actions et des interactions.

Pour les ethnographes de la communication, le contexte où se produit un événement communicatif est constitué par un ensemble de dimensions culturelles qui permettent aux participants d'interpréter l'événement et de négocier son interprétation.

Dans les paradigmes centrés sur l'usage du langage, l'idée que les formes linguistiques ne prennent véritablement leur sens qu'en contexte devient la clé de voûte de l'analyse des événements langagiers, à partir de la relation de mutuelle entre la parole le contexte.

La nécessité d'étudier le discours tel qu'il se produit naturellement dans son contexte d'apparition quotidien est unanimement admise, car il est indissociable de la scène sociale où il se construit.

C'est le contexte qui permet et détermine la production et l'interprétation de l'activité langagière et en même temps, c'est cette activité qui crée le contexte d'utilisation.

1-1 La Sonatrach: « l'état dans l'état »

Dans cette partie, nous nous intéresserons plus spécifiquement aux fragments biographiques tirés des entretiens menés auprès des sujets qui portent sur les pratiques langagières en contexte professionnel. Sont concernés les cadres de l'entreprise, les représentations des sujets et les ressources qu'ils mobilisent dans les pratiques effectives professionnelles.

Enfin, les entretiens biographiques mettent à jour le recours à des pratiques bilingues spécifiques au contexte de l'entreprise et qui illustrent une mobilisation des ressources langagières individuelles, avant tout mises au service de la communication.

national, quelles sont les pratiques de langue à l'œuvre? Quelles sont les langues utilisées et comment sont-elles utilisées? Comment ces langues se situent-elles l'une par rapport à l'autre dans les pratiques langagières quotidiennes, enfin les représentations que les cadres s'en font?

Pour C. Truchot (1990), une entreprise internationale fonctionne sur de nombreux points de la même façon qu'un état politique qui doit gérer son plurilinguisme. La tendance est au centralisme linguistique au profit d'une langue véhiculaire qui se superpose aux langues locales, au moins pour les activités à caractère international.

Quelle politique linguistique officielle/officieuse l'entreprise déploie-t-elle? Quelles sont les langues utilisées et comment le sont-elles? Quelles pratiques effectives émergent des entretiens biographiques?

Nous tenterons dans un premier temps de montrer si la politique de l'entreprise tend à imposer une langue officielle qu'est l'arabe classique.

Interrogés en préambule, nos informateurs étaient amenés à donner une réponse sur la gestion des langues dans l'entreprise.

1-1-1 La Sonatrach transgresse les frontières: « l'entre deux langues »

Salima évoque une situation identitaire conflictuelle: elle annonce la politique linguistique de l'entreprise: « je suis plus à l'aise en parlant l'arabe *taana* même classique, en français j'utilise une langue *machi tai*, anglais j'aime bien parler *bessah* je n'ai pas la conjugaison *wella* constituer une phrase correcte *ngoulha bessah naghlat* (je suis plus à l'aise en parlant notre langue même l'arabe classique, en français j'utilise une langue qui ne m'appartient pas, l'anglais j'aime bien parler cette langue mais je n'ai pas la conjugaison pour constituer une phrase correcte je fais des erreurs)».

L'arabe « we code » exprime une situation ambiguë entre deux langues: l'arabe pour **Salima**, exprime une affirmation identitaire que ce soit pour l'arabe dialectal ou « même l'arabe classique », une langue qui est hors circuit professionnel. Son attitude reflète une conscience linguistique accrue:

Toutefois, d'autres langues sont utilisées tel que le français « une langue utilisée », mais qui ne lui appartient pas et qui n'a pas d'existence officielle dans le paysage algérien: « le français j'utilise une langue *machi tai* (j'utilise une langue qui ne m'appartient pas) »

Comment -peut on s'approprier une langue qui ne nous appartient pas? Le problème se pose au niveau de la reconnaissance de cette langue où:

« ...l'entre deux-mères ne parvient que rarement à les réunir. D'où toute une série déclinaisons: ou bien l'autre langue ne devient maternelle que par alliance, déclarée toujours (step mother) voir tout juste reconnue comme mauvaise mère, marâtre; ou bien encore la désaffection et la non appropriation touchent l'une et l'autre des deux langues. Les parcours des enfants de l'émigration ou de la colonisation, sont riches de ces trajectoires plus divisées qu'unifiantes (Coste, 1999:17) » (Moore, 2006: 109).

Le statut de langue étrangère attribué au français est en contradiction avec la pratique de la langue; ceci provoque une insécurité identitaire et statutaire qui résulte de:

«... ce que la langue ou la variété qu'on pratique ne correspond pas à celle de la communauté d'appartenance qu'on se donne ou qu'on vise. L'insécurité statutaire naît de la représentation que la langue ou variété que je maîtrise est perçue par moi comme illégitime ou de statut non reconnu (Coste, 2001: 12) » (Moore, 2006: 109).

Par contre, la distance que **Salima** éprouve vis-à-vis de l'anglais reflète l'impossibilité pour notre informatrice d'établir un accord sur le continuum « j'aime bien parler *bessah* j'ai pas la conjugaison *wella* constituer une phrase correcte *ngoulha bessah naghalat* (j'aime bien parler mais je n'ai pas la conjugaison pour constituer une phrase correcte, je le fais mais j'ai peur de faire des erreurs) ».

lingues se différencient entre eux en fonction de la distance qu'ils parcourent sur le continuum des différents modes de communication potentiellement réalisables, et de la dynamique des effets de contacts (inter)culturels pour chacun» (Moore, 2006: 101).

Salima a pu bénéficier dans le cadre des formations assurées par l'entreprise d'une inscription au cours d'anglais, proposée par son supérieur **Salima** fait partie du groupe de niveau « intermédiaire ».

1-1-2 Une insécurité en milieu formel exolingue

L'insécurité peut renvoyer au contexte formel comme nous l'avons pu relever dans les propos de **Yasmine**: « côté professionnel j'ai des problèmes pour animer et présenter quand on est dans un milieu formel on est plus stressée beaucoup plus par rapport au français ».

Le contact avec la hiérarchie pourrait être qualifiée de situation exolingue « (...) Cette conception a été élargie (De Pietro 1988) aux situations impliquant des inégalités, des disparités ou des asymétries, quant aux moyens langagiers, entre les participants, y compris dans le cas où ceux-ci auraient une langue maternelle commune, comme lors d'échanges entre expert et non-expert d'un domaine quelconque (...) » (Cuq, 2003 :98).

L'insécurité exprimée par **Yasmine** affirme la dominance de l'utilisation du français dans l'entreprise, dans des contextes formels bien qu'elle soit souvent sollicitée par son supérieur pour faire des représentations.

En situation de communication exolingue, cette représentation est essentielle pour la construction identitaire, génératrice de savoir-faire, de savoir-être et du savoir-apprendre.

« ...le bilingue est en principe un apprenant expérimenté; il est souvent à l'affût d'innovations linguistiques, curieux de nouveaux mots ou de nouvelles tournures syntaxiques, prêt à modifier ou enrichir des parties de son répertoire verbal » (Py, 2004:140).

veaux mots. L'épisode ci-dessous résume son désir

d'innover

Note de terrain: Dans le bureau de Yasmine

Yasmine consulte Encarta en français

Yasmine: comment on écrit les tournées

Enquêtrice: pourquoi tu utilises Encarta ?

Yasmine: je n'aime pas écrire comme parler, je l'utilise souvent pour ne pas répéter les mêmes mots.

Yasmine est souvent appelée à assurer des présentations dans l'entreprise pour des partenaires étrangers, c'est pourquoi elle exprime une insécurité par rapport à un milieu formel qu'elle tente de surmonter.

1-1-3 Un bi-plurilinguisme professionnel: le français langue de travail

Ourab ira jusqu'à attribuer le statut de langue de travail pas seulement au français, mais en « plus », à l'anglais qui est réservé à la documentation et aux spécifications techniques: « c'est des langues de travail arabe et français plus anglais, c'est la documentation en anglais la plupart de la documentation *nalkaha* en anglais (c'est des langues de travail arabe et français plus anglais, la plupart de la documentation je la trouve en anglais)».

Plusieurs langues sont mobilisées dans sa pratique professionnelle; sa réponse témoigne d'une dynamique plurilingue qui est en place dans l'entreprise.

C'est également le cas de son co-équipier **Mokhtar** qui évoque une pratique bi-plurilingue « plutôt arabe et français » ceci dénote d'une pratique bi-plurilingue professionnelle.

« On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un

grés divers, plusieurs langues, et a, à des degrés divers l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel» (Coste, Moore & Zarate, 1998:11)

1-1-3-1 L'arabe hors circuit professionnel

Certes, une compétence plurilingue mais partielle définit « en première approximation, une compétence plurilingue et pluriculturelle se présente généralement comme déséquilibrée » (Coste, Moore & Zarate, 1998, 14).

Mokhtar n'oublie pas d'évoquer dans son récit les difficultés qu'il a rencontrées au début de son parcours professionnel « ça dépend l'arabe *manahadrouhach*, le journal c'est facile même l'arabe *manmitrizouhch* tamazight facile prononciation.

La langue française pour les rapports c'est un peu difficile, pour communication j'ai des difficultés un ingénieur d'étude pourrait devenir un directeur ou chef de département *andna wahed* il ne maîtrise pas le technique mais il s'exprime bien il travaille avec les américains.

Ma soutenance j'avais des difficultés les gens critiquaient je ne pouvais pas me défendre même pour les étrangers *bilangage* les étrangers sont faibles (l'arabe on ne le parle pas ça dépend le journal c'est facile. Même l'arabe on ne le maîtrise pas le tamazight est facile. La langue française pour les rapports c'est un peu difficile pour la communication j'ai des difficultés. Un ingénieur peut devenir un directeur ou chef de département.

On a quelqu'un qui ne maîtrise pas le technique mais il s'exprime bien il travaille avec les américains.

Au cours de ma soutenance j'avais des difficultés les gens critiquaient je ne pouvais pas me défendre. Les étrangers sont faibles dans le *bilangage*)».

Mokhtar décline son répertoire plurilingue, où l'arabe n'est pas utilisé faute de maîtrise un argument qui met à nu la place réservée à l'arabe classique en milieu professionnel.

Il n'omet pas de parler du tamazight son parler vernaculaire: les deux langues se situent au même niveau.

deux langues quoiqu'il qualifie le tamazight « de langue facile » une langue qu'il utilise seulement le week-end avec ses parents. Son attachement signifie une forte charge symbolique.

« Dans la perspective didactique qui nous intéresse ici, la notion de langue maternelle peut recouvrir principalement deux entités: si la langue première acquise dans la petite enfance, se voit indéniablement investie d'une charge importante sur le plan langagier, mais aussi d'un point de vue à la fois symbolique, affectif, social et culturel, la langue qui a servi de support à la construction des « apprentissages fondamentaux », ou langue de référence (Dabène, 1994), constitue elle aussi une source capitale dans la mesure où c'est dans et à travers elle que s'est accumulé le « bagage métalinguistique » (Dabène, 1994: 21).

Bénéficiant depuis peu de temps de statut de langue officielle, le tamazight a encore du mal à s'imposer dans la vie quotidienne des algériens; elle reste confinée à un espace bien délimité « la Kabylie » ou à la cellule familiale.

Les compétences partielles évoquées par **Mokhtar** concernent l'usage du français en milieu professionnel « la langue française pour les rapports c'est un peu difficile, pour la communication j'ai des difficultés » des difficultés par rapport à l'écrit, mais aussi par rapport à sa compétence communicative ce qui n'a pas rendu facile la tâche le jour de sa soutenance « ma soutenance j'avais des difficultés les gens critiquaient je ne pouvais pas me défendre ».

Coste (2002) rappelle à cet effet les déplacements majeurs qu'il convient d'opérer lorsque l'on associe compétence de communication et compétence plurilingue. Cette dernière est d'abord une compétence globale et non segmentée. A ce titre, elle se dessine comme une macro compétence⁽¹⁾ qui permet au sujet parlant de poser la complémentarité de ses ressources langagières en termes de passages interlinguistiques.

¹ « Elle (cette macro compétence) permet aussi justement d'emprunter du matériel linguistique à l'une des deux langues pour le réutiliser dans l'autre, faisant ainsi de l'interférence un cas particulier de marque transcodique (Porquier & Py, 2004: 26) » (Moore, 2006: 160).

gines dans son réseau de socialisation⁽²⁾ (familial et amical), qui n'a pas favorisé l'ouverture face à l'altérité et la circulation interlinguistique.

L'école non plus n'a pas contribué à réduire l'écart. Une proximité qui aurait pu contribuer à la constitution d'un capital linguistique (Bourdieu, 1977) que **Mokhtar** juge plus importante que sa maîtrise technique.

« Le plurilingue se construit ainsi une compétence dans le transit des biens économiques et culturels et le passage des frontières culturelles. C'est à travers ce capital d'expérience à chaque fois réévalué et redistribué que la relation à l'altérité se trouve progressivement pensée comme un savoir-faire spécifique qui présente un intérêt social et peut se convertir en valeur » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 30).

L'exemple du cadre technique qui dispose d'un capital plurilingue confirmé et qui exerce avec des étrangers en dépit de ses limites dans le domaine technique. Le capital bi-/plurilingue est nécessaire dans la promotion professionnelle, en tant que cadre moyen il serait amené à devenir chef de département ou même directeur du complexe.

Même s'il s'estime limité face aux étrangers, **Mokhtar** dispose d'un « bilangage » que les étrangers ne possèdent pas « même pour les étrangers le bilangage, les étrangers sont faibles ».

1-1-3-2 Le français langue véhiculaire et dynamique plurilingue

La prégnance de la langue française dans l'entreprise est aussi citée par **Ali** qui évoque une grande proximité « le français c'est notre quotidien, la langue française il y a aucun problème on l'utilise plus que l'arabe, anglais ça dépend à part la formation on est en formation, on utilise un peu d'anglais et on apprend la langue pour maîtriser il faut pratiquer pour s'exprimer il faut avoir un vocabulaire minimum de 1000 mots »

Le français est son quotidien, plus que la langue arabe alors que l'anglais réfère plutôt à des facteurs situationnels.

² Voir la biographie langagière de **Mokhtar** (partie 2 : Biographie langagière et interculturelle).

ment l'usage de la langue anglaise actuellement, il est en situation d'apprentissage en formation au niveau de l'entreprise; il est au niveau élémentaire.

Il vise un seuil communicatif et un vocabulaire au moins de 1000 mots.

« Une évolution des représentations vis-à-vis des langues et de leur apprentissage et devraient traduire, dans le même temps, une amélioration des capacités métalinguistiques, de manière à favoriser l'ensemble des apprentissages langagiers » (Castellotti, 2001: 14).

Ali stimule la dynamique plurilingue dans son réseau professionnel avec **Yasmine**, il compte aussi s'inscrire dans une école privée pour apprendre l'anglais.

Karim évoque sa pratique bi-plurilingue « on a la chance de parler trois langues c'est un avantage pour nous » **Karim** met en avant un capital (Coste, Moore & Zarate, 1998: 12) qui lui procure un savoir-être:

« ' le pluri, entendu comme plus de deux, a tôt fait d'évoquer, dans bien des analyses, une complexité ingérable et incontrôlable et, du coup, de susciter le recours à une instance unificatrice ou dominante, choisie à l'intérieur ou en dehors de cette pluralité attestée » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 11)

Les trois langues forment un seul et unique répertoire dans le discours de **Karim**⁽³⁾.

La pratique bi-plurilingue est évoquée par **Nadia** où l'usage des trois langues est lié à un savoir-être « arabe français anglais à l'aise ».

- La pratique plurilingue à la Sonatrach:

Est citée par **Fatiha** qui évoque une pratique bi-plurilingue dans l'entreprise « surtout l'arabe français arabe eddardja avec mes responsables *bach yafahmouni* le français

³ Nous pourrions lui attribuer le statut d'expert (Moore, 2006).

français arabe eddardja avec mes responsables pour qu'ils me comprennent, le français c'est la paperasse)».

Elle attribue aux deux langues deux fonctions différentes: l'arabe dialectal est utilisé avec la hiérarchie seulement à l'oral; il a une visée communicative. Alors que le français reste limité à l'écrit. (Coste, Moore & Zarate, 1998: 11).

La pratique professionnelle révèle des variantes de contact entre deux voir plusieurs langues. **Fatiha** ne développe pas systématiquement les mêmes compétences dans les deux langues; ces dernières sont par conséquent ajustées fonctionnellement aux situations et aux besoins de communication auxquels elle fait face dans sa pratique professionnelle.

1-1-3-3 Le français et l'anglais: langues de travail

D'autres informateurs se situent entre l'anglais et le français **Tahar** « *el françia wel anglizia* c'est des langues de travail *we lougha el arabia* une langue (le français et l'anglais c'est des langues de travail et la langue arabe une langue)»

Il attribue à l'entité « français-anglais » le statut de langue de travail, ça relève de sa fonction d'ailleurs dans son quotidien de passeur de frontière, il est amené à traduire des messages de l'anglais au français, quant à l'arabe il se limite à lui accorder le statut de langue il n'occupe aucune fonctionnalité « l'arabe une langue».

Ce choix fait sens de par les fonctions qui leur sont assignées dans la pratique langagière professionnelle.

1-1-3-4 Un mixage naturel

D'autres informateurs vont même qualifier leurs pratiques professionnelles de mixing et de switchnig, **Djamila** « le français des fois on a pas le terme en arabe, c'est le code switching et mixing, ça vient naturellement. Le kabyle à la maison c'est plus pour s'exprimer et qu'on se fasse comprendre, le kabyle avec la maman qui ne parle pas français ».

Ses langues s'organisent autour de compétences différenciées le long d'un continuum, passer d'une langue à une autre mélanger/alterner est qualifié d'activité « naturelle »,

caractérise nombre de locuteurs plurilingues et qui témoigne d'une conscience linguistique c'est dire que:

«(...) la construction d'une compétence plurilingue et pluriculturelle favorise l'émergence d'une conscience linguistique, d'une forme d'awareness, voire de stratégies métacognitives qui permettent à l'acteur social de prendre connaissance et de garder contrôle de ses modes « spontanées » de gestion des tâches et notamment de leur dimension langagière » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 13).

C'est une alternance de complémentarité où l'arabe et le français sont en contact « le français on a pas le terme en arabe », elle recourt au français parce qu'elle ne trouve pas le terme en arabe, ce qui lui permet de:

« compenser ses lacunes dans une langue en recourant à l'autre » (Cambra, 2003: 135)

Cette macrocompétence qui se dessine, permet à **Djamila** de poser la complémentarité de ses ressources langagières et d'assurer la continuité et la circulation interlinguistique. Le français se voit attribuer la fonction de langue source qui permet de gérer le déséquilibre, une caractéristique de la compétence plurilingue (Coste, Moore & Zarate, 1998: 12)

Djamila évoque le kabyle, une langue utilisée avec la maman: « le kabyle à la maison c'est plus pour s'exprimer le kabyle avec la maman qui ne parle pas français », locutrice berbérophone pour qui le kabyle qui semble confiné au contexte familial et occupe une fonction communicative « pour s'exprimer ».

On pourrait lui attribuer la fonction de langue maternelle «le kabyle avec la maman qui ne parle pas français » **Djamila** exprime le rapport symbolique dans ses interactions familiales (Castellotti, 2001:11).

Sa compétence plurilingue repose sur sa capacité à établir des liens plus ou moins ténus entre les langues en contact.

D'autres informateurs font part de la dominante du français dans la pratique professionnelle:

Dadi « *raki tchouffi koul chi* en français les procédures etc pas la communication orale, il s'agit de l'écrit (regarde tout est en français les procédures etc, il s'agit pas de la communication orale, il s'agit de l'écrit) ».

Le déséquilibre est fonctionnel, le français langue support, domine l'ensemble de l'activité professionnelle « tout est en français »; l'arabe est utilisé seulement pour la communication orale, qu'il ne désigne pas « pas la communication orale » ceci témoigne d'une pratique professionnelle hétérogène et fonctionnelle.

Rabeh évoque le tout français dans le complexe « au complexe c'est français ». Pour d'autres, le français domine aussi la pratique quotidienne professionnelle c'est le cas de **Aziz** « français quotidiennement dans le travail, arabe classique *naktab biha* fi la thèse arabe classique (français quotidiennement dans le travail, j'écris ma thèse en arabe classique)».

Aziz décline sur le continuum: dans l'exercice professionnel, le français « le français quotidiennement dans le travail »; l'arabe classique seulement pour sa thèse « *naktab biha* fi la thèse », **Aziz** met en avant des variétés linguistiques hétérogènes et distinctes. Apparemment, dans l'entreprise, les informateurs se construisent /co-construisent des répertoires plurilingues. Un contact légitimé par la pratique professionnelle empreinte de variation de contact relevant de parlars bilingues « arabe-français » « français anglais ». L'effacement de la distance systémique essentiellement pour (**Rabeh Ourab Mokhtar Fatiha Tahar**) entre les langues et leurs statuts, verbalise l'ajustement linguistique réciproque que les acteurs sociaux opèrent dans l'entreprise.

L'ajustement n'est pas seulement linguistique, il renvoie dans les premières réponses à une dimension identitaire ambiguë. Comment -peut -on utiliser une langue qui n'a pas de statut, une langue qui nous appartient et qui est bien ancrée dans les pratiques déclarées de nos informateurs?

L'échange informel

Qu'en est-il réellement de la pratique effective sur le terrain? Dans cette partie, nous allons répondre aux questionnements majeurs : qui parle? Avec qui? Dans quelle(s) langue(s)?

Seront traitées les interactions de nos informateurs avec: leurs collègues, la hiérarchie ainsi que les partenaires étrangers, sur le plan formel et informel.

Pour parvenir à une perspective d'analyse qui permet d'accéder à la fois à la description des contacts de langues, mais également à l'explication de ces derniers, tout en intégrant les difficultés voire les contradictions des acteurs, une vision émique des contacts interlinguistiques est privilégiée:

« Saisir la réalité de l'intérieur permet de comprendre le sens donné aux faits par les individus eux-mêmes (...) l'approche émique peut ainsi être définie comme une tentative pour envisager les phénomènes humains, en rendant compte de leurs significations pour les individus qui les vivent » (Matthey, 2003:51).

Différents types d'interactions sont évoqués par nos informateurs.

1-2-1 L'échange informel

Le premier axe renvoie aux interactions de type informel, une pratique qui est dominée par le contact de langues en situation professionnelle: Dominée par l'utilisation de l'arabe dialectal et du français,

«les situations les moins formelles offrent parfois la possibilité de recourir, pour les plurilingues entre eux, à l'ensemble des composantes linguistiques de leurs répertoires communs. Ils peuvent choisir:

- de recourir à l'une ou l'autre des langues à leur disposition;*
- de les alterner;*
- de les convoquer simultanément dans la production d'énoncés mixtes bilingues ou plurilingues parfaitement régularisés, à la fois en terme de la grammaire de production qui permet leur émergence, et de leur validité sociale dans le groupe ».* (Moore, 2006: 102).

Chez certains de nos informateurs, c'est l'arabe oral/dialectal qui domine les échanges à caractère informel. La majorité affirme s'échanger en arabe, en arabe « normal ».

C'est tout à fait normal et légitime de parler l'arabe, cette langue est investie d'une fonction communicative et sociale:

Salima E1 « l'arabe oral... »

Ourab E2 « c'est arabe normal »

Mokhtar E3 « avec les collègues ... l'oral on parle en arabe »

Dadi E14 « collègue oral arabe »

Bali E6 « normal *yafham ou yafahmouni* (les collègues je les comprends ils me comprennent c'est normal)»

Les interactions informelles sont dominées par l'usage de l'arabe, une pratique normale qui renvoie à une affirmation identitaire puisqu'elle est vécue comme une situation normale.

1-2-1-2 Une pratique bilingue

Elle pourrait renvoyer à une pratique bilingue qualifiée de mélange, de cocktail et de répartition égale entre deux langues « 50/50 »:

Ali E4 « avec les collègues, arabe-français »

Karim E5 « avec les collègues ça dépend un dialecte, c'est le 50/50, c'est un cocktail... »

Yasmine E7 « un mélange avec collègues plus arabe dialectal »

Rabeh E9 « collègue oral arabe dialectal et français »

Ou comme déclare **Mahmoud**, il « combine » les deux langues l'essentiel c'est de communiquer le parler bilingue assurant une efficacité communicative.

Mahmoud « collègue contact oral c'est français, combiner français arabe, l'oral c'est arabe français, l'essentiel c'est de communiquer », « combiner » est une caractéristique de la pratique bilingue:

« les travaux sur les parlars bilingues ordinaires montrent que les systèmes linguistiques qui composent les répertoires plurilingues portent les traces du contact entre différentes langues » (Moore, 2006: 94).

Pour **Nadira** « avec les collègues, l'oral c'est arabe et français quand il s'agit du travail c'est français » la pratique bilingue relève de l'informel alors que le français est réservé aux situations les plus formelles.

Tahar évoque une pratique partagée entre le parler bilingue et l'arabe dialectal « *bini ou bin esshabi fi* la société *wel moudjtamaa el arabia yasstamal khalit* (entre moi, mes camarades et la société j'utilise l'arabe, le mélange)» Le parler bilingue ou le mélange qu'il désigne est la langue de la société.

Dans les propos de **Yasmine** l'échange est aussi dominé par la pratique bilingue et l'arabe dialectal « un mélange avec les collègues plus arabe dialectal ».

Tout dépend de la nature des relations qu'on entretient avec l'entourage professionnel, selon **Aziz** « avec les collègues en français par exemple avec les amis on utilise l'arabe dialectal, dans le cadre du travail on utilise le français»

Le français exprime une distance il est réservé au cadre professionnel, ce n'est pas le cas de l'arabe dialectal exprimant une proximité relationnelle « avec des amis ».

La capacité des individus à produire des énoncés en fonction de la situation de communication et tous les paramètres qui entrent en jeu dans les propos de nos informateurs (cadre, interlocuteurs) relève de la compétence plurilingue.

1-2-1-3 La langue et le réseau social: des frontières se dressent

Une autre configuration se dessine où la pratique des deux langues renvoie à deux réseaux sociaux différents:

- L'arabe « we code »: L'arabe dialectal utilisé avec les amis.
- Le français « they code »: le français est utilisé avec les collègues dans un cadre professionnel.

Pour **Nabiha**, le contact avec les collègues est déterminé par le sexe des interlocuteurs:

« le passage d'une langue à l'autre dépend, en premier lieu, des composantes de toute communication: (...)

- les personnes présentes » (Cambra, 2003: 134).

les collègues hommes et femmes en assignant à chaque langue une fonction différente «collègue ça dépend avec les hommes *matahadrich yahassbouk ajba rouhek* on parle en arabe, à part **Samir** avec les femmes en français c'est la plupart (collègue ça dépend avec les hommes il ne faut pas parler en français sinon ils vont penser que tu es hautaine, on parle en arabe, à part avec **Samir** et les femmes c'est en français)».

L'arabe « we code » est réservé aux hommes, pour éviter d'être stigmatisé c'est un stéréotype prégnant dans la société algérienne.

Le français « we code » seulement avec **Samir** de même qu'avec les autres collègues « femmes ».

« L'étude des réseaux favorise une observation des représentations métalinguistiques et des pratiques de langues à l'intérieur de groupes hétéro-constitués (...), et/ou auto-constitués » (Moore, 2006: 59).

Les réseaux ont des résonances importantes sur la construction, la circulation et la validation de certaines représentations, notamment métalinguistiques.

« les répertoires sont ainsi très largement composites et s'adaptent, de manière naturelle, aux différents interlocuteurs, aux situations dans lesquelles s'inscrivent les échanges, et aux affichages identitaires que l'on souhaite mettre en avant à certains moments » (Moore 2006: 93).

Parler arabe avec les hommes permet à **Nabiha** de ne pas être discriminé.

Le stéréotype constitue une forme de verbalisation d'attitudes par l'accord des membres de l'endo-groupe autour de certains traits saillants, adoptés comme valides et discriminants

« Parler français avec les hommes serait discriminant ». Mais pas tous; avec **Samir**, on parle français.

Ce stéréotype affiche ainsi des perceptions identitaires (les auto-stéréotypes) et la cohésion des groupes, par la comparaison avec les traits attribués à d'autres groupes (les hétéro-stéréotypes). (Moore, 2001: 14).

seulement avec **Samir** lui qui « parle bien la France » ne témoigne pas seulement d'une autocatégorisation sociale, il renvoie à un savoir-faire illustrée par l'exemple ci-dessous:

Note de terrain: Dans son bureau et dans le restaurant

Samir: je vous présente Naziha, attention elle parle bien la France

Ou en parlant de **Nadira** ou de **Nabiha**

Samir: elles sont bien, elles aussi elles parlent bien la France

La France pour **Samir** renvoie à une appartenance groupale d'interlocuteurs qui non seulement partagent une langue le français mais aussi une expérience avec l'altérité. On se souvient du ton moqueur qu'il a tenu vis-à-vis de son chef de service, venu parler au téléphone avec une étrangère.

Note de terrain: le chef qui parlait dans le bureau de Samir avec une étrangère

Samir: regarde Naziha regarde comment il parle la France!

En parlant de l'étrangère (une française)

Samir: tu sais elle était étonnée par ma courtoisie ma politesse et alors elle nous prend pour qui ? Elle m'a même remercié

Parler la France ne renvoie pas seulement à la pratique de langue mais à un savoir-faire un savoir-être selon ses termes (Coste, Moore & Zarate, 1998: 27).

- Le français par respect

C'est ainsi que **Fatiha** motive son choix « collègue oral *kima yahdar maaya nahdar maah*, les gens que je respecte *nahdar maahoum* en français (collègue oral je lui parle comme il me parle, les gens que je respecte je leur parle en français» (Moore, 2006:100).

onstaté des différends entre **Fatiha** « cadre moyen »

et son collègue qui n'a que le statut de maîtrise. C'est **Fatiha** qui est responsable de la section dans le service enquêté.

Une situation que son collègue vit comme une injustice lui qui a une expérience de 25 ans, alors qu'il ne peut pas évoluer dans sa carrière professionnelle parce qu'il n'a pas fait des études universitaires comme sa collègue. En témoigne cette note de terrain:

Note de terrain: Janvier 2007

Le collègue: Je passe mon temps à **mettre de l'ordre, à classer et à corriger**⁽⁴⁾; ça me fait mal au cœur de voir des personnes occupant des postes de responsabilités alors qu'ils ne savent même pas rédiger surtout ces derniers temps.

Tu sais j'ai un frère qui vit au Canada, chez eux on valorise les compétences, le diplôme n'a aucune valeur le plus important c'est ce qu'on peut faire.

Le collègue a fait des études bilingues et il a même enseigné dans une école, il accomplit un travail remarquable dans le service.

La pratique bilingue est stigmatisée dans les propos de **Djamila**: « se rabaisser au niveau de la personne » alors que, le français est utilisé dans des situations plus formelles « we code » on l'utilise « avec des gens qu'on ne connaît pas ».

Pour **Djamila** « avec les collègues plus normalement y en a qui utilisent l'arabe et le français, il faut toujours se rabaisser au niveau de la personne on essaie d'utiliser la langue formelle avec des gens qu'on connaît pas c'est-à-dire le français».

Pour **Samir**, la pratique bilingue relève d'un manque de professionnalisme « par manque de professionnalisme, on téléphone on nous appelle, parler français arabe ».

Samir établit des frontières non pas entre les langues mais entre les groupes; il n'admet pas la pratique de l'alternance dans le bureau, il reprochait souvent à la nouvelle recrue de déformer la langue, en témoigne cette note de terrain:

⁴ Nous l'avions constaté lors de notre passage dans le service.

Samir et Nadjet

Nadjet avait lancé un mot français « arabisé » « un voleur *gadbouh filagrandili* (un voleur arrêté en flagrant délit) »

Samir: c'est quoi ça c'est de la pauvreté du langage Monsieur l'artiste, tu devrais la corriger Naziha!

Tu représentes le bon sens, ne fais pas comme elle.

Samir ne tenait pas le même langage dans le restaurant où le contact des deux langues domine les échanges, il recourt même à l'emploi majoritaire de l'arabe dialectal.

Le parler bilingue désigné comme une langue vulgaire: **Samir** ne le tolérait même pas pour sa fille âgée de trois ans

Note de terrain: Dans son bureau

Samir: ma fille apprend à parler comme sa nourrice une langue vulgaire, bon moi je ne suis pas la maman!

Le français domine pour **Samir** les échanges à caractère formel entre collègues.

Nadjet la nouvelle recrue adopte une attitude moins extrémiste « *mintkoun khadma* c'est français *kinahadrour binatna* en arabe (quand il y a du travail c'est le français, quand on se parle entre nous c'est en arabe) », **Nadjet** est depuis deux mois à la Sonatrach; elle a déjà intégré l'emploi du français même dans le cadre des échanges informels.

Son inscription dans le réseau de **Samir** (hétéro-constitué et auto-constitué) installe un nouveau comportement face à l'utilisation de l'arabe dialectal (Moore, 2006: 60).

Le français « they code » dans les situations formelles, et l'arabe « we code » dans un cadre informel.

1-2-1-4 La pratique de l'écrit

L'écrit reste dominé par Le français:

Salima « l'écrit c'est français »

Mokhtar « la messagerie c'est purement français »

Ali « écrit français »

Karim « quand c'est officiel ou message en français même réunion en français »

Tahar « *fi* computer *ila di* français *françaoiia* (sur le computer c'est en français)»

Rabeh « l'écrit c'est 100% français »

Samir « Collègue messagerie support français travail officiel »

Nadjet « *Mintkoun khadma* c'est français *kinabghi ndir* des cahiers de charges c'est français (quand il y a du travail c'est en français quand on veut faire des cahiers de charges c'est en français)»

Nabiha « écrit messagerie français »

Dadi « on est obligé en français »

Djamila « quand il s'agit de l'écrit c'est français »

Aziz « dans le cadre du travail on utilise le français »

Rabie « écrit c'est plus français les rapports sont en français »

Faute de windows en arabe « on a pas le windows en arabe », la seule langue support demeure le français pour **Fatiha** « le contact écrit en français *maandnach windows* en arabe (on a pas le windows en arabe)». C'est même une obligation « on est obligé en français » vu l'inexistence de windows arabe selon **Fatiha**.

Mokhtar «purement français »

Le français est le seul support, il demeure la seule langue véhiculaire dans le cadre de l'échange écrit entre collègue.

Le contact entre collègue reste dominé par une pratique bilingue où l'arabe et le français s'entremêlent.

La pratique bilingue peut chez certains informateurs tracer des frontières entre les groupes en milieu professionnel pour favoriser l'apprentissage d'autres langues.

1-3 Les langues dans un cadre plus formel

Des situations moins formelles aux situations les plus formelles. Qu'en est-il des situations de l'emploi des langues? Dans les instructions de gestion de l'entreprise- l'arabe classique- est désigné comme la seule langue de travail à la Sonatrach.

à caractère juridique qui déterminent l'emploi des langues dans le domaine public et leur place dans l'enseignement, les politiques linguistiques et économiques (Grin, 2002) et les efforts de standardisation qui entourent les usages assurent le statut formel des langues et leur prestige (c'est le cas, par exemple, pour les langues nationales » (Moore, 2006: 29).

Est-ce vraiment les dispositions juridiques qui gèrent l'emploi des langues en l'occurrence l'usage de l'arabe classique pour Sonatrach? C'est ce que nous allons tenter de décrire la réalité telle qu'elle est vécue et construite dans les pratiques quotidiennes.

1-3-1 Les relations asymétriques: pratiques hétérogènes

On pourrait désigner les relations qu'entretiennent nos informateurs avec leurs supérieurs de situation asymétrique dans la mesure où les interlocuteurs ne se situent pas sur la même échelle.

Tout dépend des relations, nous disait **Salima** «l'arabe avec le chef avec le directeur, c'est français officiel ».

L'arabe pour son chef, avec qui elle est en contact permanent, ce n'est pas le cas du directeur du complexe avec qui on utilise seulement le français.

Note de terrain: Dans le bureau de **Salima**:

Elle nous demande de lire un document envoyé par son chef (**Salima** le corrige).

Enquêtrice: tu consultes quelqu'un pour la correction?

Salima: pas le chef de service *it's english men* je vais voir **B**⁽⁵⁾

Apparemment, le contact oral est déterminé par les relations qu'on entretient avec son chef, illustré dans l'exemple ci-dessus:

⁵ Il a été promu à un autre poste dans la direction AVAL au cours de notre enquête.

... où **Salima** change de mode de communication selon le degré de formalité avec ses interlocuteurs hiérarchiques. Avec les deux responsables, **Salima** adopte un comportement linguistique différent, avec son chef elle se limite à la pratique bilingue. En effet, **Salima** entretient une bonne relation avec son chef: elle l'aide parfois à rédiger et à corriger des rapports en témoigne l'exemple ci-dessus.

Une fonctionnalité qui varie avec le directeur du complexe, c'est aussi une situation asymétrique qui exige un degré de formalité plus élevée avec le supérieur : on utilise le français; cette langue occupe une fonction officielle.

1-3-2 La pratique bilingue

La pratique bilingue domine le contact avec la hiérarchie pour **Ourab**: «avec la hiérarchie *taak* français anglais on l'utilise *kitkoun maa* la hiérarchie direct (avec notre hiérarchie on utilise le français- anglais, on l'utilise lorsqu'on est avec notre hiérarchie directe)» avec sa hiérarchie son chef de service ou le chef de département pour notre jeune recrue il utilise le français-anglais.

Le français devient une langue source; il n'évoque pas le parler bilingue arabe-français, mais une pratique de contact où le français et l'anglais sont sollicités.

L'anglais est utilisé seulement pour les spécifications techniques, le français domine la communication dans l'entreprise.

Ourab a évoqué dans sa biographie langagière, les difficultés qu'il éprouvait en français, qu'il qualifiait de langue scolaire, il ne sollicite pas la langue arabe, sa langue maternelle la langue qu'il maîtrise.

Se dessine dans cet exemple une compétence plurilingue différenciée à géométrie variable au sein de laquelle les rôles de pivot, d'appui et de référence ne sont pas le seul lot de la seule langue « maternelle » ou première (Coste, 2001: 196), **Ourab** se place sur l'axe unilingue-bilingue :

« Cet axe rend compte de la disponibilité d'une deuxième langue dans le répertoire verbal des interlocuteurs » (Matthey, 1997: 154).

pivot est le français que nous qualifions de cadre didactique:

« qui associe trois dimensions encourage une posture particulière pour l'enseignement apprentissage des compétences diversifiées, et des rituels privilégiés d'interaction » (Castellotti & Moore, 2005: 129).

Ce qui nous importe, c'est le cheminement qui fait qu'une langue peu connue pour **Ourab** devient une L1 qui intervient avec une autre langue typologiquement proche:

« En début d'apprentissage, les apprenants sont plus sensibles aux similitudes, et la perception se creuse lorsque l'apprenant est confronté aux différences entre les deux langues » (Bono, 2008: 161).

Une dynamique et une construction interlinguistique qui renvoie à un cadre didactique favorisant l'apprentissage par la pratique bilingue:

« (...)1) plus les apprenants ont été mis en contact avec des langues diverses, connues ou inconnues, plus on leur a donné la possibilité de réactiver leurs connaissances sur les langues, susceptibles d'ouvrir des voies de progrès d'apprentissage. (...)»

Sont (les cadres-apprenants) également envoyés au DRH⁽⁶⁾ pour suivre une formation de français et pour favoriser le passage sur le continuum. Principalement, ceux qui éprouvaient des difficultés à parcourir le continuum (Grosjean, 1993: 19 et 37), que les responsables taxaient d'arabisants, en témoigne l'exemple ci-dessous:

Note de terrain: Le chef de service de **Ourab**

Rahoum yjouna maarbine, narsslouhoum au DRH ***ghbina kbira*** (ils nous arrivent arabisés, on les envoie au DRH, c'est une corvée).

⁶ La Direction des Ressources Humaines.

e: L'axe unilingue-exolingue

Avec le directeur se dessine une autre configuration pour **Ourab** « On a fait une réunion avec le directeur du complexe c'était rien en français *houwa min yahdar maak* en français *matahadrich maah belarbia* (on a fait une réunion avec le directeur du complexe, c'était rien qu'en français, quand il te parle en français tu ne lui parles pas en arabe)». Il parle en français parce que le directeur lui parle seulement en français, s'il parlait arabe il répondrait en arabe une communication se situant sur un axe unilingue-exolingue, qui prend en compte le degré de formalité:

« les situations unilingues exolingues sont caractérisées par la prise en compte, par les interlocuteurs eux-mêmes, des divergences codiques et par la mise en œuvre de diverses stratégies pour les réduire, en restant cependant à l'intérieur d'une seule langue » (Matthey, 1997: 154).

Une situation où la jeune recrue est sollicitée par le chef à s'exprimer en français L1, et où il est appelé à s'inscrire dans un contrat didactique (Py, 2004: 41) tel que décrit par Py:

« De nombreuses situations exolingues présentent en effet des traces discursifs d'une activité d'apprentissage, en particulier sous l'aspect de sollicitation, de transmission et de construction de connaissances linguistiques au sein même de l'interaction (Matthey 1996a). De Pietro, Matthey & Py (1989) proposent la notion de séquences potentiellement acquisitionnelles (SPA) pour décrire ces séquences (qui) articulent deux mouvements complémentaires: un mouvement d'autostructuration, par lequel l'apprenant enchaîne de son propre chef deux ou plusieurs énoncés, chacun constituant une étape dans la formulation d'un message, et un mouvement d'hétérostructuration, par lequel le natif intervient dans le déroulement du premier mouvement de manière à le prolonger ou à le réorienter vers une norme linguistique qu'il considère comme acceptable » (De Pietro & Matthey, 1997: 158).

rab de dynamiser son potentiel langagier, l'aidant à parcourir le continuum à structurer son interlangue.

Nous considérons cette situation comme une étape importante dans la construction interlinguistique en milieu professionnel.

1-3-4-Le français: une langue officielle

L'officialité de la langue française est affirmée dans les propos de **Mokhtar**; il occupe le même réseau professionnel/le restaurant que **Ourab**.

Le français domine les échanges avec la hiérarchie: il le présente comme le seul support écrit officiel « l'écrit en français ».

L'oral reste dominé par le français avec toutefois un peu d'arabe « On **essaie**⁽⁷⁾ de parler français **fiha chwiya arbia** (on essaie de parler français avec un peu d'arabe)», dans cet exemple notre informateur évoque la notion d'effort pour parler français dans l'entreprise avec seulement « un peu d'arabe »,

« Les processus d'acquisition sont envisagés dans une optique largement constructiviste, où l'apprenant est considéré comme un agent actif du développement de ses compétences linguistiques (dans sa ou ses premières langues comme dans les suivantes). Cet axe rend compte de la tension acquisitionnelle des situations bilingues et monolingues exolingues » (Matthey, 1997:158)

Mokhtar utilise en plus du français « un peu » d'arabe «français **fiha chwiya arbia** (français avec un peu d'arabe)» en vue de la stabilisation de son interlangue:

« L'apprenant est bilingue en devenir. Il manifeste des efforts visant non seulement à s'approprier de nouvelles connaissances (par exemple) des mots, à les structurer sous la forme d'une interlangue, à les rendre intelligibles et acceptables aux yeux de ses interlocuteurs natifs (représentés souvent par le professeur, à la fois destinataire et évaluateur), mais aussi à assurer l'efficacité communicative de ses énoncés » (Py, 2004: 140).

⁷ Le verbe essayer met en avant la notion d'effort.

et cet ensemble de systèmes intermédiaires idiosyncrasiques (typiques, donc, de chaque apprenant), qui représente autant d'étapes du développement des compétences linguistiques et que les apprenants construisent, au début, en prenant fortement appui sur leurs connaissances de la langue source, pour s'en détacher progressivement et se rapprocher de la langue cible au fur et à mesure qu'il avancent dans l'apprentissage (Corder, 1967 et 1973).

Mokhtar n'écarte pas dans son passage le recours à la langue arabe, une position intermédiaire (Py, 2004: 132) visant l'intégration de la L2 et la réduction de la variation.

Note de terrain: Dans une salle de réunion d'un service technique (Le 12-11-06)

Nous avons assisté à une réunion avec le chef de service; les deux cadres **Ourab** et **Mokhtar** étaient présents ainsi que d'autres cadres de la Sonatrach en présence d'étrangers dont un anglais et un français.

Au début de la réunion, le chef de service présente l'ensemble de l'assistance, ensuite c'est autour du français (l'intermédiaire) qui se charge de la discussion avec les cadres de l'entreprise.

L'anglais ne dit pas un mot, également **Ourab** et **Mokhtar** ils se contentent d'écouter leur chef qui leur parle en arabe dialectal.

Bien que le chef de service maîtrise l'anglais, il négocie directement avec le français; jusqu'au moment où l'anglais s'échange avec lui quelques mots en anglais, alors le français se met à parler en anglais:

Le chef de service: Vous croyez que je suis anglais, vous ne voyez pas qu'on est une majorité francophone!

Le français: non c'est juste pour qu'il (allusion à l'anglais) comprenne.

Le français se met à parler en français.

Une francophonie revendiquée où l'intégration du français ne se limite pas seulement aux interactions avec la hiérarchie, et qui se matérialise en présence d'étrangers.

Le français, L1, langue source, dans un contexte international, en présence d'étrangers (en témoigne la note de terrain). De plus, Le chef de service interdit au français de recourir à une autre langue en l'occurrence l'anglais, une langue qu'il maîtrise (en présence de **Ourab** et de **Mokhtar**).

frontière témoigne d'une reconnaissance d'une compétence plurilingue et pluriculturelle qui passe par l'utilisation du français (Coste, Moore & Zarate, 1998: 30):

« le plurilingue se construit ainsi une compétence dans le transit des biens économiques et culturels et de passage des frontières culturelles. C'est à travers ce capital d'expérience à chaque fois réévalué et redistribué que la relation à l'altérité se trouve progressivement pensée comme un savoir-faire spécifique qui présente un intérêt social et peut se convertir en valeur ».

Nos deux informateurs⁽⁸⁾ transgressent leurs frontières en utilisant le français.

1-3-5 Le contact formel: des séquences potentiellement acquisitionnelles (SPA)

Le français est une obligation, pour **Aziz** utiliser le français est une obligation, il l'utilise avec son chef de service ou le directeur.

Aziz qui aurait aimé rédiger sa thèse en français mais faute de maîtrise selon ses termes, il le fait en arabe.

Note de terrain:

Aziz est l'ami de **Rabeh** il occupe le même réseau professionnel/ restaurant.

Il travaille avec **Nadia** qui parle bien la France

Aziz se situe sur un axe unilingue-exolingue où il est sollicité à s'exprimer en français selon ses propos « parce que **eux s'adressent en français surtout dans la conversation** ⁽⁹⁾ » une situation qu'on qualifie de SPA (Matthey, 1997: 154):

« des séquences susceptibles d'inscrire un apprenant dans un progrès d'acquisition (séquences potentiellement acquisitionnelles), avec un travail sur la langue en cinq mouvements:

1- sollicitation (...) » (Moore, 2006: 165)

⁸ Les deux informateurs **Mokhtar** et **Ourab**, maintenaient une distance avec le français . C'est visible dans leurs biographies langagières.

⁹ Le passage en gras résume la sollicitation.

problème à notre informateur suivant aussi des cours de français au DRH.

Quand à **Rabeh**, son ami -le jeune chef de service- il s'expose à une tension acquisitionnelle maximale, en parlant « 100% » français avec le directeur. **Rabeh** s'excluait dans sa biographie langagière du français ou plutôt du groupe « français ».

Un déplacement important pour **Rabeh** « Directeur du complexe c'est 100% français (oral et écrit), chef de département la plupart du temps c'est en français, en français et en arabe avec le chef de département, avec le personnel français-arabe ».

Une situation exolingue qui présente une phase de construction interlinguistique, qu'on qualifie de séquences potentiellement acquisitionnelles et qui:

«...») articulent deux mouvements complémentaires: un mouvement d'autostructuration, par lequel l'apprenant enchaîne de son propre chef deux ou plusieurs énoncés, chacun constituant une étape dans la formulation d'un message, et un mouvement d'hétérostructuration, par lequel le natif intervient dans le déroulement du premier mouvement de manière à le prolonger ou à le réorienter vers une norme linguistique qu'il considère comme acceptable » (Py, 1990: 83).

Une situation où le français domine l'échange aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Avec le directeur, **Rabeh** se situe lui aussi sur un axe unilingue-exolingue (Matthey, 1997:154).

Rabeh a été récemment promu au poste de chef service après avoir assuré l'intérim pendant une période d'une année qu'on pourrait qualifier d'adaptation dans le service; une décision qui n'a pas été bien accueillie. En témoigne l'exemple ci-dessous:

Note de terrain: Chef de département Ressources Humaines: dans son bureau

Chef de département: lorsque j'ai proposé sa nomination à son chef au poste de chef de service on m'avait pris pour un **fou**. Je leur avais demandé de lui accorder une période d'adaptation de 6 mois d'intérim ensuite ils décideront. Après, ils sont venus me remercier

son chef de département a fait ses preuves une fois

promu. En témoigne cet exemple.

Note de terrain : Le chef de département de **Rabeh**

Son chef: Tu as vu **Rabeh** c'est un arabisant mais c'est un rouleau compresseur il a prouvé ses capacités.

Parlant de **Samir:** et de sa maîtrise du français

Son chef: c'est un kabyle c'est pourquoi il maîtrise le français

La promotion au poste de chef de service a été un moteur important pour l'apprentissage du français et même pour son inscription dans plusieurs écoles privées pour poursuivre des cours, c'est ce que **Rabeh** nous a confié:

Note de terrain: Dans son bureau, le jour de l'entretien

Rabeh: tu sais lorsque j'ai été promu au poste de chef de service je me suis inscrit dans plusieurs écoles privées pour apprendre le français.

Rabeh a fait ses preuves dans le service même « s'il ne parle pas bien la France » selon **Samir**, avec qui il est amené à faire des efforts:

Note de terrain: Le chef de service:

Le chef de service (Rabeh) n'a pas de téléphone dans son bureau, il se rend chez **Samir** pour parler au téléphone, on se souvient de sa discussion avec une étrangère **Samir** nous faisait des clins d'œil pour nous dire après sa sortie: tu as vu Naziha comment il parle la France!

Certes il ne parlait pas très bien « la France » ou plutôt le français mais il faisait des efforts, son déplacement dans son bureau marque un contrat didactique et une tension acquisitionnelle en vue de stabiliser son interlangue.

¹⁰ Une expression attribuée à **Rabeh**.

... a été aussi évoquée par **Rabie** c'est même la seule langue qui est à sa disposition « c'est en français parce qu'on a pas un autre moyen ». C'est une constante qu'on retrouve dans les propos de **Rabie** où le français L1 domine la pratique professionnelle « avec la hiérarchie chef de service français, la langue française écrite français, aussi avec le chef de département français oral et écrit ».

1-3-5-1 L'exolinguisme et le parler bilingue

En utilisant dans l'interaction une seule langue ou en recourant au parler bilingue, selon le **chef** de **Rabeh**. Un déplacement qui éviterait toute situation de blocage des cadres:

« une situation exolingue peut entrer en combinaison avec une situation bilingue. C'est le cas lorsque les deux interlocuteurs placés de manière asymétrique ont choisi d'utiliser la langue de l'un d'eux comme code préférentiel, tout en acceptant cependant que des éléments de l'autre langue puissent intervenir » (Py,2004 : 131)

Un choix qui a été exprimé par le **chef** et qui faciliterait la communication selon ses propos:

Note de terrain: le chef de département dans son bureau

Nous l'avions vu chaque matin venir saluer son personnel; il le faisait en arabe dialectal.

Le chef de département: je ne veux pas les bloquer le premier jour lorsqu'ils arrivent au département je leur dit voila la balance et el mizania ⁽⁹⁾

C'est à lui de choisir je n veux pas les bloquer.

Eviter le blocage du nouvel recrue et l'amener à travailler dans de bonnes conditions, tels sont les arguments du chef:

¹¹ Qui signifie balance.

elle langue doit être envisagée comme un enrichissement du répertoire linguistique. Si l'on admet que ce dernier possède une structure interne, on s'intéressera non seulement à l'acquisition elle-même, mais aussi aux modifications que va subir le répertoire dans son ensemble, et notamment à celles qui touchent les articulations entre L1 et L2. L'observation des MTC constitue un des moyens disponibles pour étudier celles-ci. Parmi les fonctions des MTC, on relèvera le rôle qu'elles peuvent jouer comme relais ou appuis dans les efforts de formulation en L2 » (Py, 2004 :131)

Le parler bilingue facilitera le passage interlinguistique.

Quand à notre jeune chef, lui aussi il adopte la même posture, avec ses subordonnés : « avec le personnel français-arabe », où le français L1 assure le rôle de langue « pivot » (Coste, 2008, 151).

La pratique bilingue avec la hiérarchie se confirme avec la nouvelle recrue du service **Nadjet**, qui est dans le service depuis 2 mois seulement et où elle est amenée à utiliser les deux langues avec son chef de service **Rabeh**, et même avec le chef de département « oral ça dépend chef de service arabe français chef de département aussi ».

1-3-6 La symétrie et l'exolinguisme

Avec **Samir** « le gardien de la norme », qui occupe le même service que **Rabeh** et **Nadjet** il n'accepte pas l'utilisation de l'arabe dialectal : il rappelle souvent à l'ordre **Nadjet** et se moque parfois de son chef.

Samir n'acceptait pas que **Nadjet** utilise l'arabe dialectal dans le service, ou qu'elle arabise des mots en français, c'est une situation qui contredit son comportement dans le « resto » avec le groupe où il ne cesse d'utiliser l'arabe dialectal et le jeu de l'alternance.

« Le poids variable des normes, poids qui se manifeste par l'insécurité des apprenants et la par la crainte de « faire des fautes », par les pressions que les interlocuteurs natifs exercent sur l'interlangue et l'interparole de l'alloglotte, par l'évaluation dont les performances de l'apprenant sont parfois l'objet. On notera que ces pressions, pour exercer leur action, doivent être relayées par le sujet et se matérialiser comme modèle à imiter ou à suivre » (Py, 2004: 142).

du français L1, langue d'« appui » (Coste, 2002:120)

est une attitude qui favorise chez **Nadjet** la circulation interlinguistique. Elle nous consultait souvent lorsque nous nous rendions au restaurant. En témoigne l'exemple ci-dessous:

Note de terrain:

Nadjet: Quand est -ce qu' on accorde l'auxiliaire être et avoir? Et lorsqu'on a un complément d'objet placé avant le verbe il s'accorde Naziha?

1-3-7 L'exolinguisme et l'insécurité

Fatiha éprouve en situation exolingue une insécurité linguistique (Py, 2004: 142), recourant à une pratique bilingue « oral les deux : français arabe ». C'est dans un cadre plus formel qu'elle se situe sur un axe unilingue-exolingue « en réunion **nahachmou nkhaïffou** écrit c'est français (en réunion on est timide on a peur)»

Ce sont les cadres les plus formels avec la hiérarchie qui posent problème mais qui servent à mobiliser le répertoire plurilingue comme dans une réunion (en situation exolingue) où les cadres sont amenés à s'exprimer en français ou plus de français (Matthey, 1997, 154):

« de nombreuses situations exolingues présentent en effet des traces discursives d'une activité d'apprentissage en particulier sous l'aspect de sollicitation, de transmission et de construction de connaissances linguistiques au sein même de l'interaction » (Matthey 1996a).

Les situations formelles offrent un cadre d'apprentissage et la mise en place d'un contrat didactique entre « les cadres-apprenants » et « les cadres-experts »⁽¹²⁾.

« La notion d'apprenant doit être précisée. Elle ne coïncide pas nécessairement, en tout cas, avec celle de locuteur alloglotte plus précisément, un alloglotte peut

¹² Les « cadres-experts » sont les cadres qui jouissent d'un capital plurilingue et pluriculturel confirmé, qui jouent souvent dans l'entreprise le rôle de « passeur de frontière ».
Les « cadres-apprenants » sont ceux qui sont en situation d'apprentissage.

ant la nouvelle langue: il peut viser une simple compétence communicative minimale, dont la nature et le seuil sont choisis en fonction des besoins du sujet (l'expérience montre que ce seuil peut être situé très bas), il peut au contraire viser une adéquation maximale aux normes valorisées par ses interlocuteurs natifs, c'est –à- dire ne pas se contenter d'être compris, mais aussi reconnu et accepté comme membre du groupe social(...) » (Py, 2004,132).

En se plaçant sur un axe unilingue-exolingue, les cadres apprenants ne se contentent pas seulement de communiquer: nous avons relevé la notion d'effort et d'insécurité qui les rapprocherait de la norme imposée par les locuteurs natifs⁽¹³⁾ (Cuq, 2003: 174).

1-3-8 L'asymétrie/la symétrie et l'exolinguisme: une situation normale

D'autres vivent la situation avec moins de « tension », en prenant l'exemple de **AliE4** « français parler et écrit: on ne peut pas parler avec le directeur *beddardja* même *houwa yahdar maak* en français plutôt le directeur c'était en français réunion *andna* CDE⁽¹⁴⁾ (le français parler et écrit on ne peut pas parler avec le directeur en arabe dialectal même lui il te parle en français, on avait une réunion c'était en français) », **Ali** utilise le français avec le directeur seulement par respect, en évitant de parler en arabe dialectal.

- Le parler bilingue et la symétrie

Karim E5 se situe au même niveau que ses supérieurs avec qui il partage le même répertoire « avec le chef de service arabe français, phénomène technique français même chef de département est un ami ça dépend des relations » apparemment tout dépend des relations qu'on entretient avec son chef pour **Karim**, ou plutôt du capital dont on dispose:

« les passages d'une langue à une autre règlent les frontières entre les langues comme entre les groupes » (Moore, 2006: 156).

¹³ « En tant que personne parlant une langue acquise dans sa petite enfance, le locuteur natif a intériorisé les règles grammaticales, communicatives et culturelles de cette langue ».

¹⁴ Le Comité de Direction de l'Entreprise.

Parler bilingue exprime une proximité entre les êtres, autant qu'entre les langues.

« *Le passage d'une langue à l'autre dépend, en premier lieu, des composantes de toute communication: (...)*
- le statut social et le rôle respectif des locuteurs » (Cambra, 2003: 134)

L'écrit reste dominé par le français pour **Karim** «c'est en français par écrit ». Quand au contact avec le directeur, là aussi ça dépend, pendant notre période de stage, le complexe était géré par un intérim⁽¹⁵⁾ que certains désignent comme arabisant.

Note de terrain: Dans les escaliers du service administratif

Arrivée le premier jour dans un service administratif **Nabiha** la secrétaire nous accompagne au service concerné.

En montant les escaliers, nous croisons le directeur par intérim. **Nabiha** le salue en arabe « *sbah elkheir* (bonjour)»

Nabiha: tu sais c'est le directeur par intérim, c'est un arabisant.

Nous n'avions pas pu nous entretenir avec le directeur « arabisant » et ce en dépit de plusieurs demandes formulées.

Une image qui est partagée par la majorité des cadres de l'entreprise. Le directeur par intérim est ingénieur de formation, il vient d'un petit village il ne parle pas français. **Samir** s'est toujours montré hostile vis-à-vis de ce directeur, en témoigne cet exemple:

Note de terrain: 26-11-2006 Dans le bureau de **Samir**

Samir: Tu as vu le directeur du complexe?

Enquêtrice: Non, pas encore il y a l'intérim

Samir: Essaie de le voir tout est faux essaie Naziha!

¹⁵ A titre provisoire il remplace le directeur du complexe. Il a été titularisé directeur du complexe peu de temps après notre passage dans le complexe.

ne discours en parlant du directeur du complexe⁽¹⁶⁾.

- La pratique de médiation en milieu professionnel

Pour **Bali**, les contacts avec la hiérarchie (le directeur) se limitent à des réunions il n'a pas des contacts fréquents « *ana akliti hadi* chef de service *we* directeur *biid aliya maa seghar wela* supérieur *aliya makan hata hadra maahoum maana hata haja* seulement les réunions en majorité en français ou en anglais avec un traducteur pendant la réunion majorité en français lorsque c'est anglais avec traducteur (ma limite c'est le chef de service, le directeur est loin avec le supérieur j'ai rien à lui dire seulement en réunion la majorité c'est en français ou en anglais avec un traducteur)».

Les contacts formels ne sont pas fréquents, les seuls qui renvoient à des réunions se font en français. Lorsqu'il y a l'introduction de l'anglais, il y a l'intervention du traducteur il fait appel à **Tahar**.

Note de terrain:

Dans le bureau de **Tahar** et de **Bali**, nous avons trouvé une lettre en anglais traduite (au français) par **Tahar**.

Nous avons vu **Tahar** remettre un document à un cadre

Tahar : Je lis et je traduis, je corrige aussi les rapports pour **Bali**

Les seuls contacts avec le directeur se limitent à l'utilisation du français pour **Bali**.

Nous avons pu constater que ses contacts avec son chef de service sont très fréquents et dans la plupart du temps se font en arabe dialectal ou dans les deux langues (le parler bilingue) en témoigne cette note de terrain :

Note de terrain: le premier jour de notre enquête dans le bureau du chef de service technique

Bali arrive au bureau de son chef pour corriger un rapport

Le chef de service: je vous présente Melle Benbachir elle est stagiaire dans notre service, elle travaille sur l'usage des langues **Bali sagmou lssanatkoum** (Bali essaie de bien parler).

¹⁶ « Il a un esprit jeune il est bien » selon les propos de **Samir**

chef de département ou le directeur c'est le français qui domine les échanges. « en français chef de département directeur du complexe ». En revanche avec son chef de service, avec qui elle entretient de bonnes relations, elle s'échange avec lui en arabe dialectal, le parler bilingue et même en anglais parfois, on a vu souvent le chef consulter **Yasmine**, en témoigne cet exemple:

Note de terrain: Dans le bureau du chef

Le chef de service mange avec **Yasmine** et la secrétaire au restaurant ils occupent la même table.

Le chef de service (s'adressant à l'enquêtrice): c'est quoi amincir ?

L'enquêtrice: le contraire d'agrandir ou plutôt grossir

On le voit se diriger au bureau de **Yasmine** la consulter

Chef de service: je vais mettre épaissement.

Ça dépend de l'interlocuteur pour **Nabiha**, elle nous décrit une situation bilingue « oral français parfois arabe ça dépend avec qui l'utilisation de la langue ». Du français et de l'arabe, tout dépend de l'interlocuteur (Cambra, 2003:134):

« le passage d'une langue à l'autre dépend en premier lieu, des composantes de toute communication (...):

- les personnes présentes

- le statut et le rôle respectif des locuteur ».

Quand au directeur du complexe par intérim, **Nabiha** se limite à l'arabe « on transmet pas le directeur du complexe **mouarab** (le directeur du complexe est arabisant)».

1-3-9 L'exolinguisme et la transmission: Dans un sens inverse

Djamila est aussi exécutante comme **Nabiha**: elle évoque dans son récit son expérience avec les trois directeurs qui se sont succédés:

Elle se place sur un axe unilingue-exolingue: dans une situation formelle une expérience qui se décline sur un continuum du français avec un « tout petit peu » d'arabe avec son actuel directeur « avec MB on ne parle que le français »

c'est « 80 % français » le français domine avec un peu d'arabe.

Ce n'est pas le cas d'un directeur qui est parti en retraite: c'était une expérience difficile « trouble émotionnel c'est un hystérique, il a tenu trois mois diabétique c'est un homme perfectionniste, il passait son temps à corriger et à crier »

C'est un perfectionniste qui ne tolérait pas les erreurs du personnel; le contact était difficile puisque avec lui tout se faisait en français.

Avec l'intérim, les choses se passent plutôt bien « ça se passe très bien 50/50 » une pratique bilingue qui la reconforte. **Djamila** se voit avec lui investie d'une mission de « transmission » « je fais des corrections de correspondances, des fautes », ce qui la place dans une situation supérieure qu'elle explique par son manque d'attention « *houwa* il ne fait pas très attention (lui il ne fait pas très attention)» (Matthey, 1996)

«de nombreuses situations exolingues présentent en effet des traces discursives d'une activité d'apprentissage en particulier sous l'aspect, de transmission, et de construction de connaissances linguistiques au sein même de l'interaction » (Matthey, 1996a).

La transmission n'est pas que dans un seul sens: l'exemple de la secrétaire et du directeur par intérim est édifiant.

La dominante « français » avec la hiérarchie pour **Nadira** et **Samir** en situation exolingue. C'est plutôt une situation contraire pour **Samir** qui renvoie à une sécurité linguistique et un savoir-être c'est le cadre qui se place dans une situation exolingue « français plus français ça ne les gêne pas » ça ne semble pas gêner **Samir** ni ses supérieurs.

Une situation inversée par rapport aux autres, c'est une pratique bilingue « avec le directeur quand on se croise arabe –français

« les passages d'une langue à l'autre règlent les frontières entre les langues comme entre les groupes. Les alternances contribuent ainsi à des mises à distance des langues (le changement de langue participant à édifier les frontières) ou au contraire comme des mises en proximité, en favorisant des modes d'interpénétration » (Moore, 2006:156)

Au cours de notre enquête, **Samir** vantait souvent les mérites du directeur du complexe, en témoigne l'exemple ci-dessous:

Note de terrain: **Samir** dans son bureau (parlant de son directeur)

Samir: il est nationaliste c'est un fils de Chahid ⁽¹⁷⁾, il a un esprit jeune il est pour l'introduction de nouvelles technologies, il aide les jeunes.

Nous avons appris au cours de l'enquête que la femme du directeur était professeur de français.

En revanche, **Samir** tenait des propos critiques à l'égard du directeur par intérim, illustrés dans cet exemple:

Note de terrain: Dans le bureau de **Samir**

Samir: tu t'es entretenu avec lui

Enquêtrice: Non.

Samir: Essaie de voir avec lui, tu vas voir il est vulgaire.

Comme nous l'avons signalé plus haut, nous n'avons pu nous entretenir avec l'intérim et ce en dépit de nombreuses demandes formulées⁽¹⁸⁾.

Les données recueillies mettent en évidence des opérations de passage, d'appui et de mise en relation dans lesquelles les cadres-apprenants font intervenir une langue première d'appui et de support.

Le développement de l'intelligence interlinguistique en milieu professionnel (Sabatier, 2008: 125) rend compte d'une dynamique d'appropriation plurilingue où le français occupe le statut de langue officielle.

Un statut que le premier responsable du complexe ne nie pas au cours de l'entretien:

¹⁷ Il est mort au maquis pendant la guerre de Libération.

¹⁸ Nous n'avons pu nous entretenir avec le directeur par intérim; il a fallu attendre l'arrivée du directeur du complexe.

complexe

Enquêtrice: Dans votre complexe, quelles langues utilisez-vous avec votre personnel?

Directeur: le français. Ici il n'y a pas d'arabe.

Et où l'arabe n'a pas de place d'existence officielle effective dans l'entreprise.

Le problème que rencontre les jeunes recrues a été aussi évoqué lors de notre entretien avec le directeur qui l'incombe principalement à l'arabisation.

Note de terrain: Le Directeur du complexe

Enquêtrice: Maîtrisent-ils les langues qu'ils utilisent ?

Directeur: Actuellement, avec l'arabisation les gens ne maîtrisent ni l'arabe ni le français c'est une problématique. Il y a beaucoup de fautes beaucoup plus par rapport à l'écrit.

Puisqu'à l'oral, la situation est bien maîtrisée et bien prise en charge par l'ensemble des acteurs sociaux: Cadres supérieurs ainsi que les autres cadres moyens témoignant d'une compétence experte définie comme :

« (...) des savoir-faire trans- et interlinguistiques, qui sont constituant d'une compétence experte (De Pietro, 2002) plurilingue, et font partie des savoir-faire fondamentaux nécessaires pour favoriser l'apprentissage des langues, qu'il s'agisse de la meilleure maîtrise des langues du répertoire ou de l'appropriation d'autres systèmes linguistiques » (Moore, 2006: 201).

1-4 Les langues dans un contexte international

Dans une entreprise de type international comme la Sonatrach, quelles sont les pratiques des langues à l'œuvre? Quelles sont les langues utilisées?

Pour C.Truchot (1990), une entreprise internationale fonctionne sur de nombreux points de la même façon qu'un Etat politique qui doit gérer son plurilinguisme. La tendance est

d'une langue véhiculaire unique, qui se superpose aux langues locales, au moins pour les activités à caractère international.

Des partenaires internationaux sont présents dans l'entreprise, où ils se rendent fréquemment pour négocier des marchés, signer des contrats d'approvisionnement pas seulement pour le Gaz. La Sonatrach est pour certains partenaires étrangers un grand client. Ces derniers l'approvisionnent en pièces, viennent souvent pour effectuer des travaux de maintenance, d'inspection ou de formation.

Au vu des premiers résultats donnés par nos informateurs, c'est le français qui domine les échanges, l'anglais n'assure qu'un rôle d'accessoire limité aux spécifications techniques.

1-4-1 Un contact virtuel: le français domine

On pourrait se limiter à un contact virtuel comme **Salima**: « aucun, parfois par téléphone avec des français ».

Pas de contact (physique) à l'étranger, elle a été sollicitée mais elle ne pouvait pas se déplacer pour des raisons d'ordre personnel, **Salima** compte dans son capital une expérience avec l'altérité qui remonte à l'enfance.

Elle exhibe son savoir-faire face aux étrangers: l'exemple du partenaire suisse allemand avec qui elle communiquait: « par écrit on se contactait par internet c'était un suisse il me faisait un charabia ». Elle qualifiait son français de charabia.

« la compétence pluriculturelle élaborée du plurilingue se définit comme l'aptitude à mobiliser au plus haut prix son capital symbolique d'expérience de l'altérité » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 29).

Pour **Ali**, l'expérience avec l'étranger est fonctionnelle, toutefois elle semble dominée par l'utilisation du français. **Ali** compte dans sa biographie une expérience avec l'altérité «s'il est français on parle français, s'il est anglais dans la mesure du possible» le contact s'effectue essentiellement en français, il ne fait pas allusion à une autre langue mais à une capacité d'adaptation face à l'étranger:

possibles qui s'actualise en s'adaptant au mieux aux potentialités d'un marché linguistique instable »(Zarate, 1997)

- Une répartition fonctionnelle: le français, est une exigence

Ali nous a fait part au cours de notre enquête de son expérience d'immersion avant d'être recruté à la Sonatrach dans une entreprise française:

Note de terrain: Dans son bureau

Ali: j'ai travaillé avec des français pendant 7/7 du matin au soir je n'utilisais que le français c'est là où j'ai développé mon français.

Une expérience avec l'altérité qui a favorisé la maîtrise du français. Une circulation interlinguistique où la langue d'appui est essentiellement le français.

Le contact avec le partenaire reste dominé (à l'oral ou à l'écrit) par l'emploi du français « nous on **exige** que la documentation soit en français si c'est en anglais **andna** le chef de service le chef de département et **Yasmine** qui a vécu au Canada (nous on exige que la documentation soit en français, si c'est en anglais on a le chef de service, le chef de département et **Yasmine**) »

S'ils reçoivent des documents en anglais, ils font appel à un traducteur en la personne du chef de service qui est anglophone de formation ou à **Yasmine** la canadienne. Ceci est bien illustré dans l'exemple ci-dessous.

Note de terrain:

Ali entretient une bonne relation avec **Yasmine** il l'accompagne souvent à la sortie de l'entreprise.

Au cours de l'entretien de recherche il nous a même proposé de le faire dans le bureau de **Yasmine** en sa présence

une reconnaissance

Selon **Karim**, tout dépend des partenaires mais généralement la dominante est la langue française; les partenaires sont souvent accompagnés d'intermédiaires qui parlent français, ce sont des maghrébins ou des libanais (des francophones) « anglais ça dépend des offres des soumissionnaires *darwak* pas de frontières *tsibi* un italien un français souvent ils viennent avec quelqu'un qui maîtrise le français pour ne pas rencontrer des difficultés (en anglais ça dépend des offres et des soumissionnaires, maintenant il n'y a pas de frontières, l'italien le français viennent souvent avec quelqu'un qui maîtrise le français pour ne pas rencontrer des difficultés) »

Les partenaires ont compris le fonctionnement de l'entreprise c'est à lui de se plier à la norme et de franchir les frontières.

« La compétence pluriculturelle élaborée du plurilingue se définit ainsi comme l'aptitude à mobiliser au plus haut prix son capital symbolique d'expérience de l'altérité.

La notion de marché, empruntée à l'économie des biens symboliques (Bourdieu, 1992, Bourdieu, 1994), prend sens dans ce contexte quand le plurilingue échappe aux règles sociales courantes qui tendent à le mettre hors du jeu social puisqu'il dispose de propriétés rares et généralement moins cotées dans une communauté donnée » (Coste, Moore & Zarate : 1998 :29).

L'expertise plurielle dont dispose le personnel est un capital que l'entreprise valorise, un savoir-faire que le personnel impose dans sa relation avec l'autre

« L'expertise plurielle est alors considérée comme un « capital », et le locuteur comme un « acteur social » qui exerce sa responsabilité, dans le sens où il en active, en dissimule ou en investit les ressources, et (re)négocie les normes, selon les perceptions locales » (Moore, 2006b; Zarate 1998).

Un capital qui bannit les frontières, qui place la Sonatrach dans une position de supériorité à l'oral et à l'écrit : « pour l'écrit pour les partenaires étrangers un document en langue française, on peut parler parce qu'on est client le client est roi ». (Coste, Moore & Zarate: 1998, 29)

culturelle valorise ainsi un ensemble de ressources, en termes de parcours d'expérience et de contacts de langues, mobilisables en contexte, dans leur diversité. Ces ressources linguistiques et culturelles constituent des atouts potentiels pour les plurilingues, et un capital symbolique dont la gestion modèle des territoires identitaires et des positionnements sociaux et d'apprentissage, toujours dynamiques et sans cesse transformés.

On pourrait relever dans ses propos l'expression d'une reconnaissance qui valide l'existence même et les formes de la compétence plurielle.

La compétence plurilingue souligne les effets de leur intégration et de leurs mises en relations possiblement différenciées, potentiellement mixtes et interpénétrables. Une compétence conçue comme globale (et englobante), dynamique (susceptible de reconfigurations et d'évolutions suivant un parcours de vie), singulière (différente pour chaque individu), et porteuse de valeurs symboliques et identitaires, susceptibles de réajustements permanents (Moore 2006b).

1-4-3 Le français L1 même si on maîtrise l'anglais

Le français est utilisé même si on maîtrise l'anglais: quand il y a l'anglais, on fait appel à **Tahar** le passeur de frontière (au traducteur) mais ça ne concerne que l'écrit.

Yasmine évoque la nouvelle politique des partenaires étrangers qui ont plutôt compris que l'entreprise fonctionnait en français « en français actuellement la politique des sociétés étrangères ils sélectionnent un représentant francophone, ils donnent beaucoup plus d'importance à la langue qu'au métier ».

On pourrait considérer ce comportement comme une forme de reconnaissance d'une identité plurielle (Coste, Moore & Zarate, 1998: 29) en présence de médiateurs plurilingues, une identité linguistique singulière dans leurs relations (les cadres) avec les autres (les partenaires) qui marque une familiarité une intégration de la composante plurilingue.

« Alors qu'un groupe social tend à imposer comme légitimes des représentations fondées sur l'adhésion et la reconnaissance de ses propres valeurs » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 30).

irilingue « si je me compare aux anciens je ne maîtrise pas beaucoup je suis faible, mais par rapport à ce qui existe il est bon quand je communique avec toi il faut pas intégrer une langue étrangère » **yasmine** désignait d'étrangère l'intrusion de la langue arabe au cours de l'entretien. (Coste, Moore, & Zarate 1998: 30).

En français « seulement en français » lui qui parle anglais; **Tahar** passe son temps à traduire de l'anglais au français.

Mais aussi avec diverses nationalités, même avec les américains où le français domine les échanges à l'écrit et à l'oral « c'est en français la plupart du temps c'est des français belges, correspondance écrit et verbal en français » même avec les américains c'est en français « les américains lorsqu'ils appellent c'est pour une information à communiquer, ils le font en français si on reçoit des documents » l'utilisation du français exprime une identité plurielle.

Avec diverses nationalités pour **Mahmoud** également « partenaire étranger un peu de tout japonais en français, italien en français, suisse hollandais français », les partenaires doivent maîtriser le français, ou faire intervenir un intermédiaire francophone « un tunisien c'était des représentants de société étrangère contact oral en français, soit ils ramènent quelqu'un qui s'exprime en français quand c'est des négociations ou c'est administrative ou juridique c'est français quand c'est technique c'est anglais parfois » le français, avec ou sans intermédiaire, semble encore dominer les échanges (Coste, Moore & Zarate, 1998: 30).

1-4-4 Pas d'anglais

Nabiha la secrétaire anglophone confirme l'usage du français avec les partenaires étrangers « partenaire étranger *khatra ayath* un américain j'ai dit seulement *wait* les autres en français Sonatrach fonctionne toujours en français (avec les partenaires étrangers, une fois un américain a appelé j'ai dit seulement *wait*⁽¹⁹⁾ les autres en français, Sonatrach fonctionne toujours en français)» **Nabiha** s'est limitée avec l'américain à un seul mot, la conversation a continué en français.

¹⁹ Mot anglais qui signifie attendre

le aussi est anglophone; elle nous fait part des difficultés qu'elle a rencontrées avec un partenaire des Emirats Arabes Unis, « non par téléphone oui des fois pour réclamer des cahiers de charge français une fois *wahed ayeth min el imarattes hssalt maah hadrat maaya* une fois en anglais elle voulait parler au directeur (quand quelqu'un a appelé des Emirats Arabes Unies⁽²⁰⁾ je lui ai parlé une fois en anglais) ».

Nos deux secrétaires maîtrisent l'anglais mais n'osent pas l'utiliser dans l'échange avec les partenaires étrangers.

Parler français avec les étrangers est une obligation qui n'apparaît sur aucun document officiel de la Sonatrach « on fait des réunions de classification pour la certification ; on était obligé de communiquer en français c'était des francophones, des belges, des canadiens » pas seulement avec les belges et les canadiens (Coste, Moore & Zarate, 1998: 30).

C'est une francophonie²¹ revendiquée et reconnue: c'est la même réflexion faite par le chef de service technique qui a interdit à un français de parler anglais évoquant

l'argument francophone⁽²²⁾ dans l'exemple ci-dessous.

Note de terrain: salle de réunion service technique en présence de cadres, de nouvelles recrues, des cadres de l'entreprise et les étrangers (seulement un anglais et un français). Le français jouait le rôle d'intermédiaire

A un moment, le chef de service anglophone de formation s'échange quelques mots avec l'anglais le français se met à parler anglais

Le chef de service s'adresse au français: vous ne voyez qu'on est une majorité francophone.

Le français rougit et répond: je voulais juste qu'il comprenne (allusion à l'anglais)

²⁰ Etat fédéral d'Asie (Abu Dhabi) qui se trouve dans le nord-est de la péninsule d'Arabie.

²¹ L'Algérie n'est pas un membre officiel de l'organisation internationale de la francophonie.

²² OIF est une institution dont les membres (des États ou gouvernements participants) partagent ou ont en commun la langue française et certaines valeurs (comme notamment, la diversité culturelle, la paix, la gouvernance démocratique, la protection de l'environnement). Elle regroupe une cinquantaine de pays, principalement issus d'anciens protectorats ou colonies françaises.

nous avons rencontré **Dadi** c'est lui qui s'est occupé de la présentation aux responsables du service. **Dadi**, nous l'avions côtoyé au service administratif, il s'occupe de la gestion des appels d'offres internationaux. Au cours du dîner avec les partenaires étrangers, il s'exprimait seulement en français.

Il nous livre aucune réponse sur la langue d'usage avec les partenaires au cours de l'entretien « souvent dans le cadre des appels d'offres internationaux, je suis membre de ce comité de négociations dans le cadre des assurances ; on reçoit des réassurances dans le cadre des visites de risque »

Dadi est un membre du comité international aussi il est souvent sollicité par ses collègues à corriger les messages, en témoigne cette note de terrain:

Note de terrain: Dans le bureau de **Nabiha**

Nabiha: je vais souvent voir **Dadi** pour qu'il puisse corriger les lettres et les messages de **Rabeh** et d'autres collègues.

Enquêtrice: alors il maîtrise le français

Nabiha: Ses parents lisent en français

Son capital (celui de **Dadi**) pluriculturel remonte à l'enfance,

«La spécificité de la notion de compétence pluriculturelle est ici définie en fonction des trois aspects suivants :son inscription dans une trajectoire familiale et professionnelle particulière qui suppose un investissement dans la durée particulièrement lourd » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 27).

1-4-5 Pas de contact avec les étrangers

Pas de contact direct pour les cadres qui n'ont pas une expérience avec l'altérité ceux qui sont en période d'apprentissage. Comme **Ourab** « pour le moment je n'ai pas encore rencontré des partenaires étrangers » il est en période d'adaptation « non, pour le moment pas encore la dernière fois lorsqu'on a assisté à la réunion en français mais généralement c'est quelqu'un qui fait la traduction», utiliser le français ça relève d'une situation normale dominée par l'utilisation du français ou la pratique de la traduction.

a déjà voyagé: il est parti en Italie l'interlocuteur bien qu'il soit italien il parlait en français.

Il s'autoévalue face à l'étranger « *hna nmitrizou alohoum* la langue (nous, on maîtrise par rapport à eux la langue) » (Moore, 2006: 201).

Les contacts peuvent être très limités comme pour **Fatiha**: seulement un seul contact en présence de la traductrice (le professeur d'anglais) « à part *taa* la boîte anglaise *djana gawri* c'est l'animatrice qui traduisait (à part celui de la boîte anglaise un étranger qui intervenait en présence de l'animatrice⁽²³⁾ qui traduisait) ». En présence d'un anglais, c'est le prof d'anglais qui a servi d'intermédiaire.

Ou en présence des cadres de l'entreprise comme dans l'exemple que donne **Rabie**, « oui en français des anglais des français des allemands des fois *kinkoun maa* chef de service ou chef de département des fois des organismes de prestation des écrits à l'étranger non des organismes privés de l'étranger (oui en français, des anglais, des français et des allemands, je suis en compagnie du chef de service ou de chef de département, des fois c'est des organismes étrangers)».

Ce sont les services techniques et certains services administratifs⁽²⁴⁾ qui ont des contacts très fréquents avec les étrangers.

Le français demeure la langue dominante au cours des échanges avec les étrangers mais ne bénéficiant pas de statut de langue officielle. Elle a au moins le mérite de bénéficier d'une reconnaissance/revendication identitaire de la part de nos informateurs,

« Le plurilingue est celui qui arrive à imposer comme représentation légitime ou supérieure sa compétence relationnelle avec d'autres communautés culturelles »
(Coste, Moore & Zarate, 1998 :30)

C'est une entrée par les représentations (du rapport aux langues) qui permettra une approche multidimensionnelle des fusions, des structurations et des déplacements qui s'opèrent à la Sonatrach. Favorisant l'affirmation et le développement de la compétence plurilingue et pluriculturelle.

²³ L'animatrice est le professeur d'anglais, elle assure des formations dans l'entreprise.

²⁴ Le département des finances est en contact permanent avec les étrangers.

2- L'analyse des représentations

Dans la recherche ethnographique sur les représentations, le point de départ méthodologique est qu'elles peuvent être dégagées et analysées dans les comportements et dans les manifestations verbales, qu'elles soient explicites ou implicites, directes ou indirectes⁽²⁵⁾. A ce stade, nous voudrions insister sur le caractère dynamique et discursif⁽²⁶⁾ de la construction et de l'organisation de ces systèmes, réseaux ou espaces de représentations, qui se fait au cours d'un entretien ou d'un débat.

Il convient d'abord de cerner la notion de « représentation sociale » qui provient du domaine de la psychologie sociale (Moscovici, 1976; Abric, 1989; Jodelet (éd), 1989; Guimelli, 1994) Moscovici explicite et précise les caractéristiques et les fonctions de la notion en ces termes:

« (...) entités presque tangibles. Elles circulent, se croisent et se cristallisent sans cesse à travers une parole, un geste, une rencontre, dans notre univers quotidien.

La plupart des rapports sociaux noués, des objets produits ou consommés, des communications échangées en sont imprégnés. Nous le savons elles correspondent d'une part à la substance symbolique qui entre dans l'élaboration et, d'autre part, à la pratique qui produit ladite substance, tout comme la science et les mythes correspondent à une pratique scientifique et mythique » (Moscovici, 1976: 39).

La citation de Moscovici renvoie à l'aspect social des représentations sociales, à leur présence constante et à leur côté invasif dans le quotidien et en souligne autant la part symbolique que les liens avec les pratiques.

²⁵ CAMBRA GINE, M. (2003) : *Une approche ethnographique de la classe de langue*, Paris, Didier .

²⁶ VAN DJIK, T. A. (1998). *Ideology a multidisciplinary approach*. Londres, Sage.

ent entre individu et système social et idéologique dans l'élaboration des représentations sociales (RS) sont mis en évidence dans la définition d'Abric:

« Un ensemble d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations se référant à un objet ou à une situation. Elle est déterminée à la fois par le sujet lui-même (son histoire, son vécu), par le système social et idéologique dans lequel il est inséré, et par la nature des liens que le sujet entretient avec ce système social » (Abric, 1989: 206).

Le discours est posé comme le lieu où la construction et la transmission sociale des RS se réalisent et occupent une place centrale dans leur processus d'élaboration et de transformation.

Le choix épistémologique nous amène à rechercher dans les discours non seulement les contenus des RS mais les traces dynamiques qui sont à la base de leur construction, leur déstabilisation ainsi que leur transformation.

Les représentations ne sont pas livrées, toutes faites, à l'enquêteur, mais sont construites par et dans le fait même de l'interaction.

Au cours de la réflexion en interaction que suppose tout entretien à orientation ethnographique, l'intervieweur-chercheur construit une interprétation qui lui permettra de bâtir ses constructions théoriques ; mais l'interviewé construit lui aussi un sens par son interaction même avec cette personne qui lui pose des questions, visant moins à lui tirer des informations toutes faites qu'à lui faire bâtir hic et nunc un sens d'un autre type, non pas scientifique, mais subjectif et pratique.

Les entretiens et les récits de vie génèrent des données, parce que ce sont des événements communicatifs créatifs. Le langage n'est pas un simple moyen, la façon de dire est aussi importante que ce qui est dit (Cambra, 2003: 225) on utilise des récits de vie pour comprendre dans une perspective diachronique et interne le sens des actions des informateurs, ce qui permet à ceux-ci de suivre un processus de réflexion et de restructuration de la pensée.

de manière discursive, parfois implicite, parfois explicite. De nombreux auteurs rendent compte de cette dimension comme (Quasthoff, 1987; Van Dijk, 1998, Meijer et, Biejaard, 1999).

Dans le domaine des recherches sur l'acquisition des langues dans une perspective interactionniste, il y a eu en Europe- surtout dans les universités suisses et françaises- un foisonnement d'études des représentations des locuteurs bilingues et des apprenants sur les langues et leur appropriation. Elles se sont fondées sur la nature essentiellement discursive des représentations et ont abordé les phénomènes dynamiques et complexes des représentations et des stéréotypes à partir des traces observables laissées dans les interactions verbales, et au moyen de méthodes telles que l'analyse de discours et l'analyse conversationnelle : Berthoud (2001), Castellotti, Coste et Moore (2001), Dabène (1997), Deprez (1996, 1997, 2000), De pietro (1994, 1997), De Pietro et Muller (1997), Franceschini, Oesch Serra et Py (1989-90), Gajo (1997, 2000), Ludi et Py (1986, 1995), Marquillo (1997, 1999, 2000), Matthey (1997a, b), Matthey et Moore (1997), Moore (1994, 1998, 2001), Oesch Serra (1995), Oesch Serra et Py (1992, 1997), Perrefort (1997), Py (2000 a, b, c,) Py et Oesch Serra (1993), Vasseur (2001), Castellotti (2001).

Nous mentionnons ci-dessous quelques aspects pertinents des discours du personnel au cours des entretiens de recherche:

En premier lieu, les instances énonciatives, qui fondent les autodéfinitions, telles que l'utilisation des marqueurs personnels, et qui indiquent le positionnement des locuteurs et leurs représentations (cf. Deprez, 1996, 1997). Les informateurs passent, au cours de l'entretien, d'une position extérieure à une position intérieure et vice-versa, ce qui produit des effets d'implication ou de non implication face au thème traité, et face à son propre discours. Le jeu dialectique entre identité et altérité se fait entre « moi » et « eux ». (Cambra, 2003: 226)

Nous trouvons là des indices d'appartenance à diverses cultures: on se range du côté de ce que font les autres, ce qui se présente comme une garantie pour ses propres options; ou bien on affirme sa façon de faire et sa liberté de décider, en se distinguant du collectif, ou même contre les comportements admis par autrui.

étaphorique (Cambra, 2003: 226), ou réalisation verbale d'une façon de penser sur une idée avec les termes d'une autre.

En troisième lieu, le récit et l'exemplification: souvent sous forme de récits, agrémentés d'exemples, de détails et d'anecdotes qui ont souvent une valeur explicative et argumentative.

« (...) c'est dans les récits où nous nous mettons en scène, c'est-à-dire dans pratiquement tous les récits de la vie quotidienne, que nous construisons ce « moi » distribué et renvoyé par les autres » (Deprez, 1997, 120).

C'est effectivement en expliquant, en explicitant certains aspects sur la pluralité des langues et des cultures, les relations qu'ils entretiennent avec elles, de leur apprentissage/de leur passage et de la définition de l'atout bilingue que s'élabore peu à peu la représentation de cette réalité.

En s'appuyant, sur de tels critères d'analyse, nous pourrions aussi percevoir les enjeux identitaires qui sont liés à la construction de la compétence plurilingue, déterminer les liens qu'entretiennent la langue et la reconfiguration identitaire, ou plutôt en quoi la langue est-elle porteuse d'une identité plurilingue?

Issue de la racine latine idem, le « même », ce qui est un, ce terme d'identité suppose avant tout une unité (Arezki, 2008: 191-198). Il est d'abord utilisé en psychologie où il désigne ce qui fonde l'unité du « moi » de tout individu, autrement dit, ce qui fonde l'individu lui-même.

Le fondement de l'individu suppose la reconnaissance de cette individualité par les autres, c'est sans doute ce qui fait la difficulté de définir le terme de l'identité, qui suppose à la fois, l'unique et la pluralité: l'une est reconnue comme unique parce qu'il

férence ne peut être perçue que dans le cadre d'un groupe et ne peut exister que si elle est reconnue et attestée par l'autre.

La forte composante identitaire véhiculée est identifiable par la production de représentations et d'images clichées qu'elle engendre.

Toute une imagerie linguistique est ainsi mise en jeu et qui sert à caractériser non seulement la langue et ses particularités mais également les individus et les groupes qui les parlent. Comme l'écrit Moore:

«On s'éloigne d'une vision statique de l'identité, pour en percevoir des dimensions multiples, explicites comme implicites, visibles ou cachées»
(Moore, 2006: 32).

Une identité s'affirme à travers des « passages » et des « continuités » dynamiques dans les propos de nos informateurs.

2-1 Le regard sur les langues et les cultures

En s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues et à leurs variétés, ces dernières ne constituent pas tout à fait des disciplines comme les autres, du fait de leur inscription psychologique et sociale particulièrement forte.

La notion de langue comprend l'ensemble des langues faisant partie du répertoire de nos informateurs indépendamment de la situation et des modalités de leur acquisition ainsi que le fait que chaque langue est inséparable d'un contexte culturel défini.

Il nous paraît important d'explorer dans cette partie les représentations que les informateurs se forgent autour de la notion du plurilinguisme à travers le passage interlinguistique en termes de distance et de proximité. (Castellotti, Coste, Moore, 2001:105).

A travers l'analyse, nos informateurs font référence à l'ensemble du répertoire plurilingue dont ils disposent:

« en tant que potentiel de gestion d'un répertoire plurilingue, intègre des capacités de traduction, d'interprétation, d'alternance codique, de passage d'une langue à une autre, de parler bilingue, toutes opérations dont une

de compétences de communication unilingue cloisonnées ne rend guère compte » (Coste, 2002: 118).

Le statut du français est souvent interrogé, par rapport aux autres langues en l'occurrence la langue arabe ainsi que d'autres langues qui ne sont pas exclues comme, l'anglais, l'espagnol et le kabyle.

A la lumière des premières observations, nous pouvons affirmer que la majorité de nos informateurs disposent d'une vision plurielle et dynamique de leurs ressources qui s'inscrit dans une logique de variation et d'instabilité les poussant à construire des articulations des réorganisations des statuts et des valeurs accordées aux langues.

2-1-1 Le français une langue de contact

C'est ainsi que **Salima** désigne le français « *ana tbanli* pour la communication: c'est le français, j'aimerais bien le maîtriser, il est plus riche que l'arabe *chouffi hna kinahadrou arbia nahadrou maaha françia* (à mon avis pour la communication c'est le français, j'aimerais bien le maîtriser, il est plus riche que l'arabe. Regarde lorsqu'on parle arabe on utilise le français) »

L'expression de la proximité avec le français, une langue ressource, langue de contact, elle fournit à la langue arabe la matière, par rapport à sa capacité de contact:

« langue « ressource » quand il y a suppléance ponctuelle avec une alternance codique de dépannage » (Coste, 2002: 198)

Salima exprime une spécificité de la situation algérienne, une réalité sociolinguistique reprise par l'humoriste Fellag⁽²⁷⁾:

« c'est ma vraie langue le mélange des langues c'est ma langue, c'est ce que je parle naturellement, et elle est comprise naturellement, parce que le public est comme moi (...) moi je suis contre les purismes, je suis pour le mélange (...) un

²⁷ Mohamed Said Fellag né en 1950 à Azzefoun en Kabylie (en Algérie), est un comédien et humoriste algérien.

*dialectal, hip, on le prend en français et on le
conjugue en arabe, on le triture, on en fait un mot » (Caubet, 1998: 124)*

Le positionnement d'usager à travers la notion de contact que favorise le français. Une proximité qui se matérialise dans son implication à travers l'utilisation du pronom personnel sujet « j'aimerais bien le maîtriser » contrairement à l'utilisation qu'elle en fait du pronom indéfini « on » pour désigner la langue arabe « on parle arabe on utilise le français ».

Certains vont même attribuer au français le statut de langue « officielle » et langue de communication pour **Mokhtar** « français surtout pour la communication et le travail le français *wellat* une langue nationale *wella* officielle en Algérie *kima el arbia* la preuve *rais el djoumhouria lazam yahdar* en arabe (le français surtout pour la communication et le travail, le français est devenue une langue nationale, et même officielle en Algérie comme l'arabe, la preuve le président de la république⁽²⁸⁾ doit parler en arabe)».

La fonction communicative qui est déterminée par la maîtrise du français, est liée à la circulation interlinguistique, une constante qu'on retrouve chez **Mokhtar** tout au long de l'entretien.

« Parler de compétence plurilingue et pluriculturelle c'est donc s'intéresser à la compétence à communiquer d'acteurs sociaux en mesure d'opérer dans des langues et des cultures différentes, de jouer des rôles d'intermédiaires, de médiateurs linguistiques et culturels, à même aussi de gérer et de remodeler cette compétence plurielle au cours de leur trajectoire personnelle » (Coste, Moore et Zarate, 1998: 9).

C'est la compétence communicative qui fait défaut à **Mokhtar** et qui l'empêche de passer d'un bout à l'autre.

Un autre déplacement a déjà été opéré et qui renvoie au statut de langue « *wellat* une langue nationale (le français est devenu une langue nationale)» légitimé par le discours présidentiel dans lequel le président s'exprime en français.

²⁸ Le Président Bouteflika avait tendance à utiliser (surtout) au début de son mandat présidentiel la langue française.

« *lazam yahdar* en arabe (il faut qu'il parle en arabe) », **Mokhtar** ne tolère pas la non-utilisation par le pouvoir de la langue arabe et qui reste pourtant la seule langue « Nationale et Officielle »⁽²⁹⁾.

« Si la distance objective, forme la base des évaluations subjectives, ce sont néanmoins les évaluations subjectives qui influent sur les apprentissages. Pour Klein (1989: 180-181), par exemple, l'incapacité d'un apprenant à pouvoir réduire la distance subjective contribue à ralentir considérablement sa progression » (Moore, 2006: 186).

C'est le statut du français qui pose problème utilisé et légitimé par la sphère politique mais non officialisé. Si le français bénéficiait d'un statut, d'une « reconnaissance » politique, la situation serait différente.

2-1-2 Le français: une porte ouverte

Le français reste associé souvent dans les propos de nos informateurs à la notion de richesse, tel qu'on l'a relevé dans les propos de **Ali** « je pense *beli* l'avenir pour la langue anglaise c'est eux qui déterminent la technologie, je classe l'anglais en premier lieu, le français passe en 2^{ème} position, j'aime pas l'espagnol la langue française c'est une langue riche, *hiya* en principe *makanch kima loughat el kouraan* (je pense que l'avenir est pour la langue anglaise, c'est eux qui déterminent la technologie, je classe l'anglais en premier lieu ; le français passe en 2^{ème} position, je n'aime pas l'espagnol. La langue française c'est une langue riche, en principe il y a pas mieux que la langue du coran) ».

Ali dispose d'un capital plurilingue (Coste, Moore et Zarate, 1998), il classe les langues par ordre d'importance.

L'anglais en premier lieu seulement pour son apport dans le domaine technologique, ce qui ne l'empêche pas d'exprimer une distance vis-à-vis de cette langue, à travers les instances énonciatives utilisées « c'est eux qui déterminent la technologie ».

²⁹ Un statut réservé par la Charte nationale.

différente vis-à-vis du français, classé en seconde position « une langue riche » l'adjectif « riche » traduit un degré de proximité même si l'allusion est descriptive.

« Chez les adultes, les questionnements de l'enquête relatifs- directement ou indirectement à la polarisation distance proximité, peuvent donner lieu entre les différents, mais aussi pour un même témoin et selon les activités proposées, à des positionnements distincts (...)

a- Soit d'un point de vue descriptif, caractérisant l'objet langue (ou telle ou telle de ses composantes) du dehors en tant justement qu'objet descriptible et caractérisable (...) » (Castellotti, Coste, Moore, 2001: 110).

Ce n'est pas le cas de la langue arabe qui arrive en troisième position « langue du Coran » une réponse révélatrice du degré de distance qu'il maintient avec cette langue.

« pour un même individu, une même langue, peut sembler proche sous tel angle, lointaine sous tel autre, ce qui nous conduit à déconstruire et reconstruire les notions de distance et proximité » (Castellotti, Coste, Moore, 2001: 108).

Ali n'évoque pas le statut officiel de la langue arabe; il la confine à une fonction religieuse, ce serait le sacré qui renforce la distance à l'égard de cette langue.

Les qualificatifs en faveur du français, empruntent des images métaphoriques le qualifiant de porte ouverte.

Allusion faite au français par **Nabiha**: Ce n'est pas seulement qu'une langue riche, « c'est une porte ouverte » une expression métaphorique « bon pour l'arabe c'est dommage, *zaama* on a pas un bon niveau *hna el arbia taana haja naksa*, anglais c'est très intéressant, elle permet d'accéder à beaucoup de cultures mais malheureusement la plupart ne la maîtrise pas français c'est une porte ouverte tu sais ce que je dis *el hamdollah jitt nafham bach maygoullouch mblaa tani el françé haja ziyada belbezzaf* (bon pour l'arabe c'est dommage on a pas un bon niveau, nous notre arabe n'est pas développé. L'anglais c'est très intéressant, elle permet d'accéder à beaucoup de cultures mais malheureusement la plupart ne la maîtrisent pas. Le français c'est une

comprends ils ne peuvent pas dire que je suis complexée le français c'est un plus plus)

Nabiha expose un répertoire plurilingue hétérogène où elle exprime un positionnement identitaire vis-à-vis de la langue arabe, l'emploi du pronom possessif exprime une appartenance sociale « notre arabe » d'ailleurs qui n'est pas « complet » ceci exprime une distance/proximité relative (Castellotti, Coste, Moore, 2001: 108).

Un contraste qui se confirme lorsqu'elle évoque la langue française désignée de « porte ouverte », c'est avec le français qu'elle se sent la plus proche, elle va même jusqu'à remercier le bon Dieu « Dieu soit loué je comprends, ils ne peuvent pas dire que je suis complexée le français c'est un plus plus » l'image métaphorique qu'elle associe au français « une porte ouverte » une langue qui lui assure une ouverture envers les personnes mais aussi vers les autres langues.

« Dans le fonctionnement d'une compétence plurilingue, on doit poser que cette configuration est à géométrie variable et que, de toute manière, les rôles de pivot, d'appui, de référence ne sont pas le lot de la seule langue « maternelle » ou première » (Coste, 2002: 196).

Pas seulement une ouverture qui lui assure une circulation interlinguistique, cette notion est liée à l'expression d'un savoir-être.

« Ainsi, des savoir-être soulignant l'ouverture, la convivialité, la bonne volonté (...) » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 12)

Les propos de **Nabiha** reflètent un positionnement identitaire dynamique où le français occupe une fonction symbolique d'ouverture dans la circulation interlinguistique et sociale. Ces positionnements déséquilibrés (Coste, 2002 :118), opposés mais complémentaires attestent d'une compétence plurilingue.

Information(s) identitaire(s)

L'affirmation identitaire chez nos informateurs peut être attribuée à plusieurs langues en plus de la langue arabe tel qu'on l'a relevé dans les propos de **Djamila** notre secrétaire de direction: elle attribue à chaque langue une fonction différente: « le kabyle c'est mon origine c'est mon identité, je ne suis jamais partie en Kabylie je suis partie une fois au mois de mars.

Arabe c'est mon pays, classique c'est le coran, dialecte la langue de tout le monde que tout le monde comprend, français c'est plus pour les documents, la lecture, la littérature aussi.

Anglais c'est mes études j'adore l'anglais leur classe je veux bien être comme eux, espagnol c'est un loisir c'est une langue que j'aime bien c'est une belle langue »

Djamila ne fait pas allusion à une seule langue, mais à plusieurs langues voire, plusieurs identités : ethnique, géographique, religieuse, sociale et linguistique, où le kabyle occupe une place de choix : « le kabyle c'est mon origine » pourtant elle n'est jamais partie en kabylie, l'arabe renvoie à une identité géographique/territoriale : « arabe c'est mon pays », alors que l'arabe classique serait seulement la langue du Coran, par contre l'arabe dialectal serait une langue d'appartenance, elle occupe une fonction communicative « la langue de tout le monde que tout le monde comprend ».

«On s'éloigne ainsi de visions statiques de l'identité, pour en percevoir les dimensions multiples, explicites comme implicites, visibles ou cachées». (Moore, 2006: 32)

Djamila maintient avec le français (langue véhiculaire) une proximité culturelle.

Nadjet, la nouvelle recrue expose un répertoire plurilingue où elle attribue aussi à chaque langue une fonction déterminée « *ana* l'anglais c'est la première langue *yji chinwi tahadri maah ou menbaad el françé min baad el arbia, tabka chaara nakra* l'anglais c'est vrai que l'arabe est une langue riche même le français c'est le plus difficile, l'orthographe et la grammaire compliquée *chwiya* l'anglais c'est le plus facile rani *baghia nahdar* l'anglais (pour moi l'anglais c'est la première langue, tu peux

français et l'arabe. J'apprendrai l'anglais même s'il me reste un cheveu sur ma tête. C'est vrai que l'arabe est une langue riche même le français; c'est le plus difficile l'orthographe et la grammaire sont un peu compliqués. L'anglais c'est plus facile, moi je veux apprendre l'anglais) ».

Dans son jeu de distance/ proximité, l'arabe et le français sont placés à égalité « l'arabe est une langue riche même le français » toutefois c'est la compétence communicative du français qui pose problème pour notre informatrice. Egalement sa grammaire et son orthographe.

« d'un point de vue linguistique des critères repérables (comme la nature et la complexité du système phonologique ou l'importance des régularités de dérivation ou les ordres syntaxiques de base) peuvent permettre d'établir une première approche des degrés de distance ». (Castellotti, Coste, Moore, 2001:105).

Une distance qui valorise le français en tant qu'élément nécessaire dans le passage interlinguistique et l'appropriation d'une compétence communicative indispensable pour son travail.

Apprendre l'anglais mais pas seulement pour sa portée communicative, une proximité typologique entre les deux langues favoriserait le rapprochement du français.

2-1-4 Un capital bi-plurilingue dynamique

D'autres informateurs se limitent à citer la compétence communicative, ou la compétence bi-plurilingue sans pour autant évoquer l'ensemble du répertoire langagier. La pluralité est souvent évoquée en termes de frontières et d'ouvertures vers d'autres langues.

Bali se limite dans sa réponse à valoriser sa compétence communicative « *maandi hata regard fihoum madmni nafham ou yafahmouni manhaouessch ala haja wakhdoukhra* (je n'ai aucun regard tant qu'ils me comprennent et je les comprends je ne cherche pas autre chose) »

Cette visée communicative que **Bali** a des langues et des cultures ne repose pas sur une seule et simple mise en oeuvre de structures, capacités et autres savoirs connus

l'intégration de ces compétences et autres structures dans l'action. D'ailleurs il ne fait allusion à aucune langue:

« On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un locuteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues et a des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel » (Coste, Moore & Zarate, 1998:12).

- Pas d'extrémisme

Le capital bi-plurilingue renvoie aussi à l'affranchissement des frontières et le refus de toute attitude extrémiste, pour **karim** « chaque langue a sa culture, c'est des cultures différentes chaque langue a sa valeur, je ne vais pas être comme Hitler le français pour appâter les femmes » **Karim** attribue à chaque langue une culture il reconnaît la différence et l'hétérogénéité c'est une perspective plurielle de l'approche des langues. Se défendant de toute vision extrémiste de l'être bi-plurilingue l'image de Hitler⁽³⁰⁾, une métaphore où le français occupe une place de choix, qui déconstruit un stéréotype prégnant dans la société algérienne « le français c'est pas seulement pour les femmes ».

« Le stéréotype affiche les perceptions identitaires (les auto-stéréotypes) et la cohésion des groupes, par la comparaison avec les traits attribués à d'autres groupes (les hétéro-stéréotypes) » (Moore, 2001:14).

C'est par et à « travers » le français que s'affirme une identité plurielle.

L'affranchissement à travers la constitution des répertoires plurilingues a été affirmé par **Dadi** « toutes les langues sont importantes, j'aimerais bien apprendre le maximum de langue c'est un outil indispensable pour l'échange sans frontière » où toutes les langues seraient importantes.

³⁰ Homme politique allemand (1889-1945), fondateur du nazisme, instaurateur de la dictature totalitaire du troisième Reich.

Samir prône l'ouverture vers d'autres langues voire d'autres cultures : « J'aurais aimé parler anglais, apprendre l'italien et l'espagnol » une configuration plurielle et dynamique d'un répertoire évolutif et riche.

« la configuration de cette compétence évolue, s'enrichit de nouvelles composantes, en complète ou transforme certaines autres » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 14)

Samir passait son temps à écouter de la musique anglaise dans le service, il favorisait souvent l'immersion dans l'apprentissage des langues en témoigne cet exemple:

Note de terrain: Samir dans son bureau

Tu sais Naziha j'ai un ami qui est en Espagne il ne connaissait pas un mot, il s'est marié avec une espagnole il le parle très bien maintenant

Il me donne l'exemple d'un vendeur dans un kiosque:

-il a appris l'anglais en écoutant la radio. Moi je suis de ceux qui ne lisent pas mais qui privilégient l'écoute et la discussion

C'est grâce à son habilité plurilingue et pluriculturelle qu'il a pu être recruté à la Sonatrach, résumée dans cette note de terrain:

Note de terrain: En sortant de l'entreprise

Enquêtrice: On t'a fait un test avant ton recrutement à la Sonatrach?

Samir: J'ai passé deux ou trois heures à parler, avec une dame on a parlé de tout.

2-1-5 La Sonatrach: un marché bi-plurilingue

La compétence plurilingue et pluriculturelle libère nos informateurs dans un marché compétitif, qui pourrait se révéler inégalitaire et favoriser des langues voir des « groupes ». **Mahmoud** associe la notion du plurilinguisme au marché Sonatrach, fonctionnant en français. Cette société favorise seulement les entreprises francophones, c'est une situation injuste.

ues, l'orientation de la Sonatrach demeure dominée par le français.

« enfin une langue c'est un outil de communication, je vois le fait de s'orienter vers l'une ou l'autre c'est plus flagrant, ça pourrait être un choix politique ou économique pourquoi vous faites les cahiers de charges en français? Vous favoriserez les entreprises francophones, pourquoi les cahiers de charges sont en français?

Faudrait-il les mettre en anglais ou en français?

Pour le Baossem⁽³¹⁾ c'était en français il y a une instruction, il doit être en anglais pour le national et l'international, c'est le choix politique ou économique ».

L'orientation politique ou économique doit changer selon notre informateur, il y a une instruction de gestion⁽³²⁾ qui a été transmise aux services concernés pour rédiger les cahiers de charge dans les deux langues (en français et en anglais) ».

Mahmoud emprunte ici la perspective des échanges linguistiques proposée par Bourdieu (1977, 182). Il a l'impression que le fonctionnement exclusif en français favorise seulement les entreprises francophones.

L'assertion de **Mahmoud** révèle l'hypercentralité³³ (Calvet, 1999) du français mais aussi un déplacement (affirmation) identitaire édifiant.

« la notion de marché contribue à éclairer la compétence pluriculturelle du plurilingue sous l'angle des stratégies identitaires et à restituer la complexité ».
(Coste, Moore & Zarate, 1998: 29).

³¹ Bulletin des appels d'offres du secteur de l'énergie et des mines s'affichant sous sa forme électronique en français et en anglais, en revanche, sous sa forme papier il est diffusé en français. Voir en annexe 1 <http://www.baossem.com/fr>.

³² Voir en annexe 1 p.29.

³³ Selon Calvet (1999), ce modèle à quatre niveaux permet de rendre compte à la fois des rapports entre les langues, et du sens vers les plurilinguismes individuels tendent à se développer, verticalement (d'un niveau vers l'autre), et horizontalement (entre des langues de même niveau).

Calvet distingue ainsi :

- une langue hyper-centrale (l'anglais);
- des langues super-centrales (comme l'arabe, le russe, le swahili, le français, l'hindi, le malais, l'espagnol,...);
- des langues centrales (cent à deux cents);
- des langues périphériques (quatre à cinq mille).

ue doit changer selon lui, il y a une instruction de gestion qui a été transmise aux services concernés pour rédiger les cahiers de charge dans les deux langues (en français et en anglais). Pas seulement pour favoriser l'anglais mais aussi pour prendre conscience et reconnaître cette pluralité puisque le message est adressé aux instances politiques et économiques.

On pourrait voir dans ses propos un désir de se rapprocher de la langue anglaise, un dynamisme insinué par rapport à l'exercice professionnel.

« Pour rédiger en anglais *nhachmou el ghachi* on avait une secrétaire des RHU elle a travaillé avec des américains, qui avait une licence d'anglais ou le technique. (pour rédiger en anglais on implore les gens, on avait une secrétaire au RHU⁽³⁴⁾, elle a travaillé avec des américains elle avait une licence d'anglais, où on sollicite le technique)»

L'arabe se limite au dictionnaire trouvé dans le service, c'est « une option » un plus qui n'est pas exclu mais qui sert à affirmer une identité sociale « On utilise le dictionnaire juridique on a un ici, qu'on a trouvé dans le service l'arabe *andna une option alihoum* ce qu'il paraît par rapport aux français. *Fi iran khomeini wadjmaatou gaa elkiada yahadrou belarbia* mais le jour de son intronisation il parlait avec tout le monde en anglais arrivé au ministre algérien, il lui demande de parler dans sa langue arabe (On utilise le dictionnaire juridique on en a un ici, qu'on a trouvé dans le service. L'arabe c'est une option par rapport aux français. En Iran⁽³⁵⁾ Khomeini⁽³⁶⁾ et son staff, ils parlent en arabe, le jour de son intronisation Khomeini s'adressait à l'assistance en anglais, lorsqu'il a salué le ministre algérien il lui a demandé de lui parler en arabe)»

La valeur ajoutée de la langue arabe à laquelle **Mahmoud** fait allusion est renforcée par l'anecdote citée qui a une valeur explicative. En interdisant à Khomeini de parler anglais, le ministre algérien donne seulement une « image » dans un cadre officiel puisque dans la réalité l'arabe n'est pas la seule langue que l'algérien utilise et de surcroît dans un secteur économique qui favorise pas seulement les entreprises francophones mais aussi affirme une francophonie « plurielle ».

³⁴ Cette secrétaire a travaillé avec des américains, elle exerçait dans les Ressources Humaines. Elle a été affectée peu de temps avant notre arrivée à la direction AVAL.

³⁵ Etat d'Asie, entre la Caspienne et l'océan indien

³⁶ Khomeini (1902-1989) chef religieux guide spirituel de la révolution islamique de 1971.

L'arabe et le français restent indissociables dans les propos de nos informateurs, une caractéristique composite (Castellotti, Moore, 2008: 15) du plurilinguisme algérien.

C'est ainsi que **Nadira** le définit: « donc l'arabe c'est notre entité, le français pour moi ça facilite beaucoup de choses, l'anglais une langue internationale ne pas avoir d'handicap avec les gens internationaux *bessah* le français pour moi c'est important (donc l'arabe c'est notre entité, le français pour moi ça facilite beaucoup de choses, l'anglais une langue internationale pour ne pas avoir de handicap avec les gens internationaux. Mais le français pour moi ça facilite beaucoup de choses mais...)».

« l'entité » de la langue arabe renvoie à une identification que nous qualifions d'interne (Moore, 2006: 108), bien qu'elle confirme son appartenance identitaire, elle attribue au français le rôle de « facilitateur ». Il facilite la circulation interlinguistique.

Dans son positionnement, **Nadira** passe d'une appartenance sociale « notre arabe » à un positionnement personnel « le français pour moi c'est important ».

Cependant, elle exprime une distance par rapport à l'anglais « une langue internationale », qui renforce la position du français et qui confirme son hypercentralité « l'anglais, une langue internationale ne pas avoir de handicap avec les gens internationaux *bessah* le français pour moi c'est important (...mais le français pour moi c'est important)», heureusement qu'il y a le français qui n'est pas une langue internationale.

Nadira nous a fait part de la proximité qu'elle entretenait avec le français dès son jeune âge jusqu'à l'âge adulte.

Note de terrain: **Nadira** dans son bureau

Nous savons que **Nadira** a un père immigré et une maman institutrice de français.

Nadira jouait souvent l'après midi au motus

Nadira: je le fais souvent pour revoir mon bagage.

Elle occupe son temps libre à travers des activités de lecture; elle lisait au cours de notre passage les aventures d'Harry Potter en français.

référence

Le français occupe un « espace » très important dans les réponses de nos informateurs. C'est une langue qui facilite et une langue de référence pour **Rabie**.

Le français reste la seule langue de référence tel qu'on l'a relevé dans les propos de **Rabie** «pour citer un texte religieux en français c'est la catastrophe, *bessah* si je trouve un moyen pour les textes religieux je le ferai (pour citer un texte religieux en français c'est la catastrophe. Mais si je trouve un moyen je le ferai) » le français reste une langue de référence l'arabe, même s'il ne le cite pas, reste confiné dans l'espace religieux.

On a relevé une position similaire dans les propos de **Rabeh**: « je souhaite maîtriser les deux langues 100% le français et la langue anglaise à 90% »

Un rapprochement qu'il explique par les impératifs économiques auxquels l'entreprise doit faire face « parce qu'on est dans une nouvelle économie qui exige l'utilisation des deux langues » allant jusqu'à opter pour la langue anglaise « on est obligé d'utiliser la langue anglaise comme moyen de communication que ce soit écrit ou verbal ». La première référence reste la langue française «100% français ».

- Capital plurilingue et affirmation identitaire

Aziz va classer les langues selon un ordre d'importance où l'arabe renvoie à une affirmation identitaire interne (Moore, 2006: 108) « les trois langues sont indispensables par ordre de priorité *lawel* la langue arabe *hiya lawla hna zedna biha biha* ou *ila el ourouba nantasseb, français men baad tzid ou anglais*, l'anglais est langue d'économie et technique (les trois langues sont indispensables, par ordre de priorité. La première est la langue arabe on est né avec et c'est à laquelle on appartient, suivi du français ensuite l'anglais, la langue de l'économie et de la technique)»

L'arabe renvoie essentiellement à une appartenance sociale/ethnique. **Aziz** se limite à classer le français en seconde position; il ne lui attribue aucun qualificatif.

Une attitude similaire chez **Ourab** qui s'est limité à citer seulement le français.

ateurs dénote implicitement une distance avec le français, tout en affirmant sa fonctionnalité puisqu'elle n'est pas exclue.

2-1-8 Un contentieux dépassé

Un repositionnement flagrant que **Fatiha** adopte et où le français n'est pas désigné seulement comme une langue de référence mais devient une L1.

La fonctionnalité et la primauté du français est explicitée dans les propos de **Fatiha** au dépend de la langue arabe qu'elle commence à oublier « *el arabia marahich* un outil essentiel *bdina nanssaouha chwiya* (la langue arabe c'est pas un outil essentiel, on commence à l'oublier un peu)».

Un réaménagement et un rapprochement face au français qui devient L1 et ce en dépit des considérations historiques « le français *mazalat kayna manssinahch min wakt el istimaar* (le français elle est toujours présente elle existe on l'a pas oubliée depuis la colonisation)» un repositionnement important pour notre informatrice même le contentieux historique est dépassé face à de nouveaux besoins et des enjeux importants:

« une dialectique entre ruptures d'équilibre et de rééquilibrages, destinés à faire face à de nouveaux besoins langagiers, communicatifs et culturels sans faire intervenir aucun jugement de valeur » (Lüdi et Py, 1995: 119).

C'est la Sonatrach qui arrive à déplacer et à rééquilibrer le positionnement de nos informateurs, leur inscription dans un contexte qui favorise l'exposition plurilingue et facilite la circulation interlinguistique.

«Or, d'une part, ce sont les expériences et les parcours d'appropriation, dans leur diversité même, qui éclairaient la nature et les traits des contextes; mais, d'autre part, ces contextes sont eux-mêmes construits par la dynamique et les parcours même d'appropriation » (Porquier & Py, 2004: 52-53).

Chez nos informateurs, le français n'est désigné ni comme langue étrangère ni comme langue seconde mais une langue qui est utilisée au même titre que la langue arabe -et un peu plus-. Bien que distincte, elle n'en forme qu'une seule entité allant jusqu'à dépasser

2-2 Le discours sur les compétences

Nos informateurs continuent-ils à entretenir le même rapport avec les langues, et plus précisément le français lorsqu'on évoque avec eux la notion de compétence en rapport avec leur(s) langue(s) ? Une compétence plurilingue se présente généralement comme une compétence déséquilibrée (Coste, Moore & Zarate, 1998: 12).

Cette dernière est une compétence globale et non segmentée; elle se dessine comme une macro compétence qui permet au sujet de poser la complémentarité de ses ressources langagières en termes de passages, de continuités et de circulations interlinguistiques.

2-2-1 Une affirmation identitaire/une insécurité statutaire

La maîtrise de la langue semble liée au statut accordé à cette dernière dans la société.

Salima déclare maîtriser l'arabe classique. Le français cité, lui procure une insécurité «arabe classique, le français lorsque je le parle je ne suis pas sûre de moi je me crois moyenne ça me dérange j'aimerais parler correctement ».

Salima prend de la distance vis-à-vis du français, C'est en français qu'elle fonctionne et non pas en arabe qu'elle valorise: sa réponse la trahit.

C'est en français qu'elle exprime une insécurité que nous qualifions d'identitaire:

« L'insécurité formelle d'un locuteur tient à ce qu'il considère sa propre pratique linguistique comme non-conforme aux normes du moins à l'idée qu'il se fait de ces normes.

L'insécurité identitaire résulte de ce que la langue ou la variété qu'on pratique ne correspond pas à celle de la communauté d'appartenance qu'on se donne à voir ou qu'on vise.

L'insécurité statutaire naît de la représentation que la langue ou variété que je maîtrise est perçue par moi comme illégitime ou de statut non reconnu » (Coste, 2001: 12).

conscience langagière (Moore, 2006: 230), c'est dans la langue officielle qu'on devrait exprimer un haut degré de compétence et non pas dans une langue qui ne nous appartient pas. C'est parce qu'elle utilise une langue qui ne lui appartient pas et qui ne bénéficie d'aucun statut qui légitime sa présence dans la société algérienne, contrairement à l'arabe classique qui reste la seule langue « officielle et nationale » seulement sur la charte, la réalité du terrain contredit sa fonctionnalité.

2-2-2 Une proximité « géoprofessionnelle »: La circulation interlinguistique

Où l'arabe semble dépassé dans l'entreprise par le français. La dualité n'est pas conflictuelle chez **Bali** où la fonctionnalité et l'usage du français est affirmé «*hnaya fi* complexe, on est obligé de parler français pour rédiger français, arabe on l'utilise pas ou *fi* complexe *ni* hors complexe à part les formulaires hors complexe (ici dans le complexe on est obligé de parler français rédiger français, arabe on l'utilise pas dans le complexe et hors complexe à part les formulaires hors complexe) ».

L'arabe n'est pas utilisé dans le complexe, ni hors complexe, son utilisation se limite (hors complexe) aux formulaires.

D'autres informateurs associent l'arabe et le français, une pratique bilingue qu'ils comparent avec l'anglais **Karim** « arabe-français mieux que l'anglais »,

«L'apprenant possède une représentation de la spécificité des langues en présence, fondée sur sa perception de la distance interlinguistique et de ses intuitions sur ce qui relève du central et du périphérique » (Moore, 2006: 190).

La distance est seulement au niveau de la circulation interlinguistique, l'arabe et le français: deux langues différentes qui ne constituent qu'une seule entité.

Yasmine compare les deux langues de son répertoire: « le français par rapport à l'arabe classique » la proximité/distance est située sur le continuum, la distance est relative à l'arabe classique, une langue officielle qu'elle ne maîtrise pas. La maîtrise est tributaire du statut accordé aux langues

se font de leurs langues, les valeurs qu'ils leur accordent et les loyautés affichées sont largement affectées par les processus sociaux qui entourent la mobilité, et peuvent évoluer ou se déplacer » (Moore, 2006: 26)

La distance vis-à-vis de l'arabe classique se renforce en milieu professionnel, puisque la majorité de nos informateurs recourent au français dans l'exercice professionnel.

La maîtrise de la langue arabe est liée à un statut identitaire dans les propos de **Tahar** : c'est d'abord l'arabe qu'on doit maîtriser ensuite suivent les autres langues « *nmitrizi ellougha el arabia hiya elawla men baad el françia wel anglizia hiya loughat el assl* (je maîtrise la langue arabe c'est la première après c'est la langue d'origine suivi après du français et de l'anglais.) » c'est légitime de maîtriser l'arabe parce qu'il renvoie aux origines, sans rejeter les autres langues.

« L'option forte, toutefois, consiste à postuler, en toute circonstance, la pluralité comme à la fois première et toujours là, dans le jeu même de ces variations: pluralité des pratiques, pluralité des représentations » (Castellotti, Coste & Moore, 2001: 104)

Maîtriser la langue seulement pour asseoir l'identité.

Samir exprime une vision contrastive et normative, bien qu'il maîtrise le français et l'arabe « le français même l'arabe, je ferai beaucoup de fautes en arabe qu'en français, oui c'est plus facile de se rattraper en arabe qu'en français » ses propos révèlent une attitude normative face au français « je ferai beaucoup de fautes en arabe qu'en français, c'est plus facile de se rattraper en arabe qu'en français » la stigmatisation dont est victime la langue arabe est plutôt sociale.

Nadjet se place sur le continuum; elle aussi, elle compare l'entité (arabe-français) « arabe français mieux que l'anglais » qu'elle associe « l'arabe et le français » une entité unique qu'elle compare à l'anglais.

Mahmoud s'inscrit dans la même lignée où l'entité arabe-français est valorisée, c'est ce qui nous unifie par rapport aux français, la singularité demeure dans l'emploi de la langue arabe.

Mahmoud exprime une proximité vis-à-vis de l'arabe et du français qui constitue un répertoire unique, « bien sûr côté arabe français *kayan* une certaine option *alihoum* (bien sûr côté arabe français il y a une certaine option par rapport à eux)» l'arabe constitue un atout bilingue par rapport aux français qui n'ont qu'une seule langue.

La distance est relative à l'anglais «l'anglais rien parlons pas » une distance dans la circulation interlinguistique où il compare le parler bilingue à l'anglais.

« L'apprenant possède une représentation de la spécificité des langues en présence, fondée sur sa perception de la distance interlinguistique et de ses intuitions sur ce qui relève du central et du périphérique (.....) pour Véronique (2001), les représentations métalinguistiques en jeu dans l'activité d'appropriation désignées sous le terme d'activité d'analyse (selon Klein, 1989:84) et de comparaison (Klein, 1989: 187). Elles interviendraient à ce titre dans le traitement de l'input et l'élaboration des règles critiques» (Moore, 2006:190).

La distance par rapport à l'anglais : nous la retrouvons dans les propos de **Nadira** où l'arabe et le français sont stabilisées, « pardon l'arabe et le français *bessah* l'anglais non (pardon l'arabe et le français mais l'anglais non)» le français se retrouve à côté de la langue arabe.

Nos informateurs continuent à décliner l'ensemble des langues de leur répertoire (Castellotti, Coste & Moore, 2001: 104) où le français et l'arabe sont conjointement évoqués.

Djamila propose de nous donner des pourcentages « je peux te donner des pourcentages, français j'utilise le parler tout le temps à 70%, les documents c'est écrit 100% français, l'anglais depuis que je suis sortie je ne l'utilise plus à part les cours que je donne aux voisins, arabe *min nkari okhti seghira* quand je fais ma prière (je peux te donner des

...rler tout le temps à 70%, les documents c'est écrit 100% français; l'anglais depuis que je suis sortie je ne l'utilise plus à part les cours que je donne aux voisins, l'arabe je donne des cours à ma petite sœur ou quand je fais ma prière) ».

Le français langue de référence: utilisé à l'oral à 70%, et à l'écrit à 100% le français domine la pratique professionnelle de **Djamila**.

La distance est exprimée vis-à-vis de l'anglais: une langue qu'elle n'utilise plus «depuis que je suis sortie je ne l'utilise pas » mais elle maintient cette langue à travers des cours qu'elle dispense aux voisins. L'utilisation de l'arabe se limite à la prière ou aux cours qu'elle donne à sa sœur.

En fait notre secrétaire de direction affiche une pratique plurielle où les langues sont sollicitées maintenues dans divers contextes de sa vie.

« Ce serait ainsi l'exposition multiple à des fonctionnements linguistiques diversifiés qui entraînerait une meilleure capacité à établir des mises en relation par plus ou moins grande approximation, à prendre des risques et former des hypothèses ce qui constituerait un appui efficace pour l'accès à certains fonctionnements des systèmes- cibles » (Moore, 2006 :193).

2-2-2-1 Seulement l'arabe/Seulement le français

Une autre orientation qui se limite à exprimer une proximité seulement par rapport à une seule langue, en la comparant à d'autres (qu'ils citent/qu'ils ne citent pas).

Ourab estime qu'il maîtrise une langue difficile « l'arabe classique le plus difficile par rapport aux autres » (Moore, 2006, 190).

S'auto-excluant, c'est une attitude qu'on pourrait qualifier « d'extrémiste », il marque une frontière entre lui et les autres à l'image du discours institutionnel. Les analyses de L-J Calvet pourraient illustrer cette attitude:

«Lorsqu'un groupe est socialement exclu, lorsqu'il se trouve marginalisé ou rejeté, il a parfois une sorte de sursaut d'orgueil et marque lui-même les frontières qui le séparent des autres en glorifiant sa spécificité comme s'il

mais se mettait volontairement à part, on assiste alors à des phénomènes d'auto-exclusion se traduisant le plus souvent par la glorification de certaines caractéristiques du groupe » (Calvet, 1993: 442).

C'est la politique d'unification institutionnelle qui a favorisé l'émergence de cet antagonisme identitaire particulier.

Aziz s'est aussi limité à citer la langue arabe. Le jeune chef de service **Rabeh** (l'ami de Aziz) avait cité l'arabe ou les différentes variétés de la langue arabe « bien sûr c'est l'arabe, c'est l'arabe natal, dialectal et classique » (Castellotti, Coste & Moore, 2001:104)

L'arabe, terme générique qu'il reprend renvoie à l'identité arabe, à la variété dialectale à l'arabe officielle, une proximité identitaire géographique et linguistique.

« si la distance objective forme la base des évaluations subjectives, ce sont néanmoins les évaluations subjectives qui influent sur les apprentissages. Pour Klein (1989: 180-181), par exemple, l'incapacité d'un apprenant à pouvoir réduire la distance subjective contribue à ralentir considérablement sa progression » (Moore, 2006: 186).

Ceux qui font allusion à la maîtrise de la langue arabe sous toutes ses formes ne lui associent aucune autre langue.

Nabiha et **Ali** se limitent à citer le français « français » qui semble être la langue de référence.

Ou le français par rapport à l'arabe, c'est encore son côté sacré qui accentue la distance « oui le français, je pense parce que *el arbia andha kima kbira* (l'arabe a une grande valeur)»:

« l'histoire des langues, de leur grammatisation, des politiques linguistiques et les croyances liées à leur transmission (...) doivent être prises en compte pour

es linguistiques et éducatives au sein desquelles se déroulent et se construisent les apprentissages » (Moore, 2006: 191).

Le sacré maintient la distance vis-à-vis de la langue arabe.

Nos informateurs déclinent un ensemble de compétences où la pratique bilingue (arabe-français) semble stabilisée chez certains.

Apparemment, c'est le statut/l'usage de la langue arabe classique qui pose problème, reconnue comme la seule langue officielle. Cependant, son utilisation reste marginale, dépassée par le français, une langue appropriée, qui se trouve dans une situation inverse. Bien que dominante dans les usages, c'est son statut qui marque un flou identitaire pour nos informateurs.

2-3 L'apprentissage des langues

Au-delà de ces considérations sociopolitiques, nos informateurs s'attachent-ils dans l'apprentissage d'une ou des langues? La plupart d'entre eux évoquent la maîtrise en termes de construction interlinguistique, pour la stabiliser et constituer une seule entité.

2-3-1 Le français une langue hypercentrale

L'entité français-anglais: deux langues entrent en contact. Dans les propos de Salima le français est langue parente à l'anglais, elle rapproche les deux variétés « l'anglais et le français » (Coste, Castellotti & Moore, 2001: 105).

Salima voudrait rapprocher les deux langues : un déséquilibre pris en charge par l'entreprise, qui lui dispense une formation d'anglais dans le complexe.

- Une distance vis-à-vis de l'anglais

Bali se situe sur l'axe francophone; il estime qu'il est loin de l'anglais, « l'anglais parce que j'ai des lacunes *fiha* niveau 0 anglais *rana baad ala wahd essoualeh ali rahoum* francophone *bessah el far*⁽³⁷⁾ *yaaraf trigah* même les décisions LTH⁽³⁸⁾ français

³⁷ *el far* en arabe dialectal ou en arabe classique signifie la souris.

irou des cours d'arabe *men baad enness welat tataayar enness karhat menbaad* (j'ai des lacunes au niveau de l'anglais, on est loin par rapport à certaines choses nous les francophones -mais la souris connaît son chemin- on ne connaît pas l'anglais. Ils ont commencé des cours d'arabe les gens se faisaient insulter ils en avaient marre après ils ont arrêté)».

Bali se situe sur l'axe francophone; le français est la langue de référence. C'est dans cette langue «que les décisions» se font. **Bali** s'attribue une compétence communicative qu'il caricature par l'emploi d'une image métaphorique «mais la souris connaît son chemin».

Même s'il n'utilise pas l'arabe et qu'il a un niveau «zéro» en anglais, il estime qu'il possède une compétence communicative qui lui permet de gérer le déséquilibre «de connaître son chemin». C'est en français qu'il parcourt et qu'il construit ce chemin.

«La compétence plurilingue apparaît bien comme une compétence à communiquer langagièrement qui s'appuie sur des connaissances et des savoir-faire diversifiée» (Coste, 2002: 118).

- La stigmatisation de la langue arabe

Ce sont principalement les stéréotypes et le rapport qu'ils entretiennent avec la langue arabe qui est responsable de sa stigmatisation «*bedaou ydirou* des cours d'arabe *men baad enness welat tataayar karhat men baad* (les gens suivaient des cours d'arabe on les insultait, ils en avaient marre ils ont arrêté)»

L'arabe classique n'a pas sa place dans l'entreprise. La formation qui a été conduite pendant la période de la généralisation de la langue nationale a été difficilement suivie puis abandonnée après seulement un mois de son initiation.

«Si la distance objective forme la base des évaluations subjectives, ce sont néanmoins les évaluations subjectives qui influent sur l'apprentissage. Pour Klein (1989:180-181) par exemple l'incapacité d'un apprenant à pouvoir réduire la distance subjective contribue à ralentir considérablement sa progression» (Castellotti, Coste & Moore, 2001, 107).

³⁸ liquéfaction et transport des hydrocarbures qui désigne aussi l'activité AVAL.

C'est le rapport que l'entreprise ou à un niveau général, la société algérienne entretient avec la langue arabe classique qui crée l'ambiguïté par rapport au statut et à l'usage que nos informateurs en font. La légitimation de cette langue se limite au Coran ou à la Charte mais pas dans les pratiques effectives.

Le français domine l'espace interlinguistique et ce en dépit des considérations historiques, ou justement parce qu'il y a ce dénominateur commun: « L'Histoire ».

Tahar évoque l'entité français-anglais, le français occupe une place prépondérante ; elle est intégrée au paysage algérien depuis 132 ans.

Son objectif est de se rapprocher de l'anglais, une langue que même les natifs français apprennent; il lui attribue le statut de langue de travail.

C'est le français qui est sollicité pour effectuer les transferts, le passage interlinguistique de la L1 français à la L2 anglais. Lui qui n'aime pas De Gaulle⁽³⁹⁾:

« La compétence plurilingue a été décrite comme une compétence différenciée et à géométrie variable, au sein de laquelle les rôles de pivot, d'appui de référence ne sont pas le lot de la seule langue « maternelle » ou première » (Coste, 2001:196).

D'autres informateurs, avancent des arguments qui renvoient à la notion de handicap, de liberté et de développement (Coste, Moore & Zarate, 1998: 12) où le français est intégré faisant partie du « déjà là ».

Mahmoud « les trois c'est bien d'approfondir pour s'auto développer mais avec les effets plus conséquents en anglais »

Djamila «oui c'est sûr j'aimerais bien utiliser plus l'anglais parce que c'est mon domaine»

Nadira « oui l'anglais c'est pour moi personnel, dans le cadre du voyage on est plus libre *madame* tu maîtrises plusieurs langues *madem* tu te sens plus libre pas d'handicap au niveau de la communication (oui l'anglais pour moi c'est personnel, dans le cadre du voyage on est plus libre. Lorsque tu maîtrises plusieurs langues tu te sens plus libre pas de handicap au niveau de la communication)»

³⁹ Voir sa biographie langagière (Partie 2 : Biographie langagière et interculturelle).

Favoriser le passage interlinguistique où le français occupe le rôle de langue pivot pour pouvoir utiliser l'anglais, une langue réservée au domaine professionnel, pour appréhender la distance interlinguistique et interculturelle.

C'est toujours dans une perspective plurilingue que d'autres évoquent la maîtrise de la langue anglaise:

Karim « l'anglais »

Samir « anglais »

Nadjet « anglais »

Nabiha « l'anglais pour le travail et même pour le côté personnel c'est bon »

Dadi « maîtriser l'anglais »

Yasmine tente de se rapprocher du pôle arabe classique et anglais

Vers un rapprochement : une autre orientation se dessine chez d'autres informateurs où le passage s'effectue de l'arabe vers le français. Construire et rapprocher l'arabe du français en termes de circulations linguistiques et culturels, les antagonismes semblent dépassés.

Ourab « arabe français »

Mokhtar « français communication orale »

Rabeh « je souhaiterais une équivalence arabe à 100% français à 80% »

Aziz « j'aimerais parler en français, en anglais surtout en français pour la culture générale »

Fatiha « le français »

Il ressort des propos de nos informateurs des dynamiques plurilingues où la maîtrise et le statut de la langue arabe mais aussi du français demeurent conjointement interrogés. L'arabe et le français ne sont pas évoqués en terme de rapport conflictuels mais l'une compléterait l'autre.

2-4 Quelle (s) langue (s) utiliser à la Sonatrach?

Nos informateurs sont conscients de cette dualité dans la complémentarité quand on les sollicite à exprimer leur choix quand à l'usage des langues à la Sonatrach.

enjeu statutaire

Utiliser l'arabe seulement pour affirmer une identité. **Salima** l'exprime merveilleusement à travers une image métaphorique:

Salima: «l'arabe

Enquêtrice: *Alah?* (pourquoi?)

Tabghi kitoun andek weld wela trabih, makanch kima el haja taana, tabghi tachri une voiture d'origine wela taiwan (tu voudrais avoir un enfant ou en adopter, acheter une voiture d'origine ou une voiture Taiwan⁽⁴⁰⁾)».

Ceci témoigne d'une déchirure et d'une grande conscience (Moore, 2006: 230):

«C'est dire encore que la construction d'une compétence plurilingue et pluriculturelle favorise l'émergence d'une conscience linguistique, d'une forme d'awareness, voire de stratégies métacognitives qui permettent à l'acteur social de prendre connaissance et de garder contrôle de ses modes « spontanés » de gestion des tâches et notamment de leur dimension langagière » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 13).

Le français approprié serait le choix qu'elle propose: « un enfant adoptif » ou « ton enfant » « une voiture taiwen » ou une « voiture d'origine ».

Salima est consciente de la valeur inégale attribuée aux deux langues, une langue officielle et nationale qui n'est pas fonctionnelle. Et une autre, qu'on utilise dans notre vie quotidienne et qui ne bénéficie d'aucun statut

« les statuts des langues sont étroitement liés, on le voit, aux représentations qui leur sont attachées. Les images des langues (Matthey, éd, 1997) ainsi construites, au travers de critères essentiellement non linguistiques, reflètent des images de locuteurs, et ce sont ces images, différentes en fonction des moments ou des interlocuteurs, qui se donnent à voir dans les choix des rattachements à

⁴⁰ Expression répandue dans la société algérienne et qui renvoie à un produit contrefait et imitée.

(Moore, 2006: 30).

C'est la non reconnaissance officielle du français par rapport au rôle que cette langue joue dans la vie quotidienne/professionnelle qui pose problème.

La légitimité de la langue arabe classique est évoquée: utiliser l'arabe pour affirmer notre identité parce que c'est la langue du coran, **Ali** « l'arabe classique c'est notre langue *loughat el kouraan* (l'arabe classique c'est notre langue, c'est la langue du coran)», c'est aussi le sacré qui marque la distance avec cette langue.

2-4-2 Le français: une langue véhiculaire

L'arabe ne peut pas assurer une fonction communicative en contexte professionnel. **Rabeh** : « je souhaite utiliser la langue arabe mais on est dans le monde de la communication avec les étrangers, on choisit ce qu'on maîtrise ». Il fait allusion au français en lui attribuant une fonction véhiculaire.

Le français cité par **Mahmoud** est la langue de contact/véhiculaire dans l'entreprise, l'arabe risque de bloquer, d'inhiber le contact avec les partenaires (Moore, 2006 :30), **Mahmoud** « déjà on est satisfait je m'exprime en arabe et français, c'est normal si c'était l'arabe avec l'interface étrangers ça va bloquer ». L'arabe n'est pas une langue qui favorise le contact avec les étrangers.

2-4-3 On est des arabes

L'arabe classique renvoie à une affirmation identitaire, qui marque dans les propos de **Dadi** l'appartenance à un groupe (une territorialité) **Dadi** « arabe classique sans exclure l'un ou l'autre par principe *hna aarabe* (on est des arabes)».

C'est la marginalisation de l'arabe dans l'entreprise qui pose problème: nos informateurs mettent en avant le rôle du français dans le fonctionnement professionnel et dans le passage interlinguistique.

opos de **Mokhtar** « j'aimerais maîtriser la langue française parce que la communication c'est en français si j'avais le choix *andir el arbia* c'est logique non (si j'avais le choix j'utiliserai l'arabe)»

C'est légitime selon **Mokhtar** mais l'arabe ne peut pas assurer la gestion communicative du répertoire.

Le français ne pose pas problème, c'est l'arabe qui pose problème pour **Aziz** « en arabe comme question c'est difficile, le français n'est pas un problème majeur »

Ce serait difficile pour l'entreprise de fonctionner en arabe. S'ils doivent l'instaurer, tout doit changer selon **Rabie** « le français sinon *ybadllou* système *ouaydirouh* en arabe (le français sinon ils changent le système ils le mettent en arabe) »

L'argument pour **Fatiha** est fonctionnel: « français malgré *nabghi el arabia* pourquoi? *aladjal khadamti* (le français malgré mon amour pour la langue arabe. Pour mon travail)»

L'attitude de nos informateurs traduit une vision plurilingue où l'arabe occupe une place identitaire et le français un rôle fonctionnel. Aucun d'eux n'attribuent au français le statut de langue étrangère, c'est plutôt complémentaire:

« S'agissant de compétence plurilingue donc, trois notions pour nous cardinales et à ne pas considérer isolément : celle de contact, celle d'hétérogénéité et celle de changement (...).

L'option forte, toutefois, consiste à postuler , en toute circonstance, la pluralité comme à la fois première et toujours là, dans le jeu même de ces variations : pluralité des pratiques, pluralité des représentations, pluralité des formes et modes de l'activité langagière cette pluralité n'opérant pas sur la (...) d'une sorte de juxtaposition ou répartition équilibrée, mais bien donnant lieu à tensions, et ruptures, non seulement contacts mais conflits et déplacements de frontières » (Castellotti, Coste & Moore, 2001: 104)

la proximité psychotypologique

D'autres informateurs optent dans ce jeu de pluralité dynamique pour l'utilisation de l'anglais:

En plurilingue confirmé et reconnu, l'expert **Karim** estime que l'entité arabe/français est loin de la technologie, un rôle dévolu à la langue anglaise.

Karim « le choix *tai* c'est l'anglais ni le français ni l'arabe, les langues *hadou rahoum baad ala* la technologie (mon choix c'est l'anglais ce n'est ni l'arabe ni le français, ces langues sont loin de la technologie)»

« Si la distance objective forme la base des évaluations subjectives, ce sont néanmoins les évaluations subjectives qui influent sur les apprentissages. Pour Klein (1989: 180-181), par exemple, l'incapacité d'un apprenant à pouvoir réduire la distance subjective contribue considérablement sa progression » (Moore, 2006: 186)

Parce que l'entité arabe-français est déjà maîtrisée et stabilisée, c'est dans une perspective dynamique que **Karim** évoque l'anglais.

« Ces dernières sont par conséquent inégales, mais ajustées fonctionnellement aux situations et aux besoins de communication auxquels les sujets doivent faire face. Elles témoignent ainsi de la dimension dynamique des répertoires verbaux qui se modifient et se (re) structurent au fur et à mesure des (nouveaux) besoins de communication/langagiers » (Sabatier, 2008: 114)

Karim poursuit des cours d'anglais dans l'entreprise.

L'utilisation de l'anglais pourrait faciliter l'apprentissage du français. C'est le cas de **Ourab** qui avance la capacité communicative qu'offre la langue anglaise «j'utiliserai l'anglais parce que c'est une langue *takdar tataamal maa* n'importe qui la plupart des étrangers sont des anglais ils maîtrisent l'anglais (j'utiliserai l'anglais parce que c'est une langue qu'on utilise avec n'importe qui, la plupart des étrangers sont des anglais, ils maîtrisent l'anglais)»

L'anglais est aussi qualifié de langue simple. **Yasmine** « english c'est plus simple pas beaucoup d'emphase un seul pas beaucoup » (Moore, 2006: 186). Même la nouvelle recrue **Nadjet** opte aussi pour l'anglais « anglais toujours ».

2-4-5 L'option « français »

Parce que le français a été imposé, il fait partie du paysage algérien depuis longtemps. Cela ne peut pas être occulté. A travers lui, des critères socioculturels valorisent une identité plurilingue et pluriculturel.

Bali « *hatamha alina rani bela nif men taalama loughat kaoumine amina charahoum* (elle a été imposée celui qui apprend la langue des autres se prémunit de leur mal)»

Tahar « *wah madabiya ana nahdar el françia chikou ali darou fina elbatal wel anglizia hiya loughat al assr* pour le travail *English is* passeport

Enquêtrice: *Where ?*

Tahar :*Any where?*⁽⁴¹⁾ (oui j'aimerais bien je parle la langue de ceux qui nous ont fait du mal, l'anglais c'est une langue actuelle l'anglais est un passeport

Enquêtrice: vers où?

Tahar: n'importe où!)»

Samir « le français »

Nabiha « le français c'est bien, non anglais aussi avec les étrangers »

Djamila « peut être le français c'est le plus approprié tout le monde utilise que le français »

Nadira « Dans le complexe, le français parce que pour moi c'est plus facile je me sens à l'aise dedans »

⁴¹ Les mots soulignés en gras et en italique sont en anglais.

onner en arabe seulement, les frontières identitaires transgressées témoignent de l'ancrage et de l'intégration du français dans la réalité linguistique de nos informateurs.

Enfant adoptif ou voiture Taiwen le français complète, elle existe en tant qu'élément constitutif de la réalité plurilingue algérienne.

2-5 La désignation bilingue

Une spécificité qui se confirme lorsque nos informateurs s'auto-catégorisent comme des bilingues. La désignation bilingue: pourrait correspondre à une affirmation identitaire, à l'appartenance à un groupe social et non linguistique.

2-5-1 Arabisante

Une revendication que **Salima** mettait en avant dans son discours, «non je suis arabisante, je connais mieux l'arabe que les autres » qui pourrait s'opposer à l'autre entité francisante, et qui renvoie à une identité sociale, elle est synonyme d'arabité.

2-5-2 Une synthèse: entre deux langues et deux identités:

Le bilinguisme exprime l'esprit de synthèse et d'association des deux langues que **Ourab** exprime d'ailleurs il se définit comme non bilingue « non parce que ça veut dire *ali utilisé* les deux en même temps, j'utilise une seule langue au travail ana *arabi* (ça veut dire celui qui utilise deux en même temps, j'utilise une seule langue au travail, je suis arabe) »

Il définit le bilingue comme étant la personne qui utilise les deux langues. En même temps, il pose une vision restrictive du bilinguisme :

« les deux extrêmes du continuum pèsent toutefois un poids différent en termes de pouvoir (et de capital linguistique et symbolique), et le glissement d'un bord à l'autre du continuum laisse entrevoir les rapports de force et les enjeux symboliques des choix de langues pour leurs locuteurs, et porte la trace de figures identitaires visibles ou cachées » (Moore, 2006: 100).

oppose son identité « arabe » non pas par rapport à une langue mais par rapport à une appartenance sociale « ana arabi (je suis arabe)»

« la relation entre langue et identité sociale reposent sur le fait qu'elle permet de catégoriser un individu comme membre d'un groupe linguistique ou ethnique » (Le Page & Tabouret-Keller, 1985: 3).

C'est une identité en cours de construction. **Ourab** nouvelle recrue, confrontée à l'altérité depuis sa jeune enfance n'a pas encore atteint l'autre bout du continuum.

L'entreprise fait de son mieux; elle l'a intégré dans un réseau professionnel qui va l'aider à transgresser les frontières sociales voir identitaire(s).

Nous retrouvons la même constante dans les propos de **Mokhtar**, qui estime qu'il n'est pas bilingue «je n'ai pas l'arabe et le français les femmes maîtrisent mieux le français ». Parce qu'il n'a pas encore atteint la synthèse arabe-français,

« Ce n'est pas la juxtaposition qu'on vient d'évoquer qui va caractériser la compétence plurilingue, mais une intégration ou, à tout le moins, une mise en relation entre ses différentes composantes » (Coste, 2001: 118).

Pas seulement par rapport à la langue. Il légitime son autocatégorisation par rapport au groupe (groupe masculin qu'il oppose au groupe féminin) un stéréotype qui:

« affiche ainsi les perceptions identitaires (les auto-stéréotypes) et la cohésion des groupes, par la comparaison avec les traits attribués à d'autres groupes (les hétéro-stéréotypes) » (Moore, 2001: 14).

Parler français est du ressort de la gent féminine, selon **Mokhtar** ce stéréotype est prégnant dans la société algérienne où les femmes ont tendance à utiliser plus de français: c'est une attitude qui semble l'empêcher de franchir les frontières.

Ce n'est pas le cas de **Rabeh** qui donne une vision maximaliste du bilinguisme, s'attribuant des pourcentages pour désigner la personne bilingue « c'est pas à 100% parce que l'on dit bilingue c'est maîtriser deux langues en même temps, l'arabe à 100% mais le français pas beaucoup »

Le 100% renvoie à un équilibre égal entre les deux langues l'arabe et le français, une définition maximaliste du bilinguisme qui se rapproche de celle de Bloomfield.

« native-like control of two languages » (Bloomfield, 1933: 56).

Ce n'est pourtant pas dans l'esprit de la définition de la compétence plurilingue qui est caractérisée par le déséquilibre. **Rabeh** vise une intégration des deux langues. Le déséquilibre renvoie à une appartenance identitaire, il vise une égalité entre les deux composantes. Un déséquilibre que l'entreprise prend en charge, depuis sa promotion **Rabeh** s'investit dans des formations (en français), et est amené à utiliser cette langue avec ses collègues et ses subordonnés.

La même vision maximaliste a été donnée par **Nabiha** « non deux langues arabe français *kayan noukss* (entre les deux il y a un manque)» elle estime qu'il y a un manque entre l'arabe et le français. Le manque se situe par rapport à l'arabe et non pas le français, un sentiment d'insécurité (Moore, 2006: 186). Elle estime que l'arabe utilisé seul ne remplit pas son rôle.

Fatiha se situe sur un seul pôle du continuum arabisante: « *machi* bilingue arabisante (non pas bilingue arabisante)», elle n'a pas l'entité arabe-français. Elle oppose le bilingue à l'arabisant et non pas au francisant (Grosjean, 1993, 19 et 37) L'entité bilingue est constituée de l'arabe et du français.

Le sentiment est également partagé par la jeune recrue. Bilingue c'est maîtriser le français et l'anglais pour **Nadjet** « non pas vraiment parce que *mazal marahiche andi* 100% des langues ana je me considère pas vraiment pas que je maîtrise l'anglais et l'anglais quoi *kinkoun* avec des gens *nahdar* en français mais je me considère comme bien *manmitrizich bezzaf* (je ne suis pas à 100% (...) lorsque je suis avec des gens je parle en français mais je considère que je ne le maîtrise pas bien)»

ilingue parce qu'il n'y a pas d'équivalence entre le français et l'anglais.

« En contexte plurilingue, l'analyse des représentations des langues et du plurilinguisme, et de leurs liens avec l'apprentissage, laisse entrevoir des effets de mises en relation des langues et de transferts de compétences chez les locuteurs ouverts au plurilinguisme et inscrits dans des discours éducatifs qui valorisent l'atout bilingue comme tremplin d'apprentissage » (Moore, 2006:183).

La distance est relative au passage entre le français et l'anglais dans un contexte formel. (Coste, 2001: 12).

2-5-4 L'affirmation bi-plurilingue

D'autres informateurs confirment la désignation « bilingue » qui correspond à une vision dynamique qui ne se limite pas à la maîtrise de l'arabe et du français ; d'autres langues apparaissent:

Ali se désigne comme bilingue et non comme trilingue « oui je ne suis pas trilingue français -arabe parce que je parle deux langues ».

« Bilingue » serait selon lui une personne qui parle deux langues ici l'arabe et le français, et trilingue si on ajoute l'anglais. Une vision fonctionnelle du bilinguisme qui se rapproche de celle de Grosjean (1982) « *est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues, dans la vie de tous les jours, et non qui possède une maîtrise semblable (et parfaite) dans les deux langues* ». Ce serait une vision bi-plurilingue dynamique s'il ajouterait l'anglais avec laquelle il exprime une certaine distance.

C'est la longue expérience avec l'altérité qui définit le bilingue. Pour **Karim**: le bilingue est celui qui en « plus » du français, a l'arabe. Cette dernière va s'ajouter au français.

Le bilinguisme est une compétence qui est inscrite dans la durée « oui en 3^{ème} année primaire, on nous a dit ce qu'est un bilingue quelqu'un qui parle deux langues si on compte la langue arabe »

ciiale prend sens dans une sociologie de la durée, mesurée non plus à l'aune des découpages temporels d'enseignement (...) mais intégrant des dimensions jusqu'ici exclues de l'évaluation scolaire: modes de socialisation de la petite enfance, relations de parenté, réseaux de solidarité, choix matrimoniaux(...) » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 28).

Karim qui est souvent désigné par ses collègues comme un modèle pas seulement par rapport à ses qualités physiques, aux voyages incessants qu'il effectue dans le cadre

Note de terrain: Salima dans son bureau

Salima: Tu as vu Karim?

Enquêtrice: Non pas encore.

Salima: il se prend pour j'n' sais quoi

professionnel, mais surtout par rapport à son capital plurilingue et pluriculturel accompli. D'autres seraient même jaloux c'est le cas de **Yasmine** et de **Salima**, en témoigne cet exemple:

Ce n'est pas l'impression qui s'est dégagée lorsque nous nous sommes entretenus avec **Karim**, il s'est montré très coopératif et très courtois.

L'entité arabe-français pour **Yasmine** « pas du tout je maîtrise deux au même niveau il y a un écart entre les deux et les trois ». Elle s'auto-catégorise comme non bilingue parce qu'elle ne maîtrise que deux langues, et qu'il y aurait un déséquilibre entre la deuxième et la troisième.

Yasmine avance une vision maximaliste du bilinguisme (Bloomfield, 1933: 3) bien qu'elle maîtrise deux langues c'est la troisième qui crée le déséquilibre « l'anglais » par rapport au français (Grosjean, 1993:19 et 37).

Contrairement à **Tahar** qui s'inscrit dans une vision bi-plurilingue dans la mesure où il se désigne comme trilingue et non pas bilingue « je suis trilingue » sans pour autant mettre l'accent sur la maîtrise ou l'usage des langues.

...rite sur le caractère global et non segmenté de la compétence plurilingue ». (Coste, 2001: 117).

Tahar n'exclut aucune langue même pas le français qu'il stigmatisait depuis le début de l'entretien/l'enquête.

2-5-5 Une compétence plurilingue et pluriculturelle

Le bilingue pourrait renvoyer non seulement à la maîtrise des langues mais aussi à une appartenance culturelle. C'est ainsi que **Samir** se définit « Oui parce que j'ai deux cultures et deux formations. Mes parents sont la génération d'avant guerre, moi c'est l'école algérienne »

Une synthèse entre les deux langues : l'arabe et le français apprises à l'école mais aussi une appartenance qui associe les deux cultures et qui a été inscrite dans la durée d'une histoire familiale:

« La spécificité de la notion de compétence pluriculturelle est ici définie en fonction des trois aspects suivants: son inscription dans une trajectoire familiale et professionnelle particulière qui suppose un investissement dans la durée particulièrement lourd ; un degré élevé de familiarité avec l'altérité qui suppose la capacité à opérer des choix et à gérer au mieux le risque, à mettre en œuvre des stratégies diversifiées au sein de logiques sociales et culturelles partiellement compatibles » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 27).

L'arabe que **Samir** désignait souvent comme une langue vulgaire, en allant jusqu'à l'interdire dans l'exercice professionnel, est une composante essentielle de l'identité linguistique algérienne.

Le bilinguisme serait relative à la société algérienne selon **Mahmoud** qui pense que c'est l'état de tous les algériens « oui entre arabe-français surtout l'état de tous les algériens même dans notre communauté l'emploi du français est plus conséquent vis-à-vis avec d'autres pays qui ont des difficultés pour s'exprimer même en France il y a certaines classes sociales on parle mieux qu'eux l'arabe *andak* un avantage *alihoum* (oui entre arabe français surtout l'état de tous les algériens, même dans notre communauté l'emploi du français est plus conséquent vis-à-vis d'autres pays qui ont des difficultés pour s'exprimer, même en France il y a certaines classes sociales on parle mieux qu'eux. L'arabe tu as un avantage par rapport à eux)»

Un bilinguisme est une identité algérienne construite de la synthèse entre l'arabe et le français, avec un emploi plus « conséquent » selon ses termes du français, même par rapport aux français, l'algérien a un « plus »: c'est la langue arabe.

« Des représentations fondées sur l'adhésion et la reconnaissance de ses propres valeurs, le plurilingue est celui qui arrive à imposer comme représentation légitime ou supérieure sa compétence relationnelle avec d'autres communautés culturelles » (Coste, Moore & Zarate, 1998: 30).

C'est principalement l'arabe et le français qui constituent l'atout plurilingue algérien.

Dans le même sens, nos autres informateurs définissent le bilingue en fonction de la combinaison entre l'arabe et le français:

Dadi « oui un petit peu arabe français »

Djamila, bien qu'elle se considère comme bilingue, donne une vision maximaliste du bilinguisme « Bilingue être bilingue maîtriser deux langues parfaitement le français et l'anglais et takbailit tamazight aussi » à laquelle elle associe une affirmation identitaire « tamazight ».

Nadira adopte une vision plutôt maximaliste mais dynamique entre l'arabe et le français « oui normalement oui il faut comprendre ce que veut dire bilingue ça veut dire comprendre lire écrire français et arabe l'année prochaine trilingue l'anglais maîtriser *ala al moustawa el maakoul* (oui normalement, oui il faut comprendre ce que veut dire

lire, écrire, français et arabe; l'année prochaine trilingue maîtriser l'anglais selon le niveau)»

L'attribution bilingue reste dominée par le contact arabe-français, l'anglais intervient dans une perspective dynamique qu'ont nos informateurs de la vision bi-plurilingue.

Elle pourrait renvoyer à une vision fonctionnelle du plurilingue, dans l'exemple donné par **Aziz** « oui parler et comprendre arabe français » une maîtrise qui se limite au parler et à la compréhension de l'entité arabe-français.

Rabie aussi se rapproche de la vision bilingue de Grosjean « oui tout simplement parce que souvent il y a deux langues que j'utilise le plus l'arabe et le français » parce qu'il utilise les deux langues.

Le bilinguisme cité par nos informateurs renvoie à une fabrication identitaire plurielle qui pour certains c'est difficile à admettre, à associer; pour d'autres, c'est déjà intégrée. Conjointement ce sont les deux langues: arabe et français qui caractérisent la construction d'une identité plurilingue à la Sonatrach.

Un défi stratégique que l'entreprise met en œuvre. Ce n'est pas la question qu'on devrait se poser selon les propos du premier responsable « je ne pense que nous avons le bilingue si c'est arabe français *yes but il you think french and english i don't now* (je pense que nous avons le bilingue arabe-français, mais si vous prenez le français et l'anglais je ne pense pas) ». Ses propos confirment et reconnaissent l'entité bi-plurilingue; les deux langues qui font partie du déjà-là sont bien ancrées: le directeur met en avant une vision dynamique du bi-plurilinguisme qui ne se limite pas à l'arabe-français mais vise d'autres langues.

MISSION GENERALE

Arrivée au terme d'un travail fondé sur des données produites au cours de plusieurs années, il apparaît nécessaire de proposer la synthèse des principaux résultats qu'il a permis de dégager, d'approfondir quelques unes des réflexions engagées au fil des analyses.

Entreprise dans le cadre d'une recherche doctorale, cette recherche ethnographique avait pour cadre initial, un contrat davantage moral que légal qui nous a permis d'entrer en relation avec diverses demandes et des attentes exprimées essentiellement par nos informateurs, en témoigne les propos de **Karim**:

Note de terrain

Tu ne fais pas une recherche pour la mettre dans les tiroirs Naziha on veut bien voir la suite de la recherche lorsque tu la termines.

L'ethnographie est un engagement avec des personnes qu'on ne regarde pas à la façon d'un « voyeur » mais avec lesquelles nous avons partagée des écoutes et des échanges. Ceci dit le terrain en tant que lieu de relation sociale est le fondement de la construction de savoirs.

Nous restons persuadée de la nécessité de mener des enquêtes de terrains ethnographiques sur une période plus élargie, dans tous les complexes que compte l'entreprise avec des temps d'observations participantes, incluant des discussions plus nombreuses avec des acteurs de l'entreprise plus variés (les cadres supérieurs, les maîtrises, les exécutants, le syndicat, les contractuels et les partenaires étrangers).

Pouvoir réaliser des enregistrements dans des espaces formels lors de négociation, ou dans des réunions avec différents acteurs comme dans d'autres espaces informels (restaurant) serait intéressant dans une enquête ultérieure qui s'inscrirait dans le prolongement de cette étude.

e de la recherche et l'analyse des données produites

au moyen de deux enquêtes (questionnaire et entretien) ont confirmé la présence d'un répertoire plurilingue.

L'enquête par questionnaire a d'abord confirmé le plurilinguisme de la société algérienne où l'arabe dialectal et le français dominant l'usage professionnel et extra professionnel.

La confrontation de ces premiers résultats avec les discours produits au cours de l'entretien confirme la réalité plurilingue algérienne où le français et l'arabe dialectal sont utilisés conjointement dans/et en dehors de l'entreprise.

Si les situations informelles sont empreintes de contacts de langues, c'est dans les situations formelles/officielles que le français domine la communication puisqu'il est utilisé comme la seule langue support (écrite-orale) avec les membres hiérarchiquement supérieurs, dans les réunions et même avec les partenaires étrangers.

Bien au-delà du mur de l'entreprise et de l'espace social de nos informateurs -l'arabe classique « langue officielle »- reste confiné à l'espace scolaire et religieux.

Les fragments biographiques dévoilent des pratiques linguistiques en entreprise plus diversifiées en terme de nombre de langues voire même de compétence qui s'accompagne souvent d'un fort capital familial plurilingue et pluriculturel favorisant pour certains l'ouverture à la diversité culturelle et au contact à la Sonatrach.

Ces données présentées mettent en évidence des opérations de passage et de mise en relation, dans une stratégie d'appui interlinguistique (entre cadres-apprenants et cadres-experts) des pratiques prometteuses permettant l'appropriation des compétences plurilingues et pluriculturelles qui dépassent le rôle dévolu à l'école algérienne.

La recherche amène néanmoins à reconsidérer la compétence plurilingue des locuteurs, non comme le cumul de compétences ajoutées dans des langues qui se côtoient visant à appauvrir l'univers linguistique de l'algérien mais selon des configurations plus souples et dynamiques qui incluent certaines restructurations et des circulations dans leur dimensions culturelles et identitaires du plurilinguisme.

Les statuts formels et informels que les locuteurs attribuent à leurs langues utilisées dans leurs pratiques langagières ainsi que les choix identitaires que ces derniers laissent transparaître sont autant de pistes et de jalons pour envisager en contexte plurilingue

des modalités de passage d'une langue à d'autres, en termes de trajectoires d'appropriation linguistique et de gestion des déséquilibres dans la construction d'une compétence langagière plurilingue. C'est à la condition de cette mise en synergie de démarches qui visent à cerner l'environnement sociolinguistique et le répertoire verbal des locuteurs avec les actions éducatives relatives à l'enseignement/apprentissage des langues que l'on parviendra à embrasser la complexité et l'unicité des répertoires verbaux et de la compétence plurilingue.

Un élargissement de l'orientation patrimoniale vernaculaire permettrait, en effet, l'accueil des répertoires des enfants en prenant en compte les dialectes ainsi que leurs variétés. Ce volet favoriserait en même temps la valorisation identitaire de tous les élèves et une introduction contextualisée à la variation.

Il nous semble que la didactique des langues offre des approches nouvelles qui peuvent permettre d'aborder de façon novatrice et créative tous les défis posés actuellement à l'éducation favorisant une éducation plurilingue, nous pensons notamment :

- au courant language awareness (Hawkins, 1996);
- à l'éveil aux langues et aux cultures (Candelier (éd), 2003; Perregaux et alii, 2003);
- à la didactique intégrée des langues (Roulet, 1980; Cavalli et alii, 1998; Coste, 2001; Chiss (éd), 2001);
- à l'intégration entre les langues et les disciplines dans les enseignements (Coste, 1998; Coste, 2000; Gajo, 2003; Duverger, 2005; Cavalli, 2005).

Chacune de ces approches a ses spécificités propres et permet d'atteindre des finalités et des buts différents, mais complémentaires dans le cadre d'une éducation plurilingue.

Elles devraient être envisagées comme autant d'outils au service des politiques linguistiques éducatives qui visent la pluralité et la diversité linguistique et culturelle à l'école.

L'éveil aux langues et aux cultures fournit au niveau du préscolaire et du primaire une première sensibilisation à ce plurilinguisme, un « déjà-là » qui prend en compte comme point de départ les composantes du répertoire verbal des locuteurs quelles qu'elles soient : les dialectes ainsi que l'arabe classique et le français.

L'intérêt éducatif de cette démarche réside dans son orientation interculturelle favorisant des langues parlées par les enfants, en leur donnant une légitimité et une visibilité en vue d'une véritable valorisation.

favorise une double économie didactique et cognitive et renforce les divers apprentissages linguistiques à l'entraînement systématique des apprentissages aux transferts entre les diverses langues.

Cette approche est à même de favoriser un apprentissage décloisonné et ouvert s'appuyant sur toutes les ressources du répertoire. L'intégration entre langues et disciplines représente une option méthodologique d'enseignement plurilingue qui devient particulièrement intéressante et rentable dans la mesure où y sont envisagés et poursuivis les avantages réciproques distincts et spécifiques, que l'apprentissage langagier et la construction de connaissances disciplinaires peuvent tirer d'un parcours commun et intégré si l'accent n'est pas mis sur l'acquisition de connaissances linguistiques. Cette option ouvre en effet des perspectives fascinantes pas encore tout à fait explorées dans le domaine de construction conceptuelle des savoirs.

A cette fin la recherche s'oriente vers des modalités d'intervention qui reposent sur une approche didactique globale, fondée sur un modèle « intégratif » (Roulet, 1980); celle-ci favorise nécessairement le développement de compétences langagières plurilingues en relation avec les pratiques langagières, les attitudes et les représentations des acteurs sociaux.

Il serait peut être temps que des politiques plus courageuses et plus réalistes soient à l'écoute de ce qui fait l'Algérien dans la diversité et dans l'altérité. L'Etat algérien doit accorder un statut à l'arabe dialectal et au français. Nous pensons alors qu'il ne s'agit là que d'une simple demande de droits linguistiques pour ceux qui n'ont pas choisi de naître avant l'indépendance.

- ABDELLAH, N. (2004): *Le français en milieu professionnel: cas de la Sonatrach*, Mémoire de fin d'études, Université de Mostaganem.
- ABRIC, C. (1989): « L'étude expérimentale des représentations sociales », in Jodelet (éd.), *Les représentations sociales*. Paris, PUF, 205-223.
- ACHOUCHE, M. (1981): « La situation sociolinguistique de l'Algérie », in *Langues et Migrations*, Publications de l'université de Grenoble III.
- AGIER, M. (1981): *La sagesse de l'ethnologue*, Paris, L'œil neuf.
- ARBORIO, A.-M. & FOURNIER, P. (2001): *L'enquête et ses méthodes: l'observation directe*. Paris, Nathan Université [Coll.128].
- AREZKI, A. (2008): « L'identité linguistique une construction et/ou un processus de construction socio-discursive? », in Aouadi, Cortès, & Kadi, (coord.), *Langues, cultures et apprentissage*, Synergies Algérie, n°2, 191-198.
- ASSELAH RAHAL, S. (2004): *Plurilinguisme et migration*, Paris, L'Harmattan.
- AYMONOD, P. CAVALLI, M. COSTE, D. DEMATTEIS, F. PORTE, G. ROSINA, M. & SCIACQUA, C. (2006): *Langues, apprentissages, identités- Actualiser dans la continuité l'éducation bi-/plurilingue*, Aoste, IRRE-VDA.
- BEACCO, J.-C. & BYRAM M. (2003): *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques.

2003 [1997]). *Guide de l'enquête de terrain*, Paris,

La Découverte.

- BENBACHIR, N. (2007): « Quelle(s) langue(s) pour l'économie algérienne: cas de la Sonatrach ». in Aouadi & Cortès (coord.), *Recherches francophones en pragmatique et poétique du langage*, Synergies Algérie, n°1, 41-47.
- BENRABAH, M. (2007): « Politique linguistique en Algérie: Insécurité au sommet, ouverture à la base », in Lambert, Millet, Rispaïl, & Trimaille, (éds.), *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique, Mélanges offerts à Jacqueline Billiez*. Paris, L'Harmattan, 55-64.
- BENYAHIA, M.S. (1975): « Conférence sur la réforme de l'enseignement supérieur », in *El Moudjahed*, juillet 1971.
- BERMELAS, J.-L. (1988): *L'arabisation en Algérie: développement et enjeux*, Thèse de Doctorat, Paris X.
- BERTAUX, D. (2003 [1997]): *Les récits de vie, perspective ethnosociologique*, Nathan Université.
- BERTHIER, P. (1996): *L'ethnographie de l'école, Eloge critique*, Paris, Economica, [Coll. Anthropos].
- BERTHOUD, A.C. (2001): « Traces discursives de la construction des représentations », in Moore (Coord.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, 149-163.
- BESSE, H. & PORQUIER, R. (1991): *Grammaires et didactique des langues*, Paris, Crédif-Hatier, [Collection LAL].

- des besoins du public francophone en langues et cultures d'origine des populations migrantes (application au contexte médico-hospitalier), Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Stendhal-Grenoble III.
- BILLIEZ, J. (1992): « Le parler vernaculaire interethnique des groupes d'adolescents en milieu urbain », in Chaudenson (éd.). *Des langues et des villes*, Paris, Didier Erudition, 117-126.
 - BILLIEZ, J. (dir.). (1998): *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme, Hommage à Louise Dabène*, Grenoble, CDL-LIDILEM, Université Stendhal Grenoble III.
 - BILLIEZ, J. & al. (2000): *Une semaine dans la vie plurilingue à Grenoble*, Rapport ronéoté remis à l'observatoire des pratiques linguistiques, Délégation Générale à la langue française et aux langues de France.
 - BILLIEZ, J. & MILLET A. (2001): « Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques », in Moore (coord.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, 31-49.
 - BILLIEZ, J. & TRIMAILLE, C. (2001): « Plurilinguisme, Variations et insertion scolaire et sociale », in *Langage et société*, n°98, 105-127.
 - BLANCHET, Ph. (2000a) : *La linguistique de terrain. Méthode et théorie, une approche ethnosociolinguistique*, Rennes, PUR, Presses Universitaires de Rennes.
 - BLANCHET, P. & GOTMAN, A. (1992): *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*. Nathan Université, [Coll.Sociologie 128]
 - BLOOMFIELD, L. (1933): *Langage*, New York, Allen & Unwin.

- nces interlinguistiques dans l'apprentissage d'une L3: quand les langues secondes l'emportent sur la langue première », in Castellotti & Moore (éds.), *La compétence plurilingue: regards francophones*, Transversales, Vol. 23, Berne, Peter Lang, 147-166.
- BOUCHERIT, A. (1987): « Discours alternatif arabe-français », in *La linguistique*, vol.23, n°2.
 - BOUDALIA GREFFOU, M. (1989): *L'école algérienne d'Ibn Badis à Pavlov*, Alger, Laphonic.
 - BOUKOUS, A. (1979): « Profil sociolinguistique du Maroc », in *Bulletin Economique et Social du Maroc*, Rabat.
 - BOURDIEU, P. (1977): *The economics of linguistic exchanges*, in *Social Science Information*, 16, 645-668.
 - BOURDIEU, P. (1982): *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris, Fayard.
 - BOURDIEU, P. (dir.) (1993): *La misère du monde*, Paris, Editions du Seuil.
 - BOURDIEU, P. & WACQUANT, L.-J.-D. (1992): *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Paris, Editions du Seuil.
 - BOYER, H. (1991): *Eléments de sociolinguistique : langue, communication et société*, Paris, Dunod.
 - BOYER, H. (1997): *Plurilinguisme, un contact ou un conflit de langues*, Paris, L'Harmattan.

« mélange des langues », in *France, pays multilingue*,
Tome III, Paris, L'Harmattan.

- CALVET, L.-J. (1981): *Les langues véhiculaires*, Paris, PUF, [Coll. Que-sais-je].
- CALVET, L.-J. (1987): *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.
- CALVET, L.-J. (1993): *La sociolinguistique*, Paris, PUF, [Coll. Que sais-je ?].
- CALVET, L.-J. (1999): *Pour une écologie des langues au monde*, Paris, Plon.
- CALVET, L.-J. (2002): « La sociolinguistique et la ville : hasard ou nécessité ? ». in *Marges linguistiques*, n°3, Saint-Chamas, M.L.M.S. Editeur, 46-53.
- CALVET, L.-J. (2002b): *Le marché aux langues, Les effets linguistiques de la mondialisation*. Paris, Plon.
- CALVET, L.-J. (2003): « Weinreich, les contacts de langues et la sociolinguistique », in Billiez (dir.), *Contacts de langues: modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, 11-23.
- CALVET, L.-J. & DUMONT, P. (1999) : *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.
- CAMBRA GINE, M. (2003): *Une approche ethnographique de la classe de langue*, Paris, Didier [Coll. LAL].
- CANDELIER, M. (1998): « L'éveil aux langues à l'école primaire, le programme européen Evlang », in Billiez (dir.), *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme. Hommage à LOUISE DABENE*, CDL Lidilem, Université Stendhal Grenoble III, 299-308.

003): *Janua Linguarum- La porte des langues.*

L'introduction de l'éveil aux langues dans le curriculum, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe.

- CASTELLOTTI, V (éd.). (2001): *D'une langue à d'autres : Pratiques et représentations*, Rouen [Coll. Dyalang].
- CASTELLOTTI, V. (2001): « Pour une perspective plurilingue sur l'apprentissage et l'enseignement des langues », in Castellotti. (éd.), *D'une langue à d'autres : Pratiques et représentations*, Rouen [Coll. Dyalang], 9-31.
- CASTELLOTTI, V. COSTE, D. & MOORE, D. (2001): « Le proche et le lointain dans les représentations des langues et de leur apprentissage », in Moore (éd.). *Les représentations des langues et de leur apprentissage*, Paris, Didier, 101-132.
- CASTELLOTTI, V. & MOORE, D. (2005): « Répertoires pluriels, culture métalinguistique et usages d'appropriation », in BEACCO, CHRIST, CICUREL, & VERONIQUE, (dir.), *Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues*, Paris, PUF, 107-132.
- CASTELLOTTI, V. & MOORE, D. (éds.). (2008): « La notion de compétence plurilingue et pluriculturelle : perspectives de la recherche francophone », in *La compétence plurilingue: regards francophones*, Transversales, Vol.23, Paris, Peter Lang, 10-24.
- CAUBET, D. (1998a): « Alternance des codes au Maghreb : pourquoi le français est-il arabisé ? », in *Plurilinguismes*, n°14, CERPL, Paris, Université René Descartes, 121-142.
- CAUBET, D. (1998b): « Humour et défigement des expressions figées au Maghreb chez les humoristes M. Fellag et Gad Elmaleh », in *Le figement lexical*, Tunis, CERES, 351-360.

- ment appréhender le code switching ? », in Caubet & Canut (éds.), *Comment les langues se mélangent: codeswitching*, Paris, L'Harmattan, 21-32.
- CAVALLI, M. (2005): *Education bilingue et plurilinguisme-Le cas du Val d'Aoste*. Paris, Crédif-Didier [Coll. LAL].
 - CAVALLI, M. (2008): « Du bilinguisme au plurilinguisme: de nouveaux défis pour les politiques linguistiques éducatives », in Castellotti & Moore (éds.), *La compétence plurilingue: regards francophones*, Transversales, Vol.23, Berne, Peter Lang, 26-50.
 - CHAKER, S. (1984): *Textes en linguistique berbère*, Paris, CNRS.
 - CHAMBERS, J.-K., TRUGDILL, P. & SCHILLING-ESTES, N. (éds.). (2002): *The Handbook of Language Variationnel Change*, Malden, Oxford, Blackwell Publishing.
 - Charte nationale, 1976, FLN, RADP.
 - CHAUDENSON, R. & De Robillard, D. (éds.) (1989): *Langues, économie et développement*, Tome.1, Didier Erudition [Coll. Langues et développement].
 - CHERRAD BENCHERFA, Y. (1989): « Les algériens et leurs rapports avec les langues », in *Lengas*, n°26, Montpellier III, Université Paul Valéry.
 - CHERIET, A. (1983): *Opinion sur la politique de l'enseignement et de l'arabisation*, Alger, SNED,
 - CHERIGUEN, F. (1997): « Politique linguistique en Algérie », in *Mots, Les langages du politique*, n°52, Publication de L'ENES de Fontenay St Cloud et du CNRS.

- Conseil de l'Europe. (2001): *Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer*. Paris, Didier.
- CORDER, S.P. (1967): The signifiacnce of learner's Errors, in Richards (éd.), *Errors Analysis. Perspectives on Second language Acquisition*, London, Longman, 19-27.
- CORDER, S.P. (1973): *Introducing applied linguistics*, Harmondsworth, Penguin.
- COSTE, D. (1991): «Diversifier, certes... », in Coste & Héberard (éds.), *Vers le plurilinguisme ? Ecole et politique linguistique*, Recherches et application, Le français dans le monde, Numéro spécial, Paris, Hachette, 170-178.
- COSTE, D. (1998): « Quelques remarques sur la diversification des langues en contexte scolaire », in Billiez (éd.), *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme-Hommage à Louise Dabène*. Grenoble, CDL-Lidilem, Université Stendhal-Grenoble III, 259-269.
- COSTE, D. (2001): « De plus d'une langue à d'autres encore. Penser les compétences plurilingues ? », in Castellotti (éd.), *D'une langue à d'autres :Pratiques et représentations*, Rouen [Coll.Dyalang], 191-202.
- COSTE, D. (2003): « Entre mythe linguistique et politique des langues : d'une langue maternelle à l'autre », in *Triangle*, n°19, Lyon, ENS-Editions, 15-30.
- COSTE, D. (2006b). « Scénario pour les langues dans l'école Valdôtaine. Finalités et curriculum », in Coste, Sobrero, Cavalli, & Bosonin, *Multilinguisme, Plurilinguisme, Education- Les politiques linguistiques éducatives*, Aoste, IRRE-VDA.

- (1994): « Profils d'apprenants et gestion des passages », in Pochard (éd.), *Profils d'apprenants*, Actes du 9^{ème} colloque international, Acquisition des langues, perspectives et recherches, 13-15 mai 1993. Université de Saint-Etienne, 411-431.
- COSTE, D. Moore, D. & Zarate, G. (1997): « Compétence plurilingue et pluriculturelle », Strasbourg, Conseil de l'Europe. Reproduit dans *le français dans le monde, Recherches et applications*, Apprentissage et usage des langues dans le cadre européen, juillet 1998, Paris, Didier Erudition, 8-66.
 - CUQ, J.-P. (1991): *Le français langue seconde. Origines d'une notion et implications didactiques*. Paris, Hachette.
 - CUQ, J.-P. (1992): « Contacts de langues, contacts de didactiques ? De la politique linguistique aux choix méthodologiques en Algérie ». in *LIDIL*, n° 6, 141-151.
 - CUQ, J.P. (dir.) (2003): *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Clé International.
 - DABENE, L. (1994): *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette.
 - DABENE, L. (1996): « Pour une contrastivité "revisitée" », in *Etudes de linguistique appliquée*, n° 104, 393-400.
 - DABENE, L. (1997): « L'image des langues et leur apprentissage », in Matthey (éd.), *Les langues et leurs images*, Neuchâtel, IRDP Editeur, 19-23.
 - DABENE, L. & BILLIEZ, J. (1984): *Recherche sur la situation sociolinguistique des jeunes issus de l'immigration*, rapport de recherche pour la Mission de Recherche Expérimentation, Centre de Didactique des Langues, Université Stendhal-Grenoble III.

- PIETRO, J. (1987): « Le parler des jeunes issus de l'immigration », in Vermès & Boutet (éds.), *France pays multilingue*, Tome2, Pratiques des langues en France, Paris, L'Harmattan, 62-77.
- DELAS, D. (2006): « Instances du sujet et travail en biographie langagière ». in *Le Français dans le Monde, Recherches et applications*, n°39, *Biographie langagière et apprentissage plurilingue*. Paris, Clé international, 12-17.
 - DE PIETRO, J.-F. (1994): « Une variable négligée : les attitudes, Représentations sociales de l'Allemagne et apprentissage de l'allemand », in *Education et Recherche1*, 89-110.
 - DE PIETRO, J.-F. (1997): « Des représentations de l'allemand à l'éveil aux langages », in *Résonances*, février, 5-7.
 - DE PIETRO, J.-F. & MULLER, N. (1997): « La construction de l'image de l'autre dans l'interaction: Des couloirs de l'implicite à la mise en scène », in *Bulletin Suisse de linguistique appliquée*, n°65, 25-46.
 - DEPREZ, C. (1994): *Les enfants bilingues: Langues et familles*, Paris, Didier [Coll. CREDIF- Essais].
 - DEPREZ, C. (1996b): « Parler de soi, parler de son bilinguisme », in *AILE* n°7, Paris, Encrages, Université Paris VIII-Vincennes, 155-180.
 - DEPREZ, C. (1997): « L'apprenant et ses langues : représentations métalinguistiques dans les entretiens autobiographiques », in Zarate, & Candelier, (éds.), *Les représentations en didactique des langues et cultures*, Notions en question, n°2, ENS Fontenay/St Cloud et Université René Descartes, 113-128.

- histoires des langues, histoires de vie. Modes d'expression de l'identité linguistique dans les histoires de vie des personnes bilingues », in *Cahiers de sociolinguistique*, Rennes, PUR, 167-173.
- DERRADJI, Y. (2002): « Vous avez dit langue étrangère, le Français en Algérie ? », in *Cahiers de la recherche*, n°1, Constantine, SLADD.
 - ECKERT, P. (2004 [2000]): *Linguistic Variation as social practice*, Oxford, Blackwell Publishing.
 - El Moudjahed, le 27 décembre 1981.
 - El Moudjahed, le 31 juillet 1988.
 - FERGUSON, C. (1959): « Diglossia », in *Word*, 3-36.
 - FRANSCSCHINI, R., OESCH-SERRA, C., & PY, B. (1989-90): « Contacts de langue en Suisse: ruptures et reconstructions discursives du sens en situation de migration », in *Langage et Société*, 50 -51, 117-131.
 - GADET, F. (2003a): *La variation sociale en français*, Gap, Paris, Ophrys [Coll. L'Essentiel].
 - GADET, F. (2003b): « La signification sociale de la variation », in *Romanistisches Jahrbush*, vol.54, 98-114.
 - GAJO, L. (1997): « Représentation du contexte ou représentation en contexte ? Elèves et enseignants face à l'apprentissage de la langue », in *Tranel*, 27, 9-27.
 - GAJO, L. (2000a): « Lieux et modes d'acquisition du FLE : enseignements, pratiques d'enseignements » in *Bulletin Vals-Asla*, 71, 15-33.

NDADA, L. (1996): « La pluralité des contextes et des langues: une approche interactionnelle de l'acquisition », in *Bulletin Suisse de Linguistique Appliquée*, 64, 61-86.

- GAJO, L. & MONDADA, L. (2000): *Interaction et acquisition en contexte. Modes d'appropriation de compétences discursives plurilingues par de jeunes immigrés*, Fribourg, Editions universitaires.
- GAJO, L. MATTHEY, M. MOORE, M. & SERRA, C. (éds.). (2004): *Un parcours au contact des langues, Textes de Bernard PY commentés*. Paris, Didier-Crédif [collection LAL].
- GRANDGUILLAUME, G. (1983): *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris Maisonneuve-Larose.
- GRIN, F. (2001): « Langues et marché du travail quelques réponses, beaucoup de questions », in Benguerna & Kadri (dir.), *Mondialisation et enjeux linguistiques: quelles langues pour le marché du travail en Algérie ?*, Alger, CREAD, 163-173.
- GROSJEAN, F. (1982): *Life two languages: An introduction to bilingualism*, Cambridge, Harvard University Press.
- GROSJEAN, F. (1984): « Le bilinguisme: vivre avec deux langues », in *Tranel*, N°7, 15-42.
- GROSJEAN, F. (1993): « Bilinguisme et biculturalisme. Essai de définition », in *Tranel*, 19, 13-41.
- GROSJEAN, F. & PY, B. (1991): « La restructuration d'une première langue l'intégration de variantes de contact dans la compétence de migrants bilingues », in *La linguistique*, Vol.27, fasc.2, 35-60.

LESI, J.-B. (1986): « Pour la glottopolitique », in *Langages*, n°83, 5-31.

- GUIMELLI, Ch. (éd.). (1994): *Structure et transformation des représentations sociales*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- GUMPERZ, J. (1971): *Language in Social Groups*, Starford, Stanford University Press.
- GUMPERZ, J. (1989a): *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Editions de Minuit.
- GUMPERZ, J. (1989b): *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.
- GUMPERZ, J. & HYMES, D. (1972): « Préface », in Gumperz & Hymes (éds.), *Directions in Sociolinguistics : The Ethnography of communication*, Newyork, Holt, Rinchart and Winston, v-viii.
- HAMERS, J.F. & BLANC, M. (1983): *Bilingualité et bilinguisme*, Sprimont, Mardaga.
- HELLER, M. (2002). *Eléments d'une sociolinguistique critique*. Paris, Didier Erudition [coll. LAL].
- HELMY-IBRAHIM, A. (1978): « Fonction des niveaux de langue dans la communication sociale en Egypte », in *Peuples Méditerranéens*, n° 5.
- HELMY-IBRAHIM, A. (1980): « Le dialecte ou la référence hétérogène », in *Champs Educatifs*, n°1.

- 191): « Les représentations du plurilinguisme contemporain : le cas parisien », in Coste & Héberard (éds.), *Vers le plurilinguisme ? Ecole et politique linguistique*, Recherches et applications, Le français dans le monde, Paris, Hachette, 5-17.
- HOLTZER, G. (2004): *Incidences du multilinguisme sur les compétences en français des élèves guinéens en fin de cycle primaire*, rapport final du réseau de chercheurs en sociolinguistique et dynamique des langues, consulté en 2008 sur le site www.dlf.auf.org/IMG/.../Holtzer_rapport_final_2004-2.doc.
 - HORNEBERGER, N. (éd.). (2003): « Continua of biliteracy: An Ecological framework for Educational Policy, Research, and Practice », *In Multilingual Settings*, Clevedon Multilingual Matters.
 - HYMES, D. (1984): *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier-Crédif [coll. LAL].
 - JASSO, M. (1991): *Cheminer vers soi*, Lausanne, l'Age d'Homme.
 - JODELET, D. (éd.). (1989): *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
 - KHENNOUR, S. (2007): *Langues et développement humain et durable en Algérie*, Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille I, Université de Provence.
 - KRISSAT, A. (2006): « Régime juridique pétrolier : un retour à la raison, mais d'autres évolutions sont nécessaires », in *Le Quotidien d'Oran*, 10 septembre 2006, 6-7.
 - LABOV, W. (1976 [1972]): *Sociolinguistique*, Paris, Editions de Minuit.
 - LABOV, W. (1978 [1972]): *Le parler ordinaire*. Paris, Editions de Minuit.

transmission des changements linguistiques », in

Langages, 108, 16-33.

- LAMBERT, P. (2005): *Les répertoires plurilectaux de jeunes filles d'un lycée professionnel : Une approche sociolinguistique ethnographique*, Thèse de doctorat, Université Stendhal, Grenoble III.
- LAPASSADE, G. (1991): *L'ethnosociologie*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- LAPASSADE, G. (1996): *Les microsociologies*, Paris, Economica [coll. Anthropos].
- LAURENT, E. (2006): *La face cachée du pétrole. L'enquête*, Paris, Plon.
- LEPAGE, R.B. & TABOURET-KELLER, A. (1985): *Actes of identity*, Cambridge, University Press.
- LUDI, G. & PY, B. (1995): *Changement de langage et langage du changement. Aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, Lausanne, l'Age d'Homme.
- MALTI, H. (2006): « L'Algérie et son pétrole. To be or not to be », in *El Watan Economie*, du 20 au 26 mars 2006, Algérie, El Watan, 12-14.
- MANGIANTE, J.M. & PARPETTE, C. (2004): *Le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette.
- MARQUILLO, M. (1997): « Intégration ou régrégation des immigrants ? Pratiques plurilingues d'un pays officiellement monolingue : L'Andorre », in *Tranel*, n°27, 99-132.

Quel espace de liberté dans les choix linguistiques de la minorité lusophone en Andorre ? » in *Bulletin Suisse de Linguistique Appliquée*, 69/2, 119-136.

- MARQUILLO, M. (2000): « Métaphores et représentations du cerveau plurilingue : conception natives ou construction du savoir ? Exemples dans le contexte d'enseignement andorran » in *Tranel*, n°32, 115-146.
- MATTHEY, M. (1996): *Apprentissage d'une langue et interaction verbale*, Berne, Peter Lang.
- MATTHEY, M. (éd.). (1997b): *Les langues et leurs images*, Neuchâtel, IRDP Editeur.
- MATTHEY, M. (2003): *Apprentissage d'une langue et interaction verbale*, Berne, Peter Lang [1^{ère} édition 1996].
- MATTHEY, M. & DE PIETRO, J.-F. (1997): « La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée ? », in Boyer (éd.), *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?*, Paris, L'Harmattan, 133-190.
- MATTHEY, M. & MOORE, M. (1997): « Alternance des langues en classe : Pratiques et représentations dans deux situations d'immersion », in *Tranel*, n°27, 63-82.
- MEHAN, H. (1974): « Accomplishing Classrooms lessons », in Cicourel et al, *Language use and school performance*, New York, Academic press.
- MEIJI, P. VERLOOP, N. & BEIJAARD, D. (1999): « Exploring language teacher's practical knowledge about teaching reading comprehension », in *Teaching and Teacher Education*, Vol. 15, 59-84.

- D. (1993): « Pratiques bilingues d'adolescents issus de l'immigration en France et en Angleterre », in *Tranel*, n°19, 95-110.
- MILIANI, M. (2004): « Les politiques linguistiques en Algérie : Entre convergence et diversité », in *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne*, Actes du colloque, 20-21-22-23 mars, Paris, L'Harmattan.
 - MILROY, L. (1987): *Language and social networks*, Oxford, Blackwell [2^{ème} édition].
 - MILROY, L. & GORDON, M. (2003): *Sociolinguistics Method and Interpretation*, Oxford, Blackwell Publishing.
 - MOLINIE, M. (2002): « Discontinuité sociolinguistique et cohérence biographique », in *Bulletin vals-asla*, n°76, Bulletin Suisse de Linguistique Appliquée, 99-113.
 - MONDADA, L. (2001): « Pour une linguistique interactionnelle », in *Marges linguistiques*, n°1, Saint-Chamas, M.L.M.S Editeur, 142-162.
 - MOORE, D. (1992): *Apprentissage du français langue étrangère en contexte plurilingue : le cas des Indo-pakistanaïens scolarisés à Bradford en Angleterre*, Thèse de doctorat, Université Stendhal, Grenoble.
 - MOORE D. (1994): « L'école et les représentations du bilinguisme et de l'apprentissage des langues chez les enfants », in Alleman-Ghionda (éd.), *Multiculture et éducation en Europe*, série « Explorationen », Berne, Peter Lang, 125-138.
 - MOORE, D. (1995): « Eduquer au langage pour mieux apprendre les langues », in *Babylonia*, 2/95, pp.26-31.

« Idées transcodiques en situation immersive ou comment interagir avec deux langues quand on apprend une langue étrangère à l'école », in *Aile*, 7, 95-122.

- MOORE, D. (1998): « 'C'est tout du chinois on a l'impression Quentin', Approches de la distance et mises en proximité chez les enfants éveillés aux langues », in Billiez, (éd.), *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme. Hommage à Louise Dabène*, Grenoble, CDL-LIDILEM.
- MOORE, D. (éd.). (2001): *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier [Collection Crédif-Essais].
- MOORE, D. (2003): *Plurilinguismes et école. Représentations et dynamiques d'apprentissage*, Thèse d'habilitation en vue de diriger des recherches, Vol.1 et 2, Université Stendhal-Grenoble III.
- MOORE, D. (2006): *Plurilinguismes et école*. Paris, Didier [Coll. LAL].
- MOORE, D. & CASTELLOTTI, V. (2001): « Comment le plurilinguisme vient aux enfants », in Castellotti (éd.), *D'une langue à d'autres : Pratiques et représentations*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen [Coll.DYALANG].
- MORIN, E. (1991): *La méthode 4. Les idées*, Paris, Le Seuil.
- MORSLEY, D. (1984): « La langue étrangère. Réflexions sur le statut de la langue française en Algérie », in *Le français dans le monde*, n°184.
- MORSLEY, D. (1988): *Le français dans la réalité algérienne*, Thèse de doctorat d'Etat, Paris V.
- MOSCOVICI, S. (1961): *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.

- A. (2007): « Politiques linguistiques et éducation en Afrique Noire : Problèmes épistémologiques et enjeux sociaux autour des sciences du langage », in Lambert, Millet, Rispaïl, Trimaille. (éds.), *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique, Mélanges offerts à Jacqueline Billiez*, Paris, L'Harmattan, 75-83.
- MURPHY-LEJEUNE, E. & ZARATE, G. (2003): « L'acteur social pluriculturel : évolution politique, positions didactiques », in *Le français dans le monde, Recherches et applications*, Clé International, .32-42.
 - OESCH-SERRA, C. (1995): « L'évolution des représentations », in Lüdi & Py, (éds.), *Changement du langage et langage du changement*, Lausanne, l'Age de l'Homme, 147-170.
 - OESCH-SERRA, C. & PY, B. (1992): « Dynamique des représentations dans les situations de migration, Etudes de quelques stéréotypes », in *Bulletin CILA*, 57, 71-84.
 - OESCH-SERRA, C. & PY, B. (2004). « Le crépuscule des lieux communs, ou les stéréotypes entre consensus, certitude et doute », in Gajo, Matthey, Moore, & Serra (dirs.), *Un parcours au contact des langues. Textes de Bernard Py commentés*, Paris, Didier, 219-241.
 - OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (1995): « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », in *Enquête*, n°1, pp. 71-112.
 - OLIVIER DE SRDAN, J.-P. (2001): « L'enquête de terrain socio-anthropologique », in *Enquête*, consulté en ligne, http://www.imemaghreb.org/publicat/corpus_chapitre3.PDF.
 - 63-81.

La classe dans la perspective écologique de l'acquisition », in AILE, 16, consulté en ligne <http://aile.revues.org>.

- PERREGAUX, C. (2002): « (Auto)biographies langagières en formation et à l'école : pour une autre compréhension du rapport aux langues », in *Vals-asla*, n°76, 81-94.
- PERREGAUX, C. (2006): « Autobiographies croisées: La décentration libératrice d'une lectrice bilingue », in *Le français dans le monde, Recherches et applications*, n°39, *Biographie langagière et apprentissage plurilingue*, Clé International, 31-41.
- PERREGAUX, C. & alii. (2003): *Education et ouverture aux langues à l'école*, Vol.1 et 2, Neuchâtel, SG/ CIIP.
- PORQUIER, R. & PY, B. (2004): *Apprentissage d'une langue étrangère: contexte et discours*, Paris, Didier [collection Crédif-Essais].
- PY, B. (1990): « Les stratégies d'acquisition en situation d'interaction », in Gaonac'h (dir.), *Acquisition et utilisation d'une langue étrangère. L'approche cognitive*, 81-88.
- PY, B. (2000): « Le discours comme médiation. Exemple de l'apprentissage et des représentations sociales », in Berthoud & Mondada (éd.), *Modèles du discours en confrontation*, Berne, Peter Lang, 117-130.
- PY, B. (2000a): « La construction interactive de la norme comme pratique et comme représentation », in *AILE*, 12, 77-97.
- PY, B. (2000b): « Une mexicaine à Neuchâtel », in *Bulletin Suisse de linguistique appliquée*, n°71, 71-85.

réflexions sur la notion d'interlangue », in Gajo, Matthey, Moore & Serra (éds.), *Un parcours au contact des langues. Textes de BERNARD Py commentés*, Paris, Didier, Crédif, 25-39.

- PY, B. (2004): « Bilinguisme, exolinguisme et acquisition: rôle de L1 dans l'acquisition de L2 », in Gajo, Matthey, Moore & Serra (éds.), *Un parcours au contact des langues. Textes de BERNARD Py commentés*, Paris, Didier, Crédif, 127-138.
- PY, B. (2004): « Pour une perspective bilingue sur l'enseignement et l'apprentissage des langues », in Gajo, Matthey, Moore & Serra (éds.), *Un parcours au contact des langues. Textes de BERNARD Py commentés*, Paris, Didier, Crédif, 139-148 .
- PY, B. (2004): « Pour une approche linguistique des représentations sociales », in *Langages*, 154, 6-19.
- PY, B. & OESCH-SERRA, C. (1993): « Dynamique des représentations dans des situations de migration. Etudes de quelques stéréotypes », in *Bulletin CILA*, 57, 71-83.
- QUASTHOFF, U. (1987): « Linguistic prejudice/stereotype », in Ammon, Dittmar, & Mattheier (éd.), *Handbook of sociolinguistics*, Berlin/New York, De Gruyter.
- REBAH, A. (2006): *Sonatrach une entreprise pas comme les autres*, Alger, Casbah Editions.
- SABATIER, C. (2004): *Rôle de l'école dans le développement et la construction du plurilinguisme chez des enfants issus de la migration maghrébine en France*, Thèse de doctorat, Université Stendhal, Grenoble III.

- compétence plurilingue et dynamique d'appropriation langagière », in Castellotti, & Moore (éds.), *La compétence plurilingue : regards francophones*, Transversales, Vol. 23, Berne, Peter Lang, 105-126.
- SCHILLING-ESTES, N. (2002): « Investigating stylistic variation », in Chambers & al (éd.), *The Handbook of Language Variation and Change*. Malden, Oxford, Blackwell Publishing, 375-401.
 - SEBAA, R. (1996): *L'arabisation des sciences sociales. Le cas algérien*, Paris, L'Harmattan.
 - SEBAA, R. (2001): « La langue et la culture françaises dans le plurilinguisme en Algérie », in Cultures et langues, la place des minorités, consulté en ligne www.initiatives.refer.org/initiatives-2001/_notes/Sess-603.htm.
 - SKUTNABB-KANGAS, T. & TOUKOUMAA, P. (1976): « Teaching migrant children's mother tongue and learning the language of the host country in the context of the sociocultural situation of the migrant family », Research reports 15, University of Tampere, UNESCO.
 - SOURIAU, C. (1975): « La politique algérienne de l'arabisation », in *annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, CNRS.
 - TALEB-IBRAHIMI, KH. (1997): *Les algériens et leur(s) langue(s). Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger, Editions Dar El Hikma.
 - TRIMAILLE, C. (2003a): *Approche sociolinguistique de la socialisation langagière d'adolescents*, Thèse de doctorat, Université Stendhal-Grenoble III.
 - TRUCHOT, C. (1990): *L'anglais dans le monde contemporain*, Paris, Le Robert (Coll. L'ordre des mots).

ology a multidisciplinary approach. Londres, sage.

- VASSEUR, M.T. (2001): « Places discursives, imaginaire dialogique et apprentissage de la langue », in Moore, (éd.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage*. Paris, Didier [Coll. Crédif-Essais], 133-148.
- VERONIQUE, D. (2000): « Recherches sur l'apprentissage des langues étrangères : friches et chantiers en didactique des langues étrangères », in *ELA*, 120, 405-412.
- YAHIATENE, M. (1997): *L'arabisation de l'enseignement supérieur en Algérie*, Thèse de doctorat, Université Stendhal, Grenoble III.
- YOUSSE, A. (1986): *L'arabe marocain médian. Analyse fonctionnaliste des rapports syntaxiques*, Vol 1-2, Doctorat d'Etat, Paris III.
- WINKIN, Y. (1992): « L'ethnographie en éducation aux Etats-Unis: première cartographie avec une ébauche de projection sur la Belgique », in Postface à M.F.Degembe, *Odyssée dans un archipel scolaire*, Namur, Erasme, 129-152.
- WOODS, P. (1990): *L'ethnographie de l'école*, Paris, Armand Colin.
- ZARATE, G. (1997): « Pour l'amour de la France : la constitution d'un capital pluriculturel en contexte familial », in Lefebvre & Hilly (éds.), *Les situations plurilingues et leurs enjeux*, Paris, Espaces interculturels, L'Harmattan, 25-33.

NE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ D'ORAN ES-SENIA
FACULTE DES LETTRES, DES LANGUES ET DES ARTS
DEPARTEMENT DES LANGUES LATINES
SECTION DE FRANÇAIS
Ecole Doctorale de français : Pôle Ouest

Thèse de Doctorat
Option : Didactique
Intitulé de la thèse

Analyse des besoins langagiers en milieu professionnel :
Analyse des besoins langagiers en milieu professionnel :
cas de la SONATRACH

ANNEXE 01

Présentée par :

Melle.BENBACHIR Naziha

Sous la direction de :

Mme BENAMAR Aicha -Maître de recherche -CRASC

M. CUQ Jean-Pierre - Professeur des universités- Université de Nice

Composition du jury :

Président : Mme. SARI Fewzia -Professeur –Université d'Oran

Rapporteur: Mme.BENAMAR Aicha -Maître de recherche-CRASC

Co-rapporteur: M. CUQ Jean-Pierre -Professeur des universités- Université de Nice

Examineurs :

Mme. BOUTALEB Djamilia -Maître de conférences 'A' - Université d'Oran

M. BOUCHARD Robert Professeur des universités- Université de Lyon

M.GHELLAL Abdelkader -Maître de conférences 'A'- Université d'Oran

Année universitaire : 2009-2010

Sommaire

- Texte de la convention.....	02
- Cartes d'accès à la direction AVAL.....	03
- Autorisation d'accès aux véhicules (transport) SOTRAZ.....	04
- Lettre d'affectation au complexe.....	05
- Lettre d'information envoyée aux différents départements du complexe.....	06
- Autorisation d'accès au complexe pour effectuer l'enquête.....	07
- Planning du stage pratique dans le complexe.....	08
- Cartes d'accès au complexe.....	09
- Autorisation d'accès au transport du complexe.....	10
- Autorisation de prolongation (du stage dans le complexe).....	11
- Texte de loi relative aux hydrocarbures.....	12
- Bilan des activités de la Sonatrach.....	13
- Circulaire de janvier 1986 : relative à la généralisation de la langue arabe à la Sonatrach.	14
- Circulaire d'avril 1998 : relative à la généralisation de la langue arabe dans l'entreprise.	15
- Test de niveau en langue arabe destiné au personnel (dans le cadre de la généralisation de la langue arabe)	16
- Circulaire de gestion imposant l'utilisation de la langue arabe (de juillet 1998 jusqu'à nos jours)	17
- Bulletin des appels d'offres du secteur de l'énergie et des mines.....	18
- Cahier des charges.....	19
- Procès-verbal (de réunion)	20
- Rapport mensuel.....	21



PDF Complete

Your complimentary use period has ended. Thank you for using PDF Complete.

[Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features](#)

- Rapport hebdomadaire.....	21
- Rapport de mission.....	21
- Analyse d'accident de travail.....	22
- Rapport d'accident de travail.....	22
- La langue du contrat.....	23
- La langue de la documentation dans le contra.....	24
- La langue de travail dans la convention.....	25
- Fax envoyé par des américains.....	26
- Certificat de qualité destiné aux clients (les navires étrangers).....	27
- Menu hebdomadaire du complexe.....	28
- Procès-verbal de réunion : relative à l'utilisation de l'anglais dans les appels d'offres.....	29
- Politique de formation de l'entreprise.....	30
- Messages et blagues échangés dans le complexe.....	31



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

ANNEXE 1



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Texte de la convention.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Cartes d'accès à la Direction AVAL



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

**Autorisation d'accès
aux véhicules (transport)
SOTRAZ**



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Lettre d'affectation au complexe.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

**Lettre d'information envoyée
aux différents départements du complexe lors de notre
pré-enquête.**



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

**Autorisation (fax) d'accès au
Complexe pour effectuer l'enquête.**



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Planning du stage pratique dans le complexe.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Cartes d'accès au complexe.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

**Autorisation d'accès au transport
du complexe.**



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

**Autorisation de prolongation
(du stage dans le complexe).**



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Texte de loi relative aux hydrocarbures.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Bilan des activités de la SONATRACH.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

**Circulaire de janvier 1986 :
relative à la généralisation
de la langue arabe
à la SONATRACH.**



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

**-Circulaire d'avril 1998 : relative à
la généralisation de la langue arabe dans .
l'entreprise.**



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

**Test de niveau en langue arabe
destiné au personnel.
(Dans le cadre de la généralisation
de la langue arabe).**



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

**Circulaire de gestion imposant l'utilisation
de la langue arabe
(de juillet 1998 jusqu'à nos jours).**



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Bulletin des appels d'offres du secteur de l'énergie et des mines.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Cahier des charges.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Procès- verbal (d'une réunion)



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

- **Rapport mensuel.**
- **Rapport hebdomadaire.**
- **Rapport de mission.**



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

**-Analyse d'un accident de travail.
-Rapport d'un accident de travail.**



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

La langue du contrat.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

La langue de la documentation dans le contrat.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

**La langue de travail dans
la convention.**



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Fax envoyé par des américains.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

**Certificat de qualité destiné
aux clients (les navires étrangers).**



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

**Menu hebdomadaire du restaurant.
(du complexe)**



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

**Procès-verbal de réunion : relative
à l'utilisation de l'anglais (en plus du français)
dans les appels d'offres.**



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Politique de formation de l'entreprise



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Messages et blagues échangés dans le complexe

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ D'ORAN ES-SENIA
FACULTE DES LETTRES, DES LANGUES ET DES ARTS
DEPARTEMENT DES LANGUES LATINES
SECTION DE FRANÇAIS
Ecole Doctorale de français : Pôle Ouest

Thèse de Doctorat
Option : Didactique
Intitulé de la thèse

Analyse des besoins langagiers en milieu professionnel :
Analyse des besoins langagiers en milieu professionnel
cas de la SONATRACH

ANNEXE 02

Présentée par :

Melle. BENBACHIR Naziha

Sous la direction de :

Mme BENAMAR Aicha -Maître de recherche -CRASC

M. CUQ Jean-Pierre - Professeur des universités- Université de Nice

Composition du jury :

Président : Mme. SARI Fewzia -Professeur –Université d'Oran

Rapporteur: Mme. BENAMAR Aicha -Maître de recherche-CRASC

Co-rapporteur: M. CUQ Jean-Pierre -Professeur des universités- Université de Nice

Examineurs :

Mme. BOUTALEB Djamilia -Maître de conférences 'A'- Université d'Oran

M. BOUCHARD Robert Professeur des universités- Université de Lyon

M. GHELLAL Abdelkader -Maître de conférences 'A'- Université d'Oran

Année universitaire : 2009-2010

Annuaire

- Questionnaire destiné au personnel	02
- Entretien destiné au responsable.....	10
- Entretien destiné au personnel (Cadres moyens- exécutants- maîtrises)	12
- Salima E1.....	13
- Ourab E2.....	16
- Mokhtar E3.....	19
- Ali E4.....	23
- Karim E5.....	26
- Bali E6.....	28
- Yasmine E7.....	30
- Tahar E8.....	32
- Rabeh E9.....	35
- Salim E10.....	37
- Nadjet E11.....	39
- Mahmoud E12.....	42
- Nabiha E13.....	45
- Dadi E14.....	47
- Djamila E15.....	49
- Nadira E16.....	52
- Aziz E17.....	55
- Rabie E18.....	57
- Fatiha E19.....	59



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

ANNEXE 2



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Le questionnaire destiné au personnel

Dans le cadre d'une étude sur l'analyse des besoins langagiers en milieu
professionnel.

Merci de bien vouloir compléter **ce questionnaire anonyme** pour Mademoiselle
BENBACHIR Naziha, doctorante à l'université d'Oran.

1- Profession:

2- Age:

3- Sexe:

- Masculin

- Féminin

4- Diplôme:

5- Poste occupé:

6- Expérience professionnelle:

7- Adresse professionnelle:

- Complexe:

- Département:

- Service:

- Section:

8- Date de recrutement:

1- Quelles sont les langues que vous parlez ?

.....

2- Quelles sont les langues que vous comprenez ?

.....

3- Quelles sont les langues que vous écrivez ?

.....

4- Quelles sont les langues que vous lisez ?

.....

5- Quelles sont les langues apprises à l'école ?

.....

1- Niveau d'instruction:

- Primaire:
- Moyen:
- Secondaire:
- Baccalauréat:
- Supérieur:
- Université:
- Institut national des hydrocarbures(INH):
- Institut algérien du pétrole (IAP):

2-Quelle a été votre orientation scolaire dans le secondaire :

- Mathématiques:
- Sciences:
- Lettres:
- Economie:
- Autres, précisez:

3-Vos études supérieures étaient dispensées en quelle langue?

- Langue arabe:
- Langue française:
- Langue anglaise:
- Autre langue, précisez.....

4- Est-ce que tous les modules étaient dispensés en une seule langue ?

- Oui
- Non

1) Actuellement chez vous, vous parlez quelles langues?

- Avec votre famille:.....

- Avec vos ami(e)s:.....

2) Utilisez- vous le français en dehors du travail?

- Oui

- Non

3) Est-ce qu'il vous arrive d'utiliser avec le français une autre langue?

- Oui

- Non

- Si oui, laquelle ou lesquelles?.....

4) Pour vous « être bilingue » c'est plutôt:

a) Connaître deux langues comme si elles étaient toutes deux maternelles:

.....

b) Se servir régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours:

.....

vos collègues? (Veuillez compléter le tableau en indiquant la fréquence)

	Arabe dialectal	Berbère	Arabe classique	Français	Anglais	Autre langue Précisez:.....
	F	F	F	F	F	F
Oral						
Ecrit						

2) Quels sont vos contacts avec votre hiérarchie? (Veuillez compléter le tableau en indiquant la fréquence)

	Arabe dialectal	Berbère	Arabe classique	Français	Anglais	Autre langue Précisez:.....
	F	F	F	F	F	F
Oral						
Ecrit						

3) Quels sont vos contacts avec vos partenaires étrangers? (Veuillez compléter le tableau en indiquant la fréquence)

	Arabe dialectal	Berbère	Arabe classique	Français	Anglais	Autre langue Précisez:.....
	F	F	F	F	F	F
Oral						
Ecrit						

F: La fréquence

La fréquence	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
	++	+	-	--

1) A votre avis, les langues sont-elles importantes dans le fonctionnement de l'entreprise?

- Oui

- Non

1-a) Si oui, classez-les dans l'ordre (de la plus importante (+) à la moins importante (+ -) (-):

- Arabe

- Français

- Anglais

2) Avez-vous l'impression qu'il y a une langue que vous maîtrisez mieux que d'autres ?

- Oui

- Non

2- a) Si oui, laquelle ?.....

Merci beaucoup pour votre aide.

Entretien destine au responsable

1) Est-ce que vous pouvez nous parler de votre profession?

a) Ce que vous faites dans le complexe ? Le poste que vous occupez ? Depuis combien de temps ? Les études effectuées ?

2) Est-ce que vous pouvez nous dire quelles sont les langues que vous connaissez ?

a) Transmission/apprentissage ?

b) Comment vous les avez apprises ?

c) Est-ce que vous les comprenez ?

d) Actuellement, chez vous vous parlez quelles langues ?

3) Dans le complexe comment vous vivez avec ces langues ?

a) Quelles langues utilisez-vous avec votre personnel (dans leurs dimensions écrites/orales)?

b) Maîtrisent-ils les langues qu'ils utilisent (à l'oral/ à l'écrit) dans toutes les situations ?

c) Vous pensez qu'ils ont des difficultés quand à l'usage de ces langues (lesquelles?dans quelles situations ?et dans quel domaine ?)

4) Est-ce que vous avez l'impression qu'il y a une langue qu'ils maîtrisent mieux que d'autres ?

a) Vous aimeriez qu'ils maîtrisent mieux certaines langues (lesquelles ?dans quelles situations ?pourquoi ?)

b) Si vous aviez une liberté de choix laquelle de ces langues vous utiliserez avec votre personnel ?

c) Considérez-vous votre personnel comme bilingue ?

Le directeur du complexe

1) le complexe *hada* qui est conçu pour produire 7,2 millions de tonnes par an (ce complexe a été conçu pour produire 7,2 millions de tonnes par an).

- 32 ans de service le circuit ingénieur , chef de service
- les objectifs du complexe, objectifs global la production
- ingénieur IAP en français

2) le français l'anglais l'espagnol l'arabe un petit peu

- le français appris à l'école
- l'anglais l'espagnol appris à l'école l'arabe aussi.

3) le français ici il y a pas d'arabe en écrit

b) actuellement avec l'arabisation les gens ne maîtrisent ni l'arabe ni le français c'est un problème il y a beaucoup de fautes beaucoup plus par rapport à 'l'écrit.

- les étrangers si c'est des français il y a pas de problèmes 'you have to speak english'(pas de problèmes si vous parlez anglais)

4) I don't now (je ne sais pas)

a) aujourd'hui la demande de la langue internationale language is english second to french (la langue internationale c'est l'anglais)

b) c'est l'anglais parce que c'est la langues qui est documentée 'the all documentation is english'(toute la documentation est en anglais)

c) je ne pense pas que nous avons de bilingue / si c'est arabe-français oui yés but if you think french-english i don't now. (bilingue arabe –français mais français- anglais je ne le pense pas)

(Cadres moyens, maîtrises et exécutants)

1) Est-ce que vous pouvez nous parler de votre profession ?

- a) Ce que vous faites dans le complexe ? Le poste que vous occupez? Depuis combien de temps ?
- b) Les études effectuées ?

2) Est-ce que vous pouvez nous dire quelles sont les langues que vous connaissez ?

- a) Transmission/apprentissage : d'où vous viennent ces langues ?
- b) Comment vous les avez apprises ?
- c) Est-ce que vous les comprenez, parlez, lisez et écrivez ?
- d) Actuellement, chez vous vous parlez quelles langues avec vos parents, vos frères, vos sœurs et vos ami(e)s ?
- e) Quelles sont les chaînes de télévision que vous suivez ?
- f) Quelles sont les chaînes radiophoniques que vous écoutez ?
- g) ça vous arrive de lire (dans le complexe /en dehors du complexe) ?
- h) Est-ce que vous pouvez nous dire à quels moments durant ces derniers jours, avez-vous utilisé ces langues ?

3) Est-ce que vous pouvez nous raconter comment vous vivez avec ces langues?

- a) Comment ça se passe avec les langues au complexe, avec les collègues, la hiérarchie et les partenaires étrangers? (Dans leurs dimensions écrites et orales).
- b) Généralement, avez-vous des difficultés quand à l'usage de ces langues? (à quel moment? avec qui? Dans quel domaine ?)

4) Qu'est-ce que vous pouvez nous dire de ces différentes langues/cultures?

- a) Est-ce que vous avez l'impression qu'il y a une langue que vous maîtrisez mieux que d'autres?
- b) Est-ce que vous aimeriez parler mieux certaines de ces langues ?
- c) Si vous aviez une liberté de choix, laquelle ou lesquelles de ces langues utiliseriez-vous au complexe?
- d) Est-ce que vous considérez que vous êtes bilingues ? Pourquoi ?

1) Les inspections **ndirou** des équipements étatiques des cahiers de charge (on fait les inspections des équipements étatiques et les cahiers des charges)

- d'autres services me sollicitent pour des orientations **kingoullou irchadattes yayoutna ala swaleh taa** la métallurgie (d'autres services me sollicitent pour des orientations, des conseils relatif à la métallurgie).

2) arabe les deux français anglais

- Arabe à l'école, français à l'école **kount naaraf chwiya** des trucs ma mère **kanat tkarinifi eddar** (français à l'école je connaissais des trucs ma mère me faisait des cours)

c)- **wah 20/20, l'arabe machi 20/20 kayan** fi l'arabe classique des mots **manaarfhoumch bessah** l'arabe simple (l'arabe pas 20/20, il y a des mots en arabe classique que je ne connais pas)

- le français **nahdrah** le pratiquer pour ne pas l'oublier **min** août 2005 **makritahch** (le français je le parle je le pratique pour ne pas l'oublier depuis août 2005 je ne l'ai pas étudié).

d) **koutria el arbia** des fois en français avec le mari/ avec les amis **raki arfa** français-arabe (plus d'arabe des fois en français avec le mari, avec les amis tu le sais c'est français-arabe).

- télé je ne regarde pas la télé les chaînes arabes **moussalssalates/** en anglais cartoon **rani ndir loualdi** /les documentaires en français (je ne regarde pas la télé, les feuilletons des chaînes arabes / en anglais je mets des cartoons pour mon fils).

- radio non jamais la musique.

- Lecture j'adore la lecture le dernier plus fort que la haine, les cendres d'angela, un livre sur une sénégalaise **wahd akhour tani** (...un livre sur une sénégalaise un autre aussi).

Avant je lisais Agatha Christie, yasmina khadra, le goût à la lecture c'est mon prof qui me l'a donné **kanat tani wahda fi el primaire wa** lycée (le goût de la lecture c'est mon prof qui me l'a transmis il y avait une enseignante au primaire et une autre au lycée).

français *rir hakda boukhfif* en anglais *tani nakra*

wanetraduit fi dictionnaire (la lecture technique en métallurgie à la légère c'est en français, quand c'est en anglais je traduis dans le dictionnaire).

- voyage mission *koul mayaatouna nkoun* enceinte annulé je suis (les missions à chaque fois qu'on me les attribue je suis enceinte alors c'est annulé).

e) anglais *fi* le cours elle nous a fait un dialogue, français *fi* le rapport écrit *ktabt* en français, *arbia* ça fait longtemps *karit oukhti* (elle nous a fait un dialogue en anglais, j'ai écrit un rapport en français, l'arabe ça fait longtemps j'ai donné des cours à ma sœur).

3) je suis plus à l'aise en parlant l'arabe *taana* même classique/ en français j'utilise une langue *machi tai*/ anglais j'aime *bien bessah* j'ai pas la conjugaison *wella* constituer une phrase correcte *ngoulha bessah naghlat* (je suis plus à l'aise en parlant l'arabe même classique/ en français j'utilise une langue qui ne m'appartient pas/ anglais j'aime bien mais je n'ai pas la conjugaison pour constituer une phrase correcte je le dis mais je fais des fautes).

- avec les collègues: l'arabe à l'oral/l'écrit c'est en français

- la hiérarchie: en arabe avec le chef de service ou chef de département/ avec le directeur c'est en français officielle.

- les partenaires étrangers aucun parfois au téléphone en français avec des français prochainement je vais partir en France je ne sais pas cette expérience.

- par écrit oui on se contactait par Internet c'était un suisse il me faisait un charabia il était allemand.

c) oui en réunion avec le directeur avec des collègues pas du même service je suis gênée j'ai peur de me perdre lorsque je parle en français dans le domaine de communication orale.

- *fi* séminaire *tani* j'ai eu toujours peur de m'exprimer en français (au séminaire aussi j'ai toujours eu peur de m'exprimer en français)

- l'écrit pas de problèmes tu réfléchis mais l'oral tu n'as pas le temps.

communication c'est le français j'aimerais bien le maîtriser il est plus riche que l'arabe *choufi kinahadrou arbia nahadrou maaha françia* (la meilleure pour moi c'est le français pour la communication.....regarde lorsqu'on parle arabe on utilise le français).

- l'anglais *ybanli* chaque pays a sa façon l'anglais n'est pas unique chacun le parle à sa façon la prononciation elle est différente le français c'est une seule langue (l'anglais ne me paraît pas unique chaque pays a sa façon il n'est pas unique chacun le parle à sa façon la prononciation est différente le français c'est une seule langue).

- *l'arabe hiya kitkoune andak une langue d'origine madjayach matahadrich biha kima wahed il n'accepte pas son visage sa personne il n'accepte pas c'est notre langue d'origine.*

Wahad kiykoun baghi ybayan rouhou beliyaaraf il utilise le français ennass yahadrou en français pour donner de l'importance alors tbanli nahadrou belarbia notre origine hiya kiyaaraf une autre langue yahdarha ghaya (l'arabe quand on a une langue d'origine c'est pas faisable de ne pas l'utiliser, comme quelqu'un qui n'accepte pas son visage sa personne c'est notre langue d'origine... le français on l'utilise pour se vanter pour se donner de l'importance pour moi il faut utiliser notre origine la langue arabe quand on utilise une autre langue il faut bien la parler).

a) *arbia classique* le français lorsque je le parle je ne suis pas sûre de moi je me vois moyenne ça me dérange j'aimerais parler correctement (arabe classique/le français lorsque je le parle je ne suis pas sûre de moi ...).

b) l'arabe

Enquêtrice: *alah?* (Pourquoi ?)

Salima: *takabli ykoun andak wald wella trabih makanch kima el hadja taana tabghi tachri une voiture d'origine wella Taiwan* (tu acceptes d'avoir un enfant on d'adopter ou acheter une voiture d'origine ou Taiwan).

c) Non, je suis arabisante je connais mieux l'arabe que les autres.

1) Je suis au service étude/ dans le service on fait des études des problèmes qui sont dépassés par la maintenance. / pour trouver des solutions.

Deuxièmement on fait l'alignement technique des offres techniques, il y a des cahiers de charges en français /Chargé à l'étude *ndirou* des cahiers de charges du matériel. (Chargé d'étude je m'occupe des cahiers de charges)

- J'occupe le poste d'ingénieur instrumentation depuis mars 2006/ induction depuis 11 septembre dans le service mais avant j'étais en stage.

- J'ai fait ingénieur en automatique à Tlemcen (sciences et technologies), on avait un module de sociologie/ un module d'arabe/ deux modules chimie plus physique en arabe/ le mémoire de fin d'étude en français.

2) Les trois langues arabe, français un peu anglais.

a) généralement à l'école plus université, j'ai fait des cours d'anglais chez un privé mais j'ai arrêté seulement deux mois.

c) Normalement l'arabe c'est la langue maternelle normalement *rir hna nzidhoum*/ français depuis le primaire/ anglais depuis le CEM (Normalement l'arabe c'est la langue maternelle, seulement nous on ajoute les autres).

d) arabe.

- je n'ai pas la télé à part les informations en arabe ou en français, canal algérie *mazal machrinach* parabole j'ai pas la parabole. (je n'ai pas encore acheté de parabole) .

- radio en français et en arabe, il y a la chaîne 3, chaîne 2 *taa* Tlemcen il y a midi1 *fiha* le police éducatif, surtout lorsqu'on utilise les deux langues (il y a la chaîne 3, la chaîne 2 de Tlemcen, il y a midi1 qui a un police éducatif, surtout lorsqu'on utilise les deux langues)

- Pour le moment je lis l'anglais personnellement, pour apprendre la langue.

- Journal je lis le quotidien d'Oran plus Khabar une ou deux fois par semaine.

- On est parti au Sahara et à Boumerdès l'ambiance et le climat *machi* bien (On est parti au Sahara et à Boumerdès, il y avait pas une bonne ambiance).

français des fois *fi* le travail/*maa* le responsable

men chef de service *wa talaa* (l'arabe c'est quotidiennement/ français des fois, au travail avec le responsable le chef de service et plus).

- l'anglais est inutilisable j'ai rencontré des étrangers mais je n'ai pas discuté *nafahmou bessah manahadrouch* (... j'ai rencontré des étrangers, mais je n'ai pas discuté avec eux / je comprends mais je ne parle pas).

3) c'est des langues de travail les deux arabe et français plus anglais c'est la documentation en anglais. La plupart de la documentation *nalkaha* en anglais. (la plupart de la documentation je la trouve en anglais).

a- avec les collègues c'est arabe normal

- normal c'est français on a fait une réunion avec le directeur du complexe et c'était en français *houwa min yahdar maak français matahadrich maah belarbia* une réunion officielle *lazam tahdar* français (on a fait une réunion avec le directeur du complexe c'était en français, quand lui il te parle en français tu ne peux pas répondre en arabe il faut parler en français dans une réunion officielle).

- pour le moment je n'ai pas rencontré de partenaires étrangers.

- Avec les collègues écrit c'est en français, avec la hiérarchie en français/ parler français- anglais avec la hiérarchie *taak*. (je parle français avec ma hiérarchie)

- Oral écrit avec les partenaires étrangers non pas encore la dernière fois lorsqu'on a assisté à la réunion normalement en français le français généralement.

- Des difficultés par rapport à l'oral pour l'écrit c'est pas aussi difficile c'est technique avec le temps.

4) Arabe c'est la langue maternelle la langue *taana* (arabe c'est la langue maternelle c'est notre langue)

- L'anglais c'est la langue mondiale *wahed obligé alih yataalamha*

-français j'ai rien à dire (l'anglais c'est la langue mondiale on est obligé de l'apprendre).

a) l'arabe classique c'est plus difficile par rapport aux autres.

b) arabe français



Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

est la langue **takdar tataamal maa** n'importe qui la plupart des étrangers sont des anglais, ils maîtrisent l'anglais (l'anglais c'est la langue que tu peux utiliser avec n'importe qui).

d) Non parce que ça veut dire **ali utilizi** les deux en même temps/ j'utilise une seule langue au travail **ana arabi** (non parce que ça veut dire celui qui utilise deux langues en même temps/ j'utilise une seule langue au travail je suis arabe)

1) Etablir les cahiers de charge suivi des équipements **tani** l'alignement technique (aussi l'alignement technique).

- depuis 2002 induction plus 3ans au service quart et maintenant je suis depuis 7 mois dans le technique.

- j'ai fait ingénieur en chimie industrielle option génie chimie à USTO la spécialité en français le tronc commun en arabe la spécialité moitié moitié.

2) l'arabe tamazight français l'anglais.

L'arabe classique à l'école, tamazight à la maison, français à l'école, l'anglais à l'école **chwiya** l'anglais **kount seghir** j'étais doué en sciences je ne m'intéressais pas aux langues c'est de ma faute maintenant je dis aux enfants les langues sont importantes (...un peu d'anglais à l'école quand j'étais petit j'étais doué en sciences).

- l'arabe je le parle je l'écris.

Tamazight je le parle **makanch** l'écriture (le tamazight n'a pas d'écriture)

Français je le parle je l'écris je le comprends bien **bessah andna** le problème de la communication (le français je le parle je l'écris mais on a un problème d'écriture).

Enquêtrice: pourquoi ?

Mokhtar: parce que à la on parle pas le français entre collègues **lorsqu'on parle français ils disent tchitchi USTO machi kima Es-Sénia.**

El ghalta fi les profs lhagna al des profs qui n'ont pas une base fi le primaire pendant le cours de français nahadrou belarbia marana la bilingue la arabophone (...lorsqu'on parle français ils disent tchi tchi à USTO c'est pas comme à Es-Sénia. La faute aux profs on a eu des profs qui n'avaient pas de base au primaire on parlait arabe pendant le cours de français on est ni bilingue ni arabophone).

- Anglais pas trop **chwiya chwiya** (anglais un peu).

- premièrement **mindakhalt service quart manashakch l'anglais même ailleurs, j'ai enseigné belarbia**

- deuxièmes le poste que j'ai occupé je ne m'intéressais pas aux langues **kan andna** le service militaire **mssah koulchi el maayr bedardja** (premièrement lorsque je suis arrivé au service quart je n'avais pas besoin de l'anglais même ailleurs j'ai enseigné en arabe

j'occupais je ne m'intéressais pas aux langues on avait le service militaire qui a tout effacé même les insultes c'était en arabe dialectal).

d) arabe amis frères sœurs l'amazigh seulement avec les parents **nahadrouha bach mananssaouhach** (l'amazigh seulement avec les parents pour ne pas l'oublier).

- télé **koutra** les chaînes arabes (MBC) **loukhrines mssahthoum** (la télé plus les chaînes arabes MBC les autres je les ai effacées)

- radio pas tellement **fi la voiture koutra el bahia** (radio pas tellement dans la voiture j'écoute el bahia).

- lecture pas tellement le quotidien d'oran el khabar parfois **fi** l'internet (la lecture pas tellement parfois le Quotidien d'Oran El Khabar sur internet)

- Documentation technique **min nhaoussou ala haja** sinon on consulte Tahar (documentation technique quand on cherche quelque chose on consulte Tahar)

- je suis parti en Italie une fois c'était en français /à Skikda une formation d'induction une formation purement français entre collègues **kayan belarbia belfrançé** (à Skikda j'ai fait une formation en français c'était en français, entre collègues parfois en arabe parfois en français).

J'ai fait une formation de sécurité en anglais j'avais des difficultés parce que le formateur était anglais , ils sont désigné un groupe de niveau j'ai arrêté la formation parce que je ne comprenais pas la langue.

- **el ghalta men el bedia** par rapport aux programmes aux enseignants (l'erreur est dès le départ par rapport aux programmes et aux enseignants).

e)amazigh djemaa **kount and chwabines** (amazigh le vendredi chez les parents)

- français bien sûr beaucoup de travail

- arabe classique à part le journal **maranach nmitrizouh** (on le maîtrise pas)

- anglais non jamais j'ai jamais utilisé l'anglais **bghit ndir** formation fi le français parce que **andna niveau hna** les cadres **and** réunion pour être professionnel **hna maa** chef **nahadrou** français (j'ai voulu faire une formation en français pour avoir un niveau pour être professionnel en réunion avec le chef on parle français).

ach le journal c'est facile l'arabe *manmtrizouhch*

(l'arabe on le parle pas sur le journal c'est facile, l'arabe on ne le maîtrise pas).

- tamazight facile prononciation

- la langue française pour les rapports c'est un peu difficile pour communication j'ai des difficultés un ingénieur d'études pourrait devenir directeur ou chef de département *kan andna wahed* il ne maîtrise pas le technique mais il s'exprime bien il travaille avec les américains (la langue française c'est difficile par rapport à la communication et pour les rapports j'ai des difficultés/ un ingénieur d'études pourrait devenir chef de département ou directeur/ on avait quelqu'un qui ne maîtrise pas le technique mais qui s'exprime bien il travaille maintenant avec les américains).

- Ma soutenance j'avais des difficultés les gens critiquaient je ne pouvais pas me défendre.

- Même pour les étrangers *bilangage* les étrangers sont faibles (même pour les étrangers dans le bilangage ils sont faibles)

a) avec les collègues la messagerie c'est purement français/ l'oral on parle en arabe

- hiérarchie l'écrit c'est en français l'oral on essaie de parler en français *fiha chwiya arbia* (avec la hiérarchie l'écrit c'est en français à l'oral on essaie de parler français avec un peu d'arabe).

- partenaire étrangers j'ai eu une expérience j'ai parlé français *hna nmitrizou alihoum* la langue (j'ai parlé en français avec les partenaires étrangers nous on maîtrise la langue par rapport à eux)

c) bon l'arabe *maandnach* des difficultés le français pour rédiger des rapports ou pour communication (bon l'arabe je n'ai pas de difficultés)

- pour l'anglais beaucoup de difficultés par rapport au français.

Enquêtrice: à quel moment ?

Mokhtar: surtout *fi* la réunion on un exposé avec le chef de département ou le directeur du complexe *tkhamam fi* le *prblème* pas dans la langue on perd du temps (surtout au cours de la réunion ou au cours d'un exposé avec le chef de département ou le directeur du complexe le problème on perd du temps dans la langue pas dans le technique).

non on le fait pas oralement parce qu'on va vous critiquer *andna* l'infériorité domaine technique non mais pour communication oui (il y a des problèmes alors on écrit on le fait pas oralement parce qu'on va vous critiquer on a un complexe d'infériorité pas dans le domaine technique mais au niveau de la communication).

4) *arbia loughat* el islam/ *tamzigh mlih yataalamha bessah mayrawahch biid* pour ne pas diviser / français surtout pour la communication et le travail la langue française *welat* une langue nationale *welat* une langue officielle en Algérie *kima el arbia* la preuve *rais el djemhouria lazam yahdar* en arabe pas en français / si on parle arabe classique *abi abi yadahkou alik* (la langue arabe c'est la langue de l'islam/ le tamazight c'est bien de l'apprendre pas pour diviser / le français surtout pour la communication et le travail le français est devenu une langue nationale elle est devenue une langue officielle en Algérie comme l'arabe la preuve le président qui parle en français alors qu'il devait parler en arabe c'est même une obligation/ si tu dis papa en arabe classique on se moque de toi).

- anglais c'est on doit comprendre et écrire l'anglais parce que *kima ygouli nasshakouha* en milieu de travail côté technique c'est en anglais (l'anglais on doit le comprendre et l'écrire, on en a besoin surtout pour le domaine technique de notre travail qui est en en anglais).

- mais pour moi le management c'est en français la hiérarchie *taana bach tkouminiki maah* en français *bessah* côté technique en anglais (le management c'est en français pour communiquer avec ta hiérarchie il faut utiliser le français l'anglais reste réservé au côté technique).

- *wel arbia nasshakouha leldjamaa* (et l'arabe on en a besoin pour la mosquée)

b) oui le français communication orale j'aimerais maîtriser la langue française parce que la communication c'est en français

c) si j'avais le choix *andir alarbia* c'est logique non! (oui le français pour la communication orale j'aimerais le maîtriser parce que la communication c'est en français, si j'avais le choix j'utiliserai la langue arabe c'est logique non!)

d) non je ne suis pas bilingue je n'ai pas l'arabe français /français les femmes maîtrisent mieux le français.

1) j'étais en 25-05-98 au sein du complexe GP1Z j'ai débuté ma carrière ingénieur de quart au département production de plus j'étais orienté au département technique en qualité d'ingénieur process cadre d'étude depuis mars 2004 (je suis au complexe depuis le 25-05-98 / j'ai débuté ma carrière comme ingénieur quart au département de production ensuite j'ai été orienté au département technique en qualité d'ingénieur process en tant que cadre d'étude depuis mars 2004.)

- *el hamdoullah* je me plains pas on exerce les parties théoriques ce qu'on a appris *fi el djamia* et on se développe avec les nouveaux projets on a l'esprit d'analyse et de synthèse (Dieu soit loué je ne me plains pas on exerce ce qu'on avait appris à l'université on se développe avec les nouveaux projets on a l'esprit de synthèse et d'analyse).

- la mission *tai* c'est le suivi technique des paramètres de fonctionnement de la zone de stockage et expédition (ma mission c'est le suivi technique ...).

- ingénieur en chimie industrielle les 5ans en français, on était arabisé *min* le primaire *hata* terminal c'était arabe à l'université c'était en français (on était arabisé depuis le primaire jusqu'au terminal c'était en arabe à l'université c'était en français).

2) l'arabe le français un peu d'anglais

- l'arabe académique école

- le français moitié moitié un peu le milieu mes grandes sœurs et frères malgré qu'ils avaient un niveau d'instruction *mhaoued* ils s'expriment bien c'était l'école française (...mes grandes sœurs et frères malgré qu'ils avaient un niveau d'instruction bas ils s'exprimaient bien en français c'était l'école française)

- un peu d'anglais *hadik hiya* lacune *taana* je suis au niveau *elementary* au lycée au terminal on fait l'anglais *el djamia* c'était nul (l'anglais c'est notre lacune je suis au niveau élémentaire, j'ai fait anglais depuis le primaire jusqu'au lycée à l'université c'était nul).

français/ avec l'anglais j'écris bien je comprends je ne parle pas bien l'anglais le parler lacune **taana** le parler (...l'anglais le parler est notre lacune)

d) chez nous arabe dialecte un peu de français avec les frangins avec mes amis je parle beaucoup en français j'ai des amis médecins un bon environnement.

- télé **nabghi ushuaia**/les infos euronews je regarde algérien TV plus la chaîne nationale (la télé j'aime Ushuaia, les infos sur euronews, je regarde algérien TV plus la chaîne nationale).

- radio **nassmaaha fi el loto dahra** local (j'écoute la radio locale Dahra dans la voiture).

- lecture à part le journal et les documents de travail **manakrach** c'est sacré le Quotidien d'Oran et El Khabar en ligne (je lis seulement le journal et les documents relatifs au travail, la lecture du Quotidien d'Oran et El Khabar c'est sacré en ligne).

- les documents techniques en anglais et en français on recourt à la traduction Tahar et Yasmine taaweni le niveau est homogène on a une bonne communication (...Tahar et Yasmine m'aident).

- voyages j'étais au Japon j'ai communiqué en anglais même eux ils ne maîtrisent pas bien il y avait deux personnes qui maîtrisent le français et bientôt l'Amérique.

- j'étais en Espagne en France et au Maroc.

e) l'arabe je ne l'ai pas utilisé, le français c'est notre quotidien, l'anglais c'était pour approuver les plans et les documents et les certificats de conformité j'étais obligé de l'utiliser pour approuver.

3) le français c'est notre quotidien la langue française il y a aucun problème on l'utilise plus que l'arabe.

- Anglais à part la formation on est en formation on utilise un peu d'anglais et on apprend/ la langue pour la maîtriser il faut la pratiquer/ pour s'exprimer il faut avoir un vocabulaire minimum de 1000 mots.

a) avec les collègues arabe-français/ écrit français

- avec la hiérarchie français parler et écrit on n'peut pas parler avec le directeur **bedaridja houwa min yahdar maak** en français plutôt le directeur c'était en français

ecteur en arabe dialectal quand il te parle français
c'est plutôt en français avec le directeur).

- avec les partenaires étrangers s'il est français on parle français, s'il est anglais dans la mesure du possible j'ai travaillé avec des français en détaché de projet tout le temps des français c'est là où j'ai développé mon français 8h/8h, avec eux pendant une année et demi j'écrivais en français mais nous on exige que la documentation soit en français / parfois en anglais *andna* Bachir Yasmine elle a vécu au Canada (parfois en anglais mais il y a Bachir et Yasmine elle a vécu au Canada).

c) Pour le français j'ai aucun problème pour l'anglais j'ai le trac j'ai pas un vocabulaire riche le parler anglais c'est un peu difficile je vais faire une formation privée.

4) je pense *beli* l'avenir pour la langue anglaise c'est eux qui déterminent la technologie/ je classe l'anglais en premier lieu/ la langue française passe en deuxième position/ j'aime pas l'espagnol la langue française c'est une langue riche (..je pense que l'avenir est pour la langue anglaise...).

- *Hiya en principe makanch kima loughat el kouraan* (il y a pas mieux que la langue du Coran)

a) le français

b) bien sûr parler l'anglais mon horizon c'est l'anglais

c) l'arabe classique c'est notre langue *loughat el kouraan* (l'arabe classique c'est notre langue la langue du Coran)

d) si je ne suis pas trilingue français-arabe parce que je parle deux langues.

1) je suis ingénieur en métallurgie de formation

- je suis chargée d'étude et de développement, recommandation , intervention .
- j'étais bilingue depuis le primaire les maths en français dernière année universitaire anglais terminologie *machi haja kbira*. (...la terminologie pas grande chose)

2) a) *andna loughatna* l'arabe le français l'anglais (on a notre langue l'arabe..).

b) apprises à l'école.

c) les trois oui parler lu écrit compris

d) arabe français avec les parents /mon père c'est l'arabe classique/ mes frères arabe dialectal/ ma femme français-arabe.

- télé: arabe-français *hamdoullah* il y a la parabole (Dieu soit loué il y a la parabole)

- radio: oui mais pas tout le temps le week-end ça dépend *win nkoun* beaucoup soit des informations, des émissions quand c'est intéressant. (...ça dépend où je me trouve...).

- lecture: les journaux arabe-français, Khabar, Quotidien d'Oran, El Watan.

Boulot documentation technique normes c'est beaucoup *khadma* c'est dans les deux langues en anglais et en français (... C'est beaucoup dans le travail, c'est dans les deux langues en anglais et en français).

- voyages : *bedrahmi* beaucoup (beaucoup de voyage avec mes propres moyens)

- en France français en Grande Bretagne je me fais comprendre.

e) *kima* l'arabe et l'anglais j'étais obligé de parler classique le français c'est tout le temps *khadma* conversation téléphonique hiérarchie/ anglais ça fait pas longtemps une semaine j'étais en *United Kingdom* (comme l'arabe et l'anglais j'étais obligé de le parler ça fait pas longtemps j'étais en Grande-Bretagne/ le français c'est tout le temps dans le travail, les conversations téléphoniques et la hiérarchie).

3) on a la chance de parler les trois langues c'est un avantage pour nous.

a) avec les collègues ça dépend un dialecte 50-50, c'est un cocktail quand c'est officiel ou message en français même en réunion c'est en français.

- avec la hiérarchie chef de service arabic-français.

- phénomène technique français même chef de département est un ami ça dépend des relations.

ficiel c'est en français.

- **kayan ali** il tolère ça dépend des directeurs il répond en français lorsqu'on parle en arabe.

(il y en a qui tolère ça dépend des directeurs...)

- partenaire étranger anglais ça dépend des offres des soumissionnaires **darwak** il y a pas de frontières **tsibi** un italien un français souvent ils viennent avec quelqu'un qui maîtrise le français pour ne pas rencontrer des difficultés (...ça dépend des offres et des soumissionnaires maintenant il n'y a pas de frontières tu trouves un italien un français souvent ils viennent avec quelqu'un qui maîtrise le français pour ne pas rencontrer des difficultés).

- on exige le français pour l'écrit pour les partenaires étrangers un document en langue française parce qu'on est client le client est roi.

c) **balak chwiya filanglais** je ne la maîtrise pas vraiment/ on est au niveau plus que moyen on fait la formation avec les chefs de département le directeur du complexe je vois que c'est nécessaire pour plus tard (peut être un peu en anglais...).

- **hna** si on pratique pas on fait rien je parlais l'anglais couramment j'ai passé 5 jours en Angleterre c'est la difficulté de ne pas pratiquer (nous si on ne pratique pas on ne fait rien ...).

- le technique tenir une conversation orale le technique on a une ressemblance avec le français on commence à chercher les mots pour parler à quelqu'un.

4) chaque langue a sa culture c'est des cultures différentes chaque langue a sa valeur je vais pas être comme Hitler le français pour épater les femmes.

a) je maîtrise l'arabe et le français mieux que l'anglais

b) oui l'anglais avec les yeux

c) le choix **tai** c'est l'anglais ni le français ni l'arabe les langues **hadou rahoum baad ala** la technologie (mon choix c'est l'anglais ni le français ni l'arabe, ces langues sont loin de la technologie).

d) bilingue si on compte l'arabe oui en 3^{ème} année primaire on nous a dit ce qu'est un bilingue quelqu'un qui parle deux langues si on compte l'arabe.

1)-ingénieur mécanicien

2) eddardja *arbia françé* (eddardja arabe français)

- eddardja *fi ezzounka we eddar* (eddardja dans la rue et à la maison)

- *el arbia françé fi el college* (l'arabe et le français à l'école)

c) *wah* (oui) les trois soit arabe soit français.

d) *el arbia ala balek* dardja 80% *françia* 20% (l'arabe tu le sais eddardja 80% français 20%).

- *ana dayarha mjitt hot bird* français-arabe (moi je l'ai orientée du côté hotbird français-arabe))

- radio *fi eloto* (la radio dans la voiture).

- lecture seulement dans le complexe *wela* les journaux Quotidien d'Oran *wel khabar el khemis wel djemaa* (La lecture seulement dans le complexe, je lis le jeudi et le vendredi El Khabar et le Quotidien d'Oran).

- voyage *min kount* célibataire j'ai voyagé au Suède et en Suisse dans les deux pays c'était en français il y avait un représentant (voyage lorsque j'étais célibataire...).

e) un document en anglais traduit au français que tu as lu/ le français de la messagerie / *we derdja maa Tahar maa les collègues wel classique fi el djourane* (eddardja avec Tahar et les collègues / l'arabe classique dans le journal)

3) a) les collègues normal *nafham ou yafahmouni* (les collègues je les comprends et ils me comprennent)

Ana akliti hadi chef de service *we directour biid aliya makan hata hadara maahoum* seulement la réunion la majorité en français ou en anglais avec un traducteur (moi je me limite au chef de service le directeur est loin quand il y a une réunion c'est en français quand il y a l'anglais avec un traducteur)

- les PV de réunion *men ndirohoum ndirouhoum* en français (le PV de réunion lorsque je le fais c'est en français).

c) *el hadja essahla ali talamtha hiya eddardja /el françé chwiya chwiya* /l'anglais ormi *ila kritha min yahki maaya anglais makanch mouchkil bessah kayan el djemaa wela*

que j'ai apprise c'est eddardja, le français un peu/
l'anglais je l'ai jamais étudié lorsqu'un anglais me parle je le comprends mais il y a pas
de problèmes il y a le groupe et le traducteur)

4) *Maandi hata regard fihoum madamhoum yafahmouni ou nafhamhoum manhaouessch ala haja wahd oukhra* (j'ai aucun regard je les comprends ils me comprennent je ne cherche pas autre chose).

a) eddardja *kif kif* (eddardja pareil)

b) *hnaya fi* le complexe on est obligé de parler français pour rédiger français/ l'arabe on l'utilise pas oui *fi el* complexe ni hors complexe à part les formulaires hors complexe (ici au complexe on est obligé de parler français pour rédiger en français/ l'arabe on ne l'utilise pas dans le complexe ni hors complexe à part les formulaires hors complexe)

c) *kima rah le français rana baad ala wahd essoualah ali rahoum francophone bessah el far yaaraf trigah même les décisions fi LTH bedaou yidrou des cours d'arabe men baad enness welat tatayer ennasse karhat menbaad* (les francophones sont loin de certaines choses mais la souris connaît son chemin même les décisions au LTH se font en français/on a commencé à faire des cours d'arabe les gens se faisaient insultés alors on a arrêté)

1) Ingénieur en électronique je m'occupe de tout ce qui est instrumentation équipement électrique depuis 1990.

- faire des projets élaborer des cahiers de charges installation analyse
- bac math des études bilingues.

2) je parle arabe classique niveau bien à l'école

a) -argot c'est très bien langue maternelle

- français assez bien à l'école
- anglais a bien ou passable à l'école

b-c)- le français niveau bien élevé en compréhension

- anglais niveau assez bien en compréhension

d) à la maison dialecte.

- télé des fois anglais français, technique c'est rare.
- radio le week-end en faisant le ménage arabe
- lecture documentation technique professionnelle souvent
- voyage missions en France, à Londres en anglais j'avais un déficit/ en Belgique et Suisse en anglais-français/ Canada un voyage personnel c'est là où j'ai appris l'anglais j'ai enseigné en français dans un collègue franco ontarien dans des écoles françaises, ils donnent beaucoup d'importance à la langue qu'au métier.

e) pendant les cours d'anglais je suis inscrite/ français la plus dominante.

3) côté professionnel j'ai des problèmes pour animer et présenter quand on est dans un milieu formel on est plus stressé beaucoup plus par rapport au français.

a) un mélange avec les collègues plus arabe dialectal

- hiérarchie en français avec le chef de département et le directeur du complexe.
- partenaires étrangers en français, actuellement les partenaires parlent en anglais ils sont plus compétents par rapport à nous côté communication.

que des sociétés étrangères, ils sélectionnent un représentant francophone ils donnent beaucoup plus d'importance à la langue qu'au métier.

c) si je me compare aux anciens je ne maîtrise pas beaucoup je suis faible mais par rapport à ce qui existe il est bon

- quand je communique avec toi il faut pas intégrer une langue étrangère en s'adressant à l'enquêtrice.

c) je n'ai pas des difficultés côté technique français ou anglais, j'ai des difficultés quand je sors du domaine technique beaucoup plus la communication orale.

4) la langue arabe c'est pas une langue facile, c'est une langue très difficile elle contient une culture un peu spécial.

- la langue française c'est une langue d'aristocrate d'origine

- l'anglais si tu vis dans des pays anglophones tu remarques que l'anglais est une langue brutale mais moderne universelle actuelle c'est une langue mondiale.

a) le français par rapport à l'arabe classique

b) anglais et arabe surtout anglais

c) english, c'est plus simple pas beaucoup d'emphase un seul pas beaucoup de synonymes.

d) pas du tout je maîtrise deux au même niveau, il y a un écart entre les deux et les trois.

1) Technicien à Hassi R'mel 4ans à Hassi R'mel de 1977.

- **Hna chta ndirou** Mohamed réquisitions et spécifications des équipements on participe au comité d'évaluation, **andna** les inspections sur site. (nous qu'est ce qu'on fait Mohamed?: des réquisitions et spécifications des équipements On a aussi les inspections sur site)

- A distance s'il y a des anomalies on descend sur site s'il y a un problème on l'arrête et on fait un rapport d'anomalie **andna** un suivi général des équipements (... on a un suivi général des équipements).

- J'occupe le poste d'ingénieur/ j'ai enseigné au lycée ensuite **habasste men baad jit hna** (j'ai enseigné au lycée j'ai arrêté/ ensuite je suis venu ici)

2) **ellougha el arabia, ellougha eddardja el fançouia.**

- **ellougha el arabia** à l'école, **ellougha eddardja** c'est un dialecte **krazathoum louto hadi arbia** c'est un mélange **françauia maarba** (la langue arabe à l'école, la langue eddardja c'est un dialecte, **karzathoum louto** ce n'est pas de l'arabe c'est un mélange c'est un français arabisé)

b) **gaa** (tout)

c) /

d) El Djazira, El Arabia, Iqraa, Ennass; la radio **kamalna maaha** (on a terminé avec la radio)

- lecture en langue arabe Mohamed El Ghazali, Malek Benabi, **el djarida fiha essiyassa wana mandakhalch rouhi fi essiyassa** (dans le journal il y a la politique, moi je ne m'intéresse pas à la politique).

- **Raoueht lelhend, letourk, fi ettourk belanglizia; el moughrib, souria el arbia frança françauia** (je suis parti en Inde, en Turquie, en Turquie c'était en anglais; le Maroc et la Syrie en arabe en France en français).

Istaamelt el anglizia maa eli djabou el angliz (j'ai utilisé l'anglais avec ceux qui ont ramené des anglais)

3) **el françé wel anglizia** c'est des langues de travail **we lougha el arbia** une langue (le français et l'anglais c'est des langues, l'arabe c'est une langue).

moudjtamaa el arbia yastaamal khalit (entre moi

et mes amis j'utilise l'arabe, dans la société on utilise un mélange).

- *fi el compyuter ila di françé françaouia* (sur le computer le français).

- il m'est jamais arrivé d'écrire en anglais à des partenaires étrangers c'est en français.

e) *el anglizia wel françia makanch mouchkil* pour formuler une phrase c'est difficile *lakhatache* on la pratique pas (le français et l'anglais pas de problèmes pour formuler une phrase c'est difficile parce qu'on ne la pratique pas).

4) *Machi ana ali npensi men taalama loughat koamine amina charahoum bessah manesstaamalhach lougha rassmia bessah mandirhach au détriment de ma langue.*

Nasstaamal ellougha el arabia ou nataalam loughat wahd oukhrine (ce n'est pas moi qui pense celui qui apprend la langue des autres se prémunit du mal; je n'utilise pas une autre langue au détriment de ma langue.

J'utilise la langue arabe en même temps j'apprends d'autres langues)

Ana nabghi el arbia hiya waalach: le Prophète avait dit j'aime l'arabe *litalath* :

- *Liana loughat el kouraan el karim*

- *Loughat el djena*

- *Le prophète arabiye hada chkoun machi time we news week ellougha elassl* (moi j'aime la langue arabe pourquoi: le prophète avait dit j'aime l'arabe pour trois raisons

- C'est la langue du Coran

- La langue du paradis

- Le prophète est arabe; ce n'est pas le Time ou News week)

d) *nmitrizi ellougha el arabia hiya ellawla men baad el fançia wel anglizia hiya loughat el assr*, je suis natif arabe *el françia fouridhat alina el istiimar* 132ans (je maîtrise la langue arabe c'est la première ensuite le français et l'anglais c'est une langue actuelle; le français a été imposé pendant 132 ans).

- *darouek des rahoum yahadrou el anglizia* (maintenant même des français parlent anglais)

c) *wah madabiya ana nahdar elfrançia chikou ali darou fina el batal we l'anglais hiya loughat el assr english is passport* (oui maintenant je parle français de ceux qui nous ont persécutés et l'anglais la langue actuelle).



Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Tahar: any were!

d) *ou men baadha l'arabe wel anglizia; el françia ana manabghihach manabrich De gaulle houwa ali khalana el wart ouladou mazalou hayines . Ellougha elarabia hiya aghna lougha ala el itlak biirtiraf el adjaneb* (après l'arabe et l'anglais, le français je n'aime pas De Gaulle c'est lui qui nous a laissé un héritage ses enfants sont toujours vivants. La langue arabe c'est la langue la plus riche avec la reconnaissance des étrangers)

e) Non, *bela nif taalamt el arbia el françias wel anglizia* (non, j'ai appris l'arabe le français et l'anglais)

1) cadre juridique chef de service juridique

- j'assure le secrétariat du comité de validation des cahiers de charges.
- établir les placards publicitaires en français et en anglais pour envoi au BAOSSEM
- programmer la date des ouvertures en collaboration avec le président/ assister à toutes les ouvertures des plis techniques et commerciales en tant que membre de la COP.
- participation aux différents comités des évaluations des offres techniques
- établissement des contrats
- établissement des demandes gré à gré et assurer leur suivi
- la mise à jour de la situation des appels d'offres pour les réunions mensuelles
- la mise à jour de l'application Sysao
- transmettre des directives commerciales aux soumissionnaires et le rejet pour les soumissionnaires non retenus.
- j'ai été recruté en 2002
- la première année à l'ILE option anglais j'ai fait ensuite le transfert à l'institut de droit et de sciences juridiques/ les études en droit en arabe on avait un module de terminologie en première année mais le prof n'était pas bien.

2) l'arabe le français l'anglais un p'tit peu d'espagnol

- l'arabe le français l'anglais à l'école/ un p'tit peu d'espagnol appris à titre personnel.
 - l'arabe le français l'anglais parler, lu, écrit et compris.
- a) l'arabe dialecte ***hna ma taa françé*** (l'arabe dialecte nous on est pas fait pour le français)
- avec les amis l'arabe aussi.
 - télé dernièrement MBC le couloir Nile Sat MBC Mélodie FM
 - radio je préfère midi1
 - lecture c'est rare quelque livres en arabe en droit la culture français et arabe.
 - le journal quelquefois une lecture diagonale seulement les titres Le Quotidien d'Oran parfois El Khabar.
 - lecture des correspondances des décisions de commercialisation en langue française.
 - milieu de travail c'est la langue française.

er les cahiers de charge en anglais cette année.

- voyage local à Alger pour dépôt des avis des appels d'offres à Skikda c'est dans le cadre de la réunion de coordination des juristes.

e) les deux langues arabe-français dans le cadre du travail et l'arabe dialectal entre collègues.

- l'anglais dans le cadre de la préparation des placards publicitaires.

3) plutôt arabe et français dans le cadre de la profession.

- arabe avec les collègues et la famille.

- collègue oral arabe dialectal et français.

- l'écrit c'est 100% français.

- directeur du complexe c'est 100% du français oral et écrit.

- chef de département la plupart du temps c'est en français en français et en arabe avec le chef de département.

- avec le personnel français-arabe.

- partenaire étranger c'est en français la plupart du temps c'est des français des belges/ correspondance écrit et verbal c'est en français.

- les américains lorsqu'ils appellent c'est pour une information à communiquer ils le font en français si on reçoit des documents.

c) pour l'anglais oui je voudrais refaire à nouveau/ à 80% le français ça va.

4) je souhaite maîtriser les deux langues à 100% le français et la langue anglaise à 90% parce qu'on est dans une nouvelle économie mondiale qui exige l'utilisation des deux langues on est obligé d'utiliser la langue anglaise comme moyen de communication que ce soit écrit ou verbal.

a) bien sûr c'est l'arabe, c'est l'arabe natal dialectal et classique.

b) l'anglais et le français je souhaiterais une équivalence arabe à 100% français à 80% anglais pas de pourcentage.

c) je souhaite utiliser la langue arabe mais on est dans le monde/ la communication avec les étrangers on choisit toujours ce qu'on maîtrise.

d) c'est pas à 100% parce que l'on dit bilingue c'est maîtriser deux langues en même temps l'arabe à 100% mais le français pas beaucoup.

- j'ai un niveau professionnel j'aimerais atteindre un niveau supérieur.

1) cadre financier affecté au service juridique on s'occupe de la gestion et de la passation des marchés on arrive à concrétiser l'attribution d'un marché.

- les études: licence en sciences économiques/ bac sciences/ spécialité anglais en 3^{ème} année universitaire/ c'est relatif au prof moitié moitié tout dépend du professeur un ou deux profs étrangers en arabe/ essentiellement en arabe mais la documentation en français.

2) essentiellement l'arabe les deux plus français plus anglais plus kabyle

a-b)- arabe dialectal à la maison/ arabe classique français/ français famille plus école/ anglais à l'école/ kabyle *chwiya* la maison et la culture générale je ne risque pas d'être insulté (le kabyle un peu à la maison et la culture générale...)

c) les deux premières à l'aise (arabe-français)/ anglais compris moyennement la limite écrit parlé la limite/ kabyle faible.

d) arabe pour communiquer français pour expliquer quand je gueule c'est en français.

- télé: français émissions films/ musique en anglais j'ai amélioré mon anglais grâce à la musique.

- radio: français Alger chaîne 3 le matin dans la voiture à 7heures.

- lecture: rarement je lisais parce qu'il fallait sinon rarement je le faisais par obligation à l'université/ j'aime la discussion pour être au courant.

- voyage: jamais je suis parti au Sud à Hassi R'mel en tournée d'induction.

e) français tous les jours jusqu'à cette seconde français parler et écrit au boulot/ l'arabe parler/ j'ai dit un mot kabyle ISI une mouche en kabyle, c'est une certification utilisée à AVAL.

3) collègues :messagerie c'est le support de travail officiel on donne même la preuve qu'il a été lu par manque de professionnalisme on téléphone on nous appelle.

- parler: français-arabe

- Hiérarchie :chef de département français plus français ça ne les gêne pas/ avec le directeur du complexe quand on se croise en arabe-français ça dépend.

- partenaire étranger :pas de contact on parle en français sinon ils ramènent avec eux un étranger qui parle français.

des difficultés/ kabyle rarement occasionnellement
juste *chwiya chwiya* (...juste un peu....).

4) j'aurais aimé parler anglais apprendre l'italien l'espagnol/ parler anglais pour être rassuré une assurance socioprofessionnelle ce serait bien de se défendre je pense que c'est une question de climat social.

a) le français même l'arabe je ferai beaucoup de fautes en arabe qu'en français oui c'est plus facile à se rattraper en arabe qu'en français.

b) l'anglais

c) le français

d) oui parce que j'ai deux cultures et deux formations/ mes parents sont la génération d'avant guerre moi c'est l'école algérienne.

1) cadre juridique depuis 3 mois.

- *ndir* les cahiers de charges (je fais les cahiers de charges)
- *naktab* les fax (j'écris les fax)
- les travaux d'imprimerie
- *ndir* le secrétariat (je fais le secrétariat)
- *nassmaa el moussika* (j'écoute la musique)
- Licence en droit plus des études en arabe.

2) français arabe *chwiya* anglais (un peu d'anglais)

a) *hata françé marahach* à 100% surtout après 4 années en arabe c'est pas évident de faire arabe et de travailler en français. (même le français n'est pas à 100% après 4 années d'études en arabe, c'est pas évident de faire arabe et de travailler en français).

b) français–arabe plus anglais apprises à l'école.

c) arbia les quatre.

- français comprendre écrire lire.

- l'anglais écrire lire *bessah comprendre chwiya* l'anglais *kima fi l'angleterre yafahmou l'anglais américain bessah il est difficile* (l'anglais écrit mais compris un peu, l'anglais de l'Angleterre il est compris mais l'anglais américain est difficile).

d) arabe et français j'essaie de parler avec ma petite nièce en français elle a un an ½ les bonbons, ferme la porte oui non *bach tataalam* (...j'essaie de parler avec ma petite nièce elle a un an ½ 'les bonbons –ferme la porte- oui -non 'pour qu'elle apprenne).

- les amis *kif kif* ça dépend *ila kouna* sérieux en français *tniz arbia taana tniz taahoum ou taana machi kif kif* (les amis pareil quand on est sérieux c'est en français, quand on blague c'est en arabe c'est pas pareil comme en français).

- télé TF1, France 2 *had el yamat rani plus les chaînes arabes andi canal algérie 2M plus A3 wela andi la chaîne Fashion TV c'est plus mode mafihach el hadra ou TV Moda c'est espagnol* (... ces jours-ci je regarde plus les chaînes arabes j'ai canal algérie, 2M plus A3, ou la chaîne Fashion TV c'est plus la mode on parle pas dans cette chaîne ou TV MODA c'est une chaîne espagnole).

- radio ça fait bien longtemps *kount nassmaa El Bahdja, El Bahia, Chaîne3/ chansons français-anglais charki mkhalat des fois hata* kabyle pour faire la danse kabyle

is en français-anglais oriental un mélange ,parfois même le kabyle pour apprendre la danse kabyle).

-lecture journal Le Quotidien d'Oran –Confidences des fois *hadouk yahadrou belarbia* Les Stars (... des fois ceux qui utilisent l'arabe Les Stars).

- Le Quotidien d'Oran c'est tous les jours même au boulot *labghat kdim el mouhim nakra* (Le Quotidien d'Oran c'est tous les jours même au boulot, même s'il n'est pas récent l'essentiel c'est de lire).

- Lecture dans le cadre du travail *nakraouhoum wa naaoudou wa nchoufou ila kayan* des fautes je bouquine aussi Agatha Christie (lecture dans le cadre du travail on lit et on relit on vérifie s'il n'y a pas de fautes).

- voyage pas encore dans un cadre touristique deux fois en France en tunisie.

l'anglais c'est toujours *el ghna koul youm* Mariah Carey, Céline Dion, Witthney Houston, Barzotti, Diam's *Yaajabni* Nour el Koufi (la musique tous les jours Mariah Carey, Céline Dion, Witthney Houston, Barzotti Diam's j'aime bien Nour El Kouffi)

e) français *khadma* cahiers des charges chansons (français au travail les cahiers des charges les chansons).

- *kima l'anglais j'essaie de bien apprendre une chanson pour bien apprendre l'anglais nrouh le cyber j'imprime la chanson bach ntabaa ou nafhamchat ygoul bach kinahafadha nahfadha ghaya ou khatrata la chanson en français anglais ou kount wahd el wakt ndir* la correspondance (comme pour l'anglais j'essaie de bien apprendre une chanson je vais au cyber j'imprime la chanson je l'apprends par cœur ou parfois en français ensuite en anglais, un certain temps je faisais de la correspondance).

- arabe classique je n' l'ai pas utilisé

- arabe dialectal *koul youm* (arabe dialectal c'est tous les jours).

3) avec les collègues des fois français des fois arabe, *mintkoun khadma* c'est français *kinabghi ndir* des cahiers de charges c'est en français *kinakhadmou binatna* en arabe (quand il y a du travail c'est en français, quand je veux faire des cahiers de charges c'est en français quand on travaille entre nous c'est en arabe).

- Hiérarchie français les messages/ oral ça dépend chef de service arabe-français, chef de département aussi .

M. Le directeur c'est en français, on lit le procès-verbal en français.

- partenaire étranger pas pour le moment la plupart *yjou and Samir houwa yaaraf khir meni* (...la plupart viennent voir Samir il connaît mieux que moi).

c) des fois *maa el françé yaharbouli* les mots je ne trouve pas les mots il faut se lancer *tahadri tsibiha* (en français les mots m'échappent, je ne trouve pas les mots il faut se lancer si tu parles tu le trouves).

- *khatrates kindji nahdar nkhaf naghlat dans les réunions avec les collègues ndal nouss fi rouhi khatrate* Samir me corrige oui c'est beaucoup plus l'orthographe (parfois lorsque j'ai envie de parler j'ai peur de faire des erreurs, je me contrôle, parfois Samir me corrige...).

- l'anglais vu que je ne l'utilise pas *bezzaf* une chanson je la chante *nahfadha naktab* l'écrit mais à 100% sans faute/ *nabghi ndir* des films en anglais avec la traduction en arabe ou en français sinon le contraire je le suis *nassmaa we nchouf* (l'anglais je ne l'utilise pas beaucoup, je chante une chanson je l'écris et je l'apprends par cœur.... J'aime bien voir des films en anglais avec la traduction en arabe ou en français).

4) *ana* pour moi l'anglais c'est la première langue *yji chinwi tahadri maah oumenbaad el françé men baad el arbia* (pour moi l'anglais c'est la première langue tu peux l'utiliser avec un chinois, ensuite le français suivi de l'arabe).

- le plus important c'est l'anglais *tabka chaara nakra* l'anglais (le plus important c'est l'anglais même s'il me reste un cheveu sur la tête je l'apprendrai).

- c'est vrai que l'arabe est une langue riche même le français compliqué *chwiya* c'est le plus difficile l'orthographe et la grammaire l'anglais c'est le plus facile (le français est une langue un peu compliquée l'orthographe et la grammaire sont difficiles).

a) arabe-français mieux que l'anglais.

b) anglais

c) anglais toujours

d) non pas vraiment parce que *mazal marahich andi 100%* des langues ana je me considère pas que je maîtrise l'anglais et le français quoique *kinkoun* avec des gens *nahdar* en français (...je n'ai pas 100% de langues je ne considère pas que je maîtrise l'anglais et le français, quoique quand je suis avec des gens je parle français).

Mahmoud E12

- cadre juridique
- l'établissement des cahiers des charges
- secrétariat de la commission d'ouverture des plis des appels d'offres
- membre de l'évaluation des O.T
- représentant le complexe dans les instances judiciaires
- depuis 3 ans à Sonatrach
- licence en droit en arabe, on avait un module de langue mais on l'a jamais fait.

2) l'arabe le français anglais un petit peu

a-b)- arabe dialectal dans la famille

- l'arabe classique à l'école
- le français à l'école plus le milieu
- l'anglais à l'école

c) l'arabe le français oui compris parler lu et écrit, l'anglais moins que les autres surtout pour entendre comprendre mieux que parler ou d'écrire.

d) arabe français

- télé arabe français numérique
- radio El Bahja, Midi 1 hors Oran *fi wahran* parasité plus la chaîne *taa wahran* (Midi 1 hors Oran à Oran c'est parasité plus la chaîne locale d'Oran).
- lecture quotidiennement Le Quotidien d'Oran plus El Khabar un petit peu dans le travail.
- l'arabe français purement juridique c'est l'arabe, côté juridique dans l'entreprise c'est français.
- voyage Alger surtout Alger soit pour des séminaires de formation surtout en français.
- des voyages touristiques un peu dans le sud algérien le Maroc et la France.

3) collègue contact oral c'est combiner français-arabe.

- l'oral c'est arabe-français l'essentiel c'est de communiquer
- même avec la hiérarchie.

lais pas beaucoup

- l'écrit c'est toujours français
- l'interface le contentieux c'est en arabe.
- les partenaires étrangers un peu de tout avec les japonais en français, avec les italiens en français, les suisses et les hollandais en français ou avec des tunisiens ou des libanais des représentants de société étrangères
- contact oral en français soit ils maîtrisent le français soit ils ramènent avec eux quelqu'un qui s'exprime en français.
- quand c'est des négociations si c'est administratif ou juridique c'est français quand c'est technique c'est anglais parfois.

e) le français arabe ça va, l'anglais on est au niveau ½ .

4) enfin une langue c'est un outil de communication, je vois le fait de s'orienter vers l'une ou l'autre c'est flagrant, ça pourrait être un choix politique ou économique.

- pourquoi vous faites des cahiers de charges en français vous favorisez des entreprises francophones, pourquoi les cahiers de charges sont en français il faudrait les mettre en anglais et en français.

- pour le BAOSSEM c'était en français il y a une instruction, il doit être en anglais pour le national et l'international c'est le choix politique ou économique.

- pour rédiger en anglais *nhachmou el ghachi* on avait une secrétaire qui avait une licence d'anglais elle a travaillé avec les américains (pour rédiger en anglais on implore les gens).

- *fi iran Khoumeini wa djmaatou yahadrou belarbia* mais le jour de son intronisation il parlait en anglais arrivé au ministre algérien il lui demande de parler sa langue en arabe (le jour de l'intronisation de Khomeini il parlait en anglais pourtant il connaissait l'arabe quand il salue le ministre algérien il lui demande de parler en arabe)

a) bien sûr côté arabe-français *kayan* une certaine option pour l'arabe –l'anglais n'en parlons pas (bien sûr côté arabe-français il y a une certaine option)

b) les trois c'est bien d'approfondir pour s'auto développer mais avec des effets plus conséquents en anglais.

c) déjà on est satisfait je m'exprime en arabe et en français c'est normal si c'était l'arabe avec l'interface étranger ça va bloquer.



Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

tout l'état de tous les algériens même dans notre communauté l'emploi du français est plus conséquent vis-à-vis avec d'autres pays qui ont des difficultés pour s'exprimer même les français il y a dans certaines régions et certaines classes sociales nous on parle mieux qu'eux plus l'arabe ***andak une option alihoum*** (...même les français ont des difficultés à bien s'exprimer dans certaines régions et certaines classes sociales ont des difficultés/ nous on a une option en plus l'arabe).

1) Exécutant: Secrétaire

- recevoir et transmettre le courrier interne et externe au complexe
- reproduction des documents et classement des documents
- vérifier si c'est conforme par rapport à la certification, on vérifie si c'est conforme à la certification, les modèles on vérifie si c'est certifié si c'est conforme à la certification.
- les modèles sont dans le service messagerie
- répondre au téléphone
- corriger oui peut être avant de le donner au chef je vérifie et je corrige
- prendre des notes au téléphone
- au poste depuis 2005.
- les études en langue arabe
- licence d'anglais plus une licence en psychologie
- pour la licence en psychologie la première et la deuxième année en arabe , la troisième et la quatrième année en français ou en arabe tu peux choisir.

2) anglais français arabe

a) - anglais à l'université pas fameux

- français école *fi eddar* avant à la maison mes parents parlent français (français à l'école et à la maison avant l'école mes parents parlaient français)
- arabe à l'école

c) compris les trois

- parler anglais j'au du mal
- *arbia* mon parler (arabe mon parler)
- français les quatre

d) arabe-français en anglais c'est le code switchnig avec tout le monde

- amis ça dépend *kayan belarbia kayan khalouta kayan* français (les amis ça dépend avec certains c'est l'arabe, avec d'autres c'est le mélange pour d'autres c'est le français)
- même au boulot *maa* le chef de département c'est cool c'est *arbia* avec quelqu'un important c'est français pour donner l'air sérieux (avec le chef de département c'est cool c'est en arabe avec une personne importante c'est français pour donner l'air sérieux).

es les quatre chaînes principales la une la deux la six la cinq et la trois, variété à la télé (on a pas de chaînes arabes)

- moi je ne lis pas ma mère lit

e) arabe classique non *madayahdout houna* en arabe classique pour blaguer (qu'est ce qui se passe ici pour blaguer)

- français non

- anglais non

3) collègues ça dépend avec les hommes *matahadriche français yahassbouk ajba rouhek* on parle arabe à part Samir (ça dépend avec les hommes il ne faut pas parler en arabe ils croient que tu te vantes on parle arabe / français à part Samir)

- avec les femmes en français la plupart

- écrit messagerie en français

- hiérarchie oral français parfois arabe/ ça dépend avec qui le directeur du complexe *mouarabe* (le directeur du complexe est arabisant).

- partenaire étranger *khatra ayat* un américain j'ai dit seulement wait les autres en français (une fois un américain a appelé j'avais dit seulement wait les autres en français).

e) l'anglais pas de difficultés à l'écrit des difficultés par rapport à l'expression orale /le français ça va.

4) bon pour l'arabe c'est dommage *zaama* on a pas un bon niveau *hna el arbia taan ahaja naksa* (pour l'arabe c'est dommage on a pas un bon niveau notre arabe n'est pas complet)

- anglais c'est une langue intéressante elle permet d'accéder à beaucoup de cultures mais malheureusement la plupart ne la maîtrisent pas.

- français c'est une porte ouverte tu sais ce que je dis *el hamdollah jit nafham el françé bach maygoulouch mbalaa haja ziya bel bezzaf* (...Dieu soit loué je comprends le français ils vont pas dire que je suis complexée c'est un plus très important)

a) français

b) l'anglais pour le travail et même pour le côté personnel c'est bon

c) le français c'est bien anglais aussi avec les étrangers

d) non deux langues arabe –français *kayan noukss* (... il y a un manque)

1) -cadre d'étude depuis 1990

- je m'occupe de tout ce qui est assurance impôt et fiscalité
- dossier de réforme
- licence en économie option finances
- arabophone avec des références au français disons bilingue mais certains enseignants préféraient faire des cours en français.

2) arabe français anglais

a-b)- arabe à l'école

- français le milieu j'ai appris tout jeune mes parents *karyines* je bouquinais aussi (...j'avais des parents instruits)

- anglais à l'école j'avais un niveau 6

c) les quatre aptitudes pour l'arabe et le français

d) *arbia* avec les amis *kif kif* sauf si c'est des étrangers (arabe avec les amis pareil sauf s'ils sont des étrangers).

- télé le programme en français

- radio El Bahia plus Chaîne3

- lecture en ce moment rien à part le journal quelques journaux des petites brochures on lit en diagonale.

- lecture de procédure et de note d'instruction dans le complexe

e) -français quand je reçois une délégation lors de négociation c'est en français

- anglais je souhaiterais il y a une formation au niveau du DRH et je compte m'inscrire pour parfaire mon anglais.

2) *raki tchouffi koulchi* en français les procédures etc /pas la communication orale il s'agit de l'écrit (regarde tout est en français)

- collègue l'oral c'est arabe/ écrit on est obligé en français

- hiérarchie l'oral en arabe *mkhalta*/ écrit français (hiérarchie l'oral en arabe mélangé)

- souvent dans le cadre des appels d'offres internationaux je suis membre de ce comité aux négociations/ l'oral c'est généralement en français/ écrit en français



PDF
Complete

Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

américaine/ surtout en anglais l'échange oral il faut
la pratique maintenant on a des laboratoires de langue où on apprend des choses.

4) toutes les langues sont importantes j'aimerais bien apprendre le maximum de langue
les langues c'est un outil indispensable pour l'échange sans frontières.

a) oui, le français je pense / je pense *el arbia andha kima kbira* (l'arabe a une grande
valeur)

b) maîtriser l'anglais

c) l'arabe classique sans exclure l'une ou l'autre *hna aarabe* (...nous sommes des
arabes)

d) oui un petit peu arabe-français.

Exécutant

- je dois assister mon directeur/ organiser les réunions/ je fais les courriers tout cela doit se faire le même jour.
- une bonne secrétaire elle doit savoir communiquer elle doit être présentable.
- le poste je l'occupe depuis presque 2 ans
- je fais l'enregistrement du courrier je dois extraire le plus important
- je dois traduire des documents en arabe si on reçoit des circulaires en arabe je les traduis au français
- licencié en anglais ça me sert pour les étrangers pour les fournisseurs j'ai jamais fait de traduction.
- un bac langue étrangère j'adore l'espagnol.

2) takbailit on parle kabyle à la maison on parle kabyle on le mélange avec l'arabe et le français.

a-b)- kabyle transmis

- français à la maison et à l'école on a appris le français à la télé surtout les premiers temps avec la parabole
- anglais au CEM et à l'université
- espagnol au lycée

c) -parlé et compris je ne l'écris pas

- français les quatre
- anglais aussi je commence à perdre mon anglais parce que je ne le pratique pas il y a des termes que j'ai oubliés.
- espagnol je l'écris je ne maîtrise pas vraiment la langue
- arabe aussi je ne l'utilise pas

d) français arabe kabyle avec les parents *chafti kirana mkhaltines* (...tu as vu comment nous sommes mélangés)

- avec les amis *wahrani arbia* dialectal (le dialecte oranais)
- télé on voit plus la télévision algérienne/ série télévisée en français documentaire sur E=M6/ Ushuaia j'adore.

ne le week-end

- lecture *machi nakra bezzaf* (lecture je ne lis pas beaucoup)/ dernièrement j'ai lu Malek Hadad 'Le quai aux fleurs ne répond plus'/ les journaux je lis que les titres M. Le Directeur m'a interdit de lire les journaux dans le bureau.

-voyage jamais en tant que secrétaire on a pas la chance de voyager/ on a la possibilité de faire des formations/ j'ai suivi une formation en communication on a fait la correspondance professionnelle.

e) -hier soir pour le kabyle

- anglais pour les cours que je donne aux voisins

- français le matin

- espagnol j'ai écouté la musique espagnole

3) le français des fois on a pas le terme en arabe c'est le code switching ça vient naturellement

- le kabyle à la maison c'est plus pour s'exprimer et qu'on se fasse comprendre/ le kabyle avec ma maman qui ne comprend pas le français.

a-b)- avec les collègues le plus normalement y en a qui utilisent l'arabe et le français/ il faut toujours se rabaisser au niveau de la personne/ on essaie d'utiliser la langue formelle avec des gens qu'on ne connaît pas.

- avec M.B. on ne parle que le français/ avec M.G. il a des troubles émotionnels il est hystérique il a tenu 3 mois diabétique c'est un homme perfectionniste/ M.L. a été récemment promu ça se passe très bien.

- M.B. parle en français quand ça sort du cadre du travail c'est arabe et 80% de français

- M.L. c'est 50/50 avec M.L. je fais des corrections de correspondance de fautes je les corrige/ je m'assure que c'est correcte *houwa il ne fait pas attention* (...lui il ne fait pas attention).

- partenaire étranger non/ par téléphone oui des fois c'est pour réclamer des cahiers de charges c'est français/ une fois *wahed ayat men el imarettes hssalt maaha* (une fois une personne a appelé des Emirats Arabes Unis c'était pas facile).

c) c'est plus à l'oral mais on rédige pas trop/ quand on s'exprime oralement je suis timide mais avec le temps/il y a une seule réunion à laquelle j'assiste celle du groupe ISO

- l'écrit aussi c'est très important.

4) le kabyle c'est mon origine c'est mon identité je suis jamais partie en kabylie je suis partie une fois le mois dernier.

- arabe mon pays

- le classique c'est le coran

- dialectal la langue de tous le monde que tout le monde comprend

- français c'est plus les documents la littérature la musique

- anglais english c'est mes études j'adore l'anglais

- espagnol c'est un loisir c'est une langue que j'aime bien c'est une belle langue

a) je peux te donner des pourcentages le français j'utilise le parlé tout le temps à 70% les documents c'est à 100% français/ l'anglais depuis que je suis sortie de l'université je ne l'utilise plus à part les cours que je donne aux voisins/ arabe le parlé *min nkari oukhti seghira* quand je fais ma prière (arabe lorsque je donne des cours à ma petite sœur)

b) oui c'est sûr j'aimerais bien utiliser plus l'anglais parce que c'est mon diplôme c'est mon domaine.

c) peut être le français c'est le plus approprié tout le monde utilise que le français

d) bilingue j'ai oublié être bilingue maîtriser deux langues parfaitement c'est le français et l'anglais et le takbailit et le tamazight aussi.

- cadre d'étude
- actuellement je suis en train de préparer les objectifs annuels **taa** l'année 2007 avec les structures (...les objectifs de l'année 2007).
- on élabore des procédures des instructions de gestion, des décisions, des procédures.
- chapote des groupes de projets
- j'interviens dans le descriptif des postes **andna** le volet organigramme (on a le volet organigramme)
- licence en sciences économiques à l'université on avait des modules en français mais c'était beaucoup plus en arabe qu'en français **bessah** 90% c'était en arabe (mais à 90% c'était en arabe).
- à l'université on avait l'anglais pendant deux semestres c'était l'anglais général où il y avait quelque termes d'ordre économique seulement deux heures par semaine.

2) l'arabe le français l'anglais **chwiya** (l'anglais un peu)

a-b) l'arabe transmis et appris

- le français la même chose nous avons eu la chance d'avoir des parents qui parlaient français c'était beaucoup plus transmis qu'appris/ mon père était immigré/ ma mère prof de français

- l'anglais appris à partir du CEM

c) à part l'anglais au niveau de la compréhension **andi** défaillance (...j'ai une défaillance)/ le français et l'arabe pas de problème

d) arabe dialectal /avec mon père souvent le français

- avec les amis c'est plutôt français et arabe dialectal 50/50

- télé: variété arabe/ le français j'aime bien 'ça se discute' 'les maternelles' je regarde tout ce qui est film cinéma

- lecture Harry potter je le lis mon père **yzagui aliya houwa** il lit beaucoup (mon père me gronde lui il lit beaucoup)

- radio **maranich nassmaa fi eddar** j'écoute pas à part El Bahia **bakri** c'était Midil (je n'écoute plus à la maison à part El Bahia avant c'était Midil)

- lecture zéro zéro je m'efforce à lire les titres **machi mrabiya fina la culture taa el kraya** (je ne lis pas grand'chose on a pas la culture de la lecture)

lé à lire les décisions en français pas en arabe ni en

anglais

- voyage non

e) tous les jours on utilise l'arabe dialectal et le français à la maison et au boulot

- l'anglais des phrases génériques *bach nzaakou* 'how are you' (pour rigoler 'comment vous allez')

- les administrations c'est plutôt français lorsque je vais chez le médecin j'essaie d'utiliser le français *l'arabe dialectal mayakhadmakch* pour être plus précis le médecin a une formation en français (...l'arabe dialectal chez le médecin ne te rend pas service).

3) arabe français anglais au complexe à l'aise

- avec les collègues l'oral c'est arabe et français/ quand il s'agit du travail c'est plutôt français quand il s'agit de l'écrit c'est français

- la hiérarchie avec le chef de service en français quelque fois en arabe

- en réunion c'est en français parce qu'on a pas un autre moyen.

Son collègue intervient : *sabna hakda* système pour ton image de cadre il faut utiliser le français classique (on a trouvé le système comme ça pour ton image de cadre il faut utiliser le français classique)

Nadira: *kayan bezzaf* les francophones (il y a beaucoup de francophones)

- partenaire étranger on a fait des réunions de classification pour la certification on a été obligé de communiquer en français c'était des francophones français belges et canadiens.

c) *hiya* normalement moyennement on est à l'aise/des moments où en présence de cadre en audience on a peur beaucoup plus français

4) donc l'arabe y a pas de problème c'est notre entité

- le français c'est très important pour moi ça facilite beaucoup de choses

- l'anglais une langue internationale ne pas avoir de handicap avec les gens internationaux *bessah* le français pour moi c'est important (...mais le français pour moi c'est important)

- je serai très contente de maîtriser l'anglais

h l'anglais non (l'arabe et le français mais l'anglais

non)

- j'aime bien être précise S+V+C le superflu je n'aime pas.

b) oui l'anglais c'est pour moi personnel dans le cadre de voyage on est plus **libre madamek tu maîtrises plusieurs langues madamek tu te sens plus libre pas de handicap au niveau de la communication** (tant que tu maîtrises plusieurs langues tant que tu seras plus libre tu n'auras pas de handicap au niveau de la communication)

c) dans le complexe le français parce que pour moi c'est plus facile je me sens à l'aise dedans.

d) oui normalement oui il faut comprendre ce que ça veut dire bilingue comprendre lire écrire français et arabe/ l'année prochaine trilingue maîtrise l'anglais

- cadre d'étude depuis 2004
- traitement et analyse des indicateurs de gestion de chaque département sous forme de rapport mensuel
- élaborer les tableaux de bord du complexe
- réviser l'organigramme du complexe
- licence en sciences commerciales on avait un module d'anglais de langue pendant les quatre années de licence.

2) a) arabe classique très bien *nakhdab biha normal* (je travaille avec normalement)

- le français bien *bessah ndir* des fautes (le français bien mais je fais des fautes)
- anglais chwiya moyennement *bessah nafham mantigch naktab* (l'anglais un peu moyennement je comprends mais je ne peux pas l'écrire)

b) français parlé moyennement, lu, compris *tani , écris wah, un problème andi fi* l'oral (le français compris aussi écrit aussi mais j'ai un problème au niveau de l'oral)

- arabe appris à l'école à part l'arabe dialectal les quatre aptitudes très bien
- anglais parlé, *lu oui chwiya*, compris moyennement, écrit moyennement (lu oui un peu)

d) arabe dialectal mon père *moualim yahdar belarab classique* (mon père est enseignant il parle en arabe classique)

- avec les amis arabe dialectal
- télé généralement arabe Algérie 3, Algérie TV, Erressala, El Djazira, Iqraa
- radio avec les chauffeurs seulement
- lecture domaine *taa* la recherche *wella* les journaux El Watan, Le Quotidien d'Oran, en arabe *tani* c'est pas quotidien (lecture relative à la recherche ou des journaux en français et en arabe c'est pas quotidien)
- lecture domaine économique 80% français, 10% arabe, 10% anglais

e) français quotidiennement dans le travail arabe classique *naktab bih* fi la thèse/ arabe dialectal tous les jours/ français tous les jours (l'arabe classique je l'utilise dans ma thèse)

par exemple avec des amis on utilise l'arabe dialectal/
dans le cadre du travail on utilise le français

- avec la hiérarchie avec le chef de service ou le directeur du complexe on est obligé parce que eux s'adressent en français surtout dans la conversation

- écrit c'est français

- partenaire étranger non

c) il y a des difficultés généralement dans les réunions avec les supérieurs **minenjou nexprimou** (quand on veut s'exprimer)

- l'écrit on demande à Nadira

4) les trois langues sont indispensables **par ordre de priorité lawel la langue arabe hiya louwla hna zedna biha ila el ourouba nantasseb/ français men baad tzid/** wou anglais est la langue d'économie technique (par ordre de priorité la première c'est la langue arabe, elle est première parce qu'on est arabe et on lui appartient ensuite le français et l'anglais)

a) arabe

b) j'aimerais parler français et en anglais surtout en français pour la culture générale

c) en arabe comme question **saaba** le français n'est pas un problème majeur (comme question c'est difficile)

d) oui parlé et compris arabe-français

- 1)- chargé d'étude depuis 2005
 - licencié en sciences de gestion
 - la première année universitaire **mkhalta** jusqu'à la 3^{ème} année en arabe on a fait un module en français le marketing (la première année universitaire était mélangée...)

- 2) bien sûr **kayan** l'arabe (bien sûr il y a l'arabe)
 - l'arabe le français l'anglais je suis nulle
 - a) apprises à l'école
 - b) les quatre
 - d) le dialecte tlemcenien
 - amis le dialecte oranais
 - télé chaînes françaises films sur ARTE, USHUAIA, ODYSSEE
 - radio très peu Céline Dion, Garou, Lara Fabian, Bachelet
 - lecture tout ce qui concerne le management un peu la formation les romans j'ai lu l'Alchimiste.
 - les journaux Le Quotidien d'Oran il y a les mots fléchés **minha nalaab ou nataalam** (il y a les mots fléchés je me diverte et j'apprends)
 - voyage non à l'étranger
 - e) le français c'est tous les jours j'ai appris quelques mots avec Nadim et quelques copains à l'université.

- 3) dans le complexe c'est français
 - avec les collègues français à l'oral et écrit/ c'est plus français qu'arabe dialectal les supports sont en français
 - b) avec la hiérarchie avec le chef de service la langue française à l'oral, écrit français aussi
 - chef de département français oral et écrit
 - partenaires étrangers oui en français, des anglais des allemands des français/ des **fois nkoun maa** le chef de département ou chef de service des fois des organismes de prestation (des fois je suis avec le chef de département, le chef de service ou les organismes de prestation)

c) des difficultés des fois oui/ français fi l'orthographe/ je trouve des difficultés par rapport au contenu c'est plus écrit dans le domaine des RHU

4) par exemple pour citer un texte religieux en français c'est la catastrophe **bessah** si je trouve un moyen pour les textes religieux je le ferai (...mais si je trouve un moyen pour les textes religieux je le ferai)

a) si je dirai l'arabe classique

b) oui je pense le français et l'anglais

c) le français sinon **ybadlou système waydirouh** en arabe (le français sinon il changent le système et ils le mettent en arabe)

d) oui c'est tout simplement parce que souvent il y a deux langues que j'utilise le plus l'arabe et le français.

1) Cadre d'étude

- licence en sociologie à l'université c'était en arabe et en français/ lycée arabisant/ un module d'anglais à l'université pendant une année

2) -*arbia* écrit oral (arabe)

- français *chwiya nafham* (français je comprends un peu)

- anglais un peu

a-b-c) *krit fi* le lycée espagnol (j'ai appris l'espagnol au lycée)/ *arbia nabghiha taajebni tahlil ennass* (j'aime l'arabe l'étude de texte me plaît beaucoup)

- français *min* le primaire les 4 oui timidement *kayan swalah manaarafhoumch* (français depuis le primaire les quatre aptitudes timidement il y a des choses que je ne connais pas)

- anglais *kount nakra ghaya fi le lycée men baad dyaatha kritha fi le lycée la grammaire taaha siiba* (anglais je l'ai bien appris au lycée ensuite je l'ai perdu elle a une grammaire difficile)

d) arabe-français *kayan fousha eddardja* (arabe-français il y a le classique et eddardja)

- amis *ali yahdar maaya français nahdar maah français arbia arbia* (ceux qui me parlent en français je leur parle en français et ceux qui me parlent en arabe je leur parle en arabe)

- télé *nchouf el djemaa irchadates tabia belarbia* (je regarde le vendredi les orientations médicales en arabe)

- radio *nabghi* la musique *fi eddar hakada* Withney Houston, Celine Dion/ parfois *ndir moussika ali tachatni* (j'aime la musique à la maison comme ça j'écoute Withney Houston, Céline Dion/ parfois je mets la musique ça m'anime)

- lecture psychologie Pierre Dacot, *nakra taa* la maternité/ les *journaux chwiya* les grands titres (je lis tout ce qui est relatif à la maternité/ les journaux un peu seulement les grands titres)

e) l'espagnol *mnesstaamalhach bezzaf* (l'espagnol je ne l'utilise pas beaucoup)/ anglais *maa* le prof d'anglais '*thank you*' *tbainilha beli taarfi* (anglais avec le prof d'anglais pour lui montrer que je sais parler)/ français c'est tous les jours avec le chef avec les responsables de travail avec mon médecin pour la consultation

(j'aime bien animer des discours)/ l'arabe **el barah**

karit le voisin en arabe wou karit okhtah en français (l'arabe hier j'ai fait des cours en arabe pour le voisin et sa sœur des cours en français)

3) surtout arabe-français/ eddardja avec mes responsables **bach yafahmouni** le français c'est la paperasse (eddardja avec mes responsables pour qu'ils me comprennent ...)

- collègues oral **kima yahdar maaya nahdar maah/** les gens que je respecte **nahdar maahoum** en français/ je m'adapte facilement (je lui parle dans sa langue/ les gens que je respecte je leur parle en français)

- le contact écrit en français **maandnech windows** en arabe (..on a pas le windows en arabe)

- hiérarchie oral les deux français arabe/ en réunion **nahachmou nkhattou** (en réunion on est timide on a peur)

- écrit c'est en français

- partenaire étranger à part **taa LSA djana gawri** l'animatrice elle a traduit (en présence d'un étranger c'est l'animatrice qui a traduit)

c) les difficultés pour tout le monde coordination/ explication surtout français parce que **hiya ali rana nakhadmou biha** (explication surtout pour le français c'est la langue qu'on utilise dans notre travail)

4) **el arbia marahiche** un outil essentiel **bdina nanssawha chwiya** (l'arabe n'est pas un outil essentiel on a commencé à l'oublier)/ le français **mazalat kayna mansinahche min wakt el istumar** (le français est toujours présent depuis la colonisation on ne l'a pas oublié)/ l'anglais **rahi kayna bessah** l'anglais technique pour la traduction (l'anglais existe mais seulement l'anglais technique pour la traduction)

a) je maîtrise **arbia khir men** le français **bessah les deux nabghihoum arbia aktar** (je maîtrise l'arabe mieux que le français mais j'aime les deux l'arabe plus)

b) oui le français

c) français malgré **nabghi el arbia pourquoi? aldjal khadamti** (français même si j'aime l'arabe à cause de mon travail)

d) **machi** bilingue arabisante (je ne suis pas bilingue je suis arabisante)



PDF
Complete

*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

de la didactique des langues, de la sociolinguistique ethnographique

et de la problématique du plurilinguisme.

Le projet vise à saisir et décrire la réalité sociolinguistique de l'entreprise à travers sa gestion des langues 'Les langues à Sonatrach' et à réfléchir plus largement à la manière dont se constituent les identités bi-plurilingues à Sonatrach.

La description ethnographique du site de la recherche et l'analyse des données produites au moyen de deux enquêtes (questionnaire et entretien) ont confirmé la présence d'un répertoire plurilingue.

L'enquête par questionnaire a d'abord confirmé le plurilinguisme de la société algérienne où l'arabe et le français dominant l'usage professionnel et extra-professionnel.

Les fragments biographiques dévoilent des pratiques linguistiques en entreprise plus diversifiées en terme de nombre de langues voire même de compétence qui s'accompagne d'un fort capital de transmission familial plurilingue et pluriculturel favorisant pour certains informateurs l'ouverture et la diversité culturelle et au contact à Sonatrach.

Les données présentées mettent en évidence des opérations de passage et de mise en relation, dans une stratégie d'appui interlinguistique (entre cadres-apprenants et cadres-experts) des pratiques prometteuses permettant l'appropriation des compétences plurilingues et pluriculturelles qui dépassent le rôle dévolu à l'école algérienne.

Les statuts formels/informels que les locuteurs attribuent à leurs langues et pratiques langagières ainsi que les choix identitaires que ces derniers laissent transparaître sont autant de pistes et jalons pour envisager en contexte plurilingue d'enseignement/d'apprentissage des modalités de passage d'une langue à d'autres en termes de trajectoires d'appropriation linguistique et de gestion des déséquilibres dans la construction d'une compétence langagière plurilingue.

C'est à la condition de cette mise en synergie de démarches qui visent à cerner l'environnement sociolinguistique et le répertoire verbal des locuteurs avec les actions éducatives relatives à l'enseignement/apprentissage des langues que l'on parviendra à embrasser la complexité et l'unicité des répertoires verbaux et de la compétence plurilingue.

ملخص:

هذا البحث ينحصر في مجال تدريس اللغة وعلم اللغة الاجتماعي والانتوغرافيا و يهدف التقاط ووصف الواقع اللغوي لشركة سوناطراك وإلى التفكير بطريقة أكثر شمولا حول كيفية توزيع واستعمال اللغات في سوناطراك.

الوصف الانتوغرافي وتحليل البيانات قد أكد التعددية اللغوية في الشركة حيث تسيطر اللغة العربية الدارجة والفرنسية في الممارسة العملية والتجارية لسوناطراك.

بيانات السيرة الذاتية كشفت ممارسات لغوية متعددة من حيث عدد اللغات والمهارات المكتسبة عند بعض إطارات الشركة في تفاعلات الوسط العائلي.

شرح البيانات وضح استراتيجيات تعليمية لفائدة بعض إطارات متعلمة من طرف إطارات خبراء تساعد على اكتساب مهارات لغوية متعددة.

Abstract :

This research is intended as a synthesis and evaluation of the didactics of languages, ethnographic sociolinguistic and problems of multilingualism. The project aims to capture and describe the sociolinguistic reality of Sonatrach- the national firm and the major actor of the oil industry in Algeria- through its language management and to think more widely about the way bi-multilingual identity is formed there.

The ethnographic description of our analysis which was produced by the opinion poll results have confirmed the existence of a multilingual presence. The data provided in response to this poll will be analyzed et the end of this thesis.

The opinion poll has first confirmed that both Arabic and French languages dominate the professional and the non-professional usage in this Algerian firm. The biographical fragments reveal linguistic practices in the firm more diversified in terms of number of languages and even of competences which are accompanied by a strong multilingual capacity certainly transmitted through an ordinary relationship and which permitted for the personnel of Sonatrach a great cultural diversity of contact.

The data presented highlight the crossing operations and linking to a support interlingual strategy (between learners, managers and senior-experts) of promising practices for the appropriation of multilingual teaching and learn how to pass from a language to another in terms of trajectories of linguistic ownership and the disequilibrium management in the construction of multilingual language proficiency.

It is with this provided synergy of efforts aimed at identifying environmental and socio-linguistic verbal repertory of speakers with educational activities relating to teaching and learning languages that we will manage to join both the complexity and uniqueness of verbal repertory and multilingual competence.